


ISRAËL

Nouvel attentat dans le Nord : 17 morts p. 4

11 SEPTEMBRE

FBI et CIA sur le gril p. 3 et notre éditorial p. 17

ESPAGNE

Pays basque : Batasuna bientôt interdit ? p. 4

EN ILE-DE-FRANCE
aden

Tout le cinéma et les sorties

JOSPIN, L'ENQUÊTE

Confidences d'anciens ministres p. 15

NUCLÉAIRE

Le choix finlandais p. 20

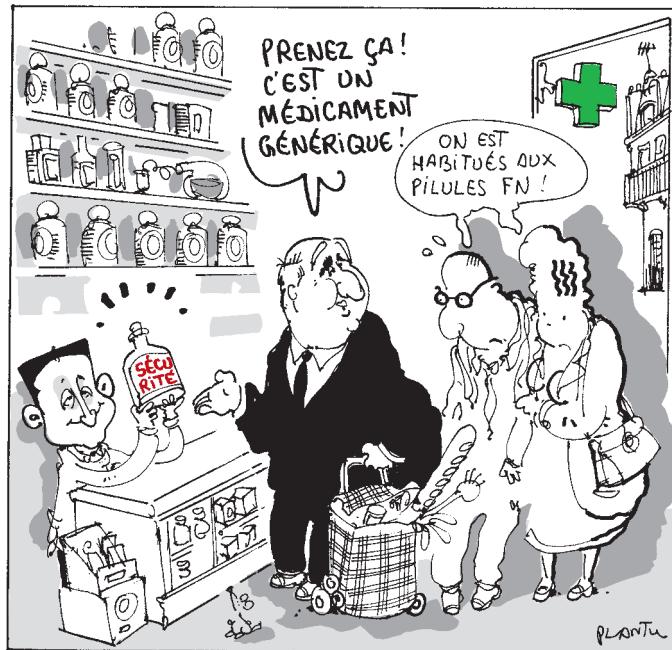
PSYCHIATRIE

Le comité d'éthique et la neurochirurgie p. 27

International.....	2	Communication	23
Union européenne	6	Marchés.....	24
France	7	Carnet.....	26
Société.....	12	Aujourd'hui	27
Régions	14	Météorologie.....	31
Horizons	15	Jeux	31
Kiosque	16	Annonces-Immobilier	32
Abonnements	16	Culture	33
Entreprises.....	20	Radio-Télévision	37

Les médecins obtiennent la consultation à 20 euros

APRÈS sept mois de conflit, les médecins libéraux ont obtenu gain de cause sur leur principale revendication : la revalorisation du tarif de la consultation des généralistes. Peu après 6 heures, mercredi matin 5 juin, la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) et les organisations de médecins ont annoncé qu'elles étaient parvenues à un accord après treize heures de négociation. Cet accord revalorise la consultation médicale à 20 euros et, avec une application progressive, la visite à 30 euros. En contrepartie, les médecins prennent un engagement de « bonnes pratiques », c'est-à-dire, selon Jean-Marie Spaeth, président de la Cnam, de « prescrire massivement les médicaments en molécules ou en génériques ». L'accord est signé par la Confédération des syndicats médicaux français, le Syndicat des médecins libéraux et MG France. Présente aux négociations, la coordination des médecins libéraux va soumettre au vote de ses assemblées générales l'accord qu'un de ses représentants a jugé « positif ». L'accord prévoit l'arrêt des procédures engagées contre les médecins ayant pratiqué la consultation à 20 euros, tandis que les syndicats de médecins se préparent à arrêter leur grève des gardes. Le ministre de la santé, Jean-François Mattei, a salué, dans un communiqué, un accord « nécessaire » qui « répond à une revendication légitime des médecins ». Il y voit « un succès du dialogue social et de la volonté politique ». Pour le PS, Jean Glavany a critiqué « le caractère électoraliste » de l'accord, soulignant la hausse de 17 % de la consultation : « Je connais bien des salariés qui aimeraient avoir des augmentations comme ça ». M. Glavany s'en est pris à l'attitude « politicienne » des syndicats de médecins qui avaient refusé de négocier avec le gouvernement de Lionel Jospin.



tre au vote de ses assemblées générales l'accord qu'un de ses représentants a jugé « positif ». L'accord prévoit l'arrêt des procédures engagées contre les médecins ayant pratiqué la consultation à 20 euros, tandis que les syndicats de médecins se préparent à arrêter leur grève des gardes. Le ministre de la santé, Jean-François Mattei, a salué, dans un communiqué, un accord « nécessaire » qui « répond à une revendication légitime des médecins ». Il y voit « un succès du dialogue social et de la volonté politique ». Pour le PS, Jean Glavany a critiqué « le caractère électoraliste » de l'accord, soulignant la hausse de 17 % de la consultation : « Je connais bien des salariés qui aimeraient avoir des augmentations comme ça ». M. Glavany s'en est pris à l'attitude « politicienne » des syndicats de médecins qui avaient refusé de négocier avec le gouvernement de Lionel Jospin.

Lire page 7

Elections législatives

- Raffarin en campagne chez Giscard
- A Bercy, le cas Francis Mer
- Alsace, Bourgogne, Beaujolais, Languedoc : le FN sur la « route des vins »
- Enquête sur le vote d'extrême droite à Carpentras
- A Saint-Etienne, la culture contre le Front national

Lire pages 8 à 11, 14 et 33

Inde-Pakistan, dialogue bloqué

L'INDE et le Pakistan, en conflit à propos du Cachemire, ont campé, mardi 4 juin, chacun sur ses positions à la conférence sur les interactions et les mesures de confiance en Asie (CICA) réunie à Almaty au Kazakhstan. Le premier ministre indien et le président pakistanais étaient sur place, mais ils ne se sont pas rencontrés. Atal Behari Vajpayee a estimé que l'atmosphère était « peu propice » pour des pourparlers, estimant toujours que le Pakistan doit au préalable agir pour mettre un terme au « terrorisme transfrontalier » des infiltrations islamistes au Cachemire. Il a toutefois proposé la création de « patrouilles conjointes » à la frontière. De son côté, Pervez Musharraf a rejeté toute responsabilité et s'est dit ouvert à un dialogue sans condition. Le président russe Vladimir Poutine, qui a rencontré les deux dirigeants, dit avoir décelé un espoir d'éviter la guerre et de parvenir à un règlement pacifique du conflit. Donald Rumsfeld, secrétaire d'Etat américain à la défense, doit se rendre dans la région. Il est précédé par le numéro deux du département d'Etat.

► L'échec de la conférence de paix et les risques d'une nouvelle guerre

- Les médiations russe et américaine
- Ceux qui ont armé les belligérants

Lire page 2

Cédric, myopathe et tétraplégique, passe son BTS avec ses yeux

A LA SEULE FORCE de son regard, Cédric va passer, vendredi 7 juin, la dernière épreuve du BTS d'informatique de gestion. Atteint de myopathie, ce jeune homme de 25 ans est tétraplégique. Une trachéotomie rend son élocution difficile. C'est donc son regard qui lui a permis, depuis un an et demi, de recouvrer un peu d'autonomie, par l'intermédiaire de Visioboard. Cette technologie permet de commander un ordinateur grâce à un système de caméras centré sur l'œil de l'utilisateur. Cédric a besoin d'un tiers pour allumer l'ordinateur et lui retirer ses lunettes. Ensuite, la machine devient son alter ego. D'un mouvement oculaire, il déplace sur l'écran une souris virtuelle et « clique » en conservant sa pupille fixe pendant une fraction de seconde.

Quand il est choisi en décembre 2000 par l'association Delta 7, pour expérimenter le système développé depuis plusieurs années avec l'Inserm et Metrovision, une PME française, Cédric redouble sa première année de BTS. La maladie a encore progressé, l'écriture avec un

clavier n'est plus possible. L'étudiant est assisté d'un auxiliaire de vie, Rémy, auquel il dicte ses devoirs. L'arrivée de Visioboard va changer sa vie. Pendant les vacances de Noël, il familiarise ses yeux avec ce nouvel outil. Puis enchaîne par un stage d'un mois chez Microsoft, partenaire de l'opération. « Je me suis senti plus intégré parce que j'étais autonome dans mon travail. Je n'avais plus besoin d'avoir quelqu'un en permanence à côté de moi », dit Cédric. Dans le foulée, il rédige seul son rapport de stage. Signe après signe. Un logiciel d'« écriture intelligente » facilite un peu la tâche : l'ordinateur propose une série de mots commençant par les deux ou trois lettres que Cédric vient de taper. « Je l'ai vu revivre », explique Maxime Azanza, proviseur adjoint du lycée Toulouse-Lautrec à Vaucresson, spécialisé dans l'accueil des enfants handicapés, où Cédric est inscrit depuis le CP.

Pour le BTS, l'éducation nationale a joué le jeu : les sujets sont fournis sur disquette, avec une mise en page spéciale qui facilite la consul-

tation. Trois autres stations de Visioboard (20 000 euros l'unité) fonctionnent en France : à Berck et à Cerbère, dans des centres de rééducation, et, plus récemment, au domicile d'une personne alitée, à Poissy. 50 000 personnes paralysées, selon Delta 7, sont potentiellement concernées en France : les tétraplégiques, les myopathes et les personnes souffrant de certaines affections neurologiques, comme la SLA ou le Locked-in Syndrome, séquelle d'un accident vasculaire qui ne préserve que les mouvements oculaires — syndrome dont souffrait Jean-Dominique Bauby lorsqu'il a écrit *Le Scaphandre et le Papillon*.

Cédric, qui dispose d'une deuxième station Visioboard chez lui, passe des heures sur Internet, pour s'informer, télécharger de la musique, discuter sur des « chats », envoyer et recevoir du courrier électronique. Et après le BTS ? Cédric rêve de travailler comme concepteur de sites Web.

Marie-Laure Phélieau

Perben : juges de paix et centres pour mineurs

LE NOUVEAU garde des sceaux, Dominique Perben, a présenté, mercredi 5 juin au conseil des ministres, les grandes lignes de son avant-projet de loi de programmation pour la justice. Six milliards d'euros y seront consacrés, sur cinq ans. Il devait annoncer des recrutements de magistrats, greffiers, assistants de justice et surveillants de prison. La lutte contre l'insécurité se traduit par la décision de remettre en place des structures fermées pour les mineurs délinquants. L'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante serait ainsi « retouchée » sans que ses fondements soient remis en cause. La création de « juges de paix » répondrait au souci, exprimé par Jacques Chirac pendant sa campagne, d'installer une justice de proximité « plus proche, humaine et plus accessible ».

Lire page 12

SUPPLÉMENT MONDIAL

La Corée surprise, la France retient son souffle



LES JOUEURS coréens manifestent leur joie après leur succès face à la Pologne (2-0). Une première victoire dans le pays organisateur, l'occasion de faire la fête dans les rues de Séoul. Les Bleus ont quitté Séoul pour Pusan où ils doivent rencontrer l'Uruguay jeudi 6 juin. Ils préparent ce match avec confiance, sachant que la victoire s'impose pour aller plus loin dans la compétition.

Lire notre supplément

VOYAGES

Göteborg sous le soleil de minuit



LA CITÉ viking est cernée par un archipel de 3 000 îles. Terre de marins, elle célèbre et protège sa douceur de vivre et ses traditions tournées vers le large. Lire pages 28 et 29

ANALYSE

La guerre monétaire a commencé

UNE GUERRE se prépare-t-elle sur le marché des changes ? La situation monétaire actuelle a en tout cas des allures de veillée d'armes. Le dollar est à son niveau le plus faible depuis seize mois face à l'euro, il est retombé à son cours de janvier 2000 vis-à-vis du franc suisse ; il a aussi perdu plus de 7 % face au yen depuis le début du mois d'avril. Ces turbulences s'accompagnent de signes de nervosité croissante chez les dirigeants économiques internationaux, qui multiplient petites phrases et commentaires. L'évidence monétaire qui prévalait depuis plusieurs années – un dollar fort, toujours plus fort, les autres devises faibles, toujours plus faibles – est

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 17

experts en bourse

DUBUS SA
GEOTRADE NETWORK

Bourse en ligne sur internet
12 marchés dans le monde
gestion de portefeuilles
systèmes experts
outil pour débutants et professionnels
logistique pour institutionnels

experts en performances
tél 03 20 14 21 24
www.dubus.fr

INTERNATIONAL

CACHEMIRE

Un sommet pour rien ? **LA CONFÉRENCE** régionale d'Almaty, au Kazakhstan, n'a pas permis, mardi 4 juin, de rapprocher l'Inde et le Pakistan, qui s'affrontent pour le contrôle du Cachemire. Le président russe, Vla-

dimir Poutine, qui a tenté une **MÉDIATION**, n'a pas été en mesure d'annoncer une initiative pour faire baisser la tension. Pervez Mouscharraf, président pakistanais, tente de persuader la communauté internatio-

nale qu'il lutte **CONTRE LES INCURSIONS** de combattants islamiques au Cachemire. Le premier ministre indien le dément, assurant que 3 000 combattants sont dans des « camps terroristes » pakistanais. Une

nouvelle guerre, outre le risque d'un recours à l'**ARME NUCLÉAIRE**, mettrait en difficulté New Delhi, qui préfère un statut de grande puissance, au moment où les Etats-Unis ont besoin d'Islamabad.

Au bord de la guerre, Inde et Pakistan campent sur leurs positions

La médiation du président russe, Vladimir Poutine, est demeurée sans effet. Au sommet régional d'Almaty, mardi 4 juin, les deux pays se sont limités à un dialogue de sourds, New Delhi accusant toujours Islamabad d'attiser le feu au Cachemire

ALMATY (Kazakhstan) de notre envoyée spéciale

Le sommet sur la sécurité en Asie qui a réuni, mardi 4 juin au Kazakhstan, seize dirigeants asiatiques, n'a pas permis de débloquer la crise entre l'Inde et le Pakistan. A défaut d'une rencontre entre le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, et le président pakistanais, Pervez Mouscharraf, ou d'un assouplissement quelconque de leurs positions, l'attention s'est portée sur l'offre de médiation faite par Vladimir Poutine aux deux hommes qu'il a successivement rencontrés en marge du sommet. Le président russe a assuré qu'il existait désormais des « signaux sérieux et positifs sur la possibilité de régler pacifiquement le conflit ». Les observateurs ont estimé au contraire que rien ne pouvait signaler un rapprochement quelconque.

« Il y a un désir de contact direct entre eux », a déclaré M. Poutine. Le président russe ne pouvait qu'adopter un ton optimiste, deux semaines après avoir annoncé en fanfare qu'il

allait tenter de réunir les deux dirigeants à Almaty. Cette offre de médiation aurait d'ailleurs été faite, assurent des familiers du Kremlin, à l'instigation du président George Bush, que le président russe venait de rencontrer à Moscou. Mais rien de concret n'est venu soutenir l'optimisme de M. Poutine. « Le seul fait que MM. Mouscharraf et Vajpayee soient venus à Almaty et aient pris part à la conférence est déjà un très bon signal que ces dirigeants ont la volonté de régler la situation pacifiquement », a-t-il seulement expliqué.

ÉLARGIR LE RÔLE DE L'ONU

Les dirigeants pakistanais et indien ont certes fait assaut de bonne volonté. L'Inde se dit ouverte à un dialogue avec le Pakistan, mais seulement quand les actes de M. Mouscharraf seront conformes à ses paroles. L'Inde accepterait-elle d'élargir le rôle de l'ONU ou celui des Etats-Unis, avec leurs puissants moyens de surveillance aérienne ? « Les observateurs de l'ONU sont inef-

fiques dans les conditions du Cachemire, qui n'ont rien à voir avec celles du Liban ou du Sinaï ; les moyens technologiques, eux, ne sont pas totalement sûrs et ce sont nos propres moyens qui sont les meilleurs et qui nous permettent de connaître les infrastructures du terrorisme dans le Cachemire et au Pakistan proprement dit », a répondu le conseiller indien pour la sécurité nationale, Brajesh Mishra, lors d'une conférence de presse. Une heure plus tard, Pervez Mouscharraf dénonçait le fait que l'In-

de s'arrogé le droit d'être « juge et partie ». Le président niait l'existence de tout « terrorisme transfrontalier » et demandait l'ouverture « sans conditions » d'un dialogue avec l'Inde sur le Cachemire.

M. Mouscharraf a aussi reproché aux médias indiens de menacer tous les jours son pays d'une « punition », alors que pour M. Mishra, c'est le Pakistan qui menace l'Inde en recourant au « chantage nucléaire ».

Sommé par un journaliste indien de dire s'il excluait d'user en premier

de l'arme atomique, Pervez Mouscharraf n'a pas répondu directement, estimant « irresponsable le seul fait d'en parler » et proposant à la place « une triple approche, visant à créer une Asie sans armes nucléaires, à signer un pacte indo-pakistanais de non-agression et à chercher une réduction mutuelle des forces armées ».

L'absence de progrès fut avouée à demi-mot dans l'entourage du président russe, où on parlait du côté « un peu formel » de son entretien de quarante-cinq minutes avec M. Mouscharraf, qui a précédé celui, long de plus d'une heure, avec M. Vajpayee. De plus, il y a eu un malentendu : alors que le président pakistanais a annoncé que lui-même et le premier ministre indien ont été invités à Moscou, qu'il s'y rendrait sans faute mais qu'il « ne peut répondre à la place de M. Vajpayee », le service de presse russe confirmait l'invitation faite à M. Mouscharraf, mais pas celle de M. Vajpayee, dans la mesure où c'est M. Poutine qui est

attendu en décembre en Inde... M. Mishra a enfoncé le clou en disant que le premier ministre indien « n'a pas besoin d'aller à Moscou pour négocier avec le Pakistan ».

L'hôte du sommet, le président Nursultan Nazarbaev, a semblé, lui, un peu mélancolique en évoquant le « tournant historique » qu'aurait constitué cette conférence. La crise indo-pakistanaise a en effet relégué au second plan l'idée sous-tendant ce premier sommet, celle de créer une OSCE (Organisation pour la sécurité et la confiance en Europe) pour l'Orient, respectant ses spécificités supposées, c'est-à-dire sans volet droits de l'homme. Une « déclaration sur l'élimination du terrorisme et la promotion du dialogue entre civilisations » a été signée par des participants aussi divers que le chef de l'administration provisoire afghane, Hamid Karzaï, le président chinois, Jiang Zemin, le ministre israélien Nathan Chicharsky.

Sophie Shihab

Une nouvelle guerre pourrait ruiner les efforts de New Delhi, qui aspire au statut de grande puissance

NEW DELHI de notre envoyé spécial

C'est la « une » du magazine India Today : « Et si... ». Elle affiche le champignon d'une explosion ato-

REPORTAGE

Les titres précisent qu'« en cinq secondes 2 millions de personnes mourront »

mique sur l'India Gate, symbole national au cœur de New Delhi. « Nous ne visons pas à faire peur ou à être alarmiste », écrit l'éditorialiste de cet hebdomadaire réputé. C'est un examen des conséquences possibles d'une frappe nucléaire du Pakistan sur ses deux cibles principales : Delhi et Bombay. » Les titres intérieurs précisent que « en cinq secondes, 2 millions de personnes mourront immédiatement » et que, dix heures plus tard, « la riposte indienne détruira toutes les villes du Pakistan ».

La poudrière du Cachemire tournera-t-elle au cauchemar ? Le risque de guerre nucléaire a réveillé l'intérêt de la communauté internationale pour un conflit qui a tué des dizaines de milliers de civils (entre 12 000 et 50 000) depuis le lancement, en 1989, d'une insurrection armée dans le Cachemire sous contrôle indien.

Les duels d'artillerie entre l'Inde et le Pakistan, incessants depuis la mi-mai, se sont poursuivis mardi

4 juin. Et l'Inde accuse toujours les terroristes d'être à la solde du Pakistan, ce que dément Islamabad.

« Quelle démocratie accepterait sans réagir une attaque terroriste contre son Parlement ? », interroge le général (en retraite) V. R. Raghavan, directeur général des opérations militaires de l'armée indienne jusqu'en 1992 et désormais directeur d'un influent cercle de décodeurs, le Delhi Policy Group.

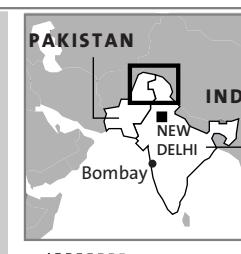
« On redoute aujourd'hui qu'un autre attentat spectaculaire décide le gouvernement indien à utiliser la manière forte », observe un diplomate occidental. « Depuis le 11 septembre, l'Inde est furieuse que le Pakistan, jusqu'alors dénoncé par la communauté internationale comme une dictature militaire armant le terrorisme islamiste, devienne un Etat fréquentable, au nom de sa coopération à la lutte de Washington contre Al-Qaida. »

Le même diplomate relève : « Plus le 11 septembre s'éloigne, plus l'Inde utilise les cartes qui la rangent dans le camp des victimes du terrorisme international. Le Cachemire lui permet de prendre Washington au mot et de presser les Américains d'intervenir auprès d'Islamabad. »

Pour autant, nuance M. Raghavan, l'Inde pâtit d'une quatrième guerre contre le Pakistan. Certes, New Delhi subit « une rude pression d'Islamabad », admet le général.

Mais il ajoute que « les répercussions du conflit seraient lourdes pour l'Inde, en pertes humaines, mais aussi du point de vue de son aspiration à un statut de grande puissance et de ses relations avec les Etats-Unis ».

Directeur du Centre (français) de



sciences humaines à New Delhi, Frédéric Grare note que « les Etats-Unis ont tracé une ligne rouge contre tout ce qui nuirait à leurs opérations militaires en Afghanistan et au Pakistan ». Il note que « la décision américaine de rapatrier ses ressortissants, en Inde et au Pakistan, a suivi de peu l'annonce faite par le président pakistanais, Pervez Mouscharraf, du déploiement d'une partie de ses troupes postées sur la frontière afghane ».

L'escalade vers un conflit généralisé n'a-t-elle pas déjà commencé ? A entendre le général Raghavan, une nouvelle guerre serait « sans

commune mesure avec les tirs d'artillerie des dernières semaines. Elle supposerait une invasion du territoire ennemi, ou encore des frappes au-delà de la zone frontalière habituellement visée, avec des attaques contre les forces aériennes et les blindés pakistanais ».

STOPPER LES INFILTRATIONS

Ce militaire reconnaît que « le gouvernement indien est soumis, comme tout régime démocratique, à des considérations de politique intérieure, au sein de la coalition gouvernementale comme dans l'opposition ».

Mais il admet que le président Mouscharraf est confronté « à des risques de désstabilitation venant de l'intérieur du régime ou de groupes islamistes. L'attentat de Karachi contre des Français en est une claire illustration ».

Dans l'imbroglio cachemiri, le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, répète qu'Islamabad doit, avant toute discussion, mettre fin aux « infiltrations » terroristes à partir du Pakistan. « L'arrêt des infiltrations est un vrai enjeu », explique Frédéric Grare, dans la mesure où elles ont été opérées sous couvert des tirs d'artillerie pakistanais qui facilitaient le passage en Inde de militants armés.

Mais comment les évaluer concrètement ? Les sources sont rares, et proviennent essentiellement de New Delhi. Dernièrement, les autorités indiennes ont fait état d'« écoutes » d'échanges radio entre des responsables des services spéciaux d'Islamabad (ISI) et des terroristes islamistes. Plus récemment, un haut responsable accompagnant le premier ministre Vajpayee au sommet d'Almaty a signalé l'interception d'autres messages radio de combattants cachemiris rendant compte d'un « ordre » pakistanais d'arrêter les « infiltrations ».

New Delhi assure encore que,

dans les semaines suivant le discours du général Mouscharraf annonçant, le 12 janvier, la répression des mouvements extrémistes islamistes dans son pays, les « infiltrations » auraient cessé. Malgré ce revirement stratégique du Pakistan, Frédéric Grare perçoit la persistance d'une « zone grise », dans la mesure où Islamabad proclame toujours son soutien aux combattants de la « liberté » au Cachemire.

Le précédent affrontement au Cachemire, la « mini-guerre » lancée par Islamabad à Kargil en 1999, l'année suivant les premiers tests nucléaires pakistanais, avait renforcé la stature internationale de l'Inde, qui avait accepté les appels, notamment américains, à une riposte modérée. Mais la position indienne serait aujourd'hui plus forte si New Delhi mettait fin aux contradictions de sa politique étrangère.

Bien que réclamant un siège au Conseil de sécurité des Nations unies, elle refuse toute intervention onusienne au Cachemire et exige des négociations strictement bilatérales avec le Pakistan (conformément à l'accord de Simla, signé en 1972 par les deux pays), au rebours d'Islamabad qui prône une médiation internationale.

Erich Inciyan

De nombreux pays ont armé les deux belligérants

En dépit d'un « code de conduite » édicté en juin 1998, les Quinze n'ont pas cessé leurs ventes

LA PLUPART des grands Etats fournisseurs d'armes dans le monde et concurrents en Asie ont régulièrement vendu aux deux belligérants. A l'exception des Etats-Unis qui, depuis les essais nucléaires de mai 1998 par les deux pays, se sont imposé un embargo unilatéral en ralentissant leur commerce avec eux. Mais l'Europe – singulièrement l'Allemagne, la France, l'Italie ou le Royaume-Uni – a continué d'approvisionner l'Inde et le Pakistan en dépit du fait que, depuis juin 1998, les Quinze ont édicté un « code de conduite » censé réglementer leurs ventes d'armes à des pays susceptibles, en les utilisant à des fins de répression interne ou d'agression externe, de « contribuer à une instabilité régionale ».

► **De la France**, par exemple, entre 1991 et 2000, l'Inde a reçu pour 856,6 millions d'euros constants d'armes et commandé pour 1 360 millions. Le Pakistan, aux mêmes conditions, est loin devant, avec 1 906 millions d'euros de livraisons et 2 124,2 millions de primes de commandes. Soit deux fois plus que pour l'Inde. Après l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, Islamabad est un client choqué des industriels français.

► **Au Pakistan**, la France a livré des Mirage III, des avions Atlantic de surveillance maritime, des hélicoptères, des bateaux antimines et des sous-marins, avec leurs lots de missiles antinavires ou antiaériens.

► **A l'Inde**, la France a fourni des avions de combat Mirage 2 000 modernes, avec des missiles de défense aérienne et antinavires ou des missiles antichars. Lors d'un exercice naval franco-indien autour du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*, New Delhi a réclamé une aide de la France pour dessiner un porte-avions après le désarmement de son *Viraat* en 2007.

Pour non négligeable qu'il soit, le commerce de ces deux pays avec la France est loin d'être primordial. Les statistiques de l'Institut suédois pour la recherche sur la paix (SIPRI) en témoignent, même s'il convient d'interpréter avec prudence des transactions rarement transparentes.

► **Cependant**, même controversées, les grandes orientations sont connues. Ainsi, le Pakistan a reçu, durant la décennie écoulée, le tiers de ses équipements militaires de la Chine et un quart de l'Ukraine. Loin devant la France (avec 15 %), les Etats-

Unis (8 %, avant l'embargo) ou l'Italie (7 %). De même, c'est la Russie qui a alimenté l'Inde en quasi majorité, avec 72 % de ses achats totaux, suivie par les Pays-Bas (8 %), l'Allemagne (5 %), le Royaume-Uni (4 %) ou par la France (3 %).

Les deux marchés attirent à la marge d'autres fournisseurs : la Russie (2 %) au Pakistan, ou Israël (2 %) en Inde. Ils débouchent sur des transferts progressifs de technologie, consentis à l'acquéreur par le vendeur, comme l'assistance française à Islamabad pour trois sous-marins.

Les affrontements le long de la ligne de contrôle au Cachemire n'ont pas formellement suspendu, à ce jour, les contacts entre fournisseurs et clients.

► **La Russie** va livrer à New Delhi une première dizaine d'avions de combat Sukhoi SU-30 et des missiles antiradar R-77 destinés aux Sukhoi SU-27 déjà vendus.

► **Les Etats-Unis** pourraient lever leur embargo et expédier à l'Inde des réacteurs pour son Light Combat Aircraft (LCA).

Il n'y a pas d'embargo, répète-t-on au ministère français de la Défense. Ni national ni européen. « La France conduit une politique

responsable, cohérente et pérenne », dit son porte-parole, Jean-François Bureau, qui ajoute que « les accords préalables et les autorisations d'exportation ne sont délivrés que suite à un examen exhaustif » par une commission interministérielle qui a son siège au secrétariat général de la défense nationale (SGDN) sous l'autorité de Matignon et avec la participation d'un représentant de l'Elysée. Seule, pour l'instant, a été interrompue l'assistance des chantiers navals français à Karachi, au lendemain de l'attentat. Mais nul n'ignore que l'Inde a engagé des négociations sur l'achat de six sous-marins classiques lance-torpilles, de la classe *Scorpène*, conçus en coopération par la France et l'Espagne.

Même son de cloche outre-Manche. Comme la France, la Grande-Bretagne a armé les deux belligérants. Et, à l'heure actuelle, elle discute avec l'Inde de la cession de 60 appareils d'entraînement Hawk (transformables aisément en avions d'attaque au sol) et d'avions de combat Sea Harrier, pour le *Viraat*, soit un montant global évalué à 1,5 milliard d'euros.

Jacques Isnard

“Paris-Amsterdam
en 45 mn et à 120€ A/R*,
tu dérailles ?”

“Non,
je m'envole avec KLM !”

KLM,
les Affaires du Ciel

N°Azur 0 810 556 556
Prix Appel Local

www.klm.fr

Offre soumise à conditions, valable jusqu'au 29 septembre 2002.
*45 mn de vol, prix hors taxes d'aéroport (165,53€ TTC).

The Reliable Airline

INTERNATIONAL

Le gouvernement canadien assiégié par les scandales financiers

LES MINISTRES des finances du G7, qui se réuniront les 14 et 15 juin à Halifax (Canada), dix jours avant le sommet des chefs d'Etat du G8 (le G7 plus la Russie), découvriront deux nouveaux collègues : le Français Francis Mer et le Canadien John Manley, nouveau vice-premier ministre, propulsé à la tête des finances canadiennes après le limogeage inattendu, dimanche 2 juin, de son prédécesseur Paul Martin.

Jean Chrétien a ainsi choisi de se séparer de l'un des piliers de son gouvernement. Respecté depuis neuf ans des milieux financiers internationaux et de ses pairs, M. Martin a assaini les finances publiques canadiennes, en transformant notamment un déficit de 40 milliards de dollars (près de 45 milliards d'euros) en un surplus de 10 milliards.

Le départ de M. Martin paraissait inévitable à plus ou moins long terme. Les deux hommes se livraient depuis des années une guerre au sein du Parti libéral, où M. Martin jouit d'une grande popularité. L'approche du vote de confiance des membres du parti à Jean Chrétien, prévu pour février 2003 et qui déterminera celui qui représentera l'année suivante les libéraux aux élections, n'a fait qu'exacerber le conflit.

Paul Martin, qui affirme avoir appris son éviction par la radio, avait officiellement commencé sa campagne électorale dans les différents comtés des provinces pour recevoir des soutiens en vue d'une investiture en 2003. La décision de M. Chrétien, en fin de semaine dernière, d'interdire aux membres du cabinet d'exercer une quelconque activité électorale et de lever des fonds dans ce but a scellé le sort de M. Martin.

Son successeur, John Manley, a résumé la situation d'une phrase : « A l'évidence, le gouvernement traverse une période difficile mais on ne peut avoir qu'un seul premier ministre en même temps. »

RAPPORT SUR LE STRESS

Difficile, la période l'est sans aucun doute pour le parti de M. Chrétien, secoué depuis plusieurs mois par des scandales financiers. Le chef du gouvernement a dû se séparer de plusieurs de ses ministres. Le ministre de la défense, Art Eggleton, a été écarté après avoir reconnu qu'il avait commandé à une ex-petite amie un rapport à 36 500 dollars sur le stress des militaires.

Le ministre des affaires publiques Alphonso Gagliano a également quitté le gouvernement, accusé d'avoir confié entre 1997 et 1999 à un groupe de publicité québécois, Groupaction Marketing de Montréal, la communication d'un certain nombre de manifestations patrônées par le gouvernement fédéral. Une enquête criminelle a été ouverte sur trois marchés d'un montant de 1,6 million de dollars passés à cette entreprise, fort généreuse à l'égard du parti libéral.

Son successeur, Don Boudria, rétrogradé la semaine dernière dans le gouvernement, doit également justifier des week-ends passés dans la propriété du président d'une autre société de publicité, la société Everest, également fournisseur du gouvernement. Enfin, le premier ministre est lui-même régulièrement attaqué pour les largesses dont il a fait preuve à l'égard de sa ville d'origine, Shawinigan (Québec).

Lors des questions à la Chambre des communes, l'opposition n'a pas manqué d'accuser Jean Chrétien d'avoir limogé son ministre des finances pour faire diversion.

C'est dans cette atmosphère déletière, où chaque jour des « brown envelopes », des lettres anonymes, arrivent sur le bureau des journalistes pour dénoncer de nouveaux scandales, que se prépare le sommet du G8 de Kananaskis (Alberta). Le premier ministre, qui tente d'étoffer la rébellion au sein de son propre camp, a mis mardi en garde les dissidents contre les conséquences d'une éventuelle « destruction » de son parti.

Babette Stern

Le FBI et la CIA sont mis sur le gril par les parlementaires

Ayant pour objectif de savoir « ce que la communauté du renseignement connaissait avant le 11 septembre des attaques possibles contre les Etats-Unis », les auditions ont commencé mardi 4 juin à huis clos

NEW YORK de notre correspondant

Au lendemain des attaques du 11 septembre, les agences de renseignement et de sécurité américaines se sont mises fébrilement à rechercher les informations dont elles disposaient sur Al-Qaida et Ousama Ben Laden. Le résultat – 350 000 pages pour la CIA et un peu moins de 20 000 pour le FBI – a été transmis au début de l'année à la commission parlementaire spéciale regroupant sénateurs et représentants afin d'enquêter sur les défaillances du renseignement.

La procédure décidée dans les jours suivant le 11 septembre se veut non partisane. Les premières auditions ont commencé, mardi 4 juin, à huis clos dans une pièce insonorisée et spécialement protégée du Capitole. A partir du 25 juin, elles deviendront publiques. Robert Mueller, le directeur de la police fédérale, et George Tenet, le chef de la Agence centrale de renseignement (CIA), seront alors interrogés. « Il s'agit de l'enquête la plus importante depuis celle de 1987 sur le scandale Iran-Contra », estime Jeffrey Smith, ancien conseiller juridique de la CIA et du département d'Etat.

Elle est codirigée par le sénateur démocrate Bob Graham et le représentant républicain Porter Goss, respectivement président de la commission du renseignement du Sénat et de celle de la Chambre des représentants. Les auditions ont pour objet de savoir « ce que la communauté du renseignement connaissait avant le 11 septembre des attaques possibles contre les Etats-Unis et ce qui a été fait avec ses informations », indique la commission dans un communiqué.

« Les dysfonctionnements révélés lors des dernières semaines ne sont sans doute qu'une petite partie des problèmes, je le crains », affirme le sénateur républicain Richard Shelby, vice-président de la commission du renseignement. « Nous travaillons ensemble parce qu'il y a de l'intérêt du peuple américain », ajoute-t-il. Lundi, au cours d'une intervention très inhabituelle, l'an-

cien président républicain Gerald Ford avait stigmatisé « les fautes commises. Le ou les responsables, quels qu'ils soient, devront démissionner ou être renvoyés ».

Le Bureau fédéral d'investigations (FBI) fait figure de principal accusé. Les pirates de l'air se sont préparés, installés et entraînés pendant des mois sur le sol américain. Les soupçons en juillet et en août des agents fédéraux de Phoenix et

Minneapolis ont été ignorés à Washington. Les rapports soulignaient pourtant à chaque fois la menace de l'utilisation d'avions comme des armes.

Robert Mueller, accusé dans une lettre ouverte par Coleen Rowley, un agent de Minneapolis, d'avoir surtout cherché depuis neuf mois à masquer les erreurs de la direction du FBI, a dû finalement les reconnaître publiquement. « Les informa-

tions en notre possession auraient pu nous permettre de découvrir une partie du complot du 11 septembre », a-t-il déclaré la semaine dernière.

Il a annoncé dans le même temps une réorganisation et une augmentation des moyens consacrés à la lutte contre le terrorisme. L'agence a aussi obtenu le droit d'espionner les organisations religieuses et politiques et de s'immiscer dans la vie privée des Américains sans justifier de comportements criminels. Humiliation suprême, la police fédérale dû demander l'aide de la CIA pour l'analyse des informations et la modernisation de son système informatique. Les relations sont tellement difficiles entre les deux institutions, que le programme régulier d'échange d'experts avait été baptisé « échange d'otages ».

UNE AVALANCHE DE REPROCHES
Si le FBI a essayé les critiques les plus vives, la CIA, la NSA (Agence nationale de sécurité) et l'INS (l'organisme gérant l'immigration) n'y échapperont sans doute pas. « Ce que nous avons vu avec le FBI, nous le verrons avec la CIA, la NSA et d'autres », a prévenu Richard Shelby.

Coïncidence, George Bush visitait mardi, sans micros et sans caméras, le siège très secret de la NSA, l'agence dont la mission consiste à écouter partout dans le monde les ennemis de l'Amérique via un réseau appelé Echelon. Le président a convenu que « le FBI et la CIA n'ont pas communiqué comme il convient, nous sommes en train de régler le problème. Mais je ne vois pas aujourd'hui la moindre

massives à la CIA », affirmait, lundi, Richard Shelby. « George Tenet le nie, je crois qu'il a tort. » Mais M. Tenet dispose d'atouts politiques non négligeables. Porter Goss a travaillé pour la CIA. Défenseur acharné des services de renseignement, il a convaincu George Bush de garder M. Tenet à son poste en dépit de sa nomination par Bill Clinton. Bob Graham est lui aussi considéré comme très sensible aux intérêts et aux thèses de la CIA.

La crainte de la complaisance incite Tom Daschle, le numéro un de la majorité démocrate au Sénat, et nombreux de parlementaires des deux partis à réclamer depuis des semaines la création d'une commission d'enquête indépendante sur le 11 septembre, sur le modèle de celle mise sur pied au lendemain de l'attaque de Pearl Harbor par le Japon en décembre 1941.

La Maison Blanche ne veut pas en entendre parler. Selon George Bush, elle nuirait aux efforts en cours pour empêcher de nouvelles attaques.

Eric Leser



« Les informations en notre possession auraient pu nous permettre de découvrir une partie du complot. »
ROBERT MUELLER



George Tenet dispose d'atouts politiques non négligeables et nie que la CIA ait commis des « erreurs massives »

eau de Cartier

Existe maintenant en Eau de Cartier concentrée

Informations : 0 42 184 88 - www.cartier.com

INTERNATIONAL

Les députés espagnols adoptent le projet de loi visant à l'interdiction du bras politique de l'ETA

Le sort de la coalition basque indépendantiste radicale Batasuna paraît scellé avec l'entrée en vigueur probable, début juillet, de la législation contre les partis politiques liés au terrorisme

MADRID

de notre correspondante

A une écrasante majorité – 304 voix pour, 16 contre – les députés espagnols ont adopté, mardi 4 juin, la nouvelle loi sur les partis politiques voulue par le gouvernement Aznar, dont le but clairement avoué est de mettre hors la loi la coalition basque indépendantiste radicale Batasuna, bras politique de l'ETA. Ce premier pas au Congrès des députés ouvre la voie à ce qui n'est plus qu'une formalité avec la majorité absolue du Parti populaire (PP), appuyé par les socialistes et même par les nationalistes catalans : le vote au Sénat est prévu pour le 25 juin et l'entrée en vigueur de la loi, début juillet.

Comme l'a commenté lui-même José Maria Aznar, jubilant : « Ce vote est l'expression parfaite de la majorité démocratique en Espagne, qui n'admet pas que les institutions soient manipulées par des groupes terroristes et ne permettra ni pression ni chantage terroriste. » Il suffira donc bientôt au Tribunal suprême d'être sollicité par le gouvernement, par 50 députés ou 50 sénateurs, pour décider d'interdire ou non un parti politique qui « tendrait à miner le système démocratique et apporterait un soutien actif ou tacite au terrorisme ».

Dans les faits, le sort de Batasuna paraît scellé. Le gouvernement, servi par les retombées du 11 septembre qui ont mobilisé l'opinion contre le



terrorisme, y travaillait depuis plusieurs mois. Toutefois, le soutien à cette loi des socialistes a été très discuté. Certains, qui se sont sentis pris au piège de leurs accords antiterroristes avec le PP, n'ont pas osé refuser par peur des conséquences électorales. Tandis que le Parti nationaliste basque (PNV, modéré), la gauche communiste d'Izquierda Unida et la presque totalité du groupe mix-

te votaient contre.

Personne ne conteste l'aspect « éthique » de la loi. Elle va mettre un terme au scandale de certaines pratiques peu démocratiques de Batasuna qui ne réprouve jamais les attentats et dont plusieurs militants et élus ont été condamnés pour avoir prêté directement main forte à l'ETA.

Les critiques portent sur l'aspect

constitutionnel et politique de cette initiative. Au Pays basque où, dans les familles, se mêlent souvent plusieurs options politiques, beaucoup s'interrogent sur les conséquences du texte sur le climat social. D'autant que la gauche radicale indépendantiste était en nette perte de vitesse aux dernières élections autonomes où elle payait le dégoût de plus en plus grand suscité par la violence de l'ETA auprès de ses électeurs. Son interdiction risque au contraire de « resserrer les rangs » dans les milieux radicaux.

« AGGRAVER LA DIVISION »

Pour s'être fait le reflet de ces préoccupations et avoir écrit dans une lettre pastorale très critique, il y a quelques jours, que la loi « pouvait agraver la division et la confrontation » dans un Pays basque fragilisé, les quatre évêques basques signalent que déclenché une véritable tourmente politique. M. Aznar lui-même a fustigé leur « perversion morale et intellectuelle » et, au Parti populaire, plusieurs voix n'ont pas manqué de rappeler le soutien apporté dans le passé par le clergé basque aux militants indépendantistes. Sommée de se prononcer, la Conférence épiscopale espagnole s'est retranchée derrière le « caractère personnel » de la lettre pastorale. Mais le gouvernement n'a pas hésité à porter l'affaire jusqu'au Vatican.

M.-C. D.

Attentats, trêves et gains électoraux

• **Batasuna :** parti indépendantiste radical considéré comme la « vitrine politique » de l'ETA, l'organisation séparatiste basque armée dont le terrorisme a fait 800 victimes. C'est l'héritier de Herri Batasuna (HB, « l'unité populaire », avril 1978), coalition indépendantiste de la gauche Abertzale basque (gauche « patriote »), qui, aux municipales de 1979, avait créé la surprise avec 15 % des suffrages. HB s'imposait comme deuxième parti basque, derrière le Parti nationaliste basque (PNV) qui gouverne depuis vingt ans.

• **1998 : trêve de l'ETA.** HB et sa coalition Euskal Herritarrok (EH, « Nous, les citoyens basques ») obtiennent 14 sièges au Parlement autonome.

• **2001 : reprise des attentats,** que EH se refuse à condamner. La coalition n'obtient plus que 7 sièges et éclate.

TROIS QUESTIONS À... INIGO IRUIN

1 Ancien dirigeant de Herri Batasuna et avocat de nombreux militants de l'ETA, vous qui avez joué un rôle actif en faveur de la trêve de 1998, que pensez-vous de la loi contre Batasuna ?

C'est une inéptitude juridique sur le plan constitutionnel. En principe toute loi est créée pour une application générale, ici c'est une loi sur-mesure, d'application unique : interdire Batasuna. Ensuite on pénalise des idées, il s'agit de laisser sans voix, et à perpétuité, la gauche abertzale (nationalisme radical). Ce qui est inédit en Europe où les dernières interdictions de partis, celles des héritiers du nazisme et du Parti communiste en Allemagne, remontent aux années 1950. Enfin, c'est une loi qui n'était pas nécessaire car le code pénal espagnol a déjà des instruments plus que suffisants pour châtier un parti qui collabore avec une bande armée com-

me l'a prouvé le juge Garzon. De plus, agir par la voie pénale où rien ne se fait sans preuve aurait offert plus de garanties.

2 Les conséquences, y compris pratiques pour Batasuna ?

Les sièges de Batasuna qui sont les bars des Herrero tavernas, n'étant pas propriété directe de Batasuna ne devraient pas être affectés. De même, ses élus locaux devraient rester en fonctions jusqu'aux municipales de 2003. En revanche, la nouvelle loi veut empêcher que la gauche abertzale se présente aux municipales, car elle précise qu'aucun parti créé pour remplacer Batasuna juste avant ou après la loi ne peut se présenter, pas plus qu'un parti ou un groupe considéré héritier d'un parti interdit. Or c'est la chambre spéciale du Tribunal suprême qui décide qui est considéré ou pas comme héritier. Et cette salle est aux mains du pouvoir politique.

3 Comment le jeu politique va-t-il être affecté ?

Le gouvernement est pressé. Il y a là un aspect électoral très évident à quelques mois des municipales. L'idée étant de déstabiliser la situation politique basque et de la polariser entre le Parti populaire de Aznar, bien visible, et, en face, mais poussée dans la clandestinité, la gauche abertzale : ainsi, tous ceux qui sont au milieu ou pourraient servir de « ponts » n'auront aucun rôle à jouer. Comme les socialistes ou le Parti nationaliste basque. Il faudra beaucoup d'imagination à Batasuna pour s'organiser de façon différente et se repenser. Si la répression est trop forte, ceux qui étaient contre la violence vont se sentir obligés de serrer les rangs. Une nouvelle trêve paraît difficile.

Propos recueillis par
M.-C. D.

Les « dissidents » prônent l'autodétermination par le dialogue

Le parti Aralar critique le manque d'initiative d'une gauche radicale paralysée par les actions militaires

PAMPELUNE (Navarre)

de notre envoyée spéciale

Il y a des ouvrages de jurisprudence reliés de rouge, comme il se doit chez un avocat, des chaises

REPORTAGE

« Ils nous ont traités de gens à la vision déformée, les diviseurs de la gauche radicale »

inconfortables et des illustrés fatigués consacrés aux droits de l'homme en euskera, sur un guéridon. Pourtant dans ce décor prévisible qui sent sa vieille province, au cœur de Pampelune, s'est concocté il y a un an une révolution : la première scission, en plus de vingt ans d'existence de Batasuna, la coalition nationaliste radicale, considérée comme « la vitrine politique de l'ETA ». Derrière son bureau, Patxi Zabala, avec sa précision de langage aussi méticuleuse que l'alignement de sa cravate sur son costume gris, préfère dire que Aralar, le mouvement de gauche indépendantiste né en juin 2001 à son initiative, « est parti de zéro, sans héritage ». Il est vrai que si lui, historique membre fondateur de Herri Batasuna en 1978, fait vraiment figure de dissident, la plupart du millier de militants qui l'ont rejoint proviennent d'horizons

variés. Seul dénominateur commun : « rejeter la violence et prôner l'action politique pour parvenir à l'autodétermination par le dialogue et les voies démocratiques. » Las de s'opposer au manque d'initiative et de débat interne de son ancien parti, paralysé explique-t-il par les options militaires de l'ETA, Patxi Zabala a décidé de démontrer qu'il existait « une autre sensibilité de la gauche radicale ». Des débuts discrets, presque sous les quolibets dans ce monde radical qui n'admet guère la contradiction. Mais en moins d'un an le ton a changé.

En mai, le jour de la fête basque de l'Aberri Eguna, Aralar s'associe à Abertzaleen Batasuna – les radicaux basques français opposés à la violence —, au mouvement navarrais Batzarre, au groupuscule indépendantiste Zutik et aux représentants locaux de Eusko Alkartasuna, l'allié du Parti nationaliste basque, qui dirige le Pays basque depuis vingt ans. Ensemble – fait inédit jusqu'à-là – les cinq formations signaient un communiqué renvoyant dos à dos la stratégie répressive de l'Espagne et de la France, et celle, violente, de l'ETA. Ils y demandaient aussi un dialogue et une nouvelle trêve.

La réaction ne tardait pas : dans son bulletin interne « Zutabe », l'ETA consacrait « un numéro spécial » à cette initiative pour la critiquer vertement. « Ils nous ont traités de gens à la vision déformée qui sont des diviseurs de la gauche radicale »,

ironise Joxé Iriarte, cet ancien étarde moustachu et sportif de 57 ans, dont le nom de guerre « Bikila » était un chant d'amour au coeur du marathon Abebe Bikila, dont il se sentait l'émule. Joxé Iriarte, qui appartient à la direction de Zutik (« Debout »), mouvement qui, depuis sa création en 1992, rassemble, selon lui, 800 militants venus d'anciens groupuscules posttrotzkistes et maoïstes, à l'habitude des critiques. Quand il a quitté l'ETA, en 1972, parce qu'il trouvait que « faire des attentats contre la classe politique c'est nier l'idée de démocratie », il s'était déjà fait traiter de « liquidationiste ». Aujourd'hui, ce qu'il veut ce n'est surtout pas la fin de la gauche radicale, mais en quelque sorte sa « résurrection » non violente, pour contrecarrer « la fuite en avant de l'ETA ».

ATTIRER LA MAJORITÉ SILENCIEUSE

Pour Milagros Rubio, cette femme souriante et décidée, ancienne technicienne touristique à la santé fragile, le parcours a été le même : semé de déceptions. Venue de la mouvance antimilitariste, Milagros milite dans la formation de gauche indépendantiste Batzarre, créée en 1987, et opposée à la violence. Dans l'euphorie de la trêve, Batzarre rejoint Euskal Herritarrok, la coalition électorale de Herri Batasuna. Milagros sera alors élue en Navarre. Mais avec le retour des attentats que HB se refuse à condamner, Batzarre reprend sa liberté. « Une occasion perdue, dit-elle simplement. HB

est prise entre l'irrationalité de l'ETA et le calcul électoral d'Aznar : aucun ne la laisse se réaliser politiquement. »

Alors, une option crédible Aralar et ses alliés ? Peut-être. Après tout si l'on en croit le sociologue basque Javier Elzo « dans Batasuna, 30 000 à 50 000 militants approuvent les actions de l'ETA et une minorité y collabore. Mais la majorité, 100 000 personnes environ est contre et 25 000 autres changent d'opinion selon les cas. » Ce qui signifie qu'Aralar aurait pu attirer cette majorité silencieuse de Batasuna lasse de la violence mais qui n'a pas le courage d'affronter l'ETA. L'ennui, c'est que la loi destinée à interdire Batasuna est venue jeter un seuil d'eau glacée sur ces fragiles espoirs. Et Patxi Zabala, qui prépare le premier congrès de son parti pour la fin juin, ne cache pas son pessimisme : « le gouvernement fait tout pour que l'ETA survive : cette loi est une catastrophe, un cadeau à l'ETA qui dit que les armes sont nécessaires quand on ne peut défendre ses idées d'une autre manière. »

En attendant, il y a dix jours, les « dissidents » ont eu leurs premières victimes : à Amurrio, en Alava, des slogans sur les murs ont traité de « traîtres », Javi et Jon Azpuru. Qu'avaient donc fait les deux frères, surtout Jon, ancien conseiller de HB qui a laissé la politique il y a quatorze ans ? Précisément assister ainsi que cinquante autres personnes à la présentation locale de « Aralar ». Marie-Claude Decamps

Un attentat anti-israélien a fait au moins dix-sept morts

Revendiquée par le Djihad islamique, l'action illustre un nouveau mode opératoire

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Les Israéliens se sont réveillés une nouvelle fois, mercredi 5 juin, pour découvrir à la radio, ou sur leur écran de télévision, l'annonce d'un nouvel attentat meurtrier. Au moins dix-sept personnes auraient trouvé la mort, selon un dernier bilan, à la suite de l'explosion d'une voiture piégée, près d'un autobus qui assurait la liaison régulière entre Tel-Aviv et Tibériade dans le nord-est du pays. Il n'était pas encore possible de savoir avec certitude, mercredi matin, si un kamikaze avait fait détoner le véhicule alors qu'il roulait près du bus, ou si la voiture piégée avait été actionnée à distance après avoir été garée sur le bas côté. Le bus continuait de brûler plus d'une heure après l'explosion, compliquant la tâche des secouristes. La voiture était réduite à un amas de ferraille qui témoignait de la puissance de la charge. A en croire la télévision Al-Manar du Hezbollah libanais, les Brigades de Jérusalem, branche militaire du Djihad islamique, ont revendiqué la responsabilité de l'attentat.

L'explosion est survenue près du carrefour de Meggido, sur la Route 65, qui déjà était le théâtre de nombreux attentats anti-israéliens. Cette route longe sur une dizaine de kilomètres la Ligne verte séparant Israël des territoires palestiniens, entre les localités de Oum Al-Qoutouf, à l'ouest, et Salem, à l'est. La ville arabe israélienne de Oum Al-Fahm se trouve d'ailleurs entre cette route et l'ancienne frontière. Du carrefour de Meggido, part aussi la route qui dessert théoriquement la ville palestinienne de Jénine, située à une quinzaine de kilomètres au sud et bastion du Djihad islamique.

Cet attentat apporte une cruelle confirmation de l'inquiétude exprimée à plusieurs reprises depuis plus d'une semaine par les principaux responsables de la sécurité israéliens, ainsi que par le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, qui redoutait une nouvelle vague d'attentats. Après une tentative ratée d'attentat contre le plus grand dépôt de carburants d'Israël, dans la banlieue nord de Tel-Aviv, celui de mercredi confirme que des changements se font jour dans les modes opératoires des responsables des attentats, dont l'objectif est manifestement de faire un plus grand nombre de victimes.

INCUSSIONS PROLONGÉES

Cette inquiétude avait été à l'origine, le 2 juin, d'un différend public entre Avi Dichter, le chef du Shin Beth, la sécurité intérieure israélienne, et le premier ministre, Ariel Sharon. Au cours de la réunion hebdomadaire du cabinet, Avi Dichter avait souhaité que l'armée reprenne position dans les anciennes zones autonomes palestiniennes et plus précisément à l'intérieur même des villes palestiniennes, ce à quoi s'était opposé M. Sharon. L'armée israélienne n'était pourtant pas restée inactive au cours des derniers jours, multipliant les incursions prolongées dans la plupart des villes de Cisjordanie, à part Jéricho. A deux reprises, au cours des deux dernières semaines, elle avait ainsi durablement réoccupé Jénine et son camp de réfugiés.

Le nouvel attentat intervient alors que le directeur de la CIA, George Tenet, multiplie les contacts avec les Israéliens et les Palestiniens pour tenter de remettre sur pied un système sécuritaire palestinien, partiellement détruit par l'armée israélienne au cours de l'opération « Mur de protection ». Mercredi, les autorités israéliennes ont accusé Yasser Arafat d'encourager « les terroristes à poursuivre leurs attentats ». Gilles Paris

Les jurés des assises de Bruxelles indulgents pour Geneviève Simenon, meurtrière de son compagnon

BRUXELLES

de notre correspondant

Geneviève Simenon, la petite-nièce du célèbre romancier, père du commissaire Maigret, a été condamnée à 5 ans de prison avec sursis par la cour d'assises de Bruxelles, mardi 4 juin. La veille, elle avait été reconnue coupable de meurtre mais le jury lui a accordé les circonstances atténuantes. Geneviève Simenon avait tué son compagnon à coups de maillet, en juin 2000. La victime, Georges Templer, s'était livrée à des provocations répétées, ont estimé les jurés.

Dans sa biographie de l'auteur des « Maigret » et de quelques centaines d'autres livres, Pierre Assouline avait déjà dépeint « un homme viscéralement de droite ». A 18 ans, reporter à Liège, Simenon signait 17 articles consacrés au « péril juif ». Pendant l'Occupation, il plaçait volontiers des articles à *Je suis Partout* et *Gringoire* tandis que la Continental de l'Allemand Alfred Greven adaptait ses livres à l'écran, contre forte rétribution. Frappé de deux années d'interdiction après la Libération, Simenon allait aider son frère Christian à s'engager dans la Légion étrangère, pour échapper à une condamnation par contumace. En Belgique, ce dernier avait participé à la tuerie de 27 civils par des rexistes, à Courcelles. Longtemps, la mère du romancier lui reprocha de ne pas être mort à la place de son frère, ce qui allait hanter l'écrivain jusqu'à sa mort.

Quelles preuves supplémentaires Geneviève Simeon peut-elle fournir ? Tous ceux qui étudient la vie d'un écrivain dont les livres se sont vendus à près de six cents millions d'exemplaires attendent impatiemment d'en savoir plus. Sans trop y croire.

Jean-Pierre Stroobants

INTERNATIONAL

Pékin redoute l'implication des dissidents démocrates dans des conflits sociaux en nombre croissant

L'anniversaire de la répression de Tiananmen, en juin 1989, demeure hautement sensible à l'approche du seizième congrès du Parti communiste chinois, convoqué à l'automne

PÉKIN de notre correspondant

Hongkong n'entend pas sombrer dans l'amnésie. Environ 45 000 manifestants se sont rassemblés, mardi 4 juin, dans un parc de la cité pour une veillée à la bougie en mémoire des victimes de la répression du « printemps de Pékin » treize ans plus tôt. « Libérer les militants démocrates », « En finir avec la dictature d'un parti unique », « Construire une Chine démocratique », proclamaient les banderoles déployées par des organisateurs qui ont quelque raison d'être satisfaits d'une telle affluence. Car la tâche d'organiser pareille commémoration n'était pas aisée dans un contexte politique local marqué par un verrouillage croissant de l'espace démocratique : la possible adoption d'une loi « antisubversion » risque de rendre plus difficile à l'avenir la commémoration de Tiananmen. A l'approche du cinquième anniversaire de sa rétrocension à la Chine populaire, le 30 juin, l'ancienne colonie britannique vient donc clairement de signifier que l'exigence démocratique restait d'actualité.

UN MATCH À RISQUES

En Chine même, de tels rassemblements sont évidemment proscrits. L'attention du public chinois était absorbée, mardi, par le match de football Chine-Costa Rica disputé en Corée du Sud, mais le risque de voir l'émotion patriotique déborder sur le pavé en cas de défaite avait été pris au sérieux par le pouvoir. En 1985, une cuisante correction infligée par la petite équipe de Hongkong avait servi de détonateur à une émeute à la sortie du stade de la capitale. Plus récemment, Xian (capitale de la province du Shanxi, centre) a été le théâtre de violents affrontements entre la police et des supporteurs

locaux survoltés par un arbitrage perçu comme partial. De tels incidents ne se sont pas renouvelés cette fois. La population a gardé son calme après la défaite face au Costa Rica, s'expliquant la contre-performance par l'inexpérience internationale de l'équipe chinoise.

Treize ans après, la commémoration de Tiananmen et le débat autour de la révision du jugement officiel sur les événements – tenus pour « contre-révolutionnaires » – restent une affaire éminemment sensible. Fin mai, Amnesty International annonçait avoir identifié

Il faut ajouter à la liste une vingtaine de fonctionnaires arrêtés ces derniers mois pour leur rôle supposé dans la publication aux Etats-Unis des *Tiananmen Papers*, recueil d'archives sur les débats internes ayant secoué la direction du parti avant la fatale décision de donner la troupe dans la nuit du 3 au 4 juin 1989. Selon l'auteur du recueil, Zhang Liang – un pseudonyme –, cité par Radio Free Asia, une commission d'enquête spéciale montée par Pékin a entrepris une vaste recherche à travers le pays, confisquant documents, photo-

liers d'adeptes en camps de travail – le terrain social est l'autre source de préoccupation d'un pouvoir habité par la hantise de « l'instabilité » à la veille du seizième congrès du parti, à l'automne, qui scellera une relève de génération au plus haut niveau. L'implication des dissidents démocrates dans les luttes ouvrières est probablement ce qui angoisse le plus le régime, ainsi que viennent de l'illustrer deux condamnations d'une sévérité exceptionnelle frappant Hu Mingjun (11 ans) et Wang Shen (10 ans). Adhérents du Parti démocrate chinois (PDC) – banni – ils avaient été arrêtés au printemps 2001 après avoir affiché leur soutien à des employés d'une usine métallurgique de Dazhou (province du Sichuan, sud-ouest) en lutte pour obtenir le paiement de salaires non versés.

LES « QUATRE DE LIAOYANG »

Alors que la crise des entreprises d'Etat déficitaires s'approfondit, ce type de conflit est de plus en plus fréquent et on y voit émerger une nouvelle génération d'activistes ouvriers en rupture avec le syndicat officiel inféodé au parti. Selon la Confédération internationale des syndicats libres, 41 ouvriers sont détenus en Chine aujourd'hui pour syndicalisme dissident et 60 autres ont été interpellés ces derniers mois avant d'être relâchés.

Parmi les meneurs embastillés figurent les « quatre de Liaoyang » (Yao Fuxin, Xiao Yunliang, Pang Qingxiang et Wang Zhao ming) qui avaient animé, en mars, la contestation dans cette cité métallurgique de la province du Liaoning (nord-est) minée par le chômage. S'y ajoute un cinquième, Yang Dawei, qui a « disparu » alors qu'il se rendait à Pékin réclamer la libération des quatre précités.

Frédéric Bobin

La Malaisie achète trois sous-marins à la France

KUALA LUMPUR. La Malaisie a signé, mercredi 5 juin, un contrat pour l'achat de trois sous-marins classiques de fabrication française afin, selon un porte-parole du ministère de la défense, de renforcer ses capacités militaires sur mer. Il n'a voulu donner aucune précision sur le contenu de l'accord. Il s'agit (*Le Monde* du 16 avril) de la livraison d'un sous-marin Agosta d'occasion (pour la formation des équipages durant quatre ans) et de la construction de deux sous-marins lance-torpilles *Scorpène* (coproduits par la France et l'Espagne). Le marché, qui aboutit à la mise sur pied d'une flotte sous-marine en Malaisie, pays qui en était dépourvu jusqu'alors, est d'environ 1,2 milliard d'euros. Cet achat fait craindre aux pays de la région une nouvelle course aux armements. – (AFP)

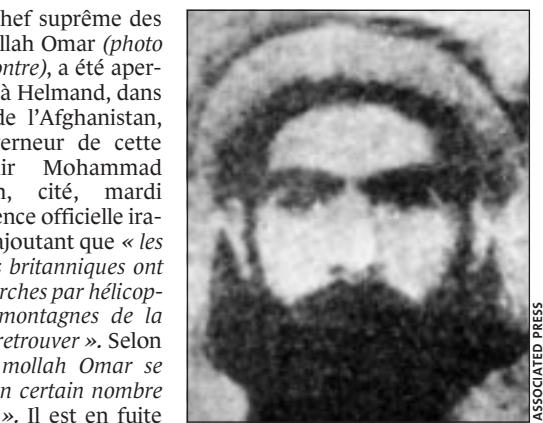
Le mollah Omar aperçu en Afghanistan

KABOUL. Le chef suprême des talibans, le mollah Omar (*photo non datée ci-contre*), a été aperçu récemment à Helmand, dans le sud-ouest de l'Afghanistan, selon le gouverneur de cette province, Shir Mohammad Akhoudzadeh, cité, mardi 4 juin, par l'agence officielle iranienne IRNA, ajoutant que « les forces spéciales britanniques ont mené des recherches par hélicoptère dans les montagnes de la région pour le retrouver ». Selon l'agence, « le mollah Omar se trouvait avec un certain nombre de ses proches ». Il est en fuite depuis la reddition en décembre 2001 de son fief de Kandahar aux forces locales afghanes à la suite de l'intervention de l'armée américaine.

Lundi, le ministre de l'intérieur afghan, Younès Kanouni, avait indiqué à des journalistes que le mollah Omar « quitte périodiquement ses repaires des zones montagneuses proches de la frontière avec le Pakistan ». Des autocollants signés des talibans sont apparus dans la nuit de dimanche à lundi de part et d'autre de la frontière. « Nous revoici, Amérique ! », proclament en langue ourdou ces affichettes. – (AFP, Reuters.)

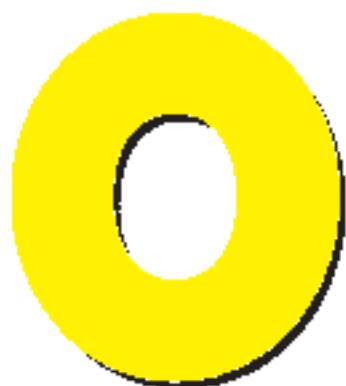
DÉPÈCHES

■ ZAGREB : les corps de 93 personnes ont été exhumés par une équipe d'experts du gouvernement croate sous le contrôle des enquêteurs du Tribunal pénal international de La Haye dans le cimetière orthodoxe serbe de Gracac (sud), a indiqué, mardi 4 juin, le responsable de l'équipe, Ivan Grujic. Il s'agit de victimes de l'opération « Tempête » (4-7 août 1995), une opération militaire lancée par les forces croates dans cette région pour reconquérir des territoires dont les insurgés serbes avaient pris le contrôle. Selon M. Grujic, les victimes enterrées dans le cimetière de Gracac ont été tuées dans différents endroits de la région de Lika. – (AFP.)



ASSOCIATED PRESS

JUSQU'À **3000€**
D'ÉQUIPEMENTS
POUR 1€ DE PLUS⁽¹⁾



NEW RENAULT DEAL

**PAYEZ DANS
3 MOIS
CRÉDIT DIAC
TEG 6,95%
SUR 37 MOIS**

*Twingo : 900€ d'équipements pour 1€ de plus au reprise Argus + 900€. Clio : 1000€ d'équipements pour 1€ de plus au reprise Argus + 1000€. Kangoo : 1200€ d'équipements pour 1€ de plus au reprise Argus + 1200€. Mégane, Scénic, Laguna : 2000€ d'équipements pour 1€ de plus au reprise Argus + 2000€. Espace : 3000€ d'équipements pour 1€ de plus au reprise Argus + 3000€.

(1) Exemple de crédit Twingo sur 37 mois avec engagement de reprise et 1€ de dépôt, contracté sur un 2002 pour un Twingo Autogear 2.0 16V cu/pe noir n° 2702 au 27/04/02 de 26 130 € (taxe 171 204,78 H) avec un apport comptant de 5 220 € (taxe 34 240,76 €), pour un montant linéaire de 20 080 € (taxe 136 963,82 Ft), « sans remboursement 34 mois, taux de 40,11 % (taxe 2 653,29 €) et la première à 90 % du crédit ». Le taux indicatif annuel est de 10,21 % (taxe 1 021,29 €). Le montant de la reprise servira à solancer votre crédit. Cela va créer : 3 469,74 + 150 + 22 760 Ft TEG (taux réel à 95 %) * TEG mensuel 2 580. Sous réserve d'acceptation par l'ACI S.A. au Capital de 41 000 000 €, 14 % au PIB, Niveau -9,3 %, Marge 0,6 %, Gains 0,6 %, Durée 7,7 002,22 % TGS Renault. Offre réservée aux particuliers sur présentation du passeport ou du passeport biométrique. Reste à prendre : 11 79 000 2002 durant les 30 mois de vente Renault. Particularité Renault New Deal : une moitié des équipements peuvent être payés en option. (2) Conditions générales Arg. : démission : ces frais sont chargés à l'acheteur et doivent être versés dans ce cas si ce n'est pas l'option standard. Offre : 72 €/mois, non cumulables, éscrivables aux mandataires et déboursables au 1er juillet 2002.

D U 1^{er} A U 2 9 J U I N D A N S L E R É S E A U R E N A U L T CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS

L'ÉTÉ du ClubAffaires RENAULT

Réfléchissez.

Renault vous donne le choix entre en avoir plus ou dépenser moins sur les principaux modèles de la gamme et avec l'offre Renault New Deal¹ partez avec votre Renault neuve et commencez à payer dans 3 mois.

Cliquez, choisissez, rêvez sur : www.renault.fr

**REPRISE ARGUS +
JUSQU'à 3000€⁽²⁾**

Le Danemark durcit sa politique d'immigration

Le pays qui présidera l'Union au 1^{er} juillet se veut un « exemple » pour les autres Etats

LE PREMIER MINISTRE danois, Anders Fogh Rasmussen, ne cache pas sa satisfaction après avoir fait voter, le 31 mai, au Parlement de Copenhague une loi visant à durcir radicalement la politique d'immigration du pays. Au point que celui-ci déclare, à moins d'un mois du début de la présidence danoise des Quinze, le 1^{er} juillet, que « le Danemark pourra servir d'exemple à d'autres pays ». Et d'avancer : « J'ai pu remarquer qu'une tendance régne en Europe pour renforcer les réglementations concernant l'asile politique, et beaucoup de pays sont intéressés par une politique d'intégration raisonnable. »

Cette loi, adoptée par 59 voix des partis du gouvernement libéral-conservateur du premier ministre et du Parti du peuple danois (DF, nationaliste populaire), contre 48 de l'opposition de centre-gauche, et qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet, vise trois points essentiels : rendre plus difficiles le regroupement familial, l'obtention de la nationalité danoise et du statut de demandeur d'asile. Le ministre chargé de l'immigration et de l'intégration, Bertel Haarder, espère ainsi réduire de moitié le nombre de réfugiés au Danemark. « Plusieurs milliers d'étrangers en moins », renchérit la chef de file xénophobe du DF, Pia Kjaersgaard.

Dans le détail, les mesures prévoient la suppression du statut de réfugié accordé de facto, réservant ainsi le droit d'asile aux réfugiés relevant des conventions internationales. Les déserteurs étrangers, par exemple, n'obtiendront plus l'asile au Danemark. La loi précise, en outre, que les réfugiés pourront être rapatriés lorsque la situation du pays d'origine le permettra.

Le regroupement familial ne sera accordé qu'aux personnes ayant

déposés une somme de 7 000 euros sur un compte bancaire, être capables de subvenir aux besoins financiers du nouveau-venu et disposer d'un logement suffisant. Le droit au regroupement familial accordé aux personnes âgées de plus de 60 ans est supprimé.

La loi fixe à 24 ans, y compris pour les Danois, l'âge minimum du mariage avec un partenaire étranger souhaitant venir s'installer dans ce petit pays de 5,5 millions d'habitants. En plus, la ou le prétendant au mariage devra prouver que ses « liens » avec le Danemark sont plus forts que ceux avec son pays d'origine. Une Danoise d'origine turque aura ainsi toutes les peines du monde à faire venir au Danemark son fiancé turc et sera probablement invitée par les autorités à s'installer en Turquie.

CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES

Le délai d'obtention d'un titre de séjour permanent est rallongé, passant de trois à sept ans, et à dix ans si le demandeur a été condamné entre-temps à une peine de prison. Il sera refusé si celui-ci a contracté des dettes. Le titre de séjour permanent ne sera obtenu qu'après un examen portant sur la pratique de la langue, la culture et l'histoire du royaume. Les nouvelles mesures prévoient encore la réduction de l'aide aux immigrés durant les sept premières années de leur séjour.

Cette crise de la politique danoise a encore été illustrée la semaine dernière, lorsque la ministre de la justice, Lena Espersen, a décidé de provisoirement « réintroduire, lors de la présidence de l'UE, le contrôle frontalier [disparu avec l'entrée du Danemark dans l'espace Schengen le 25 mars 2001] afin de maintenir la loi et l'ordre ».

Nicolas Bourcier

L'Autriche veut contraindre ses étrangers à apprendre la langue allemande

L'opposition dénonce le projet de « contrat d'intégration » soumis au Parlement

VIENNE de notre correspondante

Parkings paisibles, pelouses au cordeau, façades vierges de graffiti : ce lotissement de Simmering, un quartier populaire à la périphérie de Vienne, ne ressemble guère à l'image qu'en se fait, en France, d'une cité HLM. « En Autriche, les étrangers n'ont pas le droit d'habiter des logements subventionnés », rappelle Ozden Oksüz. Mais le jeune homme, devenu technicien du son après un CAP de plombier, vit à Vienne depuis l'âge de 12 ans et a acquis la nationalité autrichienne, tout comme ses parents, arrivés de Turquie dans les années 1980.

Habillée à l'occidentale, sa mère travaille comme femme de ménage dans une école, le père a pris une retraite anticipée, pour raisons de santé, après une série de modestes emplois dans des entreprises de nettoyage. « J'aurais bien aimé faire autre chose, regrette-t-il, mais je butais toujours sur le problème de la langue ». Malgré les années passées à Vienne et les cours glanés de temps à autre auprès de la municipalité, lui et sa femme parlent encore un allemand approximatif. Dans le séjour trône la télévision, branchée en permanence sur les nombreuses chaînes turques : « Ça nous donne des nouvelles du pays, et puis nous avons trop de mal à suivre les programmes autrichiens ou allemands », explique le père.

La famille Oksüz n'est pas concernée par le nouveau projet de loi sur les étrangers, adopté mardi 4 juin par le gouvernement autrichien, qui doit être approuvé en juillet par le Parlement à majorité noir-bleu, les couleurs du Parti du peuple (chrétien conservateur, ÖVP) et de ses alliés populistes du FPÖ (Parti libéral d'Autriche) : à dater de janvier 2003, les nouveaux immigrés,

et les étrangers extérieurs à l'Union européenne vivant depuis moins de cinq ans en Autriche, devront souscrire un « contrat d'intégration » qui les oblige à apprendre la langue et à se familiariser avec les « usages » en vigueur dans le pays d'accueil. En sont dispensés tous ceux qui peuvent prouver une maîtrise suffisante de l'allemand, ainsi que les « cadres » ou techniciens spécialisés dont les compétences sont précieuses pour l'économie autrichienne (leurs conjoints, en revanche, y seront soumis).

En Italie, empreintes digitales et expulsions

Après un débat houleux, mardi 4 juin, la Chambre des députés a approuvé, par 279 voix contre 203, un projet de loi sur l'immigration permettant de durcir considérablement les conditions d'entrée et de séjour des immigrés en Italie. Cette loi est dénoncée comme « raciste » par l'opposition qui estime qu'elle ne fera qu'augmenter l'immigration illégale. Les mesures les plus contestées sont les empreintes digitales exigées de tous les étrangers non originaires de l'Union européenne au moment de la demande ou du renouvellement du permis de séjour ; l'emploi des navires de la marine militaire pour lutter contre les débarquements de clandestins ; l'octroi du permis de séjour lié désormais au contrat de travail ; l'accélération des procédures d'expulsion ; les regroupements familiaux plus difficiles. Par ailleurs, il n'y aura pas de régularisation généralisée des immigrés travaillant au noir comme le demandaient les centristes.

Cette loi avait été une des conditions de l'accord électoral passé entre le président du conseil, Silvio Berlusconi, et la Ligue du Nord d'Umberto Bossi.

Le ministère de l'intérieur estime que cette nouvelle disposition touchera entre 18 000 et 30 000 personnes. Les coûts des 200 heures d'enseignement obligatoire seront assumés pour moitié par l'immigré, l'autre partie étant couverte par l'Etat fédéral, qui restreindra ou même supprimera toute contribution financière en cas de manque d'assiduité, la sanction ultime pouvant aller jusqu'au refus de prolonger le permis de séjour. Les chômeurs étrangers de longue durée, en principe non expulsables, seront

tion socialiste et écologiste dénonce un « contrat de désintégration » qui porte « la signature xénophobe du FPÖ », selon la députée Terezija Stoitsits, porte-parole des Verts pour les questions d'immigration.

Dès que le contenu du projet a été révélé, en mars, le président de Caritas à Vienne – le Secours catholique -, Michael Landau, y a vu un « diktat et une aberration pédagogique ». « Si le gouvernement voulait vraiment enseigner la langue, il offrirait au moins 600 heures d'enseignement, mais telle n'est pas sa véritable

intention », commente Michael Chalupka, directeur de la diaconie catholique.

Les organisations de soutien aux immigrés déplorent que le gouvernement n'ait pas tenu compte des remarques formulées par les experts, et n'ait retenu du « modèle néerlandais » dont il prétend s'inspirer (le programme WIN, ou *Wet Inburgering Nieukomers*, instauré en 1998) « que les sanctions », en évitant soigneusement de donner de nouveaux droits aux étrangers. Ceux-ci restent exclus de l'aide au logement et des aides sociales dans sept Länder sur neuf, n'ont pas de droit de vote passif aux élections professionnelles, ni celui de participer aux scrutins communaux (sauf quand ils sont originaires de l'UE).

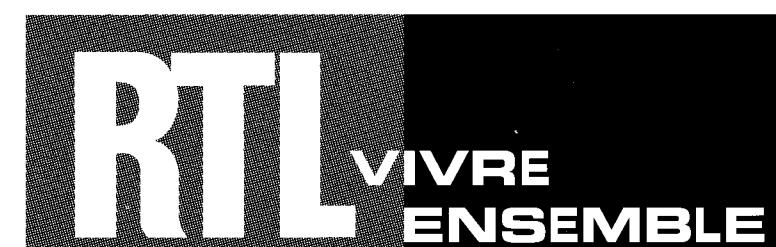
Bien que la réglementation européenne lui en fasse obligation, l'Autriche ne s'est toujours pas dotée d'une loi antidiscrimination, et il reste possible pour des employeurs ou des propriétaires de logements de passer des annonces réservées explicitement aux « nationaux ».

Unique concession : les membres de la famille d'un travailleur immigré auront enfin accès au marché du travail après cinq ans de séjour légal en Autriche. Dans la foulée, l'ÖVP a arraché à ses alliés populistes, champions de l'*« immigration zéro »*, un assouplissement de la réglementation sur les travailleurs saisonniers, que réclamaient depuis longtemps le patronat. De son côté, le FPÖ a dû renoncer aux aspects les plus répressifs de son projet initial, par exemple la suppression de l'allocation chômage pour les récalcitrants, qui seraient en contradiction trop flagrante avec les conventions de l'UE.

Joëlle Stolz

MEILLEURE RADIO AU GRAND PRIX DES MEDIAS* 1^{ère} RADIO DE FRANCE**

UN TUNER D'APPLAUDISSEMENTS



*4^{ème} Grand Prix des médias CB News, juin 2002.
**13,5 % PDA. Médiamétrie 75 000 + radio, ensemble, LàV, 5 heures/minuit, janvier-mars 2001-2002.

FRANCE

SANTÉ

Les caisses nationales d'assurance-maladie, les syndicats médicaux et la coordination nationale des médecins sont parvenus, mercredi 5 juin, à un accord qui prévoit un passage de la consultation des généra-

listes de 18,5 à 20 euros le 1^{er} juillet. La mesure coûtera 255 millions d'euros à la Sécurité sociale. La visite à domicile sera portée à 30 euros, après la signature d'un accord sur son « bon usage ». En con-

trepartie, les omnipraticiens devront prescrire davantage de médicaments génériques. Cet accord met fin à un conflit, débuté le 15 novembre 2001, qui s'est traduit par une grève des gardes et plusieurs

journées « santé morte ». La droite et les syndicats de salariés se sont félicités de cet accord, mais ils jugent nécessaire de réformer le système de santé. La gauche dénonce un accord « électoraliste ».

Accord « Sécu »-généralistes à l'arraché à la veille des législatives

Les caisses d'assurance-maladie et les représentants des médecins sont parvenus, mercredi 5 juin, à un compromis. La consultation des omnipraticiens sera portée à 20 euros au 1^{er} juillet. En contrepartie, ils devront développer la prescription des médicaments génériques

SOULAGEMENT au gouvernement. A 6 h 35, mercredi 5 juin, après plus de douze heures de discussions, la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam) et les syndicats de médecins sont parvenus à un accord. A 7 h 30, le ministre de la santé, Jean-François Mattei, s'est réjoui de cette issue en s'en attribuant, pour une bonne part, le mérite : « *Cet accord nécessaire est un succès du dialogue social. C'est également un succès de la volonté politique.* »

Dans un communiqué envoyé aussitôt après les déclarations des négociateurs, le ministre n'a pas manqué de rappeler que la revalorisation du tarif de la consultation des généralistes à 20 euros, et celle, à 30 euros, de la visite à domicile obtenues par les médecins, répondait « à une revendication légitime ». Il fallait, coûte que coûte, parvenir à cet objectif vanté par Jacques Chirac durant la campagne présidentielle. D'autant qu'à quelques jours des législatives, les médecins ont su accentuer la pression. Grève des gardes, journées « santé morte », déconventionnements : les actions se sont multipliées. Jusqu'à cette journée du 30 mai, analysée comme un risque politique majeur, où des praticiens se sont affrontés aux CRS, à Bayonne, en Pyrénées-Atlantiques.

Mercredi, le cabinet de M. Mattei, tout comme celui de M. Raffarin, a passé une nuit blanche à sui-

vre, à distance, les négociations. Chaque virgule du protocole a été soussignée, marchandée, échangée. S'il ne constitue qu'un « accord politique » qui nécessitera d'autres discussions, il affiche en toutes lettres deux revendications majeures des médecins. « *A compter du 1^{er} juillet 2002*, la consultation des généralistes sera portée à 20 euros. « *En contrepartie, stipule le texte, tous les médecins s'engagent conventionnellement à établir leurs prescriptions en dénomination commune* », c'est-à-dire sans noms de marque, des molécules. « *Dans un premier temps*, cet engagement devra porter sur « *25 % en moyenne nationale des lignes de prescriptions médicamenteuses dont la moitié au moins entre dans le champ du répertoire des génériques.* » Autrement dit, le volume des prescriptions des génériques par les médecins libéraux devra atteindre 12,5 %. Pour Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Cnam, cette mesure devrait permettre de compenser le coût des 20 euros, estimée, pour l'assurance-maladie à 255 millions d'euros.

S'agissant de la visite à domicile, les protagonistes devront conclure d'ici au 1^{er} juillet, un accord « *de bon usage* » afin de permettre sa revalorisation. L'acte sera porté à 20 euros, auquel s'ajoute l'indemnité de déplacement plus la majoration pour maintien à domicile de certains patients, soit environ 30 euros. Ce tarif est déjà applica-



ble dans certains cas pour les visites aux personnes âgées dépendantes. Dans un premier temps, il sera étendu aux personnes « *atteintes d'une incapacité durable et totale* » et adapté selon les régions. Après avoir défini conjointement « *d'ici au 1^{er} octobre* » la liste des visites à domicile justifiées – le temps d'*« éduquer »* les assurés sociaux –, leur tarif s'élèvera définitivement à 30 euros. Dans le cas où le patient aurait abusivement fait déplacer un médecin, il ne devrait plus être remboursé que sur la base de la consultation, soit 20 euros. Libre au praticien de lui infliger un surplus pour « *dépassement* » que la « Sécu » ne prendra pas en charge. Cette pratique, déjà courante, se trouve de ce fait institutionnalisée. Ce seul point délicat, estimé à 100 millions d'euros mais que la Cnam espère récupérer par la baisse du volume, a nécessité de longues heures de discussion.

Elles furent parfois vives. « *Si on explosera les dépenses de santé en septembre, vous verrez, le gouvernement prendra des mesures soit en augmentant la CSG, soit en dressant un plan d'économies. Ce sera mortifère pour nous et pour vous !* », lançait dans les couloirs, à la faveur d'une interruption de séance, le directeur de la Cnam, Daniel Lenoir, aux porte-parole de la Coordination accusés de faire preuve de « *poujadisme libéral* ». « *Vous irez vous expliquer devant la population* », tambourinait en séance M. Spaeth. Pour éviter toute rupture des discussions, la Caisse y a cependant mis du sien. Il ne faut désormais plus dire « *maitrise des dépenses de santé* », mais « *maitrise médicalisée des dépenses d'assurance-maladie* ». Interdit, également, de prononcer le mot « *sanc-*

Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Cnam, pendant les négociations avec les médecins. Mercredi, au petit matin, les deux parties ont trouvé un accord. Jean-François Mattei, ministre de la santé, a qualifié la revalorisation de la consultation des médecins à 20 euros de « légitime ».

tions

Dites plutôt « *rupture d'engagement* ». A ce propos, l'accord entérine la levée des sanctions pour les médecins qui appliquaient déjà, illégalement, les 20 euros. On s'est parfois étripé pour 0,58 euro. Mais vers 4 heures du matin, les choses ont fini par avancer.

C'est dans son bureau que M. Spaeth a fini par convier les présidents des syndicats de médecins afin de se soustraire à la présence très revendicative des porte-parole de la Coordination qui, bien que non représentative, s'était fait sans précédent, imposée autour de la table. Des heures durant, la grande salle de négociations n'a donc accueilli que des délégations amputées et désœuvrées...

A l'aube, Michel Chassang, le président de la CSMF, principale organisation du secteur, a sonné l'alarme : « *La voie est désormais libre pour mettre un terme au mouvement. Nous allons maintenant nous tourner vers le gouvernement pour engager une refonte générale du statut du médecin libéral* ». Au nom de MG France, Pierre Costes a également approuvé le protocole. La FMF, minoritaire, s'est abstenu. « *Mitigés* », les porte-parole de la Coordination ont reconnu des « *éléments positifs* » mais préfèrent s'en remettre au jugement de leur assemblée générale prévue samedi 7 juin, à Clamart.

Isabelle Mandraud

Sept mois de conflit

• **15 novembre 2001** : l'UNOF et le SML appellent à une grève des gardes de nuit pour obtenir une revalorisation des honoraires des médecins généralistes.

• **11 décembre** : la grève est étendue aux week-ends et aux jours fériés. Les cabinets médicaux ferment à Noël.

• **24 janvier 2002** : l'assurance-maladie signe un accord MG-France (minoritaire). Il prévoit un relèvement du tarif de la consultation à 18,50 euros, l'institution d'une consultation approfondie à 23 euros et un forfait de 50 euros pour les astreintes.

• **17 février** : création de la Coordination nationale indépendante des généralistes

• **1^{er} mars** : l'accord signé entre l'Etat, le conseil national de l'ordre des médecins (CNOM) et l'assurance-maladie provoque une vive polémique qui aboutit, le 23 mai à la démission du bureau du CNOM.

• **10 mars** : une manifestation nationale réunit 30 000 professionnels à Paris.

• **8 mai** : Jean-François Mattei est nommé ministre de la santé. Il considère « légitime » la demande des 20 euros et appelle à négocier avec la Cnam.

Les syndicats médicaux et la Coordination nationale des généralistes veulent obtenir une revalorisation « avant les législatives ». Un mouvement de déconventionnement est lancé.

• **30 mai** : des affrontements opposent 200 médecins aux forces de l'ordre devant la CPAM de Bayonne faisant 8 blessés.

• **5 juin** : un accord est signé entre l'assurance-maladie et les représentants des médecins.

Les médicaments génériques, source d'économie

LE MÉDICAMENT vous dis-je ! C'est par ce biais que le protocole d'accord, signé au matin du 5 juin, entre les présidents des caisses d'assurance-maladie et les représentants des médecins entend financer le surcroît engendré par le passage du tarif de consultation à 20 euros. « *En contrepartie, tous les médecins s'engagent conventionnellement à établir leurs prescriptions en dénomination commune* »,

porté sur l'ordonnance par un générique moins onéreux. Mais ce changement serait moins facilement accepté qu'avec la prescription en dénomination commune.

Selon la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), la prescription en dénomination commune des vingt premières molécules génériques correspondrait à une économie annuelle d'environ 260 millions d'euros, soit le surcroît occasionné par le passage du C de 18,50 à 20 euros. Les prévisions que l'assu-

tion de génériques. Cependant, les experts de la Cnam estiment qu'il serait possible de faire mieux. Si des génériques étaient vendus chaque fois que cela est possible, cela représenterait, selon eux, en année pleine une économie de près de 610 millions d'euros.

Outre la prescription et la délivrance insuffisantes de médicaments génériques, l'assurance maladie doit cependant faire face à un autre phénomène préoccupant pour son équilibre financier : le coût des molécules nouvelles.

Une réduction des dépenses pour la Cnam

Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam), la prescription en dénomination commune d'un médicament comme la trimétazidine (dont la molécule originale a été commercialisée sous le nom Vastarel par le laboratoire Servier) représenterait une économie potentielle de près de 37 millions d'euros par an. Avec 12,7 millions d'unités prescrites en 2001, ce médicament utilisé en cardiologie devrait représenter un total de remboursements de 115,3 millions d'euros en 2002. Il occupait en 2001 le 13^e rang du classement des médicaments les plus prescrits et remboursés.

La Cnam estime que la prescription en dénomination commune des dix médicaments les plus prescrits pour lesquels il existe des génériques permettrait une économie annuelle de 174 millions d'euros. L'économie serait de 256 millions d'euros pour les vingt premières, et de 300 millions avec les trente premières.

rance maladie fait pour l'année 2002 font état du remboursement de plus de 2,5 milliards d'unités (boîtes, flacons ou autre présentation). Cela représenterait un montant remboursé d'un peu plus de 16,5 milliards d'euros, dont 14,7 milliards d'euros pour le régime général. Or, au sein de ces remboursements, les médicaments génériques ne représenteront qu'une part de moins de 4 %, soit un sérieux retard par rapport à nos voisins européens.

« *L'Espagne nous a à présent dépassés et elle a mis en place le remboursement au tarif de référence pour les génériques* », explique ainsi Pierre-Jean Lancry, directeur de la gestion du risque à la Cnamts. Les médicaments ayant plus de 10 ans de commercialisation représentent plus de 50 % des remboursements de médicaments. Le groupe de ceux pour lesquels le remplacement par un générique est possible ne représente que 16 % du marché.»

Il y a des raisons objectives à cette situation. En particulier, tous les médicaments dont le brevet est tombé dans le domaine public n'ont pas donné lieu à la produc-

C'est ainsi que, selon l'enquête Medicam menée régulièrement par la Cnam, un anti-inflammatoire de nouvelle génération, le Celebrex, commercialisé en 2000 par le laboratoire Pharmacia, figure au troisième rang des médicaments les plus coûteux pour l'assurance maladie, avec 172 millions d'euros (+ 1 116 % par rapport à 2000). Ce médicament n'arrive qu'en 69^e position dans le classement en volume prescrit des médicaments.

En revanche, c'est un médicament anti-ulcère commercialisé depuis douze ans par le laboratoire Astra-Zeneca, Mopral, qui caracole en tête des médicaments les plus prescrits avec un coût record de 368 millions d'euros remboursés, soit une progression de 18,7 % par rapport à l'année 2000.

Les gestionnaires de l'assurance maladie n'ont plus qu'à espérer que les médecins, ainsi que les autres protagonistes pharmaciens et patients, jouent le jeu afin de continuer à rembourser les innovations tout en allégeant le coût représenté par les molécules pour lesquelles il existe des génériques.

Paul Benkimoun

LE SOULAGEMENT était quasi-général, mercredi 5 juin, après la signature d'un accord, intervenu

tôt dans la matinée, entre les caisses d'assurance-maladie et la majorité des organisations représentatives de médecins. Responsables politiques et syndicaux se sont pour la plupart félicités de ce résultat, qui intervient après sept mois de crise. Et soulignent qu'il reste fort à faire pour remettre daplomb le système conventionnel.

Jean Glavany, ancien directeur de campagne de Lionel Jospin, a dénoncé « *le caractère électoraliste* » de l'accord et l'attitude « *politicienne* » de certains syndicats médicaux qui « *avaient refusé de négocier, il y a quelques mois, pour des raisons purement politiciennes* ». Hier, on refusait de négocier avec le gouvernement socialiste, aujourd'hui on accepte de négocier avec un autre gouvernement », a-t-il remarqué en déplorant cette « *ratatouille politique* ». Jean-Marc Ayraud, pour le Parti socialiste, a estimé que les engagements et les contreparties demandés aux médecins étaient « *flous* ». Et que le financement de l'accord posait problème.

Le président du Parti communiste, Robert Hue, en revanche, s'est dit « *heureux* » de voir la consultation passer à 20 euros. Toutefois, il s'est demandé « *qui va payer* » et a exprimé la crainte que la revalorisation nécessaire ne se traduise par « *une augmentation des cotisations* ».

Pour François Bayrou, président de l'UDF, l'accord est « *une bonne chose* » mais « *l'immense problème* » du système de santé ne peut pas « *se régler seulement par la fixation d'un nouveau prix de la consultation* ».

Côté syndical, la CFDT « *se réjouit* » de l'accord intervenu et se félicite que les organisations de médecins généralistes aient « *reconnu les caisses comme représentantes des intérêts des assurés sociaux* ». La centrale juge l'accord « *équilibré* » car « *il permet aussi de faire respecter les intérêts des assurés sociaux qui ne verront pas la CSG augmenter du fait de cette reva-*

lorisation

Elle souligne qu'il faut désormais « *faire vivre ce texte* ». « *Les médecins doivent honorer leurs engagements en adhérant à ce nouveau dispositif et les traduire en actes concrets*. C'est tout l'enjeu de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé dont ils se réclament eux-mêmes », pointe la centrale.

Pour Jacky Dintinger, secrétaire général de la CFTC : « *On ne peut qu'être satisfait qu'il y ait enfin un accord et que nous ne nous trouvions pas dans la situation où le gouvernement imposera sa solution* ». « *Les médecins sont mis devant leurs responsabilités. Il est clair qu'il ne faudra pas que les dépenses dérapent d'autant. Si cela était le cas, nous nous serions trompés en leur faisant confiance. Mais je ne pense pas que cela se produira* ». Donat Decisier, administrateur CGT à la Caisse nationale d'assurance maladie : « *C'est un premier geste d'apaisement qui va permettre, espérons-le, d'envisager la remise à plat des relations conventionnelles avec les médecins mais aussi avec les professions médicales et paramédicales*. C'était un premier pas attendu depuis longtemps. Pour nous, la revalorisation de la visite et de la consultation était légitime. Et elle doit être assortie d'une augmentation du niveau de prise en charge pour les assurés, qui passerait de 70 % actuellement à 90 %. Toute une série d'améliorations reste à négocier : qu'il s'agisse des pratiques médicales, de la formation, du rééquilibrage de la démographie médicale etc. Et je vous rappelle que la CGT est favorable à des mesures de financement additionnel, par exemple en intégrant dans l'assiette des cotisations l'intérêt et la participation ou les exonérations des entreprises ».

Bernard Salengro, administrateur CGC à la Cnam : « *Au-delà des engagements nécessaires, en particulier sur les génériques, il va falloir revoir l'ensemble du système conventionnel et travailler notamment sur les questions de prévention, de coordination des soins... Il faut que la santé soit mieux traitée. Le préalable est là* ».

C. Gu.

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 13 juin 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

D'Alsace en Bourgogne, du Beaujolais au Languedoc, le Front national descend la « route des vins »

Le prix des terres, la loi Evin limitant la publicité sur l'alcool, les travailleurs saisonniers immigrés, la nostalgie de la ruralité et l'Europe expliquent le vote des viticulteurs en faveur de Jean-Marie Le Pen

C'EST une des curiosités de la carte électorale sortie des derniers scrutins. Une longue coulée brune qui suit presque exactement la route des plus célèbres vignobles français. A la présidentielle, le FN a séduit les viticulteurs : des scores jamais vus pour l'extrême droite dans des bourgs riches d'Alsace ou des côtes de Nuit, en Bourgogne ; plus de 20 % des suffrages à Saint-Estèphe, dans le Médoc ; des plébiscites dans des villages du Beaujolais ; un basculement de la viticulture rouge du Languedoc vers le parti de Jean-Marie Le Pen. Jamais, jusque-là, ces régions, parfois marquées par un vieux fond gaulois, et traditionnellement déchristianisées, n'avaient fait ce choix. Alors même que le FN n'a pas tissé de réseau au sein de la viticulture et des coopératives agricoles. Alors même, aussi, que l'extrême droite ne tient aucun discours spécifique à leur attention.

« Je ne crois pas que les vignerons français soient fondamentalement attirés par l'extrême droite, remarque Michel Bettane, dégustateur vedette de *La Revue du vin de France*, qui arpente le vignoble depuis des décennies. Même dans de

vieilles terres comme la Champagne ou la Bourgogne, on ne trouve plus de tradition mauroisienne. Mais ils ont trouvé dans le FN une échappatoire. » « En fait, poursuit-il, cela fait un petit moment que nous sentons, dans certaines régions viticoles, cette tentation. La loi Evin a provoqué les premières exaspérations. Les viticulteurs, qui sont porteurs d'élements de civilisation depuis deux mil-



« Les viticulteurs se sont crus stigmatisés plus durement que des producteurs de pavot »

MICHEL BETTANE

le ans, se sont crus stigmatisés plus durement que des producteurs de pavot. » Il n'est pas rare, en effet, de voir des producteurs s'insurger contre cette loi de 1991 qui, à leurs yeux, a placé le vin au cœur de la lutte contre l'alcool et freine la commercialisation de leurs productions. « Mais leur plus grande angoisse est liée à la fiscalité et aux droits de succession », poursuit M. Bettane. « La succession d'une terre viticole est calculée sur la valeur foncière

des sols et non sur la valeur d'exploitation. Or, dans certains jolis villages de Bourgogne où l'on voit peu d'étrangers et où l'on ne connaît pas un fait de délinquance, l'une des explications du vote FN est très liée à l'explosion de la valeur des sols. Dans certaines appellations célèbres, il faut produire cent années de vins pour rentabiliser l'achat d'un hectare de vigne. Et les vignerons ont le sentiment qu'ils ne pourront plus transmettre à leurs enfants. » En Bourgogne, ce sont ainsi, paradoxalement, les villages les plus riches, de Meursault à Gevrey-Chambertin, qui accordent les plus gros scores au FN.

Rares sont pourtant les viticulteurs qui s'engagent publiquement en faveur de l'extrême droite. Pierre-Jaboulet-Vercherre, ancien négociant à Beaune et membre du bureau politique du FN, fait ainsi figure d'exception. Même en Champagne, où le vote frontiste s'est installé depuis une quinzaine d'années, les engagements restent discrets. Politique et commerce n'ont jamais fait bon ménage. Dans le Médoc, pourtant, les chasseurs et le FN se disputent les voix d'une population exaspérée par l'Etat et

l'Europe. En Alsace, dans les villages viticoles, M. Le Pen et Bruno Mégret ont frôlé les 30 % des voix. Christophe Hartmann, vigneron coopérateur et candidat des Verts dans la 2^e circonscription du Haut-Rhin, où l'extrême droite a obtenu près de 28 % des suffrages le 21 avril, explique : « Tout est devenu motif de ras-le bol : la loi Evin, les 35 heures, la baisse de la consommation d'alcool. » S'y ajoute une nouvelle inquiétude : « Le temps où les vins d'Alsace se vendaient facilement en Allemagne est révolu. »

Enfin, l'obligation d'embaucher des immigrés le temps des vendanges ne fait que renforcer les exaspérations. « Les vignerons ne trouvent plus que des Turcs pour ces boulots saisonniers car la main-d'œuvre alsacienne préfère vendre ses services en Allemagne pour un rétribution deux fois plus importante, explique M. Hartmann. Les vignerons voient donc débarquer des gens en tchadou et qui conservent leurs habitudes culinaires. Ça perturbe tout un mode de vie, alors, évidemment le discours démagogique de Le Pen ne laisse pas indifférent. »

Raphaëlle Bacqué et Elie Barth

A Maraussan (Hérault), bourg viticole, l'électeur a mis une dose d'extrême droite dans son vote

Le FN a recueilli un tiers des suffrages exprimés

MARAUSSAN (Hérault)

de notre envoyé spécial
« Tous pour un, chacun pour tous. » Depuis cent ans, la devise s'inscrit au fronton de la cave

REPORTAGE

Ici, rien qui relève de l'insécurité, sauf la proximité de Béziers et de ses faits divers

coopérative de Maraussan (Hérault). Ce village dresse ses façades à moins de 10 kilomètres à l'est de Béziers, un peu à l'écart de la nationale 112. Durant le siècle écoulé, « les vignerons libres de Maraussan » – premiers de France à s'être constitués en coopérative de vente – sont restés fidèles à l'esprit et aux engagements de Jean Jaurès qui, dès 1905, fit l'éloge de cet « exemple d'action collective ». Et, comme le voulait la tradition, de génération en génération, de révoltes en colères, cette localité cernée par des vignes a réservé ses suffrages à la gauche. Il y a encore un an, aux municipales, les électeurs ont plébiscité Guy Albécq, ancien militant communiste, à la tête d'une liste soutenue par le PS.

Les ! Au premier tour de la présidentielle, 512 voix (sur 1 656 exprimées) se sont portées sur Jean-Marie Le Pen. « Le Front national avait déjà réalisé des scores importants. Il avait frisé les 25 % lors d'élections précédentes, mais je ne comprends toujours pas, se désole M. Albécq. On voit de plus en plus de retraités venant du Nord s'installer par ici. Est-ce que le vieillissement de la population n'explique pas ce phénomène ? » Parce que, dans ce village paisible, on ne relève aucun fait qui pourrait expliquer un sentiment d'insécurité. S'il n'y avait la proximité de Béziers, secouée par quelques faits divers très médiatisés, Maraussan ne ressentirait rien de ce malaise exploité par le leader du FN.

En revanche, comme l'explique Robert Galinié, président de la cave coopérative, les viticulteurs s'inquiètent de l'avenir. « On s'attend à une perte de l'espace viticole », souligne ce leader paysan. Au fil du temps, le nombre de viticulteurs décroît. « De plus en plus vendent leurs vignes, que les promoteurs transforment en terrains à bâtir », constate Danièle Giordano, maire adjointe à l'urbanisme, qui voit

dans le vote d'extrême droite « une sorte de réflexe de protection d'un monde attaché à sa terre ». D'ailleurs, M. Albécq, qui avait donné son parrainage à la candidate écologiste Dominique Voynet en 1995, l'a accordé à Jean Saint-Josse, candidat de Chasse, pêche, nature et traditions en 2002. « Le monde rural a l'impression d'être un peu méprisé, dit-il. Les différents gouvernements se sont éloignés des préoccupations des petites gens. » Pourtant, le vote frontiste relève encore du secret. « Ce n'est pas un vote joyeux que l'on brandit avec fierté, comme on le faisait auparavant du vote communiste. Il n'exprime que le désarroi, certainement pas un projet de société », analyse Mme Giordano.

DÉMOGRAPHIE GALOPANTE

Alors que la vie rurale tend à disparaître du village, ce vote signifie une volonté d'affirmer son identité nationale et locale. Il reste tout au plus une vingtaine de vignerons qui, à l'instar de M. Galinié, ne vivent que de la vigne, même si la coopérative compta encore 171 déclarations de récolte (contre 500 en 1975). « La majorité des coopératifs ont un autre travail. La vigne ne fait plus vivre le village », note-t-il. Ici, pour se nourrir, il faut avoir un domaine d'environ 20 hectares. Avec une superficie moyenne de 3 à 4 hectares, on est loin du compte. Une partie importante du vignoble produit un vin de table qui trouve de moins en moins de place sur un marché tourné vers les appellations d'origine contrôlée. Il faudrait replanter des cépages plus nobles, mais les vignerons, peu motivés, s'y refusent. Et les mesures de Bruxelles sur la distillation s'avèrent incitatives en Espagne, pas de ce côté-ci des Pyrénées.

L'augmentation de la population, depuis 1975, a bouleversé le village. « Je suis né en 1951, raconte M. Galinié. Quand j'étais gosse, j'ai toujours entendu dire qu'il y avait 1 500 habitants. Et là, d'un coup, en vingt ans, ce nombre a été multiplié par deux. » Le contexte économique a suivi l'évolution démographique. Au mois de juillet 2001, Maraussan a célébré le centième anniversaire de sa cave coopérative. De crises viticoles en mutations sociales, le village a perdu ses repères. « Il y a cent ans, nos aînés ont su trouver un outil adapté à leurs besoins. A nous de faire de même », suggère M. Galinié, qui ne se résoud pas à la situation actuelle.

Yves Bordenave

Fimalac

Groupe international de services aux entreprises

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 10 ANS DE FIMALAC

FIMALAC : un modèle de développement pertinent

« L'année 2001 a marqué le 10^e anniversaire de Fimalac. Nous avons bâti en quelques années un des tout premiers groupes français de services aux entreprises contrôlant des sociétés devenues des leaders mondiaux de leur secteur. C'est avec confiance que nous préparons l'avenir de Fimalac, pour une nouvelle décennie de croissance. »

Marc Ladreit de Lacharrière, Président

Fitch Ratings







10 ANS DE CRÉATION DE VALEUR

- ◆ Chiffre d'affaires : 70 % à l'étranger, dont 26 % aux États-Unis
- ◆ Présence dans près de 50 pays
- ◆ Plus de 6 500 collaborateurs
- ◆ Cours de bourse : multiplié par plus de 9 en 10 ans
- ◆ Capitalisation boursière : environ 1,55 Milliard d'euros

DIVIDENDE EN FORTE AUGMENTATION : +55,5 %

Compte tenu de l'excellent résultat net - part du groupe enregistré en 2001 (+53,6 %), l'Assemblée Générale des Actionnaires réunie le 4 juin 2002 a fixé le dividende à 1,40 € par action (avant avoir fiscal), ce qui représente une progression de +55,5 %.

Ce dividende recouvre :

- ◆ un dividende ordinaire de 0,95 € contre 0,90 € en 2000,
- ◆ un dividende complémentaire de 0,45 € pour tenir compte de la plus-value réalisée sur la cession de la Secap.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 6 juin 2002, avec une option possible pour un paiement du dividende en actions.

DES PERSPECTIVES 2002 FAVORABLES

Après 10 ans de croissance continue de ses résultats, Fimalac devrait connaître à nouveau une très bonne année 2002, avec un objectif de **progression supérieure à 20% du résultat courant après impôt-part du groupe** (avant prise en compte des éléments exceptionnels et des survaleurs).

www.fimalac.com

M. Jaboulet-Vercherre, négociant « victime » de son étiquette FN

DIJON

de notre correspondante

Négociant en vins, Pierre Jaboulet-Vercherre paie chèrement son engagement au Front national. PDG, jusqu'en mars 2002, de la maison de vins qui porte son nom à Beaune (Côte-d'Or), M. Jaboulet-Vercherre est un des rares, voire le seul négociant à avoir des responsabilités au FN. Né d'une mère new-yorkaise et d'un père vigneron, cet homme de 52 ans – réputé courtous et de bonnes manières – a rencontré M. Le Pen « par hasard », en 1983. Giscardien devenu chiriquen, puis déchu du RPR, il adhère d'emblée à ses idées, « lassé de la bagarre des droites parlementaires ». En 1986, il est élu conseiller régional, réélu en 1992 et 1998. Il devient aussi conseiller municipal de Beaune (1989-1998). Membre du bureau politique du FN depuis 1994, il en est le secrétaire régional depuis 1995. Mais c'est aux élections régionales de 1992 qu'il se fait réellement connaître.

L'ÉPISODE SOISSON

Avec ses huit colistiers de l'époque, il contribue une première fois à l'élection de Jean-Pierre Soisson à la présidence du conseil régional de Bourgogne. Cinq ans plus tard, il récidive. « Nous apportions 7 voix à Jean-Pierre Soisson, qui intègre le programme du Front national dans son premier discours : baisse des impôts et de la dette », raconte

M. Jaboulet-Vercherre, qui prend toujours un malin plaisir à rappeler une alliance que M. Soisson dément régulièrement. Jusque-là, son engagement ne semblait pas faire de l'ombre à ses affaires.

Le vent tourne lorsqu'il succède à son père, en 1999. Les restaurateurs qui ne veulent plus « des bouteilles du fasciste » relèvent de l'anecdote à côté du « complot politico-financier » dont il affirme aujourd'hui être la victime. Car une à une, depuis avril 2000, les banques qui finançaient son stock de vins dénoncent leur concours. Des établissements financiers étrangers hésitent désormais à participer au capital alors que, deux ans plus tôt, trois spécialistes du capital-risque l'avaient fait sans sourciller.

Avec ce régime sec, sa société se déclare en cessation de paiement en septembre 2001. Et le tribunal de commerce de Beaune préfère l'offre de l'un de ses concurrents de Nuits-Saint-Georges à son plan de continuation. Maintenant qu'il ne gère plus qu'une petite maison de négoce de crémant et de liqueurs, créée il y a une vingtaine d'années avec son épouse, ainsi que ses 5 hectares de côte-de-beaune, M. Jaboulet-Vercherre va se donner encore plus à la politique. Principale échéance : les élections régionales de 2004, où il prédit « un succès monstre des lépénistes ».

Christiane Perruchot

FRANCE LES LÉGISLATIVES

En Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing élève Jean-Pierre Raffarin au rang de « Pompidou poitevin »

Au cours de sa visite à Clermont-Ferrand, le premier ministre et son hôte ont mis en garde contre le risque de « dispersion des voix » à droite et appelé à un « vote utile »

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Cela fait maintenant quatre semaines qu'ils font assaut d'amabilités. Lorsque Jean-Pierre Raffarin s'est rendu au domicile parisien de Valéry Giscard d'Estaing, le 27 mai, l'ancien président lui a confié que sa nomination avait été, pour lui, « la première bonne nouvelle depuis le 10 mai 1981 ». C'est à cette occasion que VGE a demandé à l'ancien secrétaire général des Jeunes giscardiens de venir dans le Puy-de-Dôme pour y soutenir les candidats de l'Union pour la majorité présidentielle, parmi lesquels son fils cadet, Louis, en lice dans la troisième circonscription du Puy-de-Dôme, où il a été lui-même élu député, pour la première fois, en janvier 1956.

Arrivé plus tôt que prévu, mardi 4 juin, par un avion de ligne – M. Raffarin a peur des orages –, le premier ministre a fait un détour par Riom, qu'il arpente en compagnie du maire de la ville et candidat aux législatives, Claude Liebermann. Entre deux commerces, M. Raffarin commence à décliner le mot d'ordre de la journée : exprimant sa crainte d'une « dispersion des voix » car « il y a beaucoup de candidats partout », le premier ministre appelle les électeurs de droite à « voter utile ».

A Lezoux, dont la maire, Marie-Gabrielle Gagnadre, est également candidate UMP, VGE renchérit : mettant en garde contre les « risques de dispersion », l'ancien président s'en prend aux « dissidences » qui n'ont « aucun sens ». « Là où il y a une décision de l'UMP, il faut la respecter », ajoute-t-il. Dans la soirée, il demandera publiquement au premier ministre de réfléchir à l'instauration d'un mode de scrutin uninominal à un tour avec une dose de proportionnelle. Interrogé par quelques journalistes dans les rues de Lezoux, Giscard en profite pour planter une nouvelle banderille dans le dos de François Bayrou : « L'UDF était une grande formation politique. Mais nous n'avons plus, hélas, que les morceaux de l'UDF. Autant réunir tout le monde pour peser au sein de l'UMP... »

Après une brève intervention



PATRICK GARDIN/AP

Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a tenu meeting, mardi 4 juin à Clermont-Ferrand, fief de Valéry Giscard d'Estaing. Il a apporté son soutien aux candidats de l'UMP, parmi lesquels le propre fils de l'ancien président de la République, Louis Giscard d'Estaing.

enregistrée en direct dans les studios de la chaîne locale Clermont 1^{re}, M. Raffarin file à un dîner privé dans un restaurant clermontois. Parmi la douzaine de convives de cette table ultra-giscardienne : Jean-Pierre et Anne-Marie Raffarin ; Valéry, Anne-Aymone et Louis Giscard d'Estaing ; le directeur de cabinet du premier ministre – ex-jeune giscardien lui aussi –, Nicolas Jacquet, et son épouse ; ainsi que trois autres candidats UMP : Jacques Barrot, Pierre-André Périsson et Jean Proriol.

« RACISME GÉNÉALOGIQUE »

A 21 h 30, VGE glisse un bouquet de fleurs sous le pupitre installé à la tribune du Polydôme. L'ancien président, qui a apprécié l'ovation réservée peu avant à son fils, est très en verve. Ignorant les candidats « dissidents » de droite qui ont tenu une brève conférence de presse avant de se glisser dans l'assistance, VGE est percutant.

Dénonçant le « racisme généalogique » de ceux qui « reprochent à Louis d'être [son] fils », il ajoute à leur intention : « En ce qui me concerne, je n'éprouve aucun regret de ne pas être votre père. » Le règlement de sa succession ne le fait pas oublier son hôte. « Je vous connais bien. Je sais que vous êtes un homme

Dans le Puy-de-Dôme, le fils de VGE « hérite » de la circonscription de son père

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

« L'UDF est devenue l'Union pour la défense de la famille. » La formule est de Dominique Turpin, candidat (div. droite) aux élections législatives dans la 3^e circonscription du Puy-de-Dôme. Le premier adjoint au maire de Chamalières (Puy-de-Dôme) n'a pas obtenu le label de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) ; lui, l'ancien président de l'université de Clermont-Ferrand, très connu dans la partie urbaine et périurbaine de la circonscription, soit l'essentiel de l'électorat !

Jean-Marc Boyer (DL), enseignant, conseiller général du canton de Rocheft-Montagne, maire de Laqueuille, n'a pas eu cet honneur non plus. Le sésame a été donné à Louis Giscard d'Estaing, fils de l'ancien président de la République, adjoint au maire de Chamalières et président départemental de l'UDF.

Tout ce petit monde se déchire dans la seule circonscription à droite d'un département qui compte cinq députés PS sortants. Pour mettre un peu d'ordre, M. Giscard d'Estaing a « invité » sur ses terres le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, par ailleurs ancien secrétaire général du Mouvement des jeunes giscardiens.

A droite, les adversaires du « fils VGE » rappellent souvent comment « la transmission héréditaire du fief » a eu lieu : « Le 10 mai, Valéry Giscard d'Estaing annonçait qu'il ne se représentait pas ; le 11 mai, Louis Giscard d'Estaing était investi et le 12 mai son journal de campagne était dans les boîtes aux lettres. Or 15 jours au minimum

sont nécessaires pour réaliser un tel document. »

Face aux attaques, Louis Giscard d'Estaing oppose une calme détermination : « La question est de choisir le meilleur candidat, fût-il le fils du député sortant. » Sans renier son soutien à François Bayrou, il jugeait récemment « regrettables » les prises de position du président de l'UDF qui « ont brouillé le message d'union au service d'une cause qui est de donner une majorité parlementaire au gouvernement de Jean-Pierre Raffarin ».

 « La question est de choisir le meilleur candidat, fût-il le fils du député sortant »

LOUIS GISCARD D'ESTAING



Jamais vous ne possédez complètement une Patek Philippe.
Vous en serez

juste le gardien, pour les générations futures.

Jean-Pierre Aillacon, symbole de la « société civile » au service de l'UMP

Le ministre de la culture en campagne à Paris

MEMBRE DU RPR depuis l'année dernière et proche de Jacques Chirac depuis bien plus longtemps, le nouveau ministre de la culture, Jean-Jacques Aillacon, s'amuse de passer pour un représentant de la « société civile ». « C'est une expression ridicule. Par définition, à part les militaires et le clergé, nous sommes tous des fils de l'ancien président de la République, Louis Giscard d'Estaing », affirme-t-il.

C'est pourtant bien parce que « le ministère de la culture n'est pas un ministère politique » que les candidats aux législatives font appel à lui. Sa première visite avait été réservée à la 6^e circonscription de la Moselle, celle de Forbach, parce que sa mère y vit et que M. Le Pen y a recueilli plus de 25 % des voix au second tour de l'élection présidentielle. « J'ai apporté mon soutien au candidat de l'UMP, M. Lang... M. Pierre Lang », précise M. Aillacon.

Mardi 4 juin, l'ancien directeur des services culturels de la Ville de Paris apportait son soutien à deux autres anciens de l'Hôtel de Ville : Pierre Lellouche, ancien conseiller diplomatique de M. Chirac et député sortant de la 4^e circonscription, et Dominique Versini, secrétaire

d'Etat à la lutte contre la précarité et cofondatrice du SAMU social de la capitale, candidate dans la 11^e. « Nous sommes de jeunes ministres, nous apprenons notre métier », dit cette dernière.

Le programme de ces visites est adapté au profil du nouveau ministre : déjeuner avec des marchands d'art, suivi d'une visite à l'hôtel Drouot, chez M. Lellouche ; rencontre avec un petit groupe d'artistes chez M^{me} Versini. C'est l'occasion pour Jean-Jacques Aillacon de témoigner, posément, de sa connaissance du marché de l'art, de son sens de l'ouverture, mais aussi de sa fermeté.

Le ministre rend ainsi hommage à quelques-uns de ses prédecesseurs, Jacques Toubon, Jack Lang, Philippe Douste-Blazy, Catherine Tasca, droite et gauche confondues. Mais il répond aussi que « l'Etat n'a pas vocation à tout faire ». « C'est une chance pour le gouvernement de compter dans ses rangs quelques personnalités qui, il y a un mois encore, avaient de fortes responsabilités professionnelles », observe-t-il aussi en politique.

J.-L. S.

PATEK PHILIPPE
GENÈVE

www.patekphilippe.com

Sous-titré : Ainsi va la vie
de Patek Philippe

FRANCE

Francis Mer doit vendre les promesses électorales de Jacques Chirac à ses collègues européens

Le patron de Bercy a jugé, mardi 4 juin, à Luxembourg, que le retour à l'équilibre des finances publiques compte plus que la date de 2004. Il a plaidé pour la baisse de la TVA sur l'hôtellerie

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Francis Mer était attendu à Luxembourg, mardi 4 juin, pour son premier conseil des ministres des finances, où il devait défendre les promesses électorales de Jacques Chirac. Il a relayé celle qui porte sur la baisse de la TVA sur l'hôtellerie et la restauration en transmettant en mains propres au commissaire européen chargé de la fiscalité, Frits Bolkestein, une demande écrite. Mais le communiqué de presse rappelant cette démarche a été envoyé de Paris, comme si, à trois jours des élections législatives, elle était avant tout destinée aux électeurs français.

M. Mer sait bien que sa demande aura du mal à aboutir : « le sujet relève d'une décision communautaire » et lui en a « simplement initialisé le processus de décision ». Il vante les effets de la précédente baisse de la TVA, qui portait sur les travaux domestiques, qu'il qualifie de « mesure efficace et rentable ». En fin de conférence, M. Mer s'aperçoit qu'il aurait sans doute dû demander aussi la baisse de la TVA sur les disques. Certes, son collègue de la culture, Jean-Jacques Aillagon, a relayé cette demande quelques jours plus tôt à Bruxelles, en faisant la publicité nécessaire, mais, formellement, l'affaire est du ressort du ministre des finances.

Mais le dossier décisif porte sur l'engagement d'équilibrer les finances publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) en 2004, que les Quinze sont censés prendre avant le sommet européen de Séville des 21 et 22 juin. M. Mer ne peut réitérer cet engagement pris, mi-mars, au sommet de Barcelone, par le président Chirac, mais que le candidat Chirac envisage de repousser à 2007 afin de financer ses baisses



JEAN-Claude ERNST/AP

ses d'impôt et des dépenses nouvelles. « Je n'ai pas eu de difficulté particulière à convaincre mes collègues qu'il était urgent d'attendre », explique M. Mer.

Officiellement, il faut attendre les résultats de l'audit des finances publiques commandé par le premier ministre et, surtout, les élections. En réalité, tout est une affaire de choix. Interrogé sur la possibilité d'atteindre l'équilibre en 2004, si l'audit ne révèle pas de mauvaises surprises, M. Mer renvoie implicitement la balle à un monde qu'il découvre, celui des politiques : « Si l'on veut l'on peut. C'est une question de volonté, de décision, de choix, de priorité. Tout est possible à condition de ne pas casser la baraque. » L'homme d'entreprise a un discours de rigueur et de maîtrise des dépenses – ce que ses pairs ont apprécié –, mais précise-t-il, « ne nous accrochons pas à une date symbolique ». Quant à EDF, il doute que la première entreprise énergétique d'Europe ait

« APPROCHE TECHNO »

Dès qu'on parle entreprise, l'ancien président d'Usinor est plus à l'aise. Dans la matinée, la Cour européenne de justice a déclaré illégale la « golden-share » (action préférentielle) qui donne un droit de regard à l'Etat français sur l'évolution du capital de TotalFinaElf. Il ne s'en émeut guère : « Total n'a pas besoin d'une protection autre que celle liée aux risques d'approvisionnement. Total peut vivre de ses propres ailes sans aucune difficulté. » Quant à EDF, il doute que la première

entrepreneur énergétique d'Europe ait un jour besoin d'une telle protection.

Enfin, celui qui est le seul, au conseil Ecofin, à connaître le rôle du prix de l'énergie dans la compétitivité des entreprises, brise le politiquement correct qui veut que les économies d'énergie passent nécessairement par une taxation accrue. « Nous avons perdu le nord. On ne sait pas très bien ce que l'on veut », reproche-t-il sur ce dossier qui traîne depuis des années. « L'approche un peu techno qui consiste à dire qu'il suffit d'augmenter les prix, je la trouve un peu simpliste. » En revanche, il se prononce « pour le libre accès des tous les clients industriels à l'énergie d'où qu'elle vienne ». Contrairement à l'engagement pris sur les finances publiques, celui sur l'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité à la concurrence pour les entreprises n'est pas remis en cause.

Arnaud Leparmentier

L'ancien patron d'Usinor a du mal à se couler dans ses nouveaux habits de ministre de l'économie

AVANT de se débarrasser de ses « jupettes », Alain Juppé voulait féminiser son gouvernement en 1995. Jean-Pierre Raffarin, lui, souhaite l'ouvrir à la société civile. C'est dans cet esprit qu'il a nommé, sur les conseils de Jérôme Monod, Francis Mer à Bercy. Mais aujourd'hui, l'ancien président d'Usinor a du mal à occuper ses nouveaux habits de ministre. « Il faut qu'il prenne la mesure de son poste. Il doit encore faire ses preuves », reconnaît-on à Matignon.

Indéniablement, au sein du gouvernement, l'homme détonne ; ses manières tranchent : on évoque son « franc-parler », sa « liberté d'expression », son « non-conformisme », on le dit « rafraîchissant ». « Il n'a pas comme souci premier de plaisir. Ce qui étonne les virtuous de la politique », résume Renaud Dutreuil, secrétaire d'Etat aux PME. « Sa liberté de langage permet de sortir du ronron des politiques traditionnelles », note Gilles de Robien, ministre de l'équipement. « C'est un type qui bouscule tout, qui dit des choses toniques, vivifiantes », estime Roselyne Bachelot, ministre de l'éologie.

Derrière ces commentaires, il y a, en creux, une critique : M. Mer croirait, à tort, pouvoir gérer son maroquin comme un groupe industriel. « Il faut qu'il se rende compte qu'il fait lui aussi partie des politiques », estime M. de Robien. « On ne passe pas d'un univers à un autre sans conserver quelques tics de langage », souligne Jean-Louis Borloo, ministre délégué à la ville. Même si M. Mer présente « une capacité d'adaptation probablement élevée », M. Borloo invite à « raisonner en tandem », afin de tenir compte de la présence d'Alain Lambert, ministre délégué au budget, fin connaisseur des arcanes parlementaires et de la procédure budgétaire.

Au sein même de l'Elysée, on s'interroge sur les capacités politiques de M. Mer. Ce n'est pas seulement qu'il maltraite les usages de la République en reprenant la parole après le président de la République en conseil des ministres alors qu'il est de coutume

que ce dernier clôture la discussion. Ni même ses maladresses qui en énervent certains. Jean-Pierre Raffarin, s'il confie que « l'accoutumance se fait à un bon rythme », n'en a pas moins été agacé par l'intervention de M. Mer lors du premier séminaire gouvernemental, le 11 mai. Ce jour-là, M. Mer se lance dans un long exposé historico-politique dont il ressort, en substance, que les ministres ont pour malheureuse habitude de réclamer de l'argent sans que des réformes voient pour autant le jour. Certains commencent à s'impatienter et lorsque M. Mer interpelle ses collègues d'un « Vous, les politiques... », M. Raffarin le coupe séchement, en lui rappelant qu'il

« On voit qu'il vient de l'acier. Il ne plie jamais ou alors, il faut le chauffer à blanc »

UN CONSEILLER DE L'ÉLYSÉE

ne peut pas s'extraire du jeu. Dix jours plus tard, M. Mer ne semble pas encore avoir intégré la leçon, comme le suggère le lapsus qu'il commet lors de son intervention télévisée sur TF1, le 21 mai : c'est un « nous, entreprises » qu'il lance au lieu du « nous, pays européens » qu'il avait en tête.

Mais plus fondamentalement, ce qui inquiète, c'est la rigidité apparente de M. Mer. « On voit qu'il vient de l'acier. Il ne plie jamais ou alors il faut le chauffer à blanc », sourit un conseiller de l'Elysée. Or le chef de l'Etat comme le premier ministre comptent sur lui pour porter leur politique de baisse des impôts, mais aussi pour engager la réforme de Bercy, que ses prédécesseurs n'ont pas su mener. Il n'est pas certain que son côté cassant ne soit pas un obstacle aux négociations qui devront s'engager avec les syndicats tout-puissants de Bercy afin de réduire le nombre de fonctionnaires, poursuit-on à l'Elysée.

De ce point de vue aussi, l'intervention télévisée de M. Mer n'a pas rassuré : dans les entreprises, a-t-il déclaré, on a « la capacité de récompenser [le salarié] lorsqu'il travaille bien, de le sanctionner lorsqu'il travaille mal. J'ai l'ambition au moins dans ce ministère de développer ce type de relations que l'on pratique couramment et, je crois, positivement, dans l'entreprise ». Il évoque également la mise en place de la retenue à la source de l'impôt à laquelle les syndicats sont farouchement opposés. « Mer, attention aux vagues », a répondu Jacky Lesueur, patron de FO Finances. « Le soir même, j'ai eu un coup de fil du pompier de service », le directeur de cabinet de M. Mer, « pour nous assurer que le ministre n'avait rien décidé... », s'amuse M. Lesueur.

Il n'y a pas qu'avec les syndicats de Bercy que M. Mer va devoir apprendre à composer. Il va aussi lui falloir découvrir les relations avec les parlementaires. Il y a une question Mer, c'est vrai, reconnaît un conseiller à Matignon, mais on a besoin de lui pour mener à bien les privatisations. « Il faut que M. Mer soit moins industriel. Peut-être que quand il y aura un ministre de l'industrie, ce sera plus simple », commente un proche du premier ministre, les ministres doivent être des ministres, c'est-à-dire donner des orientations. Pour l'instant, quand on demande à Bercy quelles sont leurs priorités, on n'a pas de réponse. On voit bien que la machine n'est pas encore en marche. » Et puis, il y a la parole que M. Mer ne prend encore que très rarement publiquement. Le ministre a donné sa première conférence de presse, mardi 4 juin, à Luxembourg à l'occasion de l'Ecofin. « C'est vrai qu'on ne l'entend pas. Si ça devait durer, ce serait ennuyeux. Je pense qu'il est tétanisé. Il sait qu'il peut gaffer. Et on est en campagne électorale », juge-t-on à Matignon.

Virginie Malingre et Jean-Baptiste de Montvalon

Des salariés d'Aspocomp répondent à M. Debré

LES DÉCLARATIONS de Jean-Louis Debré, député et maire (RPR) d'Evreux (Eure), publiées dans *Le Monde* du 5 juin, ont suscité des réactions chez les salariés d'Aspocomp, filiale d'une entreprise finlandaise de circuits imprimés, en liquidation judiciaire. M. Debré regrettait de n'avoir « pas trouvé l'aide de l'Etat qu'il souhaitait avoir » et déplorait de n'avoir reçu aucune réponse au courrier qu'il avait adressé à Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi du gouvernement Jospin. Sylvie Guimpied, secrétaire (FO) du comité d'entreprise, conteste cette affirmation, précisant que M. Debré lui a lui-même communiqué la réponse de Mme Guigou. Celle-ci avait effectivement écrit, le 27 mars, pour rappeler au député que des « contacts préliminaires » avaient été noués « avec les pouvoirs publics finlandais ». La ministre se disait prête à utiliser, « le cas échéant, les dispositifs de solidarité et d'aide au reclassement des salariés ». Mme Guimpied conteste aussi la version donnée par M. Debré sur sa rencontre avec les salariés, le 16 mai, au sortir d'une audience du tribunal de commerce. Selon elle, une délégation aurait été reçue à la mairie, « sous escorte policière » avant qu'une altercation n'oppose M. Debré à une délégation.

Raymond Barre : « M. Raffarin ne fait pas grand-chose »

A CINQ JOURS du premier tour des élections législatives, l'ancien premier ministre Raymond Barre a estimé, mardi à Lyon, que « le gouvernement Raffarin ne fait pas grand-chose, à part de la communication. (...) Il gère la période électorale ». Nicolas Sarkozy n'a pas été épargné non plus. « Il fait de l'économie, a déclaré M. Barre. C'est son rôle, mais il ne faut pas médiatiser à l'extrême le problème de la sécurité ». Le ministre de l'intérieur « se démerde, mais quand on sait le temps qu'il faut pour mener une action dans le domaine de la sécurité... ». « J'ai beau coup de respect pour M. Barre, lui a répondu Jean-Pierre Raffarin lors de son déplacement en Auvergne. Mais je ne suis pas responsable du calendrier électoral qui fait que nous n'avons pas aujourd'hui de Parlement pour mettre en œuvre nos réformes. »

DÉPÈCHES

■ **SOCIÉTÉ CIVILE :** Christian Blanc, ancien PDG d'Air France et de la RATP, a lancé, mardi, son parti Energies démocrates. Devant ses candidats aux législatives en Ile-de-France, réunis au Palais des congrès à Paris, il a déclaré que son mouvement politique était conçu pour « regarder l'avenir ».

■ **CHASSEURS :** Jean-Pierre Raffarin a reçu, mardi, à Matignon Charles-Henri de Ponchalon, président de la Fédération nationale des chasseurs. Ce dernier s'est « réjoui » du soutien apporté aux chasseurs par le premier ministre.

■ **SONDAGE :** 64 % des Français considèrent que le choix de Jean-Pierre Raffarin comme premier ministre est « un très bon choix » ou un « assez bon choix ». Ils ne sont que 11 % à juger que c'est « un assez ou un très mauvais choix », selon un sondage Sofres publié mercredi 5 juin.

LETTRE OUVERTE AUX NATIONS DE L'EUROPE

Cinquante-sept ans après l'holocauste, on massacre des juifs innocents en Israël et, en Europe, des juifs et des institutions juives font l'objet d'attaques. Dans les années trente et quarante, six millions de juifs européens ont été anéantis par un régime haïssable tandis qu'en Europe, les pays restaient soit indifférents, soit lui prêtaient main forte.

Aujourd'hui, dans un monde très différent, les nations d'Europe se trouvent à nouveau jouer le mauvais rôle face aux meurtres de juifs en Israël. Le refus de l'Europe de s'élever, par principe, contre le terrorisme palestinien, n'a fait qu'encourager la poursuite des exécutions terroristes. A chaque fois que le gouvernement américain presse Arafat de juguler le terrorisme, l'Europe lui ouvre la possibilité de ne pas agir, ce qui revient à autoriser en Europe les agissements des auteurs d'actes de violence antisémite et anti-israéliens.

On peut former l'espérance que la tuerie prendra fin si l'Europe joint sa voix à celle de l'Amérique pour dire clairement à M. Arafat de mettre un terme au terrorisme. Il faut qu'il sache que, s'il ne le fait pas, Israël, comme toute autre nation, jouit du droit fondamental à la protection de son pays et de ses citoyens.

Le message doit être clair et cohérent : mettre fin à la violence, combattre le terrorisme, arrêter les encouragements à s'en prendre à Israël, négocier de bonne fois un accord de compromis pour la paix dans la sécurité et pour l'indépendance des israéliens et des palestiniens.

Rien ne justifie le terrorisme. Si on pense que l'Europe a tiré des leçons de la destruction du judaïsme européen, c'est maintenant qu'il faut agir.



Glen A. Tobias, Président national
Abraham H. Foxman, Directeur national
Anti-Defamation League, 823 United Nations Plaza
New York, NY 10017 www.adl.org

SOCIÉTÉ

JUSTICE

DOMINIQUE PERBEN, nouveau garde des sceaux, a présenté en conseil des ministres, mercredi 5 juin, comme l'avait fait Nicolas Sarkozy en matière de sécurité le 29 mai, les grandes lignes de son **AVANT-**

PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION de cinq ans pour la justice. Ce plan ne comporte pas de chiffrage plus précis que la confirmation des 6 milliards d'euros affectés en cinq ans à la police et à la justice.

La principale mesure porte sur la création de deux types de **CENTRES FERMÉS** pour les mineurs délinquants. Une rénovation des quartiers des mineurs des établissements pénitentiaires devrait être enga-

gée. L'autre priorité concerne la mise en place d'une **JUSTICE DE PROXIMITÉ** qui doit notamment se traduire par le recrutement de magistrats non professionnels exerçant leur fonction à temps partiel.

M. Perben présente l'esquisse de son programme pour la justice

Après Nicolas Sarkozy pour la police, le nouveau garde des sceaux a exposé en conseil des ministres les grandes lignes d'une future loi-programme. Sans chiffrage précis, l'avant-projet est prioritairement axé sur la délinquance des mineurs, avec la création de centres fermés, et la justice de proximité

L'EXERCICE tenait de la gageure : en s'engageant à présenter, en moins d'un mois de gouvernement, un avant-projet de loi de programmation de cinq ans pour la justice, le garde des sceaux, Dominique Perben, savait qu'il tentait un pari audacieux, compte tenu des délais qui lui étaient impartis. A quelques jours du premier tour des élections législatives, le ministre de la justice a donc respecté l'échéance fixée par le premier ministre, en présentant, mercredi 5 juin, une communication, qui esquisse les grands axes de l'action de la chancellerie en cas de victoire de la droite. Mais à l'instar de son collègue de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, qui a également présenté un avant-projet de loi pour la sécurité, mercredi 29 mai, le garde des sceaux ne devait annoncer aucun engagement concret, notamment en termes budgétaires. Il devait simplement confirmer la promesse du gouvernement de consacrer 6 milliards d'euros à la sécurité et la justice dans les cinq années à venir, renvoyant au lendemain des élections un cadrage plus précis sur la manière dont les ministères concernés devront se partager les crédits.

« EFFET LEVIER »

Dans l'esprit du gouvernement, la communication de M. Perben doit s'ajouter aux annonces déjà faites par M. Sarkozy en matière de sécurité. Le ministre de l'intérieur a notamment évoqué la création de 28 Groupements d'intervention régionaux



(GIR) pour lutter contre l'économie souterraine, le renforcement du rôle des maires dans les politiques locales de sécurité, et le rapprochement de l'action des policiers et des gendarmes. M. Sarkozy s'est également engagé à créer des postes de policiers supplémentaires, sans donner toutefois indication chiffrée sur le nombre envisagé.

Dans la même logique, M. Perben devait donc, lui aussi, acter le principe

d'un recrutement de personnel judiciaire, que ce soient des magistrats, des greffiers, des assistants de justice, des éducateurs ou des surveillants de prisons. Sans plus de précisions, l'entourage du garde des sceaux parle ainsi d'un « effort très important » pour la justice, afin de créer un « effet levier » pour désengorger les tribunaux, réduire les délais de jugement et d'exécution des peines et diminuer le nombre

de condamnations non exécutées. Priorité affichée du gouvernement, la lutte contre l'insécurité se traduit, dans la communication de M. Perben, par un important volet consacré à la délinquance des mineurs, et notamment à de nouveaux modes de prise en charge et de contention des jeunes délinquants.

ORDONNANCE DE 1945

Conformément aux engagements de campagne de Jacques Chirac, le garde des sceaux devait ainsi confirmer son intention de rouvrir des structures fermées pour les mineurs – les dernières expérimentations de ce type ayant pris fin en 1979 sur décision du garde des sceaux de Valéry Giscard d'Estaing Alain Peyrefitte. Afin d'intégrer ces nouveaux dispositifs dans la loi, la chancellerie devrait ainsi « retoucher » l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante, mais sans remettre en cause ses fondements, précise-t-on place Vendôme. De la même façon, le garde des sceaux ne prépare pas de réforme du régime de détention provisoire des mineurs tout comme il n'envisage pas d'étendre aux mineurs le régime des comparutions immédiates majeurs.

Un autre volet de la loi de programmation de M. Perben concerne la justice dite « de proximité ». La mise en œuvre de ce second engagement de campagne du président de la République est encore soumis à différents arbitrages, mais la chancellerie se dirige vers la création d'une fonction de

« juge de paix », appellation reprise des ancêtres des juges d'instance et qui avait disparu en 1958. Cette réforme, destinée à rendre la justice « plus proche, plus humaine, et plus accessible », devrait se traduire par le recrutement de magistrats non professionnels, issus de professions juridiques – tels les avocats, les notaires ou les huissiers –, ayant une « prise avec la société » et exerçant leur fonc-

M^{me} Lebranchu déploré un programme « tout carcéral »

L'ancienne ministre de la justice du gouvernement Jospin, Marylise Lebranchu, a déploré, lundi 3 juin dans un communiqué, « le gaspillage budgétaire » du gouvernement et la « fuite en avant du tout-carcéral », que constituerait le programme de son successeur, Dominique Perben. « La gauche a engagé un plan pluriannuel d'augmentation des moyens de la justice qui s'est notamment traduit par la création de 300 postes de magistrats en 2001 et en 2002, conformément aux engagements pris. Ce plan devait s'achever en 2005, il appartient donc au nouveau ministre de tenir le même rythme en 2003 », indique l'ancienne garde des sceaux, aujourd'hui candidate aux législatives dans son fief de Morlaix (Morbihan). « Mais peut-être est-ce la volonté politique qui manque, la priorité du nouveau gouvernement étant plutôt la reprise en main de la justice que son renforcement », ajoute M^{me} Lebranchu, qui juge par ailleurs « inquiétant » le souhait du nouveau ministre de créer des places supplémentaires de prison.

tion à temps partiel. Ces magistrats d'un nouveau type pourraient notamment travailler sous la houlette des juges d'instance, venir en soutien des tribunaux de police ou encore apporter un renfort aux tribunaux correctionnels, en complétant, au besoin, les formations collégiales de magistrats professionnels.

La loi de programmation pour la justice devrait également compor-

ter un volet prison, notamment à propos de la modernisation et la construction de nouveaux établissements. A plusieurs reprises, M. Perben a en effet annoncé son intention d'augmenter la capacité du parc pénitentiaire, mais sa communication ne devrait pas apporter de précision sur le nombre de places supplémentaires envisagées. Enfin, le ministre devrait s'engager à déblo-

quer d'importants moyens pour l'aide juridictionnelle, notamment en direction des victimes. Sans chiffre le contenu de cette enveloppe, le garde des sceaux s'engage à élargir aux victimes l'assistance financière offerte actuellement aux prévenus à tous les stades de la procédure pour organiser leur défense.

Cécile Prieur

Deux types de centres fermés pour mineurs délinquants en projet

DEUX MOIS à peine après avoir été annoncée par le candidat Jacques Chirac, la création de « *centres fermés* » pour les mineurs délinquants figure désormais au cœur de la « loi-programme pour la justice » présentée en conseil des ministres par le garde des sceaux, Dominique Perben. Celui-ci a esquissé trois voies différentes pour offrir, selon le ministère de la justice, « la gamme la plus large possible d'expérimentations » en matière d'enfermement des moins de 18 ans.

La première consiste à « rénover les quartiers de mineurs des établissements pénitentiaires » en conciliation avec la création de structures « plus petites » où « l'effort éducatif sera de même standard » que celui actuellement en vigueur dans les foyers d'accueil. Cette mesure n'est pas nouvelle. Sur la soixantaine d'établissements pénitentiaires habitables à recevoir des adolescents, une douzaine ont déjà bénéficié, depuis 1999, de travaux d'amélioration de leurs quartiers pour mineurs. Des crédits avaient également été débloqués pour scinder les centres de jeunes détenus (CJD) en petites structures de 20 à 25 places sur le modèle de ce qui avait été réalisé en 1999 au CJD de Fleury-Mérogis. A la différence de ses prédécesseurs socialistes, M. Perben n'exclut pas d'augmenter le nombre de places pour les mineurs en prison en fonction des résultats obtenus par les deux autres voies d'*« expérimentation »*.

Celles-ci concernent la création de « centres de détention spécialisés pour les mineurs » à l'instar de ce qui a existé en France jusqu'en 1979, date à laquelle le dernier établissement de ce type avait été supprimé, sur décision du garde des sceaux de Valéry Giscard d'Estaing, Alain Peyrefitte, en raison de l'extrême violence qui y régnait. Le ministère de la justice précise toutefois que ces nouveaux établissements répondront à « une logique propre » les distinguant des prisons pour adultes dans leur conception architecturale, leur personnel et leur réglementation. L'usage d'armes à feu par les gardiens pourrait ainsi y être prohibé en cas d'évasion d'un délinquant. Ces nouveautés obligeraient le gouvernement à

Le nouveau Conseil supérieur de la magistrature est désormais au complet

LE CONSEIL supérieur de la magistrature (CSM) est désormais au complet. Organe de nomination et de discipline des magistrats, le CSM a été entièrement renouvelé, le 4 juin, et succède ainsi à l'ancienne formation qui a exercé ses fonctions pendant quatre ans. Fondé en 1946, réformé en 1958 puis en 1993, le CSM occupe une place de plus en plus importante dans le jeu judiciaire, en rendant notamment des avis au chef de l'Etat, où il fait partie de sa conception des rapports entre la justice et l'exécutif. Après le coup d'éclat du CSM sortant, qui a préconisé, dans son rapport 2002, le retour des instructions du garde des sceaux dans les dossiers individuels (*Le Monde* daté 26-27 mai), la nomination des membres du nouveau Conseil a été l'objet de toutes les attentions, tant sa composition est devenue un enjeu politique.

La loi-programme prévoit enfin la création d'un second type de centres fermés qui ressembleront davantage à un foyer qu'à une prison. Selon le ministère de la justice, celui-ci ne relèverait pas « d'une logique pénitentiaire de détention, mais d'une obligation ferme faite aux mineurs de ne pas sortir, sous peine de s'exposer à des conséquences sévères ». Alors que tous les foyers d'accueil pour mineurs délinquants sanctionnent déjà les fugues, cette nouvelle structure serait « plus contrainte » que les centres éducatifs renforcés (CER) ou les centres de placement immédiat (CPI) créés par le précédent gouvernement et qui seraient maintenus « avec la possibilité d'être remis en cause ».

CANDIDATURE DE NÎMES

Au-delà de ces principes généraux, le ministère de la justice doit encore trancher plusieurs points restés en suspens, comme le statut des jeunes incarcérés (dans l'attente de leur jugement ou après leur condamnation), les modalités d'application de leurs peines, la tutelle de ces centres (protection judiciaire de la jeunesse ou administration pénitentiaire) ou encore, selon M. Perben, le recrutement d'éducateurs spécialisés « qui acceptent d'assumer ces fonctions exigeantes ». Le ministère devra enfin résoudre une série de difficultés matérielles – choix des sites en accord avec les collectivités locales, financement et construction – qui risquent de retarder de plusieurs mois, une fois la loi votée, l'ouverture du premier centre fermé. Pour parer à cette dernière difficulté, il n'est pas exclu d'avoir recours à des bâtiments déjà existants qui seraient mis à disposition de la justice par les collectivités locales. Dans un communiqué du 3 juin, Jean-Paul Fournier, le maire (RPR) de Nîmes (Gard) a déjà fait savoir que sa ville était candidate pour accueillir un tel centre.

Alexandre Garcia

ques Ollé-Laprune, secrétaire général honoraire du Sénat, qui a été nommé par le président (RPR) de la Haute Assemblée, Christian Poncelet. Ces deux personnalités siégeront aux côtés de Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel, désigné par le président (PS) de l'Assemblée nationale, Raymond Forni. Enfin, Alain Bacquet, président de section honoraire au Conseil d'Etat et ancien collaborateur du garde des sceaux (PS) Robert Badinter, a été désigné par l'assemblée générale de la juridiction administrative.

LA PART DU LION

Ces quatre personnalités compléteront les deux formations du parquet et du siège, comprenant chacune 12 magistrats élus par leurs pairs. Ainsi été désignée, au sein de la formation parquet, Cécile Petit, avocat général à la Cour de cassation et ancienne directrice de la Protection judiciaire de la jeunesse, sous le ministère de Jacques Toubon. M^{me} Petit siégera aux côtés d'André Ride, procureur général de la cour d'appel de Limoges, et président de la Conférence générale des procureurs généraux. Aux côtés de ces deux magistrats proches de la droite, siège Jacques Beaume, procureur de la République de Mar-

seille, plus proche de la gauche. Enfin, ont été élus Jean-Paul Sudre, substitut général à Nancy, Raphaël Weissmann, substitut à Metz, et Christiane Berkani, présidente de chambre à Rouen, tous trois membres de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée).

Majoritaire dans la magistrature, l'USM continue à se tailler la part du lion dans le CSM, avec 6 membres magistrats sur 12 et 67 % des voix obtenues. Ont ainsi été élus, au titre de l'USM, dans la formation du siège, Philippe Murry, président du tribunal d'Alençon, ainsi que Claude Pernot et Valéry Turcey, ancien président et président sortant de l'USM. Ils rejoignent Roger Beauvois, président de chambre à la Cour de cassation, et Vincent Lamanda, premier président de la cour d'appel de Versailles et ancien collaborateur du garde des sceaux Alain Peyrefitte. Enfin, à la faveur d'un changement du mode de scrutin, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui a recueilli 29,5 % des voix, fait son entrée au Conseil, en la personne de Sabine Mariette, ancienne présidente du SM, aujourd'hui conseillère à la cour d'appel de Douai.

C. Pr

Des associations dénoncent l'amalgame entre insécurité et prostitution

Elles critiquent la « répression insupportable » dont seraient victimes les « travailleurs du sexe »

de criminaliser un peu plus les prostituées pour éradiquer les « nuisances » qu'ils et elles représentent, ont souligné le 31 mai les associations dans un communiqué. Ce geste a été parfaitement compris des « riverains » qui, organisés en véritable milice, ont organisé des actions spectaculaires contre les prostituées et leurs clients.»

A Paris, comme à Nice, ou encore à Strasbourg (*Le Monde* du 14 mai 2002), se sont récemment constitués des groupes de riverains qui tentent de chasser les prostituées en stigmatisant leurs clients. Dans diverses villes, rapportent les associations mobilisées, la police, nationale ou municipale, pratique un harcèlement systématique des prostituées.

A Lyon, la directrice de l'association Cabiria, Martine Schutz-Samson, évoque une « chasse à la prostitution », « des contrôles d'identité incessants, des étrangères emmenées directement en centre de rétention, des verbalisations à répétition (pour racolage, pour infraction au code de la route...), des camionnettes emmenées en fourrière, des gardes à vue, des menaces, des insultes même pour

les prostituées comme pour leurs clients... Tous les prétextes sont bons depuis quinze jours ».

Le maire d'Orléans, Serge Grouard (RPR), a pris le 31 mai un arrêté municipal interdisant la prostitution sur les quais de la Loire. L'adjoint au maire chargé de la sécurité, Florent Montillot, a évoqué une « question de morale publique », et souhaité que ces mesures « aient un effet d'appel au niveau national ».

« PARCE QUE C'EST FACILE »

A Marseille, Eric Kerimel, président de l'association Autres regards, constate que les polices municipales d'un certain nombre de communes environnant Marseille prennent des « initiatives répressives depuis l'émergence du discours sécuritaire » : « Comme ils n'ont pas de moyens légaux, puisque la prostitution n'est pas un délit, ils pratiquent le harcèlement, ce qui risque de pousser les personnes prostituées de plus en plus loin, aux frontières du visible, et de les rendre plus vulnérables à toutes les violences. »

Claude Boucher, qui dirige l'association Les amis du bus des femmes, s'agace : « On veut à tout prix réduire le sentiment d'insécurité des habitants des villes. Donc, on s'en prend entre autres aux prostituées, parce qu'elles causent des nuisances, et parce que c'est facile. » Mais, d'elle, « ça ne fait que déplacer le problème, et ça ne met pas fin à la traite des êtres humains ». Act Up-Paris craint un retour à l'ordre moral, un « renvoi dans la clandestinité des minorités (prostituées, usagers de drogues, sans-papiers) ». Son vice-président, Guillaume Vergne, estime que, pour éviter de revenir cinq ou dix ans en arrière dans le travail de prévention, « il faut cesser de criminaliser les prostituées » : « La répression les précarise et remet en cause les actions de prévention du VIH, des MST, ou des violences envers les prostituées. »

Au ministère de l'intérieur, on nie que des instructions particulières aient été données par rapport aux prostituées. « Les contrôles d'identité effectués sur ces personnes le sont dans le cadre de l'intensification générale des contrôles depuis quinze jours », indique-t-on.

Pascale Krémer

SOCIÉTÉ

Devant les assises de Paris, François Besse, apaisé, regarde sans complaisance son passé

Figure du grand banditisme et roi de l'évasion, l'ancien complice de Jacques Mesrine est jugé pour des faits remontant à plus de vingt-cinq ans



C'est une audience comme une leçon d'autocritique et d'humanité. La parole calme d'un truand presque sexagénaire qui, sur le tard, avec lucidité, s'est fait juge de lui-même, avant de comparaitre, apaisé, face à la société qui doit le juger pour solde de tout compte sur six vieilles affaires.

François Besse, 58 ans, appartient à l'histoire du grand banditisme. Son nom est « arrimé » à celui, indélébile, de Jacques Mesrine, « ennemi public n°1 », dont il fut le complice à la fin des années 1970. Le nom de François Besse est également associé à la révolte des quartiers dits de haute sécurité (QHS) et au mot « évasion », qu'il a fait rimer spectaculairement, par six fois – à Bordeaux, Paris, Madrid et Bruxelles –, avec celui de « prison », allant jusqu'à faire croire quelques années durant à sa propre mort.

Braqueur depuis l'âge de 17 ans, révolté hors-la-loi, ce petit homme racé, visage mi-pasteur mi-seigneur, arborant costume noir et chemise blanche, a nourri au fil du temps un casier judiciaire aux pages si encombrantes que le président de la cour d'assises de Paris, Dominique Coujard, mardi 4 juin, abandonne l'idée de réciter la litanie des condamnations.

Derrière la cour et le jury, des piles de dossiers jaunis, vieux de 15 à 26 ans : un hold-up chez un

agent de change, le 4 mars 1976 ; l'évasion de la Santé, avec Mesrine, le 8 mai 1978 ; et à sa suite, un braquage dans une armurerie parisienne, au casino de Deauville, puis dans une banque au Raincy (Seine-Saint-Denis) ; enfin, en novembre 1986, sa participation à l'évasion, par hélicoptère, de la prison de Rome d'un des membres du « gang des postiches ».

TÉMOINS DÉCÉDÉS OU ABSENTS

Tous ces dossiers ont fait l'objet de condamnations par contumace, à l'époque systématiquement fixées au maximum des peines encourues : la mort, perpétuité. Pour purger le lot, on appelle les témoins : ils sont décédés ou absents. Parmi les rares présents, ce policier retraité, qui, évoquant la première affaire, n'a que la faiblesse de ses souvenirs : « C'est si vieux ! ». Qu'importe. François Besse reconnaît tout, confirmera tout au cours des débats, voués à la lecture des procès-verbaux.

Que reste-t-il alors du procès ? Cette parole, exposant la métamorphose de l'homme et de ses valeurs : de celles qu'il soustrayait hier en numéraire (« jamais pour posséder, mais pour user ») à celles qui l'enrichissent aujourd'hui en esprit. « Aujourd'hui, je suis capable de vous dire que je peux avoir un regard sur ce passé. Sans conteste, c'est un jugement négatif (...) Je me suis trompé. » Le président : « Beaucoup de gens vous ont pris pour un modèle ? » « Certains. Je le déplore. »

A 17 ans, François Besse, apprenti électricien a quitté sa

Charente et la violence du père, réfugié espagnol, jadis héros de ses rêves, idéalisé. Exil en Alsace chez une sœur. Dérive. Mauvaises fréquentations. Puis vols, première incarcération. « En prison, j'ai été accepté. Le sens de l'enfermement a disparu. » Il dit combien important est le besoin, pour les jeunes incarcérés, d'accompagnement pour briser « l'ignorance de la vie ».

« J'ai accepté toutes mes condamnations, sauf une », poursuit-il. Une injustice, en 1970, qui lui a valu un interrogatoire policier, à l'entendre, inhumain. Il a été condamné à sept ans. « A partir de là, j'ai décidé de sauter le mur. Je me suis inscrit dans la marginalité définitivement. » Il rectifie : « Je le pensais. Aujourd'hui, avec l'aide de la raison, je suis capable d'analyser tout cela d'une façon plus sereine. Je n'en veux plus à ceux qui m'ont fait du mal. »

Le président : « Cette révolte vous a tenu longtemps. » « Elle m'a alimenté. Pour moi, chaque autorité était un ennemi. » « Vous avez côtoyé Mesrine ? » « L'administration nous a réunis. Lui voulait partir [s'évader]. Je voulais partir. Le point commun était là. »

François Besse a passé au total dix-huit années derrière les barreaux et ne s'est plus évadé depuis 1994, date à laquelle il a été retrouvé au Maroc, peu après la naissance de sa fille Charlène, née d'un « amour fusionnel ». « Là, j'ai compris le sens des responsabilités. »

Il est libérable en 2019, peut prétendre à une libération condition-

nelle en 2009. Tout l'enjeu du procès réside dans une éventuelle confusion de la peine qui sera prononcée avec celles qu'il doit encourrir purger.

VERS UNE RÉCONCILIATION

« Parmi les longues peines, commente-t-il, beaucoup sont des peines d'élimination, qui ne permettent pas à une personne de prendre en compte ce qu'il a fait. Cette absence de réflexion devient une sclérose. En prison, il y a très peu de discours sur la responsabilité et les victimes. Le discours, c'est : "J'ai pris vingt ans et je paye avec ça." Mais pour avancer, il faut aussi que la société comprenne qu'il faut aller vers une réconciliation plutôt qu'une exclusion. »

En prison, François Besse a structuré sa vie : informatique, anglais, sport, cours de philosophie, formation aux métiers du son, liens étroits avec sa fille. Un directeur de prison, Jean-Paul Ricard, qui l'a connu en 1998, a accepté de témoigner à la barre de « son retour sur lui-même exceptionnel ».

L'avocat général Philippe Berger : « Souhaitez-vous qu'on vous prête un avenir ? » « Je pense que c'est seulement dans les actes que l'on peut juger un homme. Si aujourd'hui je suis capable de m'investir dans ce que je fais, c'est à vous de juger. » Puis cette question de M^e Henri Leclerc, son avocat : « Avez-vous envie d'être libre ? » Réponse : « Mais je suis déjà libre. »

Jean-Michel Dumay

La justice ouvre une enquête sur la gestion du club de football l'OGC Nice

LE PROCUREUR de la République de Nice (Alpes-Maritimes), Eric de Montgolfier, a ordonné, mardi 4 juin, l'ouverture d'une enquête préliminaire visant les conditions de reprise de l'Olympique gymnaste club de Nice (OGCN). Confier à l'antenne niçoise du service régional de police judiciaire (SRPJ), les investigations vont porter sur le rachat du club de football, au début de l'année dernière, par un quatuor de repreneurs marseillais dont certains présentent un profil sulfureux.

Le parquet a déclenché cette enquête après avoir eu communication, par le tribunal de commerce, d'un contrat, signé en mars 2001 par les nouveaux dirigeants du club, qui prévoit qu'une société tierce – qui dissimulerait certains des repreneurs – toucherait systématiquement 25 % des apports de sponsoring. Un montant qui, s'il était confirmé, pourrait relever de l'*abus de pouvoirs sociaux*. Selon une source judiciaire, l'enquête pourrait permettre aux policiers de mettre au jour d'autres anomalies concernant la gestion du club azuréen.

Le 12 février 2001, les propriétaires italiens du club – représentés par l'homme d'affaires Francesco Sensi, par ailleurs président de l'AS Rome –, avaient cédé, pour un montant de 808 000 euros, 92 % des parts de la société anonyme sportive professionnelle (SASP) OGCN à Challenge Associés. Cette société avait été créée par quatre personnes, parmi lesquelles figurait Jean-Christophe Cano, 33 ans, ex-coor-

dinateur sportif de l'Olympique de Marseille (OM), remercié par Bernard Tapie à l'été 2001. Depuis le mois d'avril, M. Cano est visé par une plainte pour « escroquerie et tentative d'escroquerie » déposée par le club marseillais.

L'instruction, confiée aux juges Franck Landou et Laure Roche, porte notamment sur les transferts à l'OM de deux joueurs, l'Ivoirien Ibrahima Bakayoko et le Français Jérôme Leroy, et sur l'attribution de mandats d'agents.

DE NOMBREUSES INTERROGATIONS

Aux côtés de Jean-Christophe Cano, dans la société Challenge Associés, figuraient Michel Torreola, 35 ans, gérant d'un parc de loisirs au Cap-d'Agde ; Robert Cassone, 36 ans, gérant de brasserie, et François Mouret, 32 ans, antiquaire. Le profil de ces deux dernières personnes a suscité de nombreuses interrogations. Robert Cassone est le fils de Rolland Cassone, figure du milieu marseillais. Agé de 57 ans, il est inscrit par le SRPJ de Marseille au fichier du grand banditisme : les policiers le soupçonnent d'être impliqué dans une série de règlements de comptes et divers trafics.

Le nom de son fils, Robert, a été cité dans trois affaires : un vol de voiture, commis en 1995 ; une infraction à la législation sur les jeux, en 1996 ; et une « menace d'atteinte aux personnes sous condition », en 1997. François Mouret, lui, est le fils de Roger Mouret, 53 ans, également inscrit au fichier du grand banditisme et

signalé comme un membre important du milieu niçois. Il serait l'ami d'Edmond Vidal, figure de la pègre lyonnaise.

La divulgation de ces informations avait suscité une vive inquiétude parmi les dirigeants du football français. Le directeur général de la Ligue nationale de football (LNF), Jacques Thébault, avait d'ailleurs écrit, en mars, au procureur de Nice afin de l'alerter. Toutefois, faute d'éléments matériels, Eric de Montgolfier s'était refusé à ouvrir une enquête. « Je ne peux seulement me fier à la réputation des repreneurs. Ce n'est pas un délit d'appartenir à la famille de quelqu'un de douteux », avait alors déclaré M. de Montgolfier au *Monde* (nos éditions du 27 février). Le procureur avait toutefois reçu Robert Cassone, auquel il avait demandé quelques explications dans un cadre « informel ».

Le 22 mai, à la surprise générale, M. Cassone, qui exercerait les fonctions de président du club - Jean-Christophe Cano ayant été nommé directeur général – annonçait sa démission, laissant à son successeur, Franck Giudicelli, un club financièrement exsangue. Le 30 mai, la direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) de la Ligue a d'ailleurs sanctionné durement le club, prononçant sa rétrogradation en championnat National (la troisième division), alors que l'équipe venait de gagner sa place en première division.

Fabrice Lhomme

Le danger de certains anticholestérol serait lié à de mauvais usages Selon des experts, les recommandations concernant les « statines » ne seraient pas suffisamment respectées

PHILIPPE DUNETON, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), a rendu publique mardi 4 juin la mise en garde qu'il a adressée le 31 mai à l'ensemble des membres du corps médical pouvant être conduits à prescrire un médicament hypocholestérolémiant de la classe dite des « statines ». Ces médicaments diminuent la concentration sanguine en cholestérol et leur efficacité contre la maladie coronarienne a été largement démontrée dans le traitement de différentes formes d'hypercholestérolémie dès lors qu'elles sont associées à un régime « adapté et assidu ». On estime aujourd'hui à trois millions le nombre des personnes qui, en France, consomment des statines.

La décision du directeur général de l'Afssaps intervient près d'un an après celle, spectaculaire, de la multinationale pharmaceutique Bayer de procéder au retrait de l'un de ses médicaments-phares (la cérvastatine), commercialisée en France sous les noms de Stator et de Cholstat. Pour sa part, l'Afssaps a réuni un groupe d'experts de différentes disciplines pour analyser l'ensemble des données concernant l'un des effets secondaires – l'apparition de graves lésions musculaires dénommées rhabdomyolyse – des statines. Travail en liaison avec le groupe européen de pharmacovigilance, ces experts ont constaté que les indications et les règles de l'autorisation de mise sur le marché ainsi que les recommandations ne sont pas suffisamment respectées par les médecins prescripteurs. « La prescription de statines ne se conçoit

qu'en cas d'échec ou d'insuffisance d'un traitement diététique adapté et après dosage du cholestérol, rappelle le directeur général de l'Afssaps. Le traitement doit s'intégrer dans le cadre d'une prise en charge globale des facteurs de risque coronarien (l'hypertension artérielle, le diabète et le tabagisme notamment). Il convient d'autre part de se reporter aux valeurs de cholestérol adaptées à la population française, aux seuils d'intervention et aux objectifs thérapeutiques tels qu'ils sont été définis dans les recommandations de bonnes pratiques. »

LA CÉRIVASTATINE DE BAYER

Les experts de l'Afssaps soulignent en outre que le risque d'effets indésirables musculaires est commun à l'ensemble de la classe des hypocholestérolémiant. En d'autres termes, la cérvastatine de Bayer ne présentait pas, selon eux, un danger spécifique et plus important que les médicaments concurrents. Ces experts ajoutent que, comparé au risque de rhabdomyolyse,

ce qui est exceptionnel, le bénéfice attendu avec les statines reste indiscutable et permet de réduire de manière importante, à l'échelon de la collectivité, la fréquence des accidents cardiovasculaires.

« Une meilleure connaissance de ces effets, la prise en compte des situations à risque ainsi qu'un suivi rigoureux permettront de limiter la surveillance de complications musculaires, en particulier la rhabdomyolyse, précise M. Duneton. Aussi, vos patients doivent être informés et incités à vous signaler tout symptôme musculaire, qu'il s'agisse de crampes, de douleurs ou de fatigues musculaires plus ou moins intenses. » Un document destiné aux patients, sous forme de questions/réponses, est d'ores et déjà disponible sur le site de l'agence (www.afssaps.sante.fr), et ces nouvelles informations seront prochainement intégrées aux autorisations de mise sur le marché des sept statines actuellement commercialisées en France.

Jean-Yves Nau

Un adolescent fan de « Scream » poignarde une jeune fille selon le scénario du film

Il affirme avoir eu envie de « tuer quelqu'un »

UN LYCÉEN de 17 ans, amateur du film d'horreur *Scream*, a blessé mortellement de 17 coups de couteau une de ses camarades âgée de 15 ans, lundi 3 juin, à Saint-Sébastien-sur-Loire, près de Nantes (Loire-Atlantique).

Les enquêteurs de la brigade de recherche départementale de la gendarmerie n'ont pas eu de difficultés pour reconstituer rapidement le fil des événements, grâce aux déclarations d'un témoin qui a recueilli les derniers mots de la jeune fille mourante. Les gendarmes ont interpellé J. au domicile familial dans la soirée. Placé en garde à vue, il devait être présenté devant un juge de Nantes dans la journée du mercredi 5 juin.

Pendant ce temps, les gendarmes se présentent au domicile de J. Sa grand-mère est la seule adulte présente. J. n'oppose aucune résistance aux gendarmes. Au contraire. Selon les indications du procureur de Nantes, Pierre Foerster, « le jeune homme fait preuve d'un calme énorme, à la surprise des enquêteurs ». Une perquisition a permis de trouver le couteau ainsi que le sac noir. A l'intérieur, les gendarmes ont découvert des gants, une cape noire, des vêtements de rechange et le masque

décéder une heure plus tard.

Pendant ce temps, les gendarmes se présentent au domicile de J. Sa grand-mère est la seule adulte présente. J. n'oppose aucune résistance aux gendarmes. Au contraire. Selon les indications du procureur de Nantes, Pierre Foerster, « le jeune homme fait preuve d'un calme énorme, à la surprise des enquêteurs ». Une perquisition a permis de trouver le couteau ainsi que le sac noir. A l'intérieur, les gendarmes ont découvert des gants, une cape noire, des vêtements de rechange et le masque

Plusieurs drames liés à la trilogie

Le film *Scream* a été mis en cause à plusieurs reprises après des agressions, notamment en France. En avril 2000, un adolescent de 16 ans portant le déguisement du tueur a agressé son père et sa belle-mère à coups de couteau à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). Il a été placé en détention à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes (Val-de-Marne).

Deux jours plus tard, un jeune homme de 19 ans déguisé et armé d'un couteau a été interpellé devant la gare de Sarcelles (Val-d'Oise). Il a expliqué aux policiers que, inspiré par le visionnage du film, il avait voulu faire peur à un homme qui l'avait agressé un peu plus tôt.

En juillet 1999, à la sortie du premier épisode de la trilogie, un adolescent américain de 17 ans a été condamné à la prison à vie pour le meurtre de sa mère. En septembre 1999, en Australie, une fillette de 10 ans a été admise en hôpital psychiatrique après avoir vu le film, qui avait provoqué chez elle des accès de violence.

Piotr Smolar

L'enquête sur l'explosion d'AZF conclut à un accident

LES PREMIÈRES conclusions de l'enquête sur les causes de l'explosion du nitrate stocké dans le hangar de l'usine AZF de Toulouse qui, le 21 septembre 2001, avait fait 30 morts et 2,3 milliards d'euros de dégâts, devaient être transmises aux parties civiles, mercredi 5 juin. L'enquête rejette définitivement tout acte de malveillance, attentat ou vengeance, et établit qu'il s'agit d'une catastrophe accidentelle. Après huit mois de travail d'expertise, on s'attend à ce que le travail des deux juges d'instruction fournit des éléments explicites sur les raisons de cet accident qui soulève bien des questions chez les chimistes, le nitrate ne pouvant exploser tout seul. La piste d'une erreur de manipulation d'un manutentionnaire ayant mélangé accidentellement un sac de dérivés chlorés au tas d'ammonitrates est évoquée par des enquêteurs. La direction de l'usine qui appartient au groupe TotalElf exclut cette hypothèse et continue de diligenter une enquête interne qui prévaut les dysfonctionnements électriques. – (Corresp. rég.)

Nicolas Sarkozy poursuit la consultation sur l'islam

LE MINISTÈRE de l'intérieur reconnaît l'Union des organisations islamiques de France (UOIF) comme « un interlocuteur valable, avec qui le gouvernement est prêt à dialoguer », a affirmé Fouad Alaoui, le secrétaire général de la Fédération musulmane, à l'issue d'une rencontre avec Nicolas Sarkozy, mardi 4 juin. Selon Fouad Alaoui, « le ministre soutient la consultation sur l'islam de France et n'a pas l'intention de privilégier tel partenaire ». M. Sarkozy, qui a reçu le 27 mai le recteur de la Mosquée de Paris, doit rencontrer, jeudi 6 juin le responsable de la Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), Mohamed Bechari. En cas de victoire de la majorité présidentielle aux législatives, il s'est engagé à recevoir tous les partenaires de la consultation au lendemain du second tour. L'élection d'un Conseil français du culte musulman, qui devait avoir lieu le 26 mai et a été ajournée à la demande de la Mosquée de Paris, devrait avoir lieu à la rentrée.

DÉPÈCHE

■ JUSTICE : le cinéaste Luc Besson a été mis en examen, mardi 4 juin, pour « homicide involontaire et blessures » dans l'enquête sur l'accident qui avait causé la mort d'un caméraman pendant le tournage du film *Taxi 2*, en août 1999 à Paris. Le réalisateur du *Grand bleu*, qui est poursuivi en tant que dirigeant de la société de production de ce film, se voit reprocher des négligences et des manquements à des règles de sécurité.

A Carpentras, le FN attire des électeurs de tous horizons

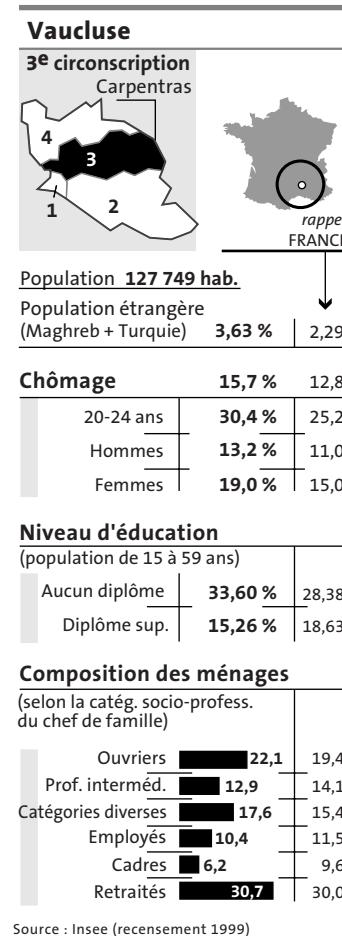
8

Vaucluse (3^e circonscription). Dans cette partie plutôt rurale du département, l'extrême droite séduit les agriculteurs, mais aussi les autres catégories sociales. La crainte de l'Europe et de l'insécurité explique ce comportement

CARPENTRAS de notre envoyé spécial

Comme la géographie de cette circonscription magnifique, qui étaie le ses camaïeux de verts au pied du mont Ventoux, l'électorat frontiste, majoritaire dans 29 communes sur 35, est composite. Trois secteurs se distinguent : les campagnes au nord et à l'est, les villes moyennes, et les petites cités de la zone industrielle proche d'Avignon, au sud-ouest.

A Saint-Hippolyte-le-Graveron, le vote FN est le choix d'agriculteurs aisés : cette commune vit bien. En atteste sa mairie toute neuve, au milieu de son vignoble impeccablement tenu et de ses oliviers récemment plantés. Pas un acre de terre gaspillé, des fermes et résidences secondaires closes par de lourds portails : 46 personnes sur 140 ont voté ici pour Jean-Marie Le Pen. On préfère rester entre soi. D'ailleurs, à la communauté de communes, des élus ont expliqué ne pas souhaiter de nouveaux habitants, ni d'éclairage public le soir pour ne pas se faire remarquer. « Pour vivre heureux vivons cachés - et entre nous », ironise un élus qui les connaît bien. Ces paysans et retraités côtoient bien quelques étrangers : les Suisses, Anglais et Hollandais propriétaires de belles résidences bien clôturées, et, à l'autre bout de l'échelle-



le, ceux qu'ils font travailler aux champs, le plus souvent originaires des pays du Sud.

A Blauvac, une des deux seules communes où la gauche est en tête, le profil lépéniste est différent. Élu (PS) depuis 1983 et maire depuis 1995, Max Raspail, agriculteur, comme beaucoup de ses électeurs qui cultivent vignes et cerisiers, connaît à peu près un par un les 28 votants d'extrême droite sur 234 inscrits. Ces derniers n'avouent pas leur préférence mais, « à leur façon de me regarder le jour du vote, je devine qu'ils ont fait une bêtise », explique-t-il.

LES MOINS INSTRITS

Quelques retraités et artisans avec, parfois, leurs proches, des agriculteurs, anciens électeurs communistes pour certains, animés par leur refus viscéral de l'Europe. Tous sont, selon le maire, les moins instruits de son village ; ce sont ceux qui pensent « de façon simpliste ». Ils votent cependant pour lui à 97 % et recommenceront certainement aux prochaines municipales, reconduisant ainsi cette union de la gauche, qui fonctionne bien ici.

A Carpentras – un cinquième des électeurs de la circonscription –, le vote est différent. Le maire (DL) Jean-Claude Andrieu a constaté qu'après avoir récolté des voix

populaires au nord le FN progresse désormais dans les quartiers sud de sa cité. Dans cette « ville conservatrice », il a noté que la récente progression du vote FN correspond au point près à l'érosion du vote de la droite traditionnelle. Et elle s'est faite là où logent, dans des pavillons et des petites cités résidentielles, des commerçants, des paysans et de nombreux retraités, ceux qui ont fait l'antique prospérité de sa cité marchande. Ceux-là vivent des transformations radicales, qui se traduisent par l'apparition de nombreuses friches agricoles et la disparition du marché des primeurs, longtemps gloire du Comtat Venaissin. « Ceux qui font du melon en ce moment roulent sur l'or », confie le maire.

Cela n'empêche pas l'inquiétude des retraités et l'importance des primeurs d'Espagne, d'Italie et du reste du monde. Un incident, une voiture volée et tout ressort : le maire a souvenir d'une réunion récente dans ces quartiers où il n'a pas pu parler d'autre chose.

Au sud de la circonscription, quand on s'approche du Rhône et de l'aire d'influence économique d'Avignon, le vote est encore d'une origine sociale et politique différente. Jean-Claude Moureau, maire communiste d'Entraygues, réputé à le détailler selon les différents bureaux, et annonce d'abord

qu'il est le fait des « commerçants ou des artisans ». Quand on constate qu'il y a 986 votants Le Pen et 126 votants Mégrét pour 4 944 inscrits, il admet que cet électeur comporte certainement aussi des salariés. En particulier parmi ceux qui vivent dans les pavillons, au sud et à l'ouest de sa petite ville.

« UN POIDS ÉNORME »

M. Moureau concède avec réticence qu'il y a certainement aussi d'anciens communistes dans le lot, comme cela est manifeste à Sorgues, autre centre urbain de la circonscription, longtemps fier rouge, qui a battu un record en donnant 2 589 voix à M. Le Pen (et 320 à M. Mégrét) sur 10 166 inscrits et 7 535 exprimés, soit 38,6 %. Pour le maire d'Entraygues, l'insécurité est bien au cœur de la progression du FN, mais son analyse du phénomène est plus précise que celle d'autres élus. « L'insécurité sociale, le travail précaire sont devenus monnaie courante. La mondialisation et le libéralisme déstabilisent profondément les modes de vie. Tout cela inquiète profondément les gens. L'insécurité a souvent un sens précis pour les gens qui vivent loin du lieu de travail et sans garantie. Quelqu'un qui se fait piquer sa voiture ne peut plus aller au travail, et il risque de se faire virer immédiatement s'il manque un jour. En tout cas, il le

croit. Ce vol prend donc un poids énorme pour lui... »

Guy Macary, candidat du FN aux législatives pour la troisième fois consécutive, observe la progression constante de son électoral depuis au moins une décennie. Il ajoute au tableau de ces électeurs composite celui de villages agricoles comme Sarriens qui comprennent des conseillers municipaux FN ou sympathisants, et où ce sont des paysans, moins aisés qu'au nord, qui forment le gros des bataillons lépénistes. Il déplore seulement que « la bourgeoisie ne vote pas pour nous », ce qui reste à démontrer...

Car, dans cette circonscription, ce sont bien des électeurs de toutes les catégories sociales et de toutes les origines politiques qui participent à l'enracinement de l'extrême droite. Ce pays comtadin, d'une douceur rassurante, ne semble pourtant pas vivre si mal. Il garde en tout cas un bel attrait pour les touristes et pour les retraités aisés du nord de l'Europe, qu'on voit faire leurs courses, le vendredi matin, sous les grands platanes du marché de Carpentras.

Michel Samson

PROCHAIN ARTICLE
LA 2^e CIRCONSCRIPTION
DU GARD (VAUVERT)

71 candidats pour le département

• Deux « majorité présidentielle » : Jean-Michel Ferrand (RPR), dans la 3^e ; Thierry Mariani, maire (RPR) de Valréas, dans la 4^e ; tous les deux ont reçu l'investiture de l'UMP.
• Une socialiste : Cécile Helle (dans la 1^e), qui avait remplacé Elisabeth Guigou lors de son entrée au gouvernement en 1997, sera opposée à Marie-José Roig, maire (RPR) d'Avignon, investie par l'UMP.
• Ne se représente pas : André Borel (PS) dans la 2^e. A sa place, le PS présente le maire (PS) de La Bastide, Jean-Louis Joseph.
• Les enjeux : le FN espère l'élection de Jacques Bompard, réélu maire d'Orange en 2001 au premier tour, et qui a frôlé le succès aux cantonales. En 1997, des triangulaires avaient permis aux socialistes Elisabeth Guigou et André Borel de l'emporter, ainsi qu'au RPR Thierry Mariani.

le a refusée. Une pétition a circulé pour protester contre ce retrait, mais rien n'y a fait. Les Verts ont alors désigné Benoît Magnat qui a trouvé les coordonnées d'Anémone par Minitel, lui a proposé la suppléance, et s'est lancé dans la campagne.

Les remous n'en sont pas pour autant apaisés. Les radicaux de gauche locaux ne cachent pas leur dépit. Et bien des militants et électeurs vauclusiens de gauche estiment que la circonscription est particulièrement mal adaptée à une candidature Verte, ne serait-ce qu'à cause du vote CPNT, qui a capté 6,65 % des électeurs venant essentiellement de leur camp. Des socialistes font donc savoir, plus ou moins discrètement, qu'ils voteront pour Guy Moureau, maire communiste d'Entraygues.

Celui-ci s'est lancé après l'échec des pourparlers menés au niveau départemental entre son parti et le PS, qui réclamait les quatre têtes de liste du Vaucluse, où deux de ses sortants sont en danger. Il mène donc une campagne d'explication en essayant « de faire refléchir les gens », et il va partout affirmant que « la gauche n'a pas du tout pris la mesure

du désir de changement ». Il compte bien séduire d'anciens électeurs communistes, ainsi que des socialistes agacés. Mais il reste très prudent sur sa présence au second tour, que ses adversaires estiment impossible. Son engagement rend en tout cas plus difficile encore celle de M. Magnat au tour décisif.

DES MILITANTS FATIGUÉS

La gauche pourrait donc se trouver dans la situation de devoir voter encore une fois contre le candidat du FN Guy Macary, et donc pour le député sortant RPR Jean-Michel Ferrand, « *M. Treize combats, treize victoires* », comme il aime à s'appeler sans fausse modestie. Cela s'est déjà produit en 1993 et en 1997 – et cela a recommencé quand il a fallu voter Jacques Chirac en 2002. Autant dire que beaucoup de militants s'avouent fatigués de batailler sans autre espoir que de faire élire un homme qui affiche des convictions plutôt à la droite du RPR qu'au centre gauche. Et qui, s'il convient devoir en partie ses postes de conseiller général et de député aux voix de gauche, ne modifie en rien son discours : lors de ses deux réunions électORALES quotidiennes,

il ne parle que de « *l'insécurité, de la baisse des impôts et des retraites* », et il estime que le combat central de la vie politique aujourd'hui consiste à investir « *ces zones de non-droit* » qu'il voit partout.

M. Macary, qui aime discréditer ses adversaires, lançant par exemple que « *Jean Michel Ferrand est d'une nullité crasse* », tresse volontiers des couronnes à la socialiste Nadine Pérès, « *cette jeune femme courageuse qui avait entamé une belle campagne et a dû s'incliner dans des conditions vraiment très dures...* » Il est à peine ironique, car il estime qu'elle avait beaucoup plus de chances que « *ce pauvre M. Magnat* » d'être au second tour. Or, s'il espère gagner en duel, mais reste prudent sur cette hypothèse, M. Macary se dit certain de remporter la victoire en cas de triangulaire. A humer le désarroi de la gauche, dans cette circonscription comme dans le reste du département et de la région, on imagine plutôt que c'est un duel entre droite et extrême droite qui sortira du premier tour des urnes.

M. Sa.

Le trafic fluvial est ralenti par les 35 heures

L'application de l'ARTT devrait diminuer l'activité de 20 % en 2002

DEPUIS près de six mois, la navigation fluviale est perturbée par l'application des 35 heures pour les 3 000 agents – dont 1 600 éclusiers – qui assurent le passage des bateaux sur les points délicats, tout au long des 8 500 kilomètres des fleuves et canaux de France. Les négociations entre les syndicats et Voies navigables de France (VNF) n'ont toujours pas abouti, notamment en raison des créations d'emplois, jugées insuffisantes par les syndicats.

En février, à l'occasion de la présentation du bilan 2001 de VNF, qui gère 6 700 km du réseau fluvial, le président, François Bordry, avait pris acte du « mécontentement réel et d'une inquiétude profonde de la part des professionnels, qu'il s'agisse des bateliers, des armateurs ou des chargeurs. »

Car la première conséquence de la mise en place des 35 heures a été la diminution d'une heure, et parfois d'une heure et demie, de la durée d'ouverture des écluses. Jusqu'alors, celles-ci étaient accessibles entre douze et treize heures par jour, suivant les régions.

L'aménagement et la réduction du temps de travail (ARTT) a provoqué une diminution de l'ordre de 20 % de cette activité, essentiellement sur les canaux de petit gabarit. Ce réseau, qui accueille les péniches classiques dites Freycinet, longues de 38,50 mètres et d'un tonnage de 350 tonnes, n'as-

sure que 15 % du trafic fluvial, répartis sur les trois quarts du kilométrage total des canaux.

En effet, l'essentiel de la navigation se concentre sur le réseau des canaux à grand gabarit, qui a bénéficié, lui, d'une vingtaine d'embouchures. Ce qui permet d'assurer un service continu sur certains axes très fréquentés, comme la Seine aval, avec une circulation vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

EMBOUILLAGES ESTIVALS

Mais cette différence de traitement est loin de satisfaire les utilisateurs professionnels des canaux. « *Compte tenu de la configuration du réseau national, qui relie le petit gabarit et le grand gabarit, la modification des heures d'ouverture touche l'ensemble des voies navigables* », affirme Didier Léandri, délégué général de l'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF). « *Les petites entreprises de bateliers demeurent les plus pénalisées* », renchérit Christine Gauthier, secrétaire générale de la Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA), qui regroupe 950 entreprises de ce secteur.

Les salariés ne sont pas non plus satisfaits du système mis en place. « *La diminution de l'amplitude horaire sur le réseau du petit gabarit sera vivement ressentie, à l'arrivée des beaux jours, avec la reprise de l'activité touristique fluviale* », annonce Jean-François Vermenot,

responsable CGT et chef d'équipe sur le canal du Nivernais. Il prévoit même pour cet été « *des embouteillages aux écluses* ».

Les éclusiers, statutairement rattachés au ministère des transports, redoutent que le faible nombre des embauches n'affecte leurs conditions de travail et entraîne une détérioration du service public. Certains estiment, par ailleurs, qu'elle préfigure une décentralisation de leur activité : le grand gabarit resterait sous la responsabilité du ministère des transports, tandis que le petit gabarit passerait sous celle des régions.

« *L'application des 35 heures, en particulier pour les éclusiers, nécessite la refonte totale des conditions de service et d'organisation dans la gestion des canaux* », reconnaît Philippe Bry, sous-directeur à la direction des transports terrestres par voies navigables au ministère des transports.

Jean-François Dalaise, directeur du Comité des armateurs fluviaux (CAF), estime que, « *pour 2002, l'ARTT va se traduire par une baisse de 20 % de l'activité sur certaines portions du grand gabarit de la Seine amont et de l'Oise, et sur l'ensemble du petit gabarit* ». Pour 2003, il espère des pouvoirs publics « *la création d'une centaine de postes et la poursuite de la modernisation du réseau pour relancer l'activité* ».

Dominique Buffier

La Bretagne est confrontée à une crise avicole

Les importations de Thaïlande et du Brésil perturbent le marché

BREST de notre correspondant

Avec 40 % de la production nationale et 18 500 emplois directs, la Bretagne se trouve particulièrement exposée à la crise avicole. Mardi 4 juin, le groupe Doux (5 000 salariés) a annoncé, lors du comité d'entreprise, qu'il envisage la fermeture, à Brieuc, d'un de ses quatre abattoirs et son transfert à Châteaulin où se trouve son siège. Cela concerne 300 salariés, dont 40 sur contrats à durée déterminée. Une délégation d'élus et de personnalités socioprofessionnelles conduite par Josselin de Rohan, président (RPR) du conseil régional de Bretagne, devait être reçue mercredi 5 juin par le ministre de l'agriculture Hervé Gaymard.

Outre Châteaulin, Doux propose des reclassements au personnel à Quimper. Le groupe ne prévoit pas cette année de réorganisation dans sa filière « *fras* » mais envisage à partir du mois de septembre du chômage partiel, notamment sur les sites consacrés aux dindes et aux canards. Si le marché ne s'améliore pas, il pourrait envisager d'autres mesures de regroupement en 2003. Le groupe compte également proposer un accord d'entreprise pour le départ des salariés âgés.

Doux n'est pas le seul à devoir faire face à la crise. « *Nous sommes entrés dans une zone à risque. Si la situation doit durer, il faudra que j'adapte mon format industriel d'ici*

la fin de l'année avec des allégements d'activité », constate Alain Noël, directeur général de la branche volailles d'Unicopa, une coopérative dont le siège se trouve à Morlaix (Finistère), et qui emploie 2 000 salariés dans ce secteur. Plusieurs milliers d'éleveurs sont aussi concernés. Jean-Noël Sidaner exerce depuis trente ans à Plouaret (Côtes-d'Armor). « *Je ne pourrai pas installer mes fils si la spirale actuelle se poursuit* ». *On est complètement déboussolé de voir comment l'Europe est devenue une passoire*, explique celui qui est aussi président des aviculteurs bretons et vice-président de la chambre d'agriculture.

MANQUE DE TRAÇABILITÉ

Tes conséquences de la « vache folle » sur la consommation de volailles, ainsi que les difficultés de la filière avicole. Le dépôt de bilan du groupe Bourgoin est intervenu aussi sans donner lieu à une véritable remise en ordre. Les importations dans l'Union européenne grossissent : 400 000 tonnes d'équivalents carcasses en 1999, 839 000 en 2001, provenant essentiellement de la Thaïlande et du Brésil. Doux, depuis 1998, est d'ailleurs présent au Brésil, à travers sa filiale Frangosul, avec autant d'employés qu'en France et des prix de revient de 30 % à 40 % inférieurs.

Francis Ranc, directeur du développement de Doux, estime que le

groupe, en installant une base de production en dehors de l'Europe, a réagi intelligemment à partir du moment où l'UE diminuait les « restitutions », c'est-à-dire les aides communautaires à l'exportation vers les pays tiers. 257 000 tonnes de poulets français ont été exportées vers ces pays en 2001 contre 320 000 en 1997. Dans le même temps, les exportations françaises vers les Quinze ont perdu des parts de marché significatives. « *Nous ne sommes pas dans une opération de délocalisation. Nous faisons à partir de l'Europe ce que nous permet Bruxelles* », estime Francis Ranc. C'est une chance que le groupe soit familial, attaché à la Bretagne. Si son capital était détenu par des fonds de pension, il en aurait été bien autrement. »

Francis Ranc rejette les accusations de manque de traçabilité des produits élaborés à l'étranger : « *Le Brésil et la Thaïlande se mettent aux normes européennes de façon systématique* ». C'est pourtant un des griefs soulevé par Jo Pennors, secrétaire général adjoint de la fédération agroalimentaire CFDT Bretagne, pour qui « *les plus grandes inquiétudes existent sur la transparence sanitaire* ». « *Nous réclamons un étiquetage précis, on a tous à y gagner* », renchérit Slimane Khaoui, délégué syndical CFDT chez Doux

HORIZONS

B

ERNARD KOUCHNER a préféré partir en Corse et s'atteler à la rédaction d'un livre sur la France vue du Kosovo. Jean-Luc Mélenchon cherche à «réinventer» les «centaines de gestes de la vie quotidienne», quelque peu oubliés du temps où il s'activait, lui aussi, au gouvernement. Claude Bartolone, hier chargé du ministère de la ville, reçoit désormais dans sa minuscule mairie du Pré-Saint-Gervais, en Seine-Saint-Denis. Comme Sérgolène Royal, Elisabeth Guigou et quelques autres, il vante les vertus thérapeutiques du «terrain» et se consacre, vaille que vaille, aux prochaines législatives. Quant à Jean Glavany, qui avait délaissé l'agriculture pour diriger l'équipe électorale du candidat Jospin, il a repris le chemin des Hautes-Pyrénées, à bonne distance d'une capitale devenue impitoyable à son égard. Sa trajectoire le rend ironique, et un brin cruel envers lui-même : «Je n'ai cessé de rétrograder : j'ai été ministre, directeur de campagne et maintenant laboureur de campagne.»

Y a-t-il une vie après l'échec ? Les «ex» voudraient s'en persuader. A chacun sa manière de rebondir ou d'essayer. A chacun sa façon de positiver ou de faire semblant. Reste que la défaite de celui qu'ils appellent encore «Lionel» ou plus séchement «Jospin» a été vécue comme un «choc terrible» (Mme Guigou), voire un «coup d'enclume sur la tête» (M. Mélenchon), dont ils tardent à se remettre. Le scrutin a venir n'y change rien : l'amertume menace, les rancunes se font plus vives.

Le traumatisme est d'autant plus profond, dans un PS malmené, qu'il se nourrit d'un sentiment d'injustice et de «gâchis» au regard des efforts fournis de 1997 à 2002. «Nous avons beaucoup travaillé», assure M. Kouchner tout en confiant en avoir «gros sur la patate». «Notre bilan restera l'un des plus positifs de ces quarante dernières années», plaide M. Glavany. Et Claude Bartolone, reclus en son bureau d'adjoint au maire, d'exhiber des lettres de félicitations provenant d'élus de tous bords. «Jamais, affirme-t-il, un tel travail n'avait été accompli !»

Ville, santé, emploi... M. Jospin avait résumé le tout dans une revue de 40 pages intitulée *1997-2002, la France qui change. Cinq ans d'action et de réformes passées à la loupe*. L'inventaire se voulait complet : baisse du chômage, 35 heures, emplois-jeunes, pacs, parité, police de proximité, couverture maladie universelle, jusqu'à la suppression de la vignette automobile... C'est ce bilan qu'il a défendu à longueur de meetings. Il l'a fait à sa façon, fiches en main, dans un style assez austère, au risque, parfois, d'ennuyer son auditoire. Ses ministres, eux, se sont contents des coulisses. Cannonnés à un rôle de figurants, ils ont dû faire le dos rond. «Ils devaient rester au boulot, c'était le choix de Jospin», confirme M. Glavany, l'ex-maître d'œuvre du dispositif.

Ce choix, perçu au mieux comme une erreur, au pis comme un affront personnel, n'en finit plus d'alimenter le malaise ambiant. Ici ou là, les langues se délient, la parole se libère, les critiques fusent sur les options du vaincu et de sa garde rapprochée. Elisabeth Guigou, très liée à Lionel Jospin, est l'une des rares à invoquer encore l'omniprésence médiatique de l'insécurité pour expliquer l'insuffisante visibilité du bilan. D'autres avancent désormais des analyses moins consensuelles. Ainsi, selon Sérgolène Royal, «il n'est pas exact de dire que ce thème, à lui seul, explique la défaite». L'épuise de François Hollande, premier secrétaire du PS, préfère inviter certains de ses compagnons de déroute à l'autocritique : «Nous n'avons pas perdu en raison de notre bilan, globalement positif, mais avant tout à cause d'une mauvaise campagne.»

Les oubliés de ladite campagne sont aujourd'hui dans une situation étrange. Ils ont la sensation d'avoir sombré sans combattre, de s'être inclinés en silence. Claude Bartolone assure en avoir conçu une «vraie frustration» : «On nous avait demandé de ne pas parler du bilan. C'était le rôle du parti. Il fallait cacher les ministres, présenter un Jospin nouveau, démarrant une nouvelle vie.» Bernard Kouchner, lui aussi, a mal vécu cette stratégie. En habitué des estrades et des caméras, il aurait voulu parler, batailler, débattre des questions de santé, de sa vision du monde. Ses offres de services ont été rejetées. «Je ne veux pas cracher sur l'ambulance», précise M. Kouchner, d'une voix lasse, mais on a oublié que la santé était la première préoccupation des Français. Après tout, s'ils n'ont pas voulu faire appel à moi, ni à quelques autres, tant pis pour eux.» Même s'il s'affirme «fidèle», l'ancien médecin en vient parfois à se demander s'il n'a pas eu tort de revenir au gouvernement, début 2001, à son retour du Kosovo.

Ségolène Royal n'a pas davantage eu l'occasion d'intervenir dans la course à la présidence. C'est à son initiative, et non à l'invitation de Lionel Jospin ou de ses conseillers, qu'elle a participé à certains déplacements. Mme Royal, créditée d'un bilan positif au ministère de la famille, de l'enfance et des handicapés, se plaint d'avoir été «interdite de conférence de presse» : «Je regrette notamment de n'avoir pu m'exprimer sur la

3 JOSPIN, RETOUR SUR UNE DÉROUTE



Une émission politique de Lionel Jospin pendant la campagne avec, de gauche à droite, Jack Lang, Ségolène Royal, Laurent Fabius et Elizabeth Guigou.

LE SPLEEN DES MINISTRES

Après avoir œuvré au sein du gouvernement Jospin, ils ont été frustrés de ne pas pouvoir mettre en avant leur bilan au cours de la campagne présidentielle

délinquance des mineurs afin de mieux marquer la différence entre la droite et la gauche sur ces questions.»

Jean-Luc Mélenchon, chef de file de l'aile gauche du PS, partage ces frustrations. «Pendant la campagne, on ne pouvait rien dire», s'indigne-t-il. Lui aussi pouvait pourtant se targuer de «bons résultats» dans l'enseignement professionnel. A l'entendre, le parti n'a pas su en tirer bénéfice dans les milieux populaires. M. Mélenchon a conscience d'avoir prêché dans le vide : «J'ai saoulé tout le monde en essayant de faire comprendre que l'enseignement professionnel pouvait être un gisement d'énergie et de valeurs positives. Mais les élites de gauche, et pas seulement au PS, n'ont aucune idée de ce qu'est le monde du travail. N'oublierez pas que certains m'ont traité d'ouvrieriste!» Ce spleen post-électoral n'épargne pas celles et ceux dont les réformes, ou les projets de réforme, incarnent aujourd'hui les années Jospin. Le cas le plus flagrant est celui des 35 heures de Martine Aubry. La réduction

du temps de travail, présentée comme une avancée décisive, a été victime d'un effet boomerang dévastateur. Bernard Kouchner en conclut même que ce dossier a «fait perdre» le candidat du PS. La droite, en tout cas, a su profiter de la déception de certains salariés ; les socialistes, eux, n'ont pas vu – ou voulu voir –, le retournement d'une partie de l'opinion sur le sujet.

Ainsi, Bartolone dit s'être rendu compte de «quelque chose» en septembre 2001. «J'ai croisé chez des amis un jardinier que je connais très bien. Je lui ai lancé, alors t'es pas en 35 heures ? Il m'a répondu : "Parlons-en !" Nous sommes assis et là, il m'a tout déballé, les heures supplémentaires en moins, le manque d'argent pour le temps dégagé...» Le ministre de la ville enregistre mais sans réagir. «C'est vrai, soupire Jean Glavany, nous n'avons pas pris conscience que, même si les 35 heures constituent une avancée considérable, la baisse du pouvoir d'achat est mal

vécue.» Martine Aubry, devenue entre-temps maire de Lille, en a subi les conséquences. En février, deux journalistes lui consacrent un pamphlet d'une rare violence intitulé *La Dame des 35 heures* (Editions Robert Laffont). En avril, Jacques Chirac tient meeting sur ses terres, à Lille, et le député RPR Franck Dhersin s'attaque à son tour à «Miss Hyde, la dame des 35 heures». Celle-ci en est profondément affectée. «Je ne sens pas cette campagne», confie-t-elle, un jour de fatigue, à l'Atelier, le «QG» parisien de M. Jospin. Ce dernier a beau lui rendre hommage dans ses interventions publiques, elle-même a beau batailler pour défendre ses lois, rien n'y fait : les «435 000 emplois» créés ou préservés «sont passés par pertes et profits», constate-t-elle avec dépit.

Elisabeth Guigou pourrait presque en dire autant dans son domaine de prédilection, la justice. Restée durant plus de trois ans à la tête de ce ministère (juin 1997-octobre 2000) avant de rejoindre celui de l'emploi, Mme Guigou n'a pu mener à terme son vaste projet de réforme. Au final, faute de révision de la Constitution, seule la loi sur la présomption d'innocence a été adoptée. «J'en suis très fière», assure l'ex-garde des sceaux. Une fierté chèrement payée : le texte en question, vite baptisé «loi Guigou», a été perçu, par une partie de l'opinion, comme un frein au travail des policiers. L'intéressée, qui avait fait de la réforme de la jus-

tice le sujet emblématique de sa carrière politique, voire un tremplin vers Matignon, a subi là un sévère coup d'arrêt, préjudiciable en termes d'image. Une fois remplacée à la Chancellerie par Marylise Lebranchu, elle a continué de suivre ce sujet mais sans être en position de répliquer à ses détracteurs.

P AR la suite, l'omniprésence médiatique des questions liées à l'insécurité lui a laissé la même sensation d'impuissance : «J'ai éprouvé un sentiment d'injustice de voir le débat ainsi occulté, parasité. Tout le monde était obnubilé, au point même d'oublier que nous avons fait beaucoup de choses dans ce domaine. Ce qui est encore plus injuste, c'est que même sur ces questions plus réelles de l'insécurité, nous n'avons pas réussi à faire passer nos propres idées.»

Si la plupart des ex-ministres socialistes interrogés par *Le Monde* disent avoir perçu,

que plus ciblée, plus dérangeante aussi, sur l'isolement excessif de M. Jospin et de son entourage. Elisabeth Guigou elle-même a constaté une «coupe» avec un «staff de campagne qui fonctionnait un peu trop sur lui-même». D'autres fustigent un «enfermement» perceptible, selon eux, bien avant le début de la campagne, dans l'exercice de pouvoir. «Jospin et ses conseillers s'étaient repliés dans leur tour d'ivoire, témoigne un habitué de Matignon, ils paraissaient coupés de l'extérieur, ce qui n'était pas le cas auparavant.» Pour Claude Bartolone, fabusien notoire, la situation avait commencé à se détériorer au printemps 2001, après les municipales : «Les ministres ont été infantilisés. Nous avons perdu notre liberté de parole, cette espèce de spontanéité qu'on avait pour signaler quelque chose qui n'allait pas. Les séminaires étaient beaucoup les mêmes, institutionnalisés. A la fin, on venait tous avec notre courrier. Il n'y avait plus d'échanges comme avant.»

«Après tout, s'ils n'ont pas voulu faire appel à moi, ni à quelques autres, tant pis pour eux»

BERNARD KOUCHNER, ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ

à l'approche de la présidentielle, un certain «malaise», ils confessent aussi avoir pensé : «On se rattrapera au second tour.» L'erreur, à les entendre, a été de ne pas prendre la mesure de l'exaspération des moins favorisés. «Nous avons pensé de bonne foi que la France allait mieux, admet Jean Glavany. Avec 3 millions de chômeurs, les Français étaient résignés. Quand le chômage a baissé, cette résignation s'est transformée en impatience, voire en colère.» Claude Bartolone évoque quant à lui une erreur d'appréciation : «La communication sur la France qui marche a été faite pour soutenir la confiance des investisseurs et des consommateurs mais à l'autre bout de l'élastique, ce discours volontariste n'était plus audible.» Martine Aubry, qui avait quitté le gouvernement dès l'automne 2001, avance une troisième explication : «Le fait d'être aux affaires, de régler les urgences, éloigne de la société.»

Derrière cette analyse, pointe une criti-

Dès lors, pourquoi s'être tu à l'approche du 21 avril ? Pourquoi avoir accepté de figurer en ombres chinoises sur l'affiche ? Ces questions, comme toutes les autres, renvoient à l'énigme principale de cette défaite : Lionel Jospin lui-même. L'homme séduisait, le premier ministre rassurait, le candidat a déçu. Trop solitaire. Trop rigide. Incapable de «donner envie». Et aujourd'hui absent, loin d'eux, loin de tout. A mots plus ou moins couverts, ils sont désormais nombreux, dans l'ancienne équipe, à s'interroger sur les défaillances de cet étrange capitaine. L'heure n'est pas au désamour ; juste au doute et à la crainte, encore inavouable, de s'être trompé.

Philippe Broussard et Isabelle Mandraud

PROCHAIN ARTICLE :
LE COUP DE COLÈRE
DES MILITANTS DE LOMME

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LE CANARD ENCHAÎNÉ

Erik Emptaz
Pas de polémique, ni même de débat, la campagne législative semble s'achever sans avoir jamais vraiment commencé. Comme si tout était joué d'avance. C'est ce que répètent à coups de calculette et de projections les boutiquiers de la politique, qui ont déjà passé la violente claque du 21 avril par pertes et profits. Perte évidemment pour les perdants de gauche qui, sans Jospin, donnent l'impression dans cette non-campagne d'être plus enclins à se remettre à leurs guerres internes qu'à repartir au charbon. Profit bien sûr pour la droite qui, oubliant les 19 % de son champion au premier tour, fait comme si elle avait déjà transformé le vote anti-Le Pen du 5 mai en succès chiriquin du 9 juin ! Un succès qui, sous la façade Raffarin et associés, permettra, comme si rien ne s'était passé le 21 avril, de reprendre les mêmes et de recommencer.

■ LE FIGARO

Jean de Belot

L'or remonte, les indices boursiers plongent : le nouvel équilibre entre la « valeur refuge » que certains avaient trop vite enterrée et les marchés financiers dit bien l'état du monde. Depuis la chute du bloc communiste, la planète n'a jamais cumulé autant de risques. Mondialisation oblige : leurs effets s'additionnent. (...) Les tenants de la mondialisation heureuse qui, voici peu, voyaient le modèle libéral-matérialiste recouvrir la planète et croyaient la partie gagnée, découvrent un monde fragile. Le problème est qu'ils sont, dans ce moment crucial, à la fois affaiblis et divisés. Comme piégés par la logique même de la mondialisation économique. (...) Le monde libre est ainsi face à un défi colossal. Il se croyait ordonné ; il doit se recomposer. Il se croyait intouchable ; il est menacé. A l'heure de se défendre, il doit se réorganiser. Le pire n'est jamais sûr. Il a rarement été aussi probable.

■ RTL

Alain Duhamel

Pour ses débuts européens, Francis Mer n'avait pas la tâche facile. Le nouveau ministre des finances devait en effet annoncer à ses collègues que la France était déterminée à prendre ses aises avec le calendrier européen. [II] avait un argument de bon sens à faire valoir : il est difficile de prendre des engagements à la veille d'échéances électorales, sans donner le sentiment que les décisions communautaires passent avant le suffrage universel. Cela ne fait que repousser le problème de fort peu. Il se posera en effet de nouveau dans moins de trois semaines, à la veille du prochain Conseil européen. Or, cette fois-ci, les élections françaises seront derrière nous et un couac retentissant entre la France et la Commission est assez probable. Si la France reconnaît qu'il est nécessaire d'en revenir progressivement aux équilibres budgétaires, elle refuse de se laisser enfermer dans le calendrier de 2004. En clair, elle fait ostensiblement passer ses échéances électorales avant ses promesses européennes.

La fête est-elle finie au Timor-Oriental ?

Les Nations unies s'en vont, mais rien n'est réglé dans ce nouvel Etat, parmi les plus pauvres de la planète. Le « Sydney Morning Herald » décrit les défis auxquels doivent faire face les dirigeants indépendantistes

LES INVITÉS de marque et les journalistes venus du monde entier sont repartis. Les soldats des Nations unies ont, pour beaucoup, refait leur paquetage. Le 20 mai, le Timor-Oriental célébrait son indépendance. Le nouveau président du 192^e Etat de la planète, Xanana Gusmão, assis aux côtés de Megawati Sukarnoputri, la présidente de l'ancienne puissance occupante indonésienne, le discours ému du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le récital de la diva Barbara Hendricks, c'était hier, c'était il y a une éternité. Les Timorais n'ont pas mis longtemps à comprendre que leur indépendance ne résoudrait pas tous leurs problèmes. Loin s'en faut.

Les habitants de ce pays, qui est l'un des plus pauvres au monde, « doivent maintenant faire face aux dures réalités de l'autonomie », explique Jill Jolliffe, envoyée spéciale à Dili, la capitale timoraise, du journal australien *Sydney Morning*

Herald. Le nouveau pouvoir en place semble pris de court par l'immensité du travail à accomplir pour redresser cette nation, dont le revenu quotidien par habitant est tout juste supérieur à 1 euro. « Les lignes de téléphonie et les connexions sur la Toile des bureaux gouvernementaux ont été coupées samedi [25 mai], témoigne la journaliste. Les contrats téléphoniques étaient jusqu'alors payés par l'Administration transitoire de l'ONU pour le Timor-Oriental [Atntuto]. Ils auraient dû être renouvelés par le nouveau gouvernement, mais quelqu'un a oublié d'assurer la continuité. »

« A qui transférons-nous le pouvoir », demande un employé de l'ONU ? Nous n'avons aucun homologue actuellement en poste. » Mais il y

a pis encore. « La diffusion des programmes de la radio et de la télévision nationale, qui étaient en plein essor durant la tutelle de l'Atntuto, pourrait cesser d'un jour à l'autre. Les donateurs internationaux estiment que la Constitution du pays ne garantit pas assez la liberté de la presse, et ils ont retiré leur soutien. »

LA QUESTION DES RÉFUGIÉS

Deux problèmes majeurs menacent l'avenir de la toute nouvelle République. Le premier est d'ordre économique. « Plusieurs milliers de personnes ont été recrutées par les nouveaux services publics, mais les hôtels et les restaurants, qui sont de plus en plus vides, vont licencier du personnel », prévient la journaliste australienne, une des meilleures spé-

cialistes du Timor. Elle explique par ailleurs que de nombreux Timorais doivent déjà occuper plusieurs emplois à la fois pour mener une vie décente.

L'autre écueil est d'ordre politique. « L'apparition de la présidente indonésienne lors des cérémonies d'indépendance n'indique pas que les problèmes avec Djakarta aient disparu. Invitée personnellement par le président Gusmão, elle est venue malgré l'opposition de certains cercles militaires. Mais, en dépit des promesses de l'ONU, aucun officier indonésien n'a été condamné pour les crimes de guerre [commis] en 1999, et à Dili, cette impunité est amèrement ressentie. »

La question des réfugiés qui ont fui vers la partie occidentale de l'île, sous administration de Djakarta, n'est également toujours pas résolue. « Près de 50 000 personnes déportées sont encore là-bas. Les forces de maintien de la paix de l'ONU

sont encore présentes sur la frontière du Timor-Oriental, où tout est calme, mais la décision du commandement de l'armée indonésienne de transférer sa base régionale de Bali à Timor n'est pas rassurante. »

Les Timorais semblent bien avoir conscience des dangers qui les attendent. Ils « sont inquiets quant à leur survie tout seuls, remarque le *Herald*. Mais les Nations unies ne se retirent pas complètement. L'Atntuto a été remplacé par la Mission de l'ONU de soutien du Timor-Oriental, qui est dirigée par un diplomate indien ». Cette nouvelle organisation aura pour principal objectif d'aider le tout nouveau membre à sortir du marasme économique dans lequel il est plongé. Le défi est ambitieux et risque de prendre du temps, beaucoup de temps.

Frédéric Therin

★ www.smh.com.au

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Jacques Mesrine

■ L'ancien « roi de l'évasion » et lieutenant de Jacques Mesrine, François Besse, comparut devant la cour d'assises de Paris. www.nouvelobs.com/articles/p1960/a18325.html

■ Un site franco-québécois intitulé « La vie tumultueuse du criminel notoire Jacques Mesrine » compose une biographie de l'ex-« ennemi public numéro un » à partir de photographies, témoignages et articles parus dans *La Presse* de Montréal. <http://members.lycos.fr/biomesrine/>

■ Une page personnelle publie les images de l'autopsie, le cliché paru dans *Paris Match* ainsi que les différents portraits connus de « l'homme aux mille visages ». On y trouve également des extraits sonores (Mesrine s'exprime sur les attaques de banque ou sur ses évasions) ainsi que l'adaptation de son autobiographie *L'Instinct de mort* (Lattès, 1975) par le groupe Trust dans la chanson *Le Mitard*. <http://mapage.noos.fr/blacktag/mesrine.htm>

■ Le webzine *L'Interdit* a publié le témoignage du cofondateur d'Action directe, Jean-Marc Rouillan, sur les quartiers d'isolement qui ont succédé aux quartiers de haute sécurité étrillés par Jacques Mesrine. www.insite.fr/interdit/200104/prison3.htm

■ Le magazine allemand *Alert* reproduit l'entretien avec Mesrine paru dans *Libération* quelques mois avant qu'il soit tué. www.alertmagazin.de/index.php?issue=5&content=mesrine

■ « 83 CSG 75 » : le « site français des plaques d'immatriculation » conserve, parmi ses célèbres minéralogiques, la plaque de la BMW mitrailleuse par l'antigang. <http://sfpi.asurtech.com/history.htm>

vincent.truffy@lemonde.fr

La crise présidentielle vue par la presse malgache

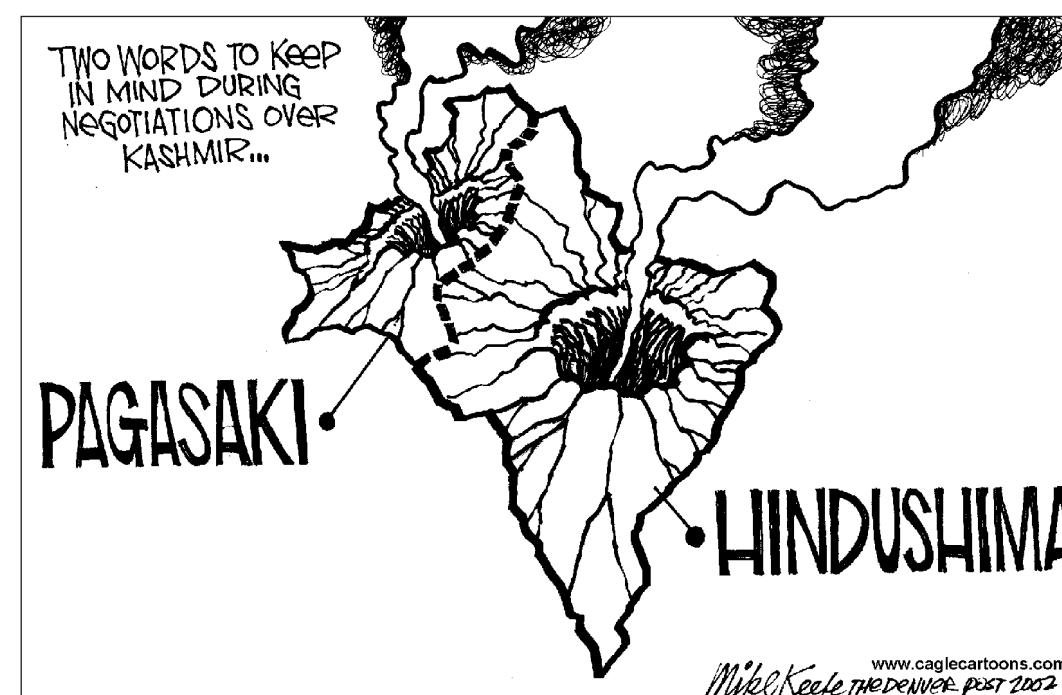
Favorables au nouvel élu, les journaux reconnaissent que son rival résiste toujours

DANS LE CAMP de Marc Ravalomanana, proclamé président après un nouveau décompte des voix, l'heure de l'offensive contre les forces restées fidèles à son rival Didier Ratsiraka a sonné. La prise de Sambava, au nord-est de l'île, a fait au moins 12 morts. Les trois quotidiens nationaux se placent plutôt du côté de M. Ravalomanana et relatent la multiplication des accrochages entre « légalistes » et partisans de M. Ratsiraka. Le ministre de la défense du nouveau prési-

dent a annoncé sa détermination à rétablir le contrôle de tout le territoire avant la Fête de l'indépendance, le 26 juin. Car « il ne faut pas s'attendre à ce que des casques bleus de l'ONU démantèlent les barrages ratsirakistes, ni qu'ils mettent en place les responsables provinciaux du nouveau régime », note *Madagascar Tribune*. **Midi Madagasikara** insiste de son côté pour que la crise se résolve « chez nous et non ailleurs ». Chaque camp effectue des mou-

vements de troupes. A l'image du pays, l'armée est divisée en deux. **La Tribune** annonce « la débandade des milices et troupes ratsirakistes » mais reconnaît que, « malgré cette irrésistible avancée des troupes légalistes, un peu partout dans l'île, des poches de résistance existent ». « Le gouvernement entend visiblement procéder par étapes dans la reconquête du territoire national. La stratégie consiste à s'assurer au préalable le contrôle des cantons avant de faire tomber les chefs-

« THE DENVER POST » (Etats-Unis)



Craintes. Deux mots à garder à l'esprit durant les négociations indo-pakistaniennes sur le Cachemire. La situation demeure extrêmement tendue entre les deux puissances nucléaires, qui se déchirent depuis 1947 à propos de ce territoire. Dessin de Mike Keefe.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

courrierinternational.com pour « Le Monde »

AU COURRIER DES LECTEURS

LE MÉDECIN RÉFÉRENT

Ainsi, pour obtenir le passage du tarif de la visite de 20,58 euros à 30 euros, la Confédération des syndicats médicaux de France (CSMF), a proposé en échange une diminution de moitié du nombre de visites effectuées. Serait-ce que les médecins faisaient avant des visites de complaisance ? Il est vrai qu'à l'époque où nous étions nombreux et où la concurrence était rude, certains médecins hésitaient à méconter leurs patients, qui sont aussi leurs clients. Mais aucune évaluation ne permet d'affirmer que la moitié du nombre actuel de visites correspond à une juste réponse en termes de santé publique. Reste que le problème du revenu des médecins est une vraie question à laquelle répond bien mal notre système actuel de paiement à l'acte, véritable paiement au rendement.

Une autre voie a été ébauchée,

marque le début d'une reconnaissance du rôle pivot du médecin généraliste dans la prise en charge du patient. Il a permis aux professionnels qui, comme moi, y ont adhéré une nette augmentation de leur rémunération, qui ne dépend plus uniquement du nombre d'actes effectués. Il a par ailleurs l'intérêt pour le patient d'introduire la dispense d'avance de frais et de permettre ainsi un meilleur accès aux soins.

Cependant, le système « médecin référent » a des limites importantes : il ne définit pas un niveau de revenu, il ne reconnaît pas l'ensemble des fonctions et des activités d'un médecin généraliste : travail de prévention, de coordination avec d'autres intervenants, de formation, d'intervention dans différentes structures telles que planning familial, permanence d'accès aux soins. D'autres modes de rémunération – tels que salariat ou paiement à la capitation – doivent pouvoir être explorés par les médecins qui le désirent. Mais si la CSMF a refusé l'option « médecin référent », ce n'est pas à cause des limites que je viens d'évoquer, c'est parce qu'elle y voyait un risque de

contrôle accru de la part les caisses et de rationnement des soins. Elle est prête, maintenant que les intérêts financiers des médecins sont en jeu, à accepter un rationnement des visites. Mais avec un tel système, ce sont les patients qui devront payer les visites quand les quotas seront dépassés. (...)

Docteur Marie Kayser

Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Atlantique)

CLIENT OU PATIENT

Ce jour-là, le rhumatologue, qui me voit pour la première fois, m'a gardé un peu moins de cinq minutes dans son cabinet. Pour gagner du temps, je suppose, il m'a d'ailleurs fait entrer avant que la patiente qui me précédait n'en soit sortie. La dame était gênée mais elle avait tout de même eu le temps de se rhabiller. Dans ce court laps de temps, il a quand même sacrifié une ou deux minutes pour m'expliquer que les gens ne respectaient plus le corps médical et se comportaient en consommateurs. Je n'ai pas eu le courage de lui donner mon explication de ce phénomène.

René Lippi

Marseille

Abonnez-vous au <i>Monde</i> pour 26,35 € (172,84 F) par mois	
Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE , Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex	
Oui , je souhaite recevoir <i>Le Monde</i> pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.	
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme	Prénom : _____
Adresse : _____	
Code postal : _____ Localité : _____	
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.	
Autorisation de prélèvements	
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	
Date : _____	
Signature : _____	
IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.	
Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.	
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 e TTC/min)	
<small>"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France. Periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518</small>	
<small>Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tel.: 800-428-30-03</small>	

Ruralité, identité, modernité

LE SCORE honorable réalisé au premier tour de l'élection présidentielle par le leader de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), Jean Saint-Josse, véritable corphée des valeurs de la campagne, la percée des candidats défenseurs de l'environnement, des paysages et du patrimoine naturel, l'engagement connu de longue date de Jacques Chirac pour les travailleurs de la terre et la déclaration de Jean-Pierre Raffarin, qui se dit « *le messager de la ruralité* », donnent un nouveau relief à une notion que beaucoup avaient cru pouvoir ranger dans l'armoire de la « *ringardise* » : la ruralité. On la disait d'un autre siècle. Sur le moquai. On y voyait l'ultime refuge d'une démographie essoufflée. Les sociologues y décelaient la répétition mécanique de modes de vie traditionnels et routiniers. Les métropoles étaient devenues les lieux évidents pour l'installation des universités prestigieuses, des usines en « *ique* » à l'avant-garde des technologies du futur, des centres de recherche attirant les experts de tous les continents. Depuis dix ans, les gouvernements successifs avaient créé des ministères de la ville souvent reliés à ceux de la solidarité.

Quand on parlait de la fracture sociale, on pensait systématiquement au mal-vivre dans les banlieues, les villages reculés n'ayant pour seule consolation que de devenir des musées émouvants des traditions populaires. Pour que les ingénieurs inventent, pour que les politiques décident, pour

que les architectes dévoilent leur génie, il fallait nécessairement que leur talent s'exerçât dans les agglomérations millionnaires, dans les quartiers d'affaires, ou au cœur du faubourg Saint-Germain.

Les temps changent et avec eux les esprits, parce que, comme l'a montré le dernier recensement, les contrastes entre les modes de vie dans les villes et dans les campagnes se sont beaucoup atténués grâce au rétrécissement des temps de transport et à la diffusion généralisée des moyens d'information et d'échange. Sans doute la plupart des zones rurales sont-elles toujours des havres de quiétude. Sans doute les hameaux de l'enfance, des souvenirs et des racines exercent-ils toujours sur ceux qui les ont quittés une attirance irrépressible, comme s'il fallait voir dans les campagnes à taille humaine un antidote aux maléfiques perversions des grands ensembles et du gigantisme urbain.

CRAINTE DU LENDEMAIN

Les responsables des partis politiques n'ont pas mis longtemps à comprendre, à l'occasion du scrutin présidentiel, que la dichotomie simpliste qui voulait que le peuple de gauche se rassemble dans les villes alors que la campagne resterait le bastion du conservatisme de droite n'avait plus guère de sens. D'autant que l'extrême droite a rencontré autant de succès dans les quartiers populaires que dans beaucoup de zones rurales, partout en tout

cas où la crainte du lendemain et la peur de l'autre taraudaient des électeurs d'abord abusés, puis désabusés.

Même s'il y a toujours dans cette approche de la ruralité un goût de nostalgie par rapport à un passé idéalisé, les campagnes ne sont plus le stéréotype du retard, de la réticence devant le progrès, de l'immobilisme culturel. Les valeurs qu'elles portent ne sont ni de droite, ni de gauche, ni du centre. La défense des petites exploitations familiales, l'alliance intelligente entre le souci de la productivité agricole et la prise en compte de l'environnement, qui est au cœur des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) chers à Jean Glavany, seraient-elles les marques d'une doctrine de droite ? Et lorsque son successeur, Hervé Gaymard – ministre de l'agriculture mais aussi des « affaires rurales » –, déclare à Bruxelles que la France exigera le respect des missions fondamentales de la PAC (politique agricole commune), à savoir la régulation des marchés, le soutien au revenu et l'appui au développement rural, se place-t-il à droite ou à gauche de l'échiquier ?

La modernité n'est pas l'apanage exclusif des villes, avec un avantage intrinsèque au citadin. La hausse du prix des terres et des maisons de campagne montre tout l'attrait économique qu'exercent les « loisirs verts ». Qui irait prétendre que le Futuroscope au nord de Poitiers ou le parc technologique de Sophia-Antipolis au milieu des pins maritimes, sur les hauteurs de Grasse et de Cannes, sont des outils de formation, de production, de diffusion des connaissances, de développement, engourdis dans le passé ? En quoi les randonnées à ski de fond dans le haut Jura ou l'affinage du comté, la fabrication en Anjou d'aliments pour les poulets « label rouge » à base de soja brésilien sans OGM, seraient-ils moins porteurs de valeur ajoutée et moins dignes de considération que le commerce de devises en ligne à deux pas de l'Opéra ? Et cette association écologique qui en Normandie bloque un chantier d'autoroute parce que le ruban de béton risque de malmenner une faune rarissime et une flore exceptionnelle, faut-il la qualifier d'*« obscurantisme réac »* ou d'intelligent lobbying maniant judicieusement le principe de précaution et de scénario alternatif ?

La renaissance de la ruralité n'est pas contradictoire avec le modèle, de plus en plus répandu, de nos sociétés sururbanisées. C'est un des mérites du livre que viennent de publier les éditions de L'Aube, *Représenter les campagnes*, sous la direction de Philippe Perrier-Cornet, de le montrer. L'Europe elle-même est prête à prendre en compte ces évolutions. La prochaine PAC, dont les grandes lignes seront dessinées en 2003, mettra l'accent sur les territoires, l'environnement, les paysages, la défense de la ruralité bien comprise, qui, à côté des produits, du marché et des aides, sont déjà connus sous l'appellation de « deuxième pilier ». L'argent communautaire sera moins abondant pour indemniser la jachère ou subventionner le tabac que pour replanter des haies, ouvrir les grands espaces, garder la pureté des rivières, ne plus trahir le bocage. La ruralité n'est plus la résiduelle périphérie de la ville, mais une chance collective à part entière.

François Grosrichard

dans la stratégie de change américaine. Depuis 1995, celle-ci, inlassablement déclinée par les secrétaires au Trésor successifs, s'était résumée à un slogan : « Un dollar fort est dans le meilleur intérêt des Etats-Unis ». La croissance américaine étant exceptionnellement vigoureuse, dopée artificiellement par la flamme des Bourses, le problème principal auquel était confrontée la Maison Blanche était celui de la maîtrise de l'inflation et du financement du déficit. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : le ressort boursier étant largement cassé, la priorité de Washington est redevenue celle de la croissance.

DOLLAR SURÉVALUÉ

Dans ce contexte, la vigueur de la devise apparaît plus comme un handicap que comme un atout. C'est ce que répète à longueur de journée les chefs d'entreprise américains. « Je ne suis pas monétariste, mais je sais qu'il est temps pour le gouvernement américain de cesser de vanter les vertus d'un dollar fort à tout prix », affirme Howard Habenicht, l'un des dirigeants de l'Association nationale des industriels américains.

L'administration Bush, dont la complaisance vis-à-vis des lobbies industrielles n'est plus à démontrer, ne peut qu'être très sensible à ces appels. Bien sûr, elle ne peut pas tout de go annoncer qu'elle renonce à son credo du dollar fort. Elle sait qu'une rupture aussi brutale provoquerait des mouvements de capitaux violents et déstabilisateurs. Confirmant implicitement l'impossibilité d'un tel aveu public, M. O'Neill aime à répéter que le jour où il aura quelque chose à dire sur le taux de change, il louera un stade pour l'annoncer. La Maison Blanche étant, institutionnellement, contrainte au silence, c'est la Réserve fédérale américaine (Fed) qui semble aujourd'hui chargée de faire comprendre aux marchés financiers

qu'une baisse du dollar serait la bienvenue. Sa liberté de parole est d'autant plus grande qu'officiellement elle n'a aucune responsabilité en matière de taux de change. Dès la mi-mars, le président de la Fed, Alan Greenspan, soulignait que « les pays qui empruntent la voie du déficit extérieur connaissent immédiatement des difficultés, et cela va nous arriver ». Le dollar avait frissonné.

Quelques jours plus tard, c'est le président de la Banque de réserve fédérale de New York, William McDonough, qui soulignait que le dollar était surévalué en termes de pouvoir d'achat par rapport aux autres grandes devises. Le billet vert avait cette fois fléchi. Difficile de croire à une double gaffe. Plus certainement faut-il songer à une habile entreprise de communication monétaire de la part de l'administration américaine, visant à opérer, avec douceur mais fermeté, un revirement de sa politique de change.

Le problème est que, au moins autant que les Etats-Unis, l'Europe et le Japon ont aujourd'hui intérêt à posséder des monnaies faibles pour stimuler leur reprise économique.

Ce besoin commun, par définition impossible à satisfaire, signifie que ces trois zones géographiques sont, de fait, d'ores et déjà, en guerre monétaire. Le vainqueur ne sera pas celui qui parviendra à hisser sa devise le plus haut possible, mais au contraire à l'affaiblir au maximum. Les Européens partent pour cette bataille avec un double handicap : celui de ne pas posséder de porte-parole monétaire officiel – les ministres des finances contestent que le

M. Duisenberg puisse tenir ce rôle – et celui, surtout, de ne pas maîtriser aussi bien que les dirigeants américains l'art subtil d'influencer, sans en avoir l'air, les marchés, pour ne pas dire de manipuler les cours.

Pierre-Antoine Delhommais

Contre-pouvoirs

LA FORCE de la démocratie américaine réside, pour une part essentielle, dans l'efficacité avec laquelle elle met en action, face à l'exécutif, des contre-pouvoirs, en fonction du principe, défini jadis par Montesquieu, selon lequel le pouvoir arrête le pouvoir. Le Congrès, stimulé et épaulé par la presse, ne tarde jamais trop à se saisir de toute affaire de nature à embarrasser la présidence.

Après la faillite du géant de l'énergie Enron, les parlementaires ont déclenché pas moins de onze enquêtes, au Sénat et à la Chambre des représentants. Il est vrai qu'ils étaient d'autant plus portés à se montrer sourcilleux que l'ampleur des contributions versées par la firme – ou par ses dirigeants – à leurs comptes de campagne les aurait rendus suspects de complaisance s'ils étaient restés passifs.

Principal bénéficiaire des largesses électoralles d'Enron, le président George W. Bush a fait déclencher lui-même une enquête judiciaire sur les comptes de cette entreprise. Une commission du Sénat, où les démocrates sont majoritaires, n'en a pas moins décidé d'user de ses pouvoirs judiciaires pour obliger la Maison Blanche à lui communiquer la liste des interlocuteurs du groupe de travail sur l'énergie dirigé, au printemps 2001, par le vice-président Richard Cheney, afin de mesurer l'influence des patrons d'Enron sur l'administration qui venait, alors, de se mettre en place.

La justice sait aussi faire diligence, comme en témoigne le procès intenté à la firme d'audit Arthur Andersen, accu-

sé d'avoir dissimulé les opérations douteuses d'Enron et détruit des documents que la loi lui faisait obligation de conserver. Certes, la procédure est longue et, avec les différents recours possibles, le jugement définitif n'interviendra probablement pas avant quelques années, mais entre la déclaration de faillite de la firme de Houston, début décembre 2001, et l'ouverture du procès Andersen, dans la même ville, il ne s'est pas passé plus de cinq mois.

Dans le cas des attentats du 11 septembre, malgré la résistance des services mis en cause et celle de l'exécutif, les boucles ont fini par s'ouvrir à l'intérieur du FBI et de la CIA, sous la pression du Congrès. Elles ont révélé la gravité des négligences qui ont, sinon permis, du moins facilité l'action des terroristes. Les mises en cause ne sont évidemment pas innocentes. Il y a trois semaines, c'est la présidence qui devait s'expliquer sur le contenu et la nature des informations qui lui étaient parvenues durant l'été 2001. Depuis quinze jours, les fautes du FBI, chargé de contre-espionnage, et de la CIA, principal service de renseignement, apparaissent avec éclat, comme pour suggérer que l'exécutif ne pouvait rien faire, faute d'être correctement informé.

Il n'importe : bien qu'intéressée ou, plutôt, parce qu'intéressée, l'action de chaque pouvoir finit par obtenir des autres les éclaircissements auxquels ceux-ci ont tenté, dans un premier temps, de se dérober. L'équilibre des pouvoirs est une des clés de la démocratie.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhommeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; délégué générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Loliclon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboe, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

LYCÉE GEORGES-BRASSENS.

Dans notre article consacré au lycéen sans papiers Serge T. (*Le Monde* du 1^{er} juin), nous avons situé par erreur le lycée Georges-BrasSENS à Villeneuve-Saint-Georges, au lieu de Villeneuve-le-Roi.

CINÉMA INDIEN.

Contrairement à ce que nous avons écrit dans un article sur le cinéma indien (*Le Monde* du 23 mai), Anjuly Chib Duggal est directrice générale au ministère de l'information et de l'audiovisuel en Inde, et non pas ministre de l'information et de l'audiovisuel. Mme Duggal est plus particulièrement chargée de l'industrie cinématographique.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PRÉCISION

HÉRITAGE THOREZ. Pierre Thorez, un des héritiers de Maurice Thorez et de Jeannette Thorez-Vermeersch, dont une partie de la collection de dessins était vendue aux enchères (*Le Monde* du 4 juin), nous précise que « *les œuvres mises en vente ne l'auraient jamais été si l'un des petits-fils de Maurice Thorez et Jeannette Thorez-Vermeersch ne l'avait exigé* ». « *Par ailleurs, ajoute-t-il, les héritiers ont fait deux dons importants, l'un aux archives nationales, l'autre à la ville d'Ivry-sur-Seine dont Maurice Thorez fut le député pendant plus de trente ans, afin de préserver un patrimoine d'une valeur historique inestimable* ».

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
7526 PARIS CEDEX 05
Tél. 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Le viol et la vertu par Odon Vallet

ENTRÉE viols et « tournantes », tourisme sexuel et pédophilie, la justice nationale et mondiale est un tribunal des mœurs. Le légal et le moral ne font qu'un entre les mains des juges et des procureurs, qui ont remplacé prêtres et confesseurs pour défendre le bien et pourfendre le mal.

Que les hommes de robe défendent les femmes et les enfants est justifié, mais le bras séculier de la puissance publique leur donne les armes redoutables du procès et de la prison : la moitié des crimes condamnés en France sont des crimes sexuels, et de nombreuses cours d'assises de majeurs ou de mineurs n'examinent plus que des affaires de viol.

On se féliciterait de ce récent intérêt de la justice pour les victimes d'agressions sexuelles si cette sévérité n'avait de graves inconvénients pour la défense des libertés et n'était de faible utilité pour la prévention des agressions : les multiples réformes du code pénal l'ont rendu incompréhensible par les justiciables, notamment par les plus jeunes.

Depuis 1980, la fellation est tenue pour un viol (article 222-23 du code pénal), passible de la cour d'assises, alors que de nombreux jeunes ne la considèrent pas comme un véritable rapport sexuel. Et la lecture des travaux préparatoires de la loi du 23 décembre 1980 montre que les parlementaires n'avaient ni conscience d'élargir grandement le champ du crime ni

volonté d'augmenter beaucoup le nombre de verdicts.

De même, en abaissant à 15 ans l'âge de la majorité sexuelle pour les rapports homosexuels (l'âge est le même pour les rapports hétérosexuels), le législateur de 1982 n'avait pas pour objectif de multiplier paradoxalement les longues peines, alors qu'il maintenait l'âge de la majorité à 18 ans quand les rapports sexuels ont lieu avec une personne ayant autorité (notion difficile à définir) et qu'il aggravait dans ce cas les sanctions (art. 227-27 du code pénal).

Comment expliquer à des collégiens et à leurs éducateurs les subtilités d'un code entièrement refondu en 1992 et que les étudiants en droit, et parfois leurs enseignants, ont du mal à comprendre ? Entre le permis et le défendu, la barrière légale est une fracture sociale pour de nombreux jeunes des cités. Ils ne comprennent pas que ce qui est permis dans les sous-sols des clubs échangistes soit interdit dans les caves des immeubles « sociaux », comme si la population des HLM n'avait pas droit aux plaisirs « bourgeois ».

Quant à la notion de consentement, elle ne leur semble pas toujours définie avec précision, pas plus que celle de harcèlement sexuel ou d'exhibition sexuelle. Lorsque les livres à succès de Catherine Millet et de Michel Houellebecq montrent des couples et des groupes faisant l'amour en toute liberté dans des lieux ouverts au public, peut-on promettre la prison aux auteurs moins chanceux de caresses furtives et d'échanges brutaux ?

Mieux vaut donc prévenir que punir. Mais la pédagogie n'est pas facile, surtout quand les grandes religions exaltent ce que le code pénal réprime. Il interdit les mariages forcés, qu'il assimile à des viols, mais Marie avait probablement été « promise » (nous

dirions aujourd'hui « vendue ») en raison des contreparties financières) en mariage à Joseph vers 12 ou 13 ans, âge habituel dans la Palestine de l'époque.

Aujourd'hui, même en l'absence de toute relation sexuelle, saint Joseph serait possible de cinq ans d'emprisonnement pour soustraction de mineur à l'autorité parentale (art. 227-8 du code pénal).

Et, selon la tradition, Aïcha, l'épouse préférée de Mahomet, avait 6 ans lors de ses fiançailles et 9 ans lors de son mariage : le Prophète s'exposerait aujourd'hui à vingt ans de réclusion criminelle (art. 222-24 du code pénal).

La liberté sexuelle est celle d'avoir ou de ne pas avoir des relations sexuelles. Ce juste équilibre doit être constamment rappelé, mais un tel effort d'éducation n'est pas simple, particulièrement à l'égard des mineurs de 15 ans, car le code pénal, qui protège stric-

tement les mineurs des majeurs, ne traite pas spécifiquement des rapports entre les moins de 15 ans.

Cette lacune, aggravée par une puberté de plus en plus précoce, n'est pas facile à combler : comment aider à grandir ceux à qui on doit rappeler leur état de mineur ? Comment responsabiliser sans infantiliser ?

La répression ne peut remplacer l'éducation : on doit mettre en garde les filles contre les tenues provocantes et les garçons contre les gestes déplacés. Et l'on demande trop à la justice, comme si un procès permettait aux victimes de faire leur deuil du passé, alors que la mise en scène d'un drame permet seulement de faire le deuil de son deuil, c'est-à-dire de clore une querelle par le constat des dommages.

On risque à la fois le racisme et le sexism. Une grande partie des jeunes ayant fait l'objet de mesu-

res « éducatives » ou répressives en raison de crimes ou de délits sexuels sont issus de l'immigration. Il faut donc se méfier du fantasme de l'étranger violeur ou du primitif jouisseur, tout en sachant que les civilisations traditionnelles sont généralement machistes. Entre le port du voile et le fait du

ODON VALLET enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.

viol, les jeunes filles issues des sociétés islamiques ont, avec les garçons, des rapports difficiles qu'il faut apaiser et non compliquer. Face aux menaces de mutilation et à celles d'agression, certaines jeunes Africaines subissent la guerre des sexes entre exciseuses et agresseurs. Comment leur montrer que la rencontre entre hommes et femmes doit engendrer plaisir et non douleur ?

L'école doit protéger les filles sans attaquer les garçons, qu'elle exclut trop souvent : l'échec scolaire est massivement masculin. Dans une classe destinée aux élèves en grande difficulté où sur 25 élèves il y a 20 garçons, comment parler de l'égalité des sexes et des droits de la femme ? Avec un corps professoral majoritairement féminin, comment ne pas transformer l'école républicaine en mère castratrice ? La reconnaissance des valeurs masculines n'est jamais facile : le viol (*violencia*) et la vertu (*virtus*) dérivent de la force (*vis*) et de l'homme (*vir*), et cette famille de mots latins nous montre que le courage est frère de la violence.

Pour ne pas les confondre, dans l'intérêt mutuel des deux sexes et avec le souci constant des victimes, la justice ne doit pas user de son glaive sans garder sa balance.

Faut-il punir les clients de la prostitution ? par Florence Montreynaud

AStrasbourg, comme dans le 17^e arrondissement de Paris, des riverains excédés manifestent contre la prostitution et ses nuisances : allées et venues bruyantes de voitures dans des rues calmes, scènes pornographiques visibles des fenêtres des maisons, préservatifs usagés retrouvés le lendemain sur le sol.

« Pas de ça devant chez moi ! » : cette protestation est aussi ancienne que la prostitution de rue, et l'on en trouve des exemples depuis le Moyen Age. En anglais, c'est une expression proverbiale : « Not in my backyard ! », autrement dit « Qu'el-

les aillent faire ça ailleurs ! » Bien sûr, cela ne fait que déplacer le problème, mais ce sera à d'autres de récriminer. Il s'agit du principe, bien connu des jardiniers, qui consiste, pour se débarrasser des taupe, à les envoyer chez le voisin.

Fait nouveau, à Strasbourg comme à Paris : des riverains réclament qu'on punisse les clients alors que, pour la loi, il n'y a de délit qu'en cas de recours à des personnes prostituées mineures. Savent-ils que la prostitution est libre en France, et que seule l'exploitation sexuelle d'autrui, le proxénétisme, y est interdite ? Il leur paraît évident que, s'il y avait moins de clients, il y aurait moins de prostituées plantées le long des rues à les attendre. Ils espèrent que la peur du gendarme découragera une partie des hommes qui paient pour « ça ». Ils ont vu ou lu des reportages sur la Suède, seul pays d'Europe où les « acheteurs de femmes » risquent une amende ou une peine de prison : grâce à une loi, entrée en vigueur en 1999 et qui n'a donné lieu qu'à 37 condamnations, la prostitution de rue a en effet disparu de Suède.

Alors, faut-il punir les clients de la prostitution de rue, aujourd'hui, en France ? Ma réponse est non.

Les différences des mentalités entre les deux pays sont considérables.

L'éducation sexuelle à l'école est très peu développée en France, alors qu'elle a été introduite dès 1942 en Suède et qu'elle y est devenue obligatoire en 1956, dans toutes les classes à partir du primaire. Après un demi-siècle d'explications pédagogiques sur le fait que la relation sexuelle est le fait d'adultes responsables, qu'elle doit se pratiquer dans le respect du corps et du désir de l'autre, qu'il est mal de payer pour acheter un corps, le gouvernement suédois a décidé que le temps de la répression était venu. Ni proclamations martiales ni déploiement de force sur le terrain : avec deux policiers à plein temps pour toute l'agglomération de Stockholm (1 million d'habitants), le problème de la prostitution visible a été résolu en quelques mois.

La situation est très différente en France. De même que rouler trop vite ou lancer des remarques sexistes sur les passantes, payer une prostituée relève de la culture dominante et bénéficie d'une indulgence quasi générale.

L'épouse elle-même, si elle l'apprend (la majorité de ces « acheteurs de corps » sont mariés ou en ménage), se console en estimant que c'est moins dangereux pour le couple qu'une liaison durable. Payer une ou des « filles » fait partie des rituels machos, tels l'enterrement de la vie de garçon la veille du mariage, la « 3^e mi-temps » des sportifs ou les sorties collectives des appelés (jusqu'à la disparition du service militaire en 1999). C'est souvent à l'armée, conservatoire de la virilité traditionnelle, que de jeunes hommes, sous l'effet de l'entraînement par le groupe, ont commencé à payer pour « ça ».

Au Royaume-Uni, la presse dénonce les hommes politiques ayant eu recours à une personne

prostituée ; ils sont aussitôt déshonorés et leur carrière est ruinée. Rien de tout cela en France où, si cela se sait, rien n'en filtre dans la presse ; l'homme en question passe tout au plus pour « un chaud lapin », ce qui ne nuit en rien à sa réputation.

Les dirigeants politiques français se gardent bien d'aborder en public le sujet périlleux de la prostitution. Depuis des décennies et malgré les textes internationaux ratifiés par notre pays, l'Etat affecte des moyens dérisoires à la lutte contre ce qui est pourtant qualifié officiellement de « fléau social ». Pour la prévention et la réinsertion, il se décharge sur des associations qui font un travail bénévole considérable. Quant à la répression, l'Office central de répression de la traite des êtres humains compte 18 fonction-

Ma réponse est non.
Les différences des mentalités entre la France et la Suède sont considérables

naires, alors qu'on estime à 20 000 le nombre de personnes prostituées en France, dont la plupart sont sous la domination de réseaux mafieux. Enfin, il n'y a toujours aucune recherche d'envergure sur les comportements et les mentalités des millions d'hommes qui paient pour « ça ».

Certes, les services de police ont démantelé quelques filières de proxénétisme ; certes, des textes

législatifs ont été adoptés récemment : en 1994, la pénalisation des clients de prostituées mineures à l'étranger ; en 2002, la pénalisation des mêmes en France. Néanmoins, la première condamnation, en avril 2002, d'un homme ayant utilisé sexuellement un enfant roumain, porte Dauphine à Paris, a été de

FLORENCE MONTREYNAUD est écrivaine, militante féministe ; elle préside le réseau La Meute, après avoir fondé le réseau Chiennes de garde dont elle a été la première présidente.

deux mois de prison avec sursis. En outre, comme rien n'est prévu pour secourir les victimes, l'enfant est retourné au même endroit attendre les clients.

Les clients : quel mot positif ! En Suède, on emploie depuis longtemps, pour désigner ces hommes, un terme péjoratif (il se traduit en français par « morue »). C'est l'un des éléments qui témoignent de la prise de conscience dans l'opinion suédoise du caractère inadmissible de la prostitution au regard des droits humains. C'est pourquoi je propose de nommer ces acheteurs de viande humaine des « vandards ».

Les punir, aujourd'hui en France, serait un changement trop radical. Comment pourrait-on passer brutalement d'une situation de tolérance hypocrite, voire de complaisance, à une politique de répression ? Il faudrait au préalable mener un gigantesque travail d'information et de prévention, développer l'éducation sexuelle à l'école, enseigner aux jeunes garçons que « payer pour « ça », c'est nul ». On en est loin dans la France de 2002, où le fait d'acheter la disponibilité sexuelle d'un autre être humain est largement admis et semble bien être l'un des droits de l'homme.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Deux dossiers

1 Voltaire, l'insurgé.

2 L'humanisme est-il mort ?

Avril 2002 - 8 pages - 2,10 €

Depuis le temps
qu'elle vous mène par le bout du nez,
c'est le moment de la mener
en bateau.



Club Med vous offre 1% de réduction par année de mariage,
sur la croisière du 26 juillet Arhères-Kusadasi. Tapissez le ciel

www.clubmed-cruises.com ou CLIQUER ICI
www.clubmed-cruises.com ou CLIQUER ICI

0 810 826 810
www.clubmed-cruises.com ou CLIQUER ICI
www.clubmed-cruises.com ou CLIQUER ICI

Etre-re

L'offre est valable pour personnes en couple. Doublez le tarif pour la date de mariage de 1 à 10 ans de mariage : 10% de réduction, 25% moins pour les voyages au-delà de 10 ans. Club Med 2002. Les taxes d'importation, d'assurance et de sécurité et tous les frais d'accès, non couverts avec d'autres offres en cours, non remboursables et soumis aux conditions décrites dans la brochure Club Med Croisières et sujet au paiement d'une réservation.** Pour appeler Club Med International SA à Directrice et Conseil de Surveillance au capital de 7741000 € - 11 rue de Cambrai 75019 Paris - 572 195 664 RCS PARIS - Licencie U 375 95 011 - APS - 6 rue Karel de Jana 15C 1er Paris - RCP AXA Corporate Solutions - 4, rue Juliette Récamier 75011 Paris Cedex 09 - Poste 1160 121 644. Photo : Club Med

L'eau, notre avenir par Henri Proglio

LA Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, servira cette année à rappeler à chacun le rôle qu'il doit jouer dans la protection de la planète et dans celle des écosystèmes, pour transmettre à tous nos enfants un monde plus propre et sans danger.

En tant que leader mondial des services liés à l'environnement, Vivendi Environnement s'associe naturellement à cette manifestation car nous sommes une force de proposition et d'action.

Cette journée est l'occasion de lancer un appel pour rappeler les mesures de bon sens que chaque communauté, chaque entreprise et chaque industrie doit prendre pour préserver l'avenir de la planète. Selon le programme des Nations unies pour l'environnement, en 2025, 3 milliards d'habitants

dans le monde pourraient ne pas disposer de l'approvisionnement en eau potable leur garantissant une vie convenable.

Face à ce « stress hydrique » annoncé, les enjeux mondiaux sont considérables : enjeu de santé publique, d'environnement, enjeu alimentaire, social et économique.

Le Sommet de la Terre qui se tiendra à Johannesburg en septembre prochain doit prendre en compte ce problème dans le cadre plus global du défi mondial de l'accès aux services de première nécessité dans les pays peu ou faiblement industrialisés. Le courage politique et la mobilisation de tous les acteurs, gouvernements, ONG et entreprises privées sont nécessaires pour donner naissance à une déclaration politique claire et à un plan d'action concret. C'est une question de morale : il s'agit de s'engager radicalement à prendre les mesures indispensables

pour améliorer le sort de millions de gens pour les décennies à venir.

Dans de nombreux pays, le problème réside moins dans la rareté de la ressource que dans son gaspillage. Il faut savoir, par exemple, que la vétusté des réseaux d'approvisionnement peut induire des déperditions très importantes, jus-

que la ressource-eau passe aussi par le développement de solutions alternatives : réutilisation des eaux usées, pour un usage industriel ou pour l'irrigation, ou dessalement des eaux de mer. Cette technique, qui permet de moins puiser dans les réserves d'eau douce disponibles, a vu son prix divisé par deux

par deux, au cours des dernières années.

A Honolulu, la station de traitement des eaux usées déversait jusqu'à ses rejets dans le Pacifique. Une nouvelle installation produira chaque jour 45 millions de litres d'eau recyclée, dont une partie sera vendue à une centrale électrique et une autre utilisée en irrigation.

Lutter contre la menace planétaire d'un « stress hydrique » ne signifie pas appliquer sur tous les continents un modèle uniforme et les technologies les plus coûteuses : les gestes les plus simples peuvent faire des miracles. C'est pourquoi nous associons toujours les consommateurs à notre démarche : en généralisant les compteurs d'eau individuels, mesure indispensable pour apprendre à maîtriser sa consommation d'eau et la facture correspondante, en mettant à leur disposition les informations nécessaires pour mieux maîtriser leur consommation, et en popularisant l'éducation sanitaire. Nous avons mis en place des campagnes de sensibilisation pour apprendre à maîtriser les dépenses personnelles : réparer une fuite d'eau, rénover ses équipements anciens...

Il est indispensable que chaque citoyen s'implique dans la protection de l'environnement et dans la préservation de la ressource-eau : l'éco-citoyenneté est à la fois une responsabilité collective et une démarche individuelle.

social : le partenariat que nous avons engagé avec les Nations unies à travers l'Unitar pour mettre en place des programmes de formation spécifiques pour les acteurs locaux manifeste notre mobilisation sur ce thème. A chacun d'entre nous d'y mettre du sien et de prendre conscience que « la Terre est entre nos mains », comme le proclament les promoteurs du prochain Sommet de la Terre.

Les textes proposés à la page Débats du *Monde* peuvent être transmis :
– par voie postale :
Le Monde, page Débats,
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
– par télex : 01-42-17-21-22
– par courriel : opinions@lemonde.fr
Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.

Telle est « l'affaire Katz » par Ilan Pappé

SOUS le titre « Calomniez, calomniez... », la page Débats du *Monde* du 4 juin a publié un point de vue de mon ancien collègue, l'ambassadeur d'Israël en France Elie Barnavi, qui éclaire, malheureusement, d'un triste jour ce qu'implique pour un universitaire de se transformer en diplomate au service d'un gouvernement comme celui d'Ariel Sharon.

Deux points principaux ressortent de son argumentation, que je reprendrai l'un après l'autre. L'un concerne les sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation d'enseignants par les universités israéliennes, l'autre la réalité des faits dans « l'affaire Katz ». Une rectification des allégations d'Elie Barnavi s'impose dans les deux cas.

Sur le premier point, il est vrai que, jusqu'à présent, aucun universitaire n'a été révoqué en Israël. Mais il est vrai aussi que, depuis un an et demi, plusieurs événements sans précédent se sont produits en Israël.

Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, on a privé des membres de la Knesset de la gauche non sioniste de leur liberté de mouvement (Ahmad Tibi et Tamar

l'université de Haïfa qui, dès 1999, a soutenu dans sa maîtrise la réalité d'un massacre – l'un des pires, probablement – qui a été perpétré en mai 1948 dans le village de Tantura. Deux organismes différents ont examiné le mémoire de Teddy Katz. Le premier était le groupe d'avocats représentant les anciens de la briga-

ILAN PAPPÉ est historien, professeur à l'université de Haïfa.

de accusée d'avoir commis le massacre. Leur représentant a fait état devant un tribunal israélien, en décembre 2000, de six citations erronées sur plus de 150 témoignages rapportés dans la thèse et, sur cette base, déclaré sans fondement les accusations portées par l'auteur.

Même si l'on accepte de considérer que ces six témoignages sont faux et qu'on les retire de la thèse, il en reste 145 qui démontrent, sans l'ombre d'un doute, qu'un massacre a bien été commis par les forces israéliennes dans la nuit du 22 au 23 mai 1948.

Teddy Katz, manquant de toute expérience de ce qu'est un procès, a cédu aux pressions et accepté un « compromis » : en fait une rétractation dans laquelle il confessait avoir inventé le massacre, à preuve la fausseté des six citations en question.

On ne sera pas étonné d'apprendre que, douze heures après avoir signé ce reniement de type stalinien, Teddy Katz le rejetait à son tour et demandait la reprise du procès, demande que le tribunal a rejetée.

Mais au cours de l'année 2001 un autre organisme a entrepris l'examen de la thèse. Une commission d'enquête composée de quatre professeurs de l'université de Haïfa a ramené à quatre (!) le nombre des témoignages erronés. Elle n'en a pas moins recommandé la disqualification de Teddy Katz, à laquelle l'université a procédé en novembre 2001.

Indigné par cette procédure, j'ai vivement critiqué le comportement de l'université, qui a répliqué en tentant d'obtenir ma révocation. Cette tentative a échoué en raison de l'émotion internationale qu'elle a suscitée.

Qu'à Teddy Katz, il s'apprête à présenter sa thèse à nouveau. Il y réaffirme ses conclusions, en termes encore plus catégoriques : ce sont 250 personnes environ que les Israéliens ont massacrées à Tantura.

C'est ainsi que, pour la première fois, divers événements se sont produits en Israël. Tous ont à voir avec ce qui constitue le péché original de l'Etat juif : le fait qu'il s'est établi sur la base d'une purification ethnique au cours de laquelle ont eu lieu une quarantaine de massacres.

Le péché original de l'Etat juif : il s'est établi sur la base d'une purification ethnique au cours de laquelle ont eu lieu une quarantaine de massacres

Gozanski) ou de leur liberté de parole (Azmi Bishara).

Pour la première fois en Israël, de grandes figures de la vie culturelle qui avaient osé critiquer le consensus politique ont été ostracisées (Yaffa Yarkoni).

Enfin, pour la première fois, le ministre de l'éducation israélien a demandé que des poursuites légales soient entreprises contre des universitaires (les maîtres de conférences soutenant les réservistes qui refusaient de servir dans les territoires occupés).

C'est aussi la première fois que les universités israéliennes sont confrontées à un historien professionnel dont les travaux révèlent toute l'ampleur de la purification ethnique dont les Palestiniens ont été victimes en 1948. Je veux parler de « l'affaire Katz », évoquée sans le nommer par Elie Barnavi.

Teddy Katz est un docteur de

Il est indispensable que chaque citoyen s'implique : l'éco-citoyenneté est à la fois une responsabilité collective et une démarche individuelle

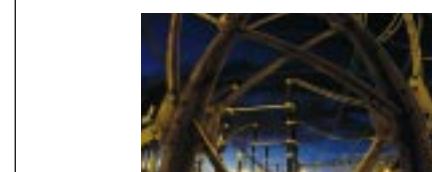
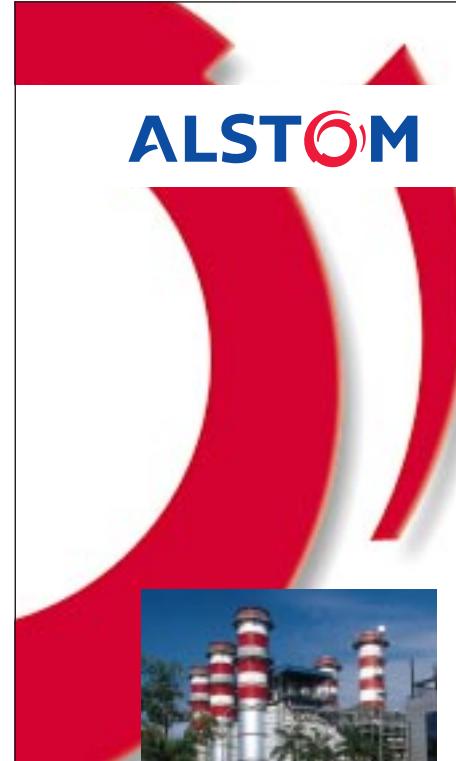
qu'à 50 % des volumes mis en circulation dans certains cas. Lorsque l'on nous confie un réseau, nous engageons systématiquement un programme de réduction des fuites. Aussi simpliste que cela puisse paraître, il s'agit là de la première de nos contributions à la lutte contre le gaspillage des ressources en eau. Les résultats sur le terrain sont impressionnantes : à Aguascalientes, une ville mexicaine de 800 000 habitants, nos équipes ont divisé par deux les fuites au cours des deux premières années de notre gestion.

Le souci d'une meilleure gestion

en dix ans ; elle est aujourd'hui, dans la plupart des cas, très compétitive. Ainsi, à Ashkelon, dans le sud d'Israël, nous allons construire et exploiter une usine de dessalement d'eau de mer qui fournira 50 millions de mètres cubes par an, l'équivalent de la consommation d'une ville de 700 000 habitants.

Notre action vise aussi, bien sûr, à prévenir la pollution par la généralisation du traitement des eaux usées : 2 milliards et demi de personnes ne bénéficient toujours pas de systèmes de dépollution des eaux usées. Conséquence : la moitié des grands fleuves et lacs mondiaux sont pollués.

Il est indispensable que chaque citoyen s'implique dans la protection de l'environnement et dans la préservation de la ressource-eau :



PARTICIPEZ À L'AUGMENTATION DE CAPITAL avec droit préférentiel de souscription

du 4 juin au 17 juin 2002 inclus

Notre objectif :

Recréer de la valeur en améliorant la performance opérationnelle et en renforçant le bilan

Nos atouts :

- Un carnet de commandes de € 35,8 milliards, équivalent à 19 mois de ventes.
- Une croissance à long terme des marchés d'infrastructure d'énergie et de transport dans le monde.
- Parmi les trois premiers acteurs mondiaux sur chacun de nos trois principaux marchés.
- Une présence géographique mondiale équilibrée avec plus de 118 000 employés dans plus de 70 pays.

Notre plan :

■ D'ici fin mars 2003 :

- marge opérationnelle proche de 5 %,
- cashflow positif,
- vente d'actifs immobiliers pour environ € 750 millions,
- cession d'activités non stratégiques pour environ € 900 millions,
- augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription.

Au total, environ € 2,1 milliards attendus au cours de l'exercice 2002/2003.

■ D'ici fin mars 2005 :

- marge opérationnelle à 6 % en 2004/05,
- cashflow cumulé positif de € 1,3 milliard pendant la période 2003-2005,
- réduction du taux d'endettement sur fonds propres à 20% d'ici mars 2005.

Participez à l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription :

- Vous bénéficiez d'un droit prioritaire de souscrire à raison de 4 actions au prix unitaire de 9,60 euros, pour 13 actions détenues.
- Montant de l'émission : 636 millions d'euros.
- Période de souscription : du 4 au 17 juin 2002 inclus.

Pour plus d'informations, contactez votre intermédiaire financier ou consultez notre site internet www.alstom.fr

► N° Vert 0 800 50 90 51

ALSTOM, le spécialiste global des infrastructures pour l'énergie et le transport.

Un prospectus visé par la COB (visa n°02-630 en date du 27 mai 2002) est disponible sans frais auprès des intermédiaires financiers et sur le site internet : www.alstom.fr. Ce prospectus est composé du document de référence déposé auprès de la COB le 7 mai 2002 sous le n°. D.02-826 qui a fait l'objet d'un complément d'informations le 16 mai 2002 sous le n°. D.02-826/A1 et d'une note d'opération qui sont disponibles auprès des intermédiaires financiers ainsi qu'au Service des Relations avec les Actionnaires d'ALSTOM. La notice légale a été publiée au BALO du 29 mai 2002.

ENTREPRISES

ÉNERGIE

Le vote par le Parlement finlandais, le 24 mai, de la construction d'un **CINQUIÈME RÉACTEUR** nucléaire dans le pays redonne des couleurs aux industriels du secteur. Depuis l'explosion de Tchernobyl, en 1986,

aucune centrale atomique n'avait été commandée en Europe de l'Ouest, à l'exception de la France. Deux ans après la décision de l'Allemagne de **SORTIR** totalement du nucléaire à l'horizon 2020, les indus-

triels, au premier rang desquels le français Areva, veulent croire à une relance de cette énergie qui divise les pays européens. Aux **ÉTATS-UNIS**, le président Bush est favorable à cette industrie. La **RUSSIE** est

prête à exporter ses centrales en Iran, en Inde, en Corée du Nord, sans trop s'embarrasser de scrupules. **AREVA** va essayer de convaincre le gouvernement français et EDF de lancer le nouveau réacteur EPR.

Le nucléaire compte sur la Finlande pour se relancer en Europe

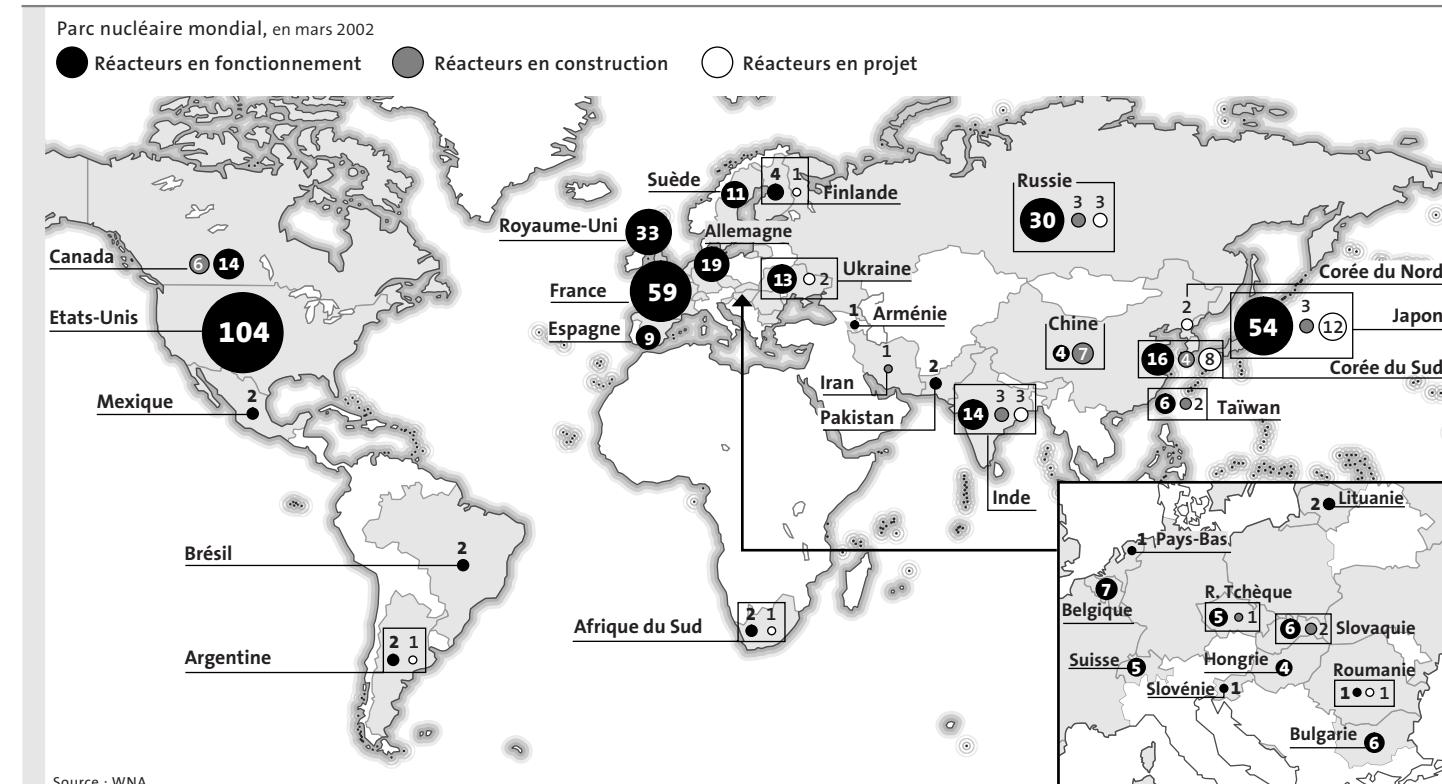
Seize ans après Tchernobyl, Helsinki est la première capitale occidentale, hormis Paris, à autoriser la commande d'un réacteur. Le français Areva, numéro un mondial, compte concourir à l'appel d'offres avec l'EPR, jamais lancé officiellement

SEIZE ANS après Tchernobyl, un pays européen – autre que la France –, la Finlande, a décidé de construire une nouvelle centrale nucléaire. Par 107 voix contre 92, le Parlement d'Helsinki a voté, le 24 mai, un projet de loi pour doter le pays d'un cinquième réacteur. Aussitôt, les industriels du nucléaire se sont félicités d'entrevoir enfin la fin de « l'hiver nucléaire » dans lequel cette source d'énergie était entrée après l'explosion de la centrale ukrainienne, en avril 1986. « Parmi les pays de l'OCDE, de nouvelles capacités ont été commandées dans seulement trois pays au cours des deux dernières décennies : la France, le Japon et la Corée », souligne un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié en 2001. Trente-deux réacteurs sont actuellement en construction dans le monde, mais aucun en Europe de l'Ouest ni aux Etats-Unis.

C'est dire si les industriels fourbissent leurs arguments pour tenter de donner à ce contrat finlandais le maximum de lustre. L'événement politique est considérable : pour la première fois une démocratie a voté, par la voix de sa représentation nationale, en faveur du nucléaire. Deux ans après la décision historique de l'Allemagne de fermer toutes ses centrales à l'horizon 2020, on mesure le retournement potentiel de tendance. Certes, la Finlande présente des particularités géopolitiques – notamment sa grande dépendance énergétique à l'égard de sa voisine la Russie – qui interdisent d'en faire un modèle pour le reste de l'Europe. Mais au-delà du symbole, les industriels veulent faire de la construction du cinquième réacteur finlandais la démonstration de leur capacité à assurer la relance de cette énergie dans des conditions viables économiquement et à la sécurité irréprochable.

L'appel d'offres, qui devrait être

439 RÉACTEURS EN ACTIVITÉ FOURNISSENT 16 % DE L'ÉLECTRICITÉ MONDIALE



lancé à la fin 2002 et attribué fin 2003 par la société Teollisuuden Voima Oy (TVO), portera sur un réacteur classique à eau (pressurisée, PWR, ou bouillante, BWR), de 1 000 à 1 500 mégawatts. Un chantier évalué à 2 milliards d'euros, pour une construction qui prendra au moins cinq ans, en vue d'une mise en service vers 2009. A cette époque, nombre d'autres pays, en Europe, seront en phase de réflexion sur la relance ou non de leur propre politique nucléaire. On peut imaginer qu'ils observeront avec beaucoup d'attention les performances techniques et économiques du réacteur finlandais. C'est donc bien, d'une certaine façon, la fin d'une période de disette qui pourrait s'amorcer avec la décision d'Helsinki.

Après quinze ans de gel quasi total de toute commande en Occident – à l'exception notable de la France, qui a mis en service 20 réacteurs depuis Tchernobyl –, l'industrie nucléaire a dû opérer, au cours de la dernière décennie, une phase de concentration qui ne laisse plus qu'une poignée d'acteurs d'envergure mondiale. Des groupes qui ont parfois dû sacrifier leur potentiel industriel, sinon leur savoir-fai-

re. « BNFL/Westinghouse n'a plus d'usines et il n'a pas construit de réacteur depuis vingt ans », souligne un expert. Le français Areva, adossé au colosse EDF, son premier client, a pu préserver son outil de recherche et de production, et continuer à exporter sa technologie, notamment en Chine, où il participe actuellement à la construction de deux réacteurs.

Né en 2001 du rapprochement des trois opérateurs publics français du secteur, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), la Cogema (société de production et de retraitement de combustible

nucléaire) et Framatome-ANP, constructeur de centrales (allié jusqu'à l'allemand Siemens), le groupe dirigé par Anne Lauvergeon est aujourd'hui, sur le papier, le leader mondial. Areva va retrouver sur sa route, en Finlande, ses traditionnels concurrents : l'américain General Electric, le britannique BNFL (qui a racheté le nucléaire de l'américain Westinghouse et du suédois ABB), et leurs alliés respectifs, les japonais Toshiba-Hitachi et Mitsubishi. Et un outsider de plus en plus menaçant, la Russie, qui avait déjà construit, du temps de l'URSS, deux des quatre réacteurs finlandais en activité.

Tout le pari du contrat finlandais sera de démontrer que l'investissement dans une centrale neuve peut être une bonne affaire financière. Le scepticisme prévaut chez nombreux observateurs. « Les centrales nucléaires existantes, amorties, sont de véritables machines à cash, il suffit de rallonger leur durée de vie tout en assurant le respect des normes de sécurité », estime Panos Cavoulacos, associé spécialisé en énergie du cabinet Booz Allen Hamilton. En revanche, je ne suis pas sûr que de nouvelles centrales nucléaires, construites aujourd'hui, passeront le test économique dans les marchés libéralisés. Je ne vois pas d'investisseur privé qui prendrait le risque d'investir dans la technologie actuelle de réacteurs à eau pressurisée de 1 000 à 1 300 MW. Je n'imagine pas RWE, E.ON ou Vattenfall dépenser des mil-

liards dans des centrales neuves qu'il faudra sept ou huit ans pour construire et qui dégageront un cash-flow négatif pendant plusieurs années ! »

« Croyez-moi, TVO compte bien que le cinquième réacteur qu'il va commander sera un projet rentable », réplique Paul Felten, directeur international d'Areva. Actuellement, le prix de revient d'une centrale neuve standard est d'environ 2 000 dollars (2 130 euros) par kilowatt installé, soit 2 milliards de dollars pour un réacteur de 1 000 MW. A titre de comparaison, une centrale électrique au gaz à cycle combiné – la technologie concurrente la plus prisée des investisseurs – revient environ à 500 dollars/kW, selon l'AIE. « Nous travaillons sur des modèles de réacteurs nucléaires qui vont nous permettre d'abaisser le prix du kilowatt installé à 1 200-1 300 dollars/kW et même à 1 000 dollars/kW en 2030 », assure M. Felten.

Dans l'attente, Areva compte bien profiter de la Finlande pour relancer son projet de réacteur à nouvelle génération, l'EPR (European Pressurized Reactor). Lancé en 1989 par Framatome et Siemens, ce projet de réacteur à eau pressurisée, dont le développement est achevé, attend toujours sa première commande. En décidant de le proposer à l'appel d'offres des Finlandais – en même temps qu'un autre modèle, plus éprouvé, le SWR 1 000 (un réacteur développé naguère par le seul Siemens) –, Areva va tenter de forcer la main

Le pari du contrat finlandais sera de démontrer que l'investissement dans une centrale neuve peut être une bonne affaire financière

Trois opérateurs mondiaux

● **Areva.** 8,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2001 (dont 77 % dans le nucléaire). Le groupe français est le seul à intégrer la totalité de la filière. Il a repris le nucléaire de l'allemand Siemens, via Framatome ANP.
● **BNFL.** Chiffre d'affaires 2001 : 3,3 milliards d'euros. Le britannique a repris les activités nucléaires de l'américain Westinghouse et de l'helvético-suédois ABB.
● **General Electric.** La division GE Power systems du conglomérat américain a réalisé un chiffre d'affaires de 21,5 milliards d'euros en 2001.

A Helsinki, un choix démocratique

COÛT, sécurité d'approvisionnement, respect des engagements de Kyoto en matière d'émissions de gaz à effet de serre : telles sont les trois raisons mises en avant par les Finlandais pour justifier leur choix du nucléaire. Mais autant que le « pourquoi », c'est le « comment » qui est intéressant dans la décision tout-te démocratique prise à Helsinki.

La loi finlandaise sur l'énergie prévoit que ce sont les députés qui décident, en dernier ressort, de la construction d'une centrale nucléaire. Un premier projet de cinquième réacteur avait fait long feu en 1986, à la suite de Tchernobyl. Une deuxième tentative fut rejetée en 1993 par le Parlement. La troisième tentative a été la bonne. Le projet a été déposé en novembre 2000 par TVO, opérateur électrique appartenant à l'ensemble de l'industrie finlandaise, grosse consommatrice d'électricité, notamment pour la fabrication de papier. Le 17 janvier 2002, à l'issue de toutes les procédures d'enquêtes d'utilité publique, les minis-

tres ont été appelés à voter sur le projet, accepté par 10 voix contre 6. Aussitôt, les Verts quittaient le gouvernement. Le 24 mai, l'Eduskunta, le parlement, se prononçait, par 107 voix contre 92, pour la construction du cinquième réacteur, au terme d'un débat nourri qui aura compté plus de 400 prises de parole en trois jours.

Concernant les déchets, l'Eduskunta a confirmé le choix fait, durant l'été 2001, de la société Posiva Oy, contrôlée par l'industrie comme TVO, et du site d'Eurajoki pour assurer le stockage définitif des combustibles nucléaires usagés. Un choix fait, là encore, à l'issue d'un long processus de sélection entre une vingtaine d'emplacements possibles. Les députés se sont donné jusqu'en 2050 pour décider, en fonction des progrès qu'aura fait d'ici là le traitement des déchets, si le stockage souterrain d'Eurajoki doit être fermé de façon irréversible.

P. Ga.

Pour exporter ses centrales, la Russie serait prête à rapatrier les déchets

PARMI les candidats à la construction du cinquième réacteur finlandais, la Russie n'est pas le moins. Le ministère de l'industrie atomique, Minatom, manifeste un intense activisme commercial, par le biais de son agence d'exportation Atomstroyexport, favorisé par des coûts très bas et un soutien gouvernemental sans complexe. Minatom a ainsi annoncé au printemps la signature d'un accord de coopération avec le Vietnam, vu comme le premier pas d'un contrat pour une centrale importante, et le lancement de la construction d'un petit réacteur de recherche de 10 mégawatts (MW) avec la Birmanie, tandis que des discussions se poursuivent avec la Corée du Nord sur la construction d'un réacteur dans lequel le prolongement, mais il ne se débloquera pas avant 2005-2007.

Le temps pour Areva de renforcer ses liens et sa notoriété outre-Atlantique. Le choix de sponsoriser un bateau français dans la Coupe de l'America s'inscrit dans cette optique.

P. Ga.

s'est allégée lors de la visite du président George W. Bush à Moscou, en mai. La Russie achève par ailleurs la construction d'un réacteur à Tianwan, en Chine, un deuxième étant programmé. De même, un mémorandum pour deux réacteurs producteurs d'électricité en Inde, à Kudankulam, a été signé en novembre 2001.

OPPOSITION DE L'OPINION

Un atout particulier de l'offre commerciale russe semble être la possibilité pour le client d'exporter en Russie, pour y être stockés, les déchets produits par les centrales. En juin 2001, la Douma – le Parlement russe – a adopté une loi autorisant l'importation de déchets nucléaires étrangers, malgré une forte opposition de l'opinion publique. Cette possibilité est d'abord offerte aux anciens pays de l'aire d'influence soviétique, comme la Bulgarie et l'Ukraine. Mais elle en intéresse aussi d'autres, comme Taiwan, voire le Japon, qui éprou-

vent des difficultés à se débarrasser des combustibles usés radioactifs. On ne sait pas si cette possibilité est incluse dans les contrats de construction de nouveaux réacteurs : elle semble être possible sous forme de fourniture de combustible avec offre de reprise en fin d'utilisation, comme c'est déjà le cas avec la Bulgarie.

Cet aspect ne jouera pas dans le cas de la Finlande, qui a sa propre politique d'enfouissement des déchets, la plus avancée parmi les pays occidentaux. Un site a été choisi à l'issue d'une longue procédure de décision démocratique. La Finlande, qui exploite deux réacteurs VVER russes « occidentalisés » par la Suède, examinera l'offre de Moscou quand elle se présentera. S'il est douteux qu'elle soit retenue, elle permettra en tout cas de peser sur les prix des concurrents français, anglais et américains.

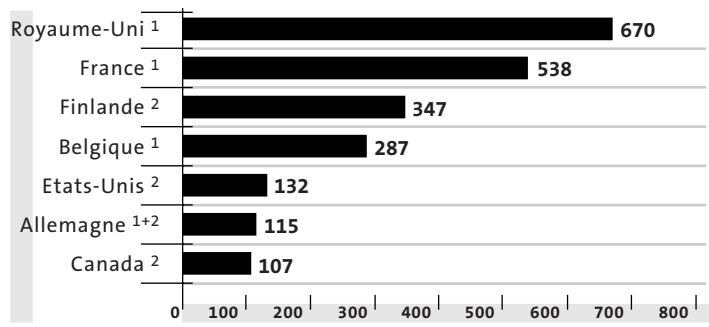
Hervé Kempf

ENTREPRISES

UN INVESTISSEMENT LOURD

	en euros par KW installé	en centimes d'euro	en grammes
Coût de construction	Coût moyen du KWh produit	Emissions de CO2 par KW produit	
Nucléaire	2 126	3	6
Charbon	1 276	9	978
Gaz à cycle combiné	532	4	427

Coût de retraitement et de stockage des déchets nucléaires, en 1998
en milliers d'euros par m³



Sources : EDF, Commission Ampère, Aera, AIE

Entre l'abandon à l'allemande et la relance à la finlandaise, les pays européens restent divisés

LA DÉCISION finlandaise le confirme : l'Europe reste très divisée sur la question du nucléaire. « D'un point de vue global, la situation est plate : des temps en temps, un pays lance un réacteur – la Finlande aujourd'hui –, un pays y renonce – la Turquie il y a quelque mois », observe Bernard Laponche, du cabinet ICE (International Consulting on Energy). Le modèle allemand de sortie à long terme du nucléaire constitue une alternative importante.

Le gouvernement belge a ainsi décidé, en mars, de fermer ses sept réacteurs entre 2015 et 2025. En Suède, le parti social-démocrate (SAP), dominant, a proposé une sortie du nucléaire sur quarante ans, s'inspirant explicitement du modèle adopté par Berlin ; un

« la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ». Le même rapport admet cependant qu'il faut « garder l'option nucléaire ouverte ». Quant à l'Italie et à l'Espagne, elles n'ont pas, ou quasiment pas, de nucléaire et ne manifestent pas à ce jour l'envie d'en construire. L'entrée en force du français EDF sur ces deux marchés est-elle susceptible de changer la donne ?

En fait, la question du nucléaire ne se pose pas à court terme : l'Europe est en effet, pour son bloc central (France, Allemagne, Benelux), en état de surproduction électrique, comme le note un rapport récent de l'Union pour la coordination des transferts d'électricité (UCTE). En février, par exemple, l'arrêt pour réparation de dix réacteurs nucléaires français a été compensé sans problème, sur le marché européen, par l'électricité hydroélectrique norvégienne et éolienne allemande.

Quant aux pays dont la consommation croît fortement, comme l'Espagne, ils préfèrent investir aujourd'hui dans des centrales électriques au gaz, comme le Royaume-Uni, pour remplacer ses vieilles centrales nucléaires au Magnox.

C'est que la déréglementation du marché de l'énergie ne favorise pas les centrales nucléaires, dont la construction est longue et requiert un effort financier très important. « L'analyse économique joue en faveur du gaz », explique Peter Fraser, un expert de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Pour qu'il en aille autrement, il faudrait que le prix du pétrole, auquel celui du gaz est assez étroitement lié, atteigne des niveaux supérieurs à 30 dollars le baril. »

CHANGEMENT CLIMATIQUE Restent deux arguments qui jouent, à plus ou moins long terme, en faveur du nucléaire. D'une part, le changement climatique, les centrales atomiques n'émettant pas de gaz à effet de serre. C'est le message que répète avec vigueur Loyola de Palacio, la commissaire européenne à l'énergie ; c'est aussi l'un des arguments avancés par les Finlandais pour justifier leur choix.

Même si, comme le souligne le rapport sur l'énergie publié le 30 mai par l'Agence européenne de l'environnement, l'augmentation prévisible en Europe des émissions de gaz à effet de serre sera « principalement tirée par la forte demande du transport ». D'autre part, la croissance continue de la consommation électrique des Européens (1,9 % par an entre 1990 et 1999). Si elle n'est pas freinée, cette bousculade énergétique rendra l'apport du nucléaire « incontournable », selon les termes mêmes de M^{me} Palacio.

Reste que l'EPR, dont la mise au point est achevée, n'a toujours pas trouvé son premier client. Les électriques allemands sont toujours associés au projet, mais ils sont désormais inscrits dans une logique de sortie du nucléaire. Son sort repose désormais sur la seule EDF, qui n'est pas pressée de passer commande, n'ayant pas besoin de nouvelles centrales avant 2015-2020. Un réacteur de démonstration pourrait être construit dans un premier temps.

moyen pour Stockholm d'échapper à sa propre décision, prise en 1980, de fermer les réacteurs suédois dès 2010.

En Allemagne, la loi d'abandon du nucléaire, votée en juin 2000, semble désormais acceptée par l'industrie, et le candidat de l'opposition aux élections législatives de septembre, Edmund Stoiber (CDU-CSU), n'est plus pressé de l'annuler. Il est vrai que la formule retenue – une allocation globale et définitive de 2 600 terawatts/heure d'électricité nucléaire pour l'ensemble des centrales existantes – reporte l'échéance après 2020, ce qui permet de voir venir.

SURPRODUCTION ÉLECTRIQUE

La Grande-Bretagne a exprimé sa position dans un rapport gouvernemental (*The Energy Review*) publié en février : il y est dit que la façon la plus économique d'atteindre « les priorités immédiates de la politique énergétique » passe par

M. Mer accueille sans inquiétude la remise en cause de la « golden share » de l'Etat dans TotalFinaElf

Les arrêts rendus, mardi, par la Cour de justice des communautés n'interdisent pas des actions préférentielles en certains cas très précis, pour défendre des intérêts publics

LA COUR de justice des communautés européennes, basée au Luxembourg, a rendu, mardi 4 juin, ses trois arrêts très attendus sur la validité des actions « spécifiques » ou « préférentielles » (« golden shares ») détenues par la France, le Portugal et la Belgique dans les sociétés que ces Etats ont privatisées.

Comme *Le Monde* le révélait dans son édition du 1^{er} juin, l'action préférentielle de la France dans TotalFinaElf a été déclarée illégale. Elle permettait, notamment, de refuser la prise de contrôle des filiales africaines d'Elf par un investisseur, sans motiver cette décision. Le dispositif du Portugal a aussi été sanctionné : il soumettait à l'approbation de l'Etat toute prise de participation étrangère de plus de 10 % dans le capital des entreprises privatisées du secteur bancaire, des assurances, de l'énergie et des transports. La Cour a rejeté l'arbitraire des pouvoirs donnés au ministre des finances en France et le principe discriminatoire de la législation portugaise.

Les dispositions prises par la Belgique pour préserver ses intérêts stratégiques dans la Société nationale de transport par canalisations et dans Distrigaz, deux sociétés garanties de l'approvisionnement énergétique du pays, ont, elles, été validées par la Cour, qui n'a donc pas entièrement suivi la Commission européenne. Cette dernière avait traduit les trois pays devant la Cour de justice, en 1998 et 1999, en invoquant une entrave à la liberté de circulation des capitaux et de s'établir au sein de l'Union européenne, inscrite dans le droit communautaire. La Cour a estimé que les mesures prises par la Belgique étaient proportionnées par rapport à leurs objectifs, et présentaient des garanties d'équité juridique.

Le commissaire européen chargé du marché unique, Frits Bolkestein, qui s'est réjoui des arrêts, a déclaré qu'il était trop tôt pour dire si cette jurisprudence s'appliquerait à d'autres cas, comme celui de Volkswagen. Actuellement, la législation allemande interdit à quiconque de détenir plus de 20 % des droits de vote du constructeur automobile allemand.

POUR LE BON MOTIF

De son côté, Francis Mer, le ministre français de l'économie, a estimé qu'« il y a longtemps que TotalFinaElf a les moyens d'assurer son propre devenir. Par conséquent, le sujet n'est pas dangereux pour nous ». Toutefois, cet arrêt devrait peser sur les modalités d'une éventuelle privatisation d'EDF. « Ce qu'il faut tirer comme enseignement de l'arrêt de la Cour, c'est qu'il y a des possibilités claires de garantir une « golden share » pour de véritables motifs : services publics, intérêts publics, sécurité d'approvisionnement énergétique », a déclaré à l'AFP le porte-parole de

la commissaire européenne à l'énergie, Loyola de Palacio.

L'*« action spécifique »* détenue par l'Etat dans le capital d'Elf Aquitaine lui permettait de s'opposer aux décisions de vente ou de mise en garantie de la majorité du capital de quatre filiales d'Elf, jugées stratégiques : Elf Aquitaine Production, Elf Antar France, Elf Gabon et Elf Congo. Mais elle soumettait aussi à l'approbation préalable du ministre de l'économie toute prise de participation « du dixième, du cinquième ou du tiers du capital ou des droits de vote de la société par une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert ». Selon Bernard Geneste, avocat chez Landwell Associés & Partners, un cabinet qui a conseillé la Belgique pour ses actions préférentielles, « la France peut garder sa « golden share » [dans Elf] à condition de modifier le décret qui la régit : une solution serait de la « belgiciser » ». Ce qui conduirait à négocier avec Bruxelles la liste des installations considérées comme vitales à l'approvisionnement pétro-

lier de la France, et à réduire l'intervention de l'Etat à ces infrastructures. Plus généralement, l'Etat devrait changer radicalement les modalités de son droit d'ingérence : des critères de refus précis et conformes au droit européen devraient être édictés ; un recours juridique devrait être possible pour les investisseurs éconduits ; et l'intervention de l'Etat devrait être encadrée dans le temps et non suspensive.

« PILULE ANTI-OPA »

TotalFinaElf n'a pas souhaité faire de commentaire sur la décision de la justice européenne. A la Bourse de Paris, l'action n'a pas vraiment réagi, évoluant comme le CAC 40 tout au long de la séance. Quatrième pétrolier mondial, la société est protégée d'un raid hostile d'abord par sa taille. Selon ses statuts, un même actionnaire ne peut dépasser 10 % des droits de vote, ou 20 % s'il dispose de droits de vote doubles, qui s'obtiennent en gardant ses actions pendant au moins deux ans. De plus, tout actionnaire doit déclarer les seuils qu'il franchit dans le capital... tous les 1 %. Ces « pilules anti-OPA », dûment approuvées en assemblées générales d'actionnaires, dressent aussi une barrière contre l'arrivée d'actionnaires non sollicités.

De toute façon, depuis la fusion entre TotalFina et Elf, approuvée par l'Etat en 1999, la « golden share » avait perdu la moitié de ses prérogatives : l'autorisation préalable de monter dans le capital ne s'appliquait, en effet, qu'à Elf Aquitaine et non au groupe TotalFinaElf, qui détient aujourd'hui 99,43 % d'Elf Aquitaine.

Adrien de Tricornot

Une pratique répandue en Europe

- **La plupart des Etats européens ont conservé des actions préférentielles** dans les sociétés privatisées pour préserver leurs intérêts stratégiques. En mai, l'Etat italien a dû renoncer à sa « golden share » dans le pétrolier ENI, dont il contrôle 30,33 % du capital, afin d'échapper aux poursuites de la Commission européenne. En avril, l'Etat grec avait autorisé, au contraire, la création de « golden shares ».
- **Le Royaume-Uni et l'Espagne ont soutenu la France devant la Cour européenne.** Ces pays ont

largement eu recours au principe des « golden shares » lors de leurs privatisations. Les « golden shares » dans le secteur de la défense comme Thales ou BAe ne sont toutefois pas concernées par les critiques européennes.

● **Les golden shares sont parfois transitoires**, comme celles de l'Etat français dans Renault, Matra et Havas, qui avaient été limitées à cinq ans. La fusion Tabacalera-Seita a provoqué une négociation avec l'Etat espagnol, qui a accepté de raccourcir d'un an la durée de vie de son action préférentielle.

Air Lib en pleine bataille judiciaire contre Swiss

LES DIRIGEANTS de la compagnie aérienne française Air Lib (ex-AOM - Air liberté) et leurs avocats ont rappelé à l'issue d'un voyage à Genève, mardi 4 juin, qu'ils avaient toujours l'intention de « poursuivre la procédure jusqu'au bout » pour obtenir de la nouvelle compagnie Swiss, qui a succédé à Swissair et à Crossair, les 60 millions d'euros qui lui sont dus au titre de la convention passée en juillet 2001 entre Swissair et Holco, la maison mère d'Air Lib, lors de la cession de la compagnie française.

« Ce voyage en Suisse avait pour but de faire le point avec nos conseils sur place sur les procédures engagées », a expliqué au *Monde* Pascal Perri, conseiller du président d'Air Lib, Jean-Charles Corbet. « Il fallait à la fois informer la presse suisse sur l'ordonnance de référé du tribunal de commerce de Paris du mois de mai, qui a confirmé l'engagement de Crossair, ex-filiale de Swissair pour les dettes de cette dernière envers Holco (maison-mère d'Air Lib), corriger les réactions de Swiss après la décision du tribunal qui estime qu'elle ne peut être concernée par les revendications de tiers contre Swissair, et enfin préciser un certain nombre de points sur la stratégie à venir », a ajouté M. Perri.

Le tribunal de commerce de Paris avait été saisi par Crossair pour demander la levée des mesures conservatoires prises par Air Lib à son encontre depuis six mois. Or le juge a refusé la levée de ces mesures et a ajouté trois éléments jugés essentiels pour la compagnie française : Crossair est solidaire des engagements de Swissair liés au protocole signé à l'été 2001 entre Holco et les sociétés gestionnaires de la compagnie suisse (SAir Group et SAirlines). Les mesures conservatoires ne sont pas levées car il existe un risque réel pour la compagnie de ne pas recouvrer les fonds qui lui sont dus. Enfin, le juge estime que les opérations qui ont consisté à isoler les actifs de Swissair dans Crossair pour échapper aux créanciers constituent un montage.

« S'IL FAUT SAISIR, NOUS LE FERONS »

Cette décision de la justice française est la troisième prise en faveur d'Air Lib. Si M. Perri se défend de « faire une fixation contre la compagnie nationale suisse », il veut continuer à faire valoir les intérêts d'Air Lib en poursuivant les mesures conservatoires, précisant que « s'il faut saisir les ordinateurs, les comptoirs de vente ou le mobilier, [nous] le ferons ».

François Bostnavaron

Les compagnies aériennes demandent l'aide des Etats

SHANGHAÏ

de notre envoyée spéciale

Les principales compagnies aériennes, réunies à Shanghai lors de la 58^e Conférence annuelle de l'International Air Transport Association (Iata), font le point de l'après-11 septembre. Tout en admettant que la majorité des problèmes étaient déjà présents avant les attentats de New York et Washington, le PDG de Lufthansa a résumé de façon très directe la situation, en déclarant : « On est passé d'une crise à un désastre. »

Pour autant, les compagnies aériennes ont donné l'impression de vouloir chercher les responsabilités de leurs problèmes ailleurs : chez les assureurs et les gestionnaires d'aéroport. L'IATA a donc proposé un plan pour la création d'un fonds de financement pour aider les compagnies à faire face aux primes exigées par les assureurs. Les gouvernements prendraient en charge les coûts qui dépasseraient la limite de 1,5 milliard de dollars ; ainsi serait rendu universel et permanent le plan d'aide mis en place par l'Union européenne et les

Etats-Unis après le 11 septembre, et qui devrait entrer en vigueur pour une période limitée à cette année. Ce qui n'empêche pas l'association de demander aux gouvernements de libéraliser toujours plus la gestion des lignes aériennes, pour arriver à ce que l'aviation soit « un secteur comme tous les autres », sans restrictions nationales d'achat ni de gestion par des groupes étrangers.

Aujourd'hui, 97 % des compagnies aériennes font partie de l'IATA, à l'exception des compagnies à bas coûts, « low cost », et de quelques transporteurs régionaux. « Je crois que pour les « low cost » nous représentons une façon dépassée de faire de l'aviation, même si elles bénéficient quand même du travail que l'IATA a fait dans le passé. Mais nous voulons mettre au point des services qui puissent être attrayants pour ce nouveau type d'opérateurs, avec l'espérance qu'ils s'associeront à nous », a commenté l'Italien Giovanni Bisignani, nouveau président de l'IATA.

Le Monde de l'éducation

Luc Ferry
Son plan
Sa méthode
Son équipe

Dossier
Ils sont indésirables en classe

Handicapés, immigrés, sardouins... Ces enfants dont l'école ne veut pas

V
I
E
N
T
D
E
P
A
R
A
I
T
R
E

H. K.

Ilaria Maria Sala

ENTREPRISES

Les banques d'affaires américaines peinent à redorer l'image de leurs analystes financiers

Les grandes firmes de Wall Street appliquent de nouvelles règles de transparence, tandis que les équipes de recherche font l'objet de nouvelles enquêtes des autorités de régulation

QUELQUES jours après avoir conclu un accord avec la justice américaine – au terme duquel elle doit payer une amende de 100 millions de dollars (106,4 millions d'euros) et modifier le mode de rémunération de ses analystes –, la banque d'affaires Merrill Lynch essaie de montrer qu'elle assainit ses pratiques. Mais en appliquant les mesures prescrites par la justice new-yorkaise visant à éviter les conflits d'intérêts entre ses analystes financiers et les investisseurs, elle se trahit.

Contraite à plus de transparence sur les relations commerciales qu'elle entretient avec les entreprises parallèlement suivies par ses services de recherche, la banque doit notamment préciser sur toutes les notes d'analystes parues depuis le 3 juin, la proportion de recommandations d'achat émises par la banque et portant sur des entreprises qui ont été clientes au cours des douze derniers mois.

Or, dans les premiers rapports publiés, il apparaît que les 500 analystes de la banque ont émis davantage de recommandations à l'achat sur les entreprises clientes que sur les autres. Près de 66 % des titres d'entreprises clientes ont été recommandés à l'achat ou à l'achat fort, contre 52 % en moyenne pour l'ensemble des entreprises suivies. Refusant de commenter ces chiffres, la banque se contente de relever que cette nouvelle pratique la place « bien au-dessus des standards du secteur » en matière d'information aux investisseurs.

Au-delà de Merrill Lynch, la polémique sur l'indépendance des analystes dans les banques d'affaires continue à enfler. Le représentant démocrate Edward Markey a ainsi révélé, vendredi 31 mai, que la Securities and Exchange Commis-

sion (SEC), la Commission des opérations de Bourse américaine, menait une enquête sur au moins dix analystes de Wall Street pour de possibles conflits d'intérêts. Le représentant Markey avait demandé auparavant au président de la

Salomon Smith Barney (SSSB, appartenant à Citigroup), à Morgan Stanley, à Goldman Sachs et à Crédit Suisse First Boston.

Parallèlement, une autre affaire de conflits d'intérêts entre analystes et investisseurs est venue entre-

De nouveaux soupçons d'irrégularités

La Commission des opérations de Bourse américaine (SEC) et l'Association américaine des courtiers en Bourse (NASD) enquêtent sur le courtier Knight Trading Group (KTG), soupçonné de pratiques irrégulières à la fin des années 1990 sur le Nasdaq, selon le quotidien *Wall Street Journal* du 4 juin. Un ancien responsable de KTG accuse le courtier d'avoir placé ses propres ordres d'achat ou vente d'actions avant ceux des clients.

Toujours selon le *Wall Street Journal*, la SEC se penche aussi sur le rôle de la banque Salomon Smith Barney (Citigroup) dans l'affaire du câblo-opérateur Adelphia, dont le principal actionnaire, la famille Riga, est soupçonné de transactions irrégulières. Le gendarme des marchés s'interroge sur les informations dont disposait Salomon lors du lancement de deux augmentations de capital d'Adelphia que la banque a dirigées, alors que Citigroup était le principal créancier de l'entreprise. Ces affaires pèsent sur la Bourse (*lire page 24*).

SEC, Harvey Pitt, de lui fournir un rapport sur les activités de la commission concernant ces conflits d'intérêts. Quatre de ces enquêtes portent sur des transactions réalisées par les analystes pour leur propre compte sur des titres de leur secteur de recherche.

DANS LA LIGNE DE MIRE

M. Markey, critique sur les actions de la SEC, qu'il juge insuffisantes, a précisé que le New York Stock Exchange (la Bourse de New York) et la National Association of Securities Dealers (NASD), association professionnelle, enquêtaient sur 37 cas de conflits d'intérêt possibles impliquant des analystes.

Plusieurs banques d'affaires sont dans la ligne de mire de la justice new-yorkaise et de la SEC, depuis que Eliot Spitzer, le procureur de l'Etat de New York, a étendu en mai son enquête à Schroder

tenir les inquiétudes. Selon les révélations du *Wall Street Journal*, le 31 mai, Jack Grubman, l'un des analystes les plus en vue de la banque SSSB aurait joué un rôle-clé pendant deux ans dans la gestion du groupe de télécommunications

Global Crossing, aujourd'hui en redressement judiciaire. Entre l'introduction en Bourse de Global Crossing, en 1998, et 2000, année où il s'est dessaisi du dossier, M. Grubman aurait participé à plusieurs décisions importantes du groupe et a conseillé l'entreprise au cours d'opérations stratégiques, trahissant ainsi sa vocation de conseiller en investissement impartial des clients de Salomon, explique le quotidien.

Depuis que la justice a établi un corpus de règles applicables aux banques, censé préserver ces dernières des conflits d'intérêts, plusieurs établissements ont annoncé vouloir s'y conformer. SSSB a ainsi déclaré son intention de suivre cette ligne de conduite, acceptant, comme Merrill Lynch, de déconnecter le salaire de ses analystes de l'activité de la banque d'affaires et de créer un comité chargé d'examiner les conseils donnés sur les actions. Pour sa part, Goldman Sachs a indiqué avoir nommé un médiateur indépendant chargé de garantir l'application des règles.

Elsa Conesa

La COB rappelle à l'ordre Kingfisher et Castorama

TOUT MATCH requiert un arbitre. Kingfisher et Castorama viennent de trouver le leur dans la bataille qu'ils se livrent depuis un mois. La Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé, mardi 4 juin, de rappeler à l'ordre les deux entreprises. En cause, le projet d'OPA lancé par le groupe britannique sur Castorama : Kingfisher, déjà propriétaire de 55 % de

l'enseigne française de bricolage, veut en prendre la totalité du contrôle au prix de 67 euros l'action. C'est principalement à propos de cette valorisation que la polémique entre les deux groupes enflé depuis maintenant près d'un mois.

Aussi, à deux jours de l'assemblée générale de Kingfisher, qui doit donner son avis sur le projet, le président de la COB, Michel Prada, a décidé de sortir son sifflet et d'interpeller les deux protagonistes de ce vaudeville boursier, à savoir Francis Mackay et Jean-Hugues Loyez, présidents respectivement de Kingfisher et de Castorama, en les renvoyant dos à dos.

« Toute information donnée par un émetteur ou ses conseils au marché doit à tout moment être exacte, précise et sincère, et ne doit en aucun cas être trompeuse ou susceptible d'induire en erreur les investisseurs », rappelle la COB dans une lettre adressée aux présidents, demandant aux deux entreprises, à leurs avocats, banques conseils et autres communicants de « faire acte d'une particulière vigilance dans toutes leurs déclarations ».

ÉVITER TOUTE SURENCHÈRE

Dans ce match, pas de jaloux. Les joueurs ont écopé d'un carton jaune chacun. Côté Kingfisher, ce sont les déclarations du directeur financier du groupe britannique qui ont attiré les remontrances du gendarme de la Bourse. Dans une interview à Reuters, Ian Cheshire s'était laissé aller en déclarant : « Notre évaluation interne, faite l'an passé, était plus de l'ordre de 55 euros. »

La COB n'a pas plus apprécié les propos de l'avocat des actionnaires historiques de Castorama, Philippe Ginestie, qui récemment affirmé que « des experts » avaient évalué le prix équitable de l'OPA entre 75 et 83 euros par titre, prime de contrôle incluse. Une déclaration qui avait attiré les foudres du camp d'en face par cette amabilité : « Ces experts n'ont d'experts que le nom », avait rétorqué l'avocate de Kingfisher, Isabelle Macelhone.

C'est pour éviter toute surenchère et surtout pour protéger des actionnaires minoritaires en perte de point de repère que la COB est intervenue. « Nous prenons bonne note du rappel de la COB », déclare-t-on chez Castorama. « C'est une très bonne chose, rétorque Kingfisher. C'est la meilleure protection que pouvaient attendre les minoritaires. La banque chargée de se prononcer sur le prix de l'OPA pourra ainsi travailler en toute sérenité. » Et Kingfisher de s'empêtrer d'ajouter : « Mais c'est surtout à la partie adverse que s'adressent les reproches. » Les avertissements de l'arbitre n'ont pas pour autant rendu les joueurs plus fair play.

Stéphane Lauer

IBM : 2 milliards de dollars pour frais de restructuration

LE GROUPE IBM a annoncé, mardi 4 juin, la suppression de 1 500 emplois dans sa division micro-électronique. Le numéro un mondial de l'informatique avait investi 5 milliards de dollars (5,3 milliards d'euros) fin 2000 dans cette activité, juste avant que le marché connaisse une de ses pires crises. Le plan de restructuration concerne en priorité deux sites de production aux Etats-Unis.

Cette réorganisation s'inscrit dans un programme de réduction des coûts plus vaste. Le groupe, qui a annoncé, le même jour, la vente au japonais Hitachi de son activité lecteurs de disques durs pour 2,05 milliards de dollars, prévoit de passer une charge exceptionnelle de 2 à 2,5 milliards de dollars dans ses comptes du deuxième trimestre pour frais de restructuration.

COURS SANCTIONNÉ

Action IBM en dollars à New York



Source : Bloomberg

Hewlett-Packard continue de réduire ses effectifs

LE NOUVEAU groupe informatique Hewlett-Packard (HP), issu de la fusion avec Compaq, aura achevé la première tranche de 10 000 suppressions d'emplois – sur un total prévu de 15 000 – d'ici au 1^{er} novembre, a affirmé mardi la PDG du groupe, Carly Fiorina. Les 5 000 emplois restants seront supprimés en 2003, a-t-elle ajouté. HP compte s'appuyer sur des départs volontaires (environ 9 000). Au total, le nouveau groupe compterait 150 000 personnes. Les synergies financières tirées de la fusion seront de 500 millions de dollars en 2002, selon la direction. La barre des 2,5 milliards de dollars de synergies, prévue lors de l'annonce de la fusion en septembre 2001, sera atteinte dès 2003, soit « un an avant » la date prévue, a indiqué Carly Fiorina. La prévision d'un recul de 4,9 % du chiffre d'affaires lié aux effets de la fusion reste valable mais c'est une estimation « prudente ».

Baisse des suppressions d'emplois aux Etats-Unis

LES ANNONCES de suppressions d'emplois dans les entreprises américaines ont reculé de 25 % en mai par rapport à avril, pour tomber à leur plus bas niveau depuis un an, selon des statistiques du cabinet conseil Challenger, Gray and Christmas, publiées mardi. Les entreprises américaines ont annoncé en mai 198 978 suppressions d'emplois contre 112 649 en avril. C'est la première fois depuis mai 2001 que les annonces de suppressions d'emplois tombent en dessous de la barre des 100 000. Les suppressions d'emplois annoncées en mai dernier sont supérieures de 6 % à celles enregistrées en mai 2001.

786 saisines du médiateur de l'assurance en 2001

LE MÉDIATEUR

de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), Francis Frizon, a été saisi près de 800 fois en 2001 selon son rapport annuel. Depuis son arrivée en octobre 2000, et jusqu'au 31 décembre 2001, M. Frizon a été saisi à 786 reprises, dans 78 % des cas par des organisations de consommateurs, 14 % par des cabinets d'avocats et 8 % par des conciliateurs de justice ou d'élus. Mais les grandes catastrophes n'ont quasiment pas donné lieu à l'intervention du médiateur, qu'il s'agisse des tempêtes de décembre 1999, où seulement neuf cas ont nécessité une médiation, des inondations (aucun dossier) ou de l'explosion de l'usine AZF (aucun dossier 2001), explique M. Frizon. « L'enjeu de la médiation ne peut se résumer à une simple expression financière. La réclamation la plus modeste portait sur une somme de 62,77 euros et la plus élevée sur le versement d'un capital de 490 000 euros », souligne le médiateur.

INDUSTRIE

■ DANONE : le groupe agroalimentaire a acquis 10,1 % de National Foods, selon un communiqué publié mercredi 5 juin. Cette société de produits laitiers est la plus importante d'Australie. ■ ARCELOR : le numéro un mondial de la sidérurgie s'apprête à geler les investissements sur trois sites de production (Brême en Allemagne, Liège en Belgique, et Florange en France), selon le quotidien *Libre Belgique* du 4 juin. Arcelor réfléchit à la fermeture d'un site pour faire face aux surcapacités du marché. ■ TYCO : l'ex-PDG du conglomérat industriel américain, Dennis Kozlowski, a été inculpé mardi pour fraude fiscale par le procureur de Manhattan. L'ex-PDG de Tyco est passible d'une peine allant jusqu'à 5 ans de prison. Il a démissionné lundi pour « raisons personnelles ». ■ ATOS ORIGIN : la société de services informatiques franco-néerlandaise a annoncé mercredi la signature d'un accord d'acquisition de deux unités du groupe de conseil KPMG Consulting, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, pour un montant de 657 millions d'euros.

SERVICES

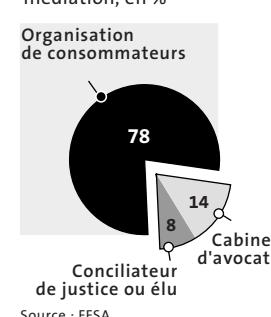
■ LUCIEN BARRIÈRE : le groupe familial de luxe et de casinos a décidé de simplifier ses structures, en regroupant ses trois sociétés au sein d'une même entité, selon un communiqué publié mardi. Une double offre publique d'échange sur la Société des hôtels et casino de Deauville (SHCD) et de la Société fermière du casino municipal de Cannes (SFCMC), cotées au second marché a été déposée. ■ ATOS ORIGIN : la société de services informatiques franco-néerlandaise a annoncé mercredi la signature d'un accord d'acquisition de deux unités du groupe de conseil KPMG Consulting, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, pour un montant de 657 millions d'euros.

FINANCE

■ CNP ASSURANCES : Martin Vial, président de La Poste, a été nommé mardi 4 juin, au conseil de surveillance du premier assureur français, lors de l'assemblée générale.

TROIS SOURCES

Origine des demandes de médiation, en %



Source : FFSA



JUIN 2002

Le Monde Initiatives

DOSSIER :

Bureau international du travail : Réinventer la mondialisation

Seul législateur international du travail, le BIT qui travaille sur « la dimension sociale de la mondialisation » peut s'imposer pour contrer l'influence de l'OMC et du FMI.

RENCONTRES SOCIALES
(Supplément en partenariat avec EDF)

Retraites : gestion financière ou gestion sociale ?

DÉBAT :
Management : les modes se suivent...

A force de se renouveler sans cesse, les méthodes perdent en efficacité. Les salariés ne sont pas dupes et pourtant de nouveaux repères sont toujours nécessaires.

Egalement au sommaire

- L'événement : L'économie sociale : et maintenant ? Assouplir les 35 heures ? Pas si simple.
- Initiatives : L'Afrit formé au tourisme rural. Création d'entreprises de terroir.
- Tendances : Bilan de l'épargne solidaire. Un pécule pour les pauvres.
- Formation : Le bilan de compétences malmené. Vers un club des universités d'entreprise.
- Éclairage : Altran : machine à embaucher.
- Europe : Pologne : des liens avec le Jura. L'Allemagne et ses grèves.
- International : Etats-Unis : Sitting Bull à la fac. Liban : un pôle technologique.
- Décryptages : L'action syndicale post-entreprise. Les ex-UAP contre Axa.
- Alternatives : Le lobbying des associations.
- Contrat social L'engrenage des sept Smic.
- Management Le 360° feed-back ou le manager nu.
- Le point sur Les Levi's inf(classables) ? Moulinex : l'avenir en pointillé. Marks & Spencer : l'amertume.

Vient de paraître
3,80 €

COMMUNICATION

Le commentateur sportif Thierry Roland au centre d'une nouvelle polémique

Les « dérapages » du journaliste de TF1

MARDI 4 JUIN, l'équipe de Corée du Sud affronte la Pologne. Le match est retransmis sur TF1. Dès les premières minutes, Jean-Michel Larqué glisse certes une remarque sur la petite taille des attaquants coréens mais ajoute aussitôt que « les autres joueurs font tous 1,80 m et plus ». La chaîne privée a-t-elle demandé au commentateur de rectifier le tir suite à la blague au goût douteux proféré par Thierry Roland quelques jours plus tôt ? Probable mais la chaîne se refuse à tout commentaire. Relevé par le *Journal du dimanche* le 2 juin, M. Roland s'est laissé aller lors du match amical Corée du Sud-France à un de ses « dérapages » dont il est coutumier : « Il n'y a rien qui ressemble plus à un Coréen qu'un autre Coréen, surtout habillés en footballeurs, d'autant qu'ils mesurent tous 1,70 m, qu'ils sont tous bruns, à part le gardien », a-t-il déclaré en étouffant un fou rire.

45 ANS DE TÉLÉVISION

Le « M. Foot » de TF1 frôle parfois la ligne rouge. « Il y a deux Lee sur le terrain, ça fait une chambre », lance-t-il dans une de ses boutades dont il a le secret lors du match Corée du Sud-Pologne, mardi 4 juin. De même, lors du match d'ouverture France-Sénégal, le 31 mai, Thierry Roland lors des premières minutes confond le Cameroun et le Sénégal, puis lâche au sujet de Patrick Vieira, joueur français né à Dakar : « Il se bagarre, Vieira, contre ses cousins. » Lors du match Uruguay-Danemark, le 1^{er} juin, remarquant que l'équipe d'Uruguay ne compte qu'un joueur blond, il commente : « C'est pas un vrai blond. On va demander à Madame, mais je ne pense pas que ce soit un vrai blond. »

A 65 ans, le commentateur qui revendique plus de 45 ans de télévision, et dont le duo avec Jean-Michel Larqué dure depuis plus de vingt ans s'est taillée une réputation alimentée par de nombreuses polémiques. En 1978, officiant sur Antenne 2, il lâche au sujet d'un arbitre, dont il conteste la décision, « M. Foote, vous êtes un salaud. » L'affaire fit grand bruit, et le directeur de l'information de la chaîne sermonna M. Roland. Moins de dix ans plus tard, lors de la Coupe du monde 1986, alors que l'Argentine se retrouve face à

l'Angleterre, Maradona marque un but de la main. Thierry Roland s'écrie alors : « Honnêtement, Jean-Michel, ne croyez-vous pas qu'il y a autre chose qu'un arbitre tunisien pour arbitrer un match de cette importance ? » Nouveau scandale. Le commentateur ne semble pas ébranlé pour autant. Sa popularité le protège. Longtemps banni des Sept d'or, M. Roland n'en est pas moins une figure incontournable du paysage audiovisuel français. Les Guignols en ont fait une star sympathique avec le « Tout à fait Thierry » lancé par son compère Larqué. En 2000, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Président à vie du Variétés Club de France - qui regroupe anciens sportifs et artistes actuels -, il dispose d'un réseau de relations sans égal dans le milieu du football, voire du show-business, conforté par sa participation régulière aux « Grosses Têtes » de Philippe Bouvard et à son avatar footballistique, « Les Tontons Footeux », animés par Pierre Sled sur RTL.

PRÊT À RÉCIDIVER

Pour SOS Racisme, « il n'y a rien à signaler, c'est du Thierry Roland ». Ses détracteurs lui reprochent d'être « beauf », « vulgaire », « macho », « xénophobe »... Mais l'homme reste campé sur ses positions et assume son personnage. En 1995, il publie un livre d'entretiens *Tout à fait Thierry* (éd. Albin Michel), où il rappelle son attachement à l'OAS, son désir de voir rétablir la peine de mort, et où il règle aussi leur sort, aux femmes journalistes qui osent s'aventurer sur le terrain footballistique.

Deux ans, plus tard, il exprime ses opinions dans une interview accordée au journal d'extrême droite *Présent*. Plus récemment, il confie au *JDD* qu'il serait prêt à récidiver : « On n'avait parlé que de sport, exception faite de deux apartés dans lesquels j'avais dit que j'étais pour la sanction suprême (la peine de mort), concernant le crime d'enfants de vieux et de policiers, et qu'en tant que partisan de l'Algérie française, l'issue en 1962, ne m'avait pas paru idéale. Je ne dois pas être le seul dans notre bel et beau pays de France à le penser. »

José Barroso et Laurence Girard

La presse magazine d'information régionalise ses « unes » pour augmenter ses ventes

« Le Point », « L'Express » et « Le Nouvel Observateur » peuvent vendre jusqu'à 20 fois plus grâce à des déclinaisons locales. Il s'agit parfois d'une simple différence de présentation



« Le Point » du 24 mai : l'Islam fait la « une » des éditions Marseille et Nord-Pas de Calais, Nicolas Sarkozy fait la « une » à Paris.



« Le Point » du 24 mai : l'Islam fait la « une » des éditions Marseille et Nord-Pas de Calais, Nicolas Sarkozy fait la « une » à Paris.

directoire de *Télérama*. Ce qui n'empêche pas ces magazines de jouer aussi sur leur aura nationale : « les lecteurs sont flattés, ils pensent que la « une » de l'édition qu'ils ont entre les mains est celle qui est vendue à travers la France », explique un journaliste marseillais. Le succès est aussi dû à « la crédibilité d'un grand titre », admet Bertrand Wouts, PDG du *Point*.

Revers de la médaille, les dosiers régionaux de ces news magazines sont parfois accusés d'être interchangeables et remplis de poncifs. « Ce qui nous gêne », explique Philippe Chaslot rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Lyon Capitale*, c'est que ces numéros renvoient à une image dépassée de la ville, bourgeoise, secrète, capitale de la gastronomie ou de la franc-maçonnerie... Aucun effort n'est fait pour tenter de cerner les évolutions de Lyon. » Parfois, l'adaptation locale d'une « une » n'est justifiée que par un article maigrelet, perdu dans le corps du magazine.

Dans les directions, on se défend de n'en faire qu'une affaire de marketing. « C'est une démarche guidée par un intérêt rédactionnel », affirme Jean-Claude Rossignol, directeur des ventes du *Nouvel Observateur*. « Même si, reconnaît-il, elle est d'abord une affaire commerciale. »

J. B.,
avec nos correspondants
à Marseille, Strasbourg,
Bordeaux et Lyon

si produit une édition spéciale à Annecy à l'occasion de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux signés avec la Suisse ; dans son numéro du 13 juin, *Le Nouvel Observateur* prévoit une édition spéciale sur le département de l'Oise.

« C'est devenu le moteur de développement des news magazines », observe Guillaume Malaurie, rédacteur en chef du supplément Paris-Île-de-France du *Nouvel Observateur*. Les chiffres témoignent : les ventes d'un numéro régional peuvent être multipliées jusqu'à 20 par rapport aux ventes habituelles sur la ville ou la région. *L'Express* estime que 12 % à 15 % de ses ventes en kiosques proviennent de ces opérations. Pour *Le Point* cela représente 20 % de la croissance de ses ventes. Le supplément francilien (diffusé aussi dans l'Oise) du *Nouvel Observateur* lui a permis d'accroître ses ventes sur la zone de près de 20 % sur la première année.

STRUCTURE SPÉCIFIQUE

Le Point et *L'Express* ont mis en place, en 2000, une structure spécifique au sein de leur rédaction chargée d'en assurer la réalisation. Aujourd'hui, l'équipe du *Point* comporte trois journalistes, celle de *L'Express* en compte « trois à quatre », aidés par des correspondants et pigistes installés en province, qui travaillent le plus souvent pour des journaux locaux. Au total, *L'Express* diffuse en moyenne quatre éditions régionales chaque semaine. *Le Point*, « un peu moins ». *Le Nouvel Observateur* a appliqué une stratégie différente. S'il se pré-

te désormais rarement aux éditions régionales ponctuelles, le titre dirigé par Claude Perdriel a décidé de miser sur son supplément hebdomadaire Paris-Île-de-France, lancé en octobre 2000.

Le succès de la presse hebdomadaire régionale, depuis des années, illustre le potentiel que représente le lecteur de province. « Ce positionnement est malin, il y a une demande d'information de proximité de la part des lecteurs. La presse nationale est ressentie comme trop « parisianiste », éloignée des préoccupations quotidiennes », explique Gilles de Courtivron, président de l'Association pour la promotion de la presse magazine et membre du

DÉPÈCHES

- **RADIO :** deux investisseurs financiers et l'entrepreneur Jacob Abbou, qui vient de racheter *Le Nouvel économiste*, ont présenté, mardi 4 juin, leurs projets respectifs de reprise des quelque 40 % du capital de BFM que des actionnaires actuels - la Compagnie financière de Rothschild, Apax et Dassault Multimédia - souhaitent vendre. La rédaction s'est inquiétée des conséquences sociales d'un tel changement.
- Une « Radio de la Mer » pourrait voir le jour en France. Un dossier a été déposé au CSA le 29 avril par Jean-Michel Brosseau, ex-patron de comfm.com, site de référencement de médias. - (AFP)
- La cour d'appel de Paris a rejeté mardi un recours du GIE Sport Libre (Radio France, Europe 1, RTL, RFI et Sport O'FM). Celui-ci cherchait à faire annuler la décision du conseil de la concurrence de suspendre le contrat constitutif du GIE, interdisant à ses membres de conclure individuellement un accord avec RMC Info pour la retransmission des matches de la Coupe du monde de football. - (AFP)
- **TÉLÉVISION :** l'action de TF1 a perdu 4,81 % à 30,70 euros, mardi à la clôture de la Bourse de Paris. Le marché financier montre son inquiétude sur la rentabilité susceptible d'être dégagée par les 168 millions d'euros investis par la chaîne pour les droits de la Coupe du monde de football 2002. - (AFP)
- **LIBERTÉ DE LA PRESSE :** près de 400 reporters ont été tués dans l'exercice de leur profession au cours des dix dernières années, selon le Comité pour la protection des journalistes. - (AFP)

Le Monde

N° 19

SUR LA PISTE DE BEN LADEN

Les commandos américains et anglais traquent Ben Laden et ses lieutenants au cœur du pays pachtoune. Qui les protège, pourquoi et jusqu'à quand ? Cachemire et Afghanistan : le double jeu du Pakistan. De Djérba à Karachi, l'agenda du terrorisme mondial.

ET AUSSI... MONDIAL : ZIDANE ET L'ARGENT DU FOOT. TEMOIGNAGE : J'AI ÉTÉ TOURISTE EN CORÉE DU NORD. REPORTAGE : AVEC UNE UNITÉ D'ELITE ISRAËLIENNE. PORTRAIT : BEN ALI, OPÀ À VIE SUR LA TUNISIE. DOSSIER : LE RAP DU MAUVAIS GENRE AU GENRE MAJEUR. PHOTO : MADRID AU FÉMININ PLURIEL. FUTUR : MARS SUR TERRE.

3€

Le Monde

LIRE ET VOIR

MONDIAL ZIDANE ET L'ARTISTE DU FOOT REPORTAGE AVEC UNE UNITÉ D'ELITE ISRAËLIENNE PHOTO MADRID AU FÉMININ PLURIEL

MAGAZINE MENSUEL 3€

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Les actions plongent en Europe, Wall Street reprend son souffle

FERMANT quelques heures avant les marchés américains, les Bourses européennes n'ont pu profiter du redressement de ces derniers en fin de séance, mardi 4 juin. Les indices européens, qui n'avaient en mémoire que le plongeon de Wall Street de lundi, ont accusé mardi de fortes baisses : le DAX de Francfort a perdu 2,57 % ; l'Ibex 35 de Madrid a cédé 2,95 %, tandis que le Mib 30 de Milan et l'AEX d'Amsterdam ont abandonné 2,47 % et 3,24 %.

Enfin, à Paris, l'indice CAC 40 a chuté de 3,82 %, à 4 065,88 points. Le baromètre des grandes valeurs françaises a ainsi accusé sa plus forte baisse depuis le début de l'année et fini à son plus bas niveau de fermeture depuis le 3 octobre 2001. Cette chute des actions françaises s'est effectuée dans d'importants

volumes : 4,62 milliards d'euros ont changé de mains durant la séance, dont 3,99 milliards sur les seules valeurs de l'indice. Les grands noms de la cote française, comme Vivendi Universal, France Télécom ou Alcatel, ont été gagnés par une vague de ventes. Vivendi a chuté de 6,52 %, à 30,38 euros, et Alcatel a essuyé une perte de 5,14 %, à 12 euros. A 18,54 euros, France Télécom, dont l'endettement pourrait dépasser les 70 milliards d'euros à la fin de 2002, a cédé 5,94 %.

Aux Etats-Unis, en revanche, les investisseurs ont saisi l'opportunité du récent repli du marché pour réaliser quelques achats à bas prix, permettant aux valeurs américaines d'effacer une partie de leurs pertes antérieures. La tonalité du discours du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, lors d'une conférence réunissant à Montréal les banquiers centraux du G7, a également insufflé un peu d'optimisme aux marchés financiers. M. Greenspan a déclaré que l'économie américaine connaît actuellement « une période de mollesse », mais qu'elle continuait son expansion. A 9 687,84 points, l'indice Dow Jones n'a cédé que 0,23 %, après être descendu jusqu'à 9 592,79 points, tandis que l'indice composite du Nasdaq a finalement gagné 1 %, pour finir à 1 578,11 points.

INDICE CAC 40

En points, à Paris



Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 5/6, 9h31

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	4650,48	5/6	0,53	5467,31 19/3	4615,79 4/6
Euro Neu Markt Price IX	806,73	5/6	0,73	1212,43	4/1	805,33 7/5
AUTRICHE	Austria traded	1290,46	5/6	-0,11	1368,18 2/5	1109,88 9/1
BELGIQUE	Bel 20	2652,45	5/6	-0,01	2906,75 24/4	2609,61 15/1
DANEMARK	Horsens Bnx	251,19	4/6	-1,37	280,92 26/3	248,52 25/4
ESPAGNE	Ibex 35	7668,50	5/6	0,02	8608,50	4/1
FINLANDE	Hex General	6112,19	5/6	0,97	9224,38	4/1
FRANCE	CAC 40	4085,50	5/6	0,48	4720,04	4/1
Mid CAC	1994,77	4/6	-1,78	2176,89	2/4	1929,16
SBF 120	2870,08	5/6	0,48	3263,90	28/3	2856,44
SBF 250	2722,34	4/6	-3,42	3081,89	28/3	2722,34
Indice second marché	2461,66	4/6	-1,34	2567,01	15/5	2287,72
Indice nouveau marché	831,59	5/6	0,15	1175,41	7/1	823,79
GRÈCE	ASE General	2258,29	5/6	0,00	2655,07	3/1
IRLANDE	Irish Overall	5188,52	5/6	-0,36	6085,02	18/1
ITALIE	Milan Mib 30	2900,02	5/6	0,70	3354,00	17/4
LUXEMBOURG	Lux Index	1099,04	4/6	-1,26	1169,47	14/1
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	464,94	5/6	0,51	531,45	18/4
PORTUGAL	PSI 20	7215,27	5/6	0,37	7998,50	4/1

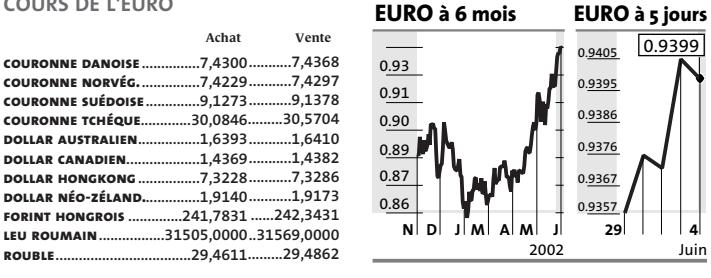
EUROPE Mercredi 5 juin 9h31

INDICES	DANONE	...FR...	143,00	...0,42
SECTEURS EURO STOXX				
Indice	DEUTSCHE BANK AG	...AL...	74,17	...0,37
SECTEURS EURO STOXX	DEUTSCHE TELEKOM	...AL...	11,18	...1,45
Indice	E.ON	...AL...	54,34	...0,11
SECTEURS EURO STOXX	ENDESA	...ES...	16,23	...-0,12
Indice	ENEL	...IT...	6,26	...-0,32
SECTEURS EURO STOXX	ENI SPA	...IT...	15,79	...-0,06
Indice	FORTIS	...BE...	22,78	...-0,83
SECTEURS EURO STOXX	FRANCE TELECOM	...FR...	18,65	...-0,59
Indice	GENERALI ASS.	...IT...	24,15	...-0,17
SECTEURS EURO STOXX	ING GROEP CVA	...NL...	26,73	...0,11
Indice	KONINKLIJKE AHOOLD	...NL...	22,20	...-1,00
SECTEURS EURO STOXX	L'OREAL	...FR...	75,40	...-0,60
Indice	NAUTICUS	...FR...	11,90	...-0,26
SECTEURS EURO STOXX	NOKIA OYJ	...FI...	14,35	...-1,92
Indice	PINALUPT PRINTEMPS	...FR...	129,60	...-0,47
SECTEURS EURO STOXX	REPSON YPF	...ES...	12,14	...-0,17
Indice	REPSOL YPF	...ES...	12,14	...-0,17
SECTEURS EURO STOXX	ROPHILIPS ELECTR.	...NL...	31,00	...0,81
Indice	ROYAL DUTCH PETROL	...NL...	57,30	...0,44
SECTEURS EURO STOXX	RWE	...AL...	39,98	...-0,05
Indice	SAINT GOBAIN	...FR...	185,80	...-0,05
SECTEURS EURO STOXX	SANOFI-SYNTHELABO	...FR...	59,75	...-0,33
Indice	SANPAOLO IMI	...IT...	10,13	...-1,00
SECTEURS EURO STOXX	SIEMENS	...AL...	64,38	...-1,07
Indice	SOCIETE GENERALE A...	...FR...	70,40	...-0,57
SECTEURS EURO STOXX	SUEZ	...FR...	29,69	...-0,64
Indice	TELECOM ITALIA	...IT...	8,26	...-0,49
SECTEURS EURO STOXX	TELEFONICA	...ES...	10,67	...-0,57
Indice	TIM	...IT...	4,44	...-0,68
SECTEURS EURO STOXX	TOTAL FINA ELF	...FR...	158,70	...-0,13
Indice	UNICREDIT ITALIAN	...IT...	4,64	...-0,22
SECTEURS EURO STOXX	UNILEVER CVA	...NL...	69,05	...-0,73
Indice	VIVENDI UNIVERSAL	...FR...	30,65	...-0,89
SECTEURS EURO STOXX	VOLKSWAGEN	...AL...	55,25	...-0,27
Indice	ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), RU (Russie), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
Indice	HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			
LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX				
Code	Cours	% var.		
pays	/préc.			
ABN AMRO HOLDING	119,83	-0,51		
AEGON NV	21,95	-0,83		
AIR LIQUIDE	162,90	-0,80		
ALCATEL A	12,12	-1,00		
ALLIANZ N	226,61	-0,89		
AVENTIS	69,75	-0,79		
AXA	20,12	-0,35		
BASF AG	47,12	-0,68		
BAYER	33,40	-0,06		
BAYRY.HYP.U.VERBK.	35,77	-0,03		
BBVA	12,53	-0,56		
BNP PARIBAS	57,35	-0,61		
BSCH	9,43	-0,00		
CARREFOUR	51,95	-0,58		
DAIMLERCHRYSLER N	50,34	-0,52		

MARCHÉ DES CHANGES 5/6, 9h31

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)	0,80515	0,93925	1,45830	0,63910	
TOKYO (¥)	124,20000	116,68000	181,12090	79,38135	
PARIS (€)	1,06470	0,85725	1,55260	0,68050	
LONDRES (£)	0,68570	0,55210	0,64410	0,43825	
ZURICH (Fr. S.)	1,56460	1,25985	1,46955	2,28195	

COURS DE L'EURO



Le rebond de l'euro éloigne les perspectives de hausse des taux

CHRONIQUE DES MARCHÉS

FRANCFOR

de notre correspondant

La monnaie unique européenne continue de s'apprécier face au billet vert. Mardi 4 juin, l'euro a atteint son plus haut cours depuis seize mois, à 0,9445 dollar. Mercredi 5 juin, en début de matinée, il s'échangeait contre 0,9403 dollar, soit une progression de 5,7 % depuis le début de l'année. Les milieux financiers s'interrogent sur les conséquences de ce regain de forme sur la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) : de l'avis général, la progression de l'euro devrait plutôt contribuer au maintien du statu quo sur les taux directeurs.

STATU QUO DE LA BCE LE 6 JUIN

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 5 juin 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid.	Code siccovam
ACCOR	42,61	42,33	0,66	-4,35	49,00	38,03	1,05	1,2040
AFINE	38,96	39,00	-0,10	-5,58	40,05	30,34	1,40	3,3610
AGF	50,45	50,80	-0,69	-6,40	58,50	50,20	2,00	1,2592
AIR FRANCE GPE NOM	18,07	18,03	0,22	-9,91	21,19	16,06	0,22	3,3112
AIR LIQUIDE	162,90	161,60	0,80	-3,49	174,00	149,80	3,20	1,2007
ALCATEL A	12,15	12,00	1,25	-36,71	21,62	11,88	0,16	1,3000
ALCATEL O	3,90	3,92	-0,51	-49,48	9,62	3,81	0,10	1,3015
ALSTOM	12,06	12,10	-0,33	-3,25	15,24	11,23	0,55	1,2019
ALTRAN TECHNO. #	50,30	48,71	3,26	-0,88	66,40	48,45	0,14	3,3463
ARBELB#	4,16	4,16	n/d	-34,19	7,50	2,92	0,53	3,3588
AREVA CIP	189,40	186,00	1,83	-18,74	201,00	160,00	22,85	4,4524
ASF	27,34	27,50	-0,58	n/d	28,20	25,00	n/d	1,8415
ATOS ORIGIN.	63,10	60,05	5,08	-14,20	94,40	58,60	n/d	5,1713
AVENTIS	69,70	69,20	0,72	-12,60	85,95	69,20	0,58	1,3046
AXA	19,97	20,05	-0,40	-14,91	26,09	19,41	0,56	1,2062
BACOU DALLOZ	121,00	120,20	0,67	-37,50	138,00	83,30	0,90	6,089
BAIL INVESTIS.CA	n/d	139,10	n/d	-14,86	147,00	122,50	7,58	1,2018
BEGHIN SAY	45,01	45,70	-1,51	-10,31	45,90	39,20	n/d	4,4455
BIC	41,00	40,68	0,79	-6,88	44,66	35,51	0,29	1,2096
BNP PARIBAS	57,15	57,00	0,26	-13,73	61,85	49,77	-2,25	1,3110
BOLLORE	251,60	251,50	0,04	-4,74	262,00	238,00	4,00	1,2585
BOLLORE INV.	49,30	49,01	0,59	-3,99	55,00	46,50	0,20	3,3929
BONGRAIN	58,00	59,10	-1,86	-28,88	59,50	41,70	0,45	1,2010
BOUYGUES	30,20	29,91	0,97	-17,93	38,95	29,70	0,36	1,2546
BOUYGUES OFFS.	59,40	59,40	n/d	-48,31	59,60	38,60	1,10	1,3070
BULL#	0,66	0,63	4,76	-16,44	1,36	0,57	n/d	5,2620
BURELLE (LY)	n/d	64,15	n/d	-29,25	68,00	49,63	0,60	6,113
BUSINESS OBJECTS	28,85	28,00	3,04	-23,16	51,00	27,61	n/d	1,2074
CANAL +	3,66	3,70	-1,08	-2,23	3,90	3,43	0,18	1,2546
CAP GEMINI	51,50	50,75	1,48	-36,49	90,70	50,40	0,40	1,2533
CARBONE-LORRAINE	36,00	36,25	-0,69	-20,00	39,48	28,60	0,80	3,3962
CARREFOUR	51,80	51,65	0,29	-11,30	58,80	45,80	0,56	1,2017
CASINO GUICHARD	65,50	65,00	0,77	-4,80	67,30	56,05	1,37	1,2113
CASTORMA DUB.(LU)	67,50	67,50	n/d	-16,68	68,50	54,25	2,85	1,2420
CEGID (LY)	64,50	64,50	n/d	-17,67	90,50	61,00	2,00	1,2470
CEREOL	33,50	33,60	-0,30	-17,75	36,40	28,00	n/d	4,4456
CERESTAR	31,40	30,95	1,45	-1,94	33,06	30,70	n/d	4,4457
CFP.RECYCLING	46,20	46,89	-1,47	-15,50	49,88	38,50	2,08	3,3905
CGIP	29,51	29,49	0,07	n/d	30,30	29,10	n/d	1,2102
CHARGEURS	28,60	28,60	n/d	-14,44	30,66	22,34	3,00	1,3069
CHRISTIAN DIOR	41,84	41,70	0,34	-21,38	47,63	32,50	0,50	1,3040
CIC - ACTIONS A	127,00	129,80	-2,16	5,39	135,00	118,70	2,29	1,2005
CIMENTS FRANCAIS	50,95	50,95	n/d	-6,14	53,50	46,20	1,40	1,2098
CLARINS	66,50	64,15	3,66	-4,88	72,50	61,00	1,10	1,3029
CLUB MEDITERRANEE	38,20	37,64	1,49	-6,82	56,40	35,50	1,00	1,2156
CNP ASSURANCES	41,61	42,00	-0,93	-16,55	43,98	33,60	1,08	1,2022
COFACE SVN CA	59,85	60,00	-0,25	-26,28	64,00	46,40	1,47	1,2099
COFLEXIP	n/d	135,00	n/d	-15,09	172,00	130,60	0,31	1,3064
COLAS	n/d	73,00	n/d	-15,23	75,95	62,00	2,80	1,2163
CONTINENTREPR.	43,10	43,79	-1,58	-3,57	46,90	38,02	2,00	3,3664
CREDIT AGRICOLE	23,32	23,29	0,13	-31,08	24,58	17,58	0,55	4,4507
CRED.FON.FRANCE	16,04	15,82	1,39	-10,31	16,30	13,05	0,40	1,2081
CREDIT LYONNAIS	42,40	42,66	-0,61	-13,06	48,80	36,14	0,75	1,1840
CS COMLET SYSTEMES	n/d	10,20	n/d	-22,89	12,25	7,60	n/d	7,7896
DAMART	n/d	103,00	n/d	-27,79	109,90	79,50	3,80	1,2049
DANONE	143,10	142,40	0,49	-4,45	150,40	125,20	2,06	1,2064
DASSAULT-AVIATION	351,20	359,90	-2,42	-10,78	425,00	284,90	6,50	1,2172
DASSAULT SYSTEMES	41,54	40,68	2,11	-23,07	59,40	40,68	0,31	1,3065
DEV.R.E.P.CALI #	14,80	14,60	1,37	-2,77	15,00	14,25	0,55	1,2123
DEVEAUX(LY) #	73,70	73,65	0,07	-8,44	78,00	66,40	4,20	1,6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	80,00	n/d	-31,14	81,70	61,10	2,74	3,3747
DMC (DOLFLUS MI)	7,76	7,78	-0,26	-3,60	11,48	6,90	0,61	1,2133
DYNACTON	n/d	30,50	n/d	-13,38	32,40	25,41	0,50	1,3035
EIFFAGE	90,15	90,10	0,06	-31,79	97,40	68,80	2,10	1,3045
ELECT.MADAGASCAR	23,60	23,48	0,51	-4,88	24,90	19,60	n/d	3,3571
ELIOR SVN SCA	8,30	8,30	n/d	-2,97	9,88	7,85	0,07	1,2127
ENTENIAL(EX CDE)	34,10	34,10	n/d	-34,51	35,89	25,35	0,54	1,2093
ERAMET	37,00	37,00	n/d	-6,93	39,80	30,21	0,60	1,3175
ESSILOR INT'L	41,57	41,57	n/d	-22,44	45,57	31,20	0,41	1,2166
ESO	86,50	86,00	0,58	-7,85	96,80	79,50	2,75	1,2066
EULER	42,35	42,21	0,33	-0,35	47,40	40,00	1,40	1,2130
EURAZEZO	58,10	58,20	-0,17	-4,59	60,80	54,28	1,00	1,2112

NOUVEAU MARCHÉ

4/6 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ID# #	1,05	-17,98
GUYANOR ACTION B #	0,33	-17,86
REGINA RUBENS #	0,33	-17,86
EURO.CARGO SCES #	15,10	-10,22
ACTEOS #	1,64	-9,33
DMS #	16,25	-8,48
MEDCOST #	0,77	-6,94
TITUS INTER.BS99...	0,35	-6,06
DALET #	1,27	-5,83
HIGH BON DE SOUS...	3,16	-4,98

CARNET

DISPARITION

Lew Wasserman

Le dernier « nabab » de Hollywood

ANCIEN PATRON et fondateur du studio MCA-Universal, Lew Wasserman est mort lundi 3 juin, dans sa villa de Beverly Hills (Californie), à l'âge de 89 ans. Agent, producteur, agitateur politique et médiateur syndical, son impact sur l'industrie hollywoodienne fut sans égal pendant un demi-siècle. C'est lui que Bill Clinton avait informé en premier de l'issue des négociations du GATT en 1992.

Lew Wasserman naît à Cleveland (Ohio) le 15 mars 1913, dans une famille juive orthodoxe. Il ne fait pas d'études et trouve un emploi modeste à la Music Corporation of America (MCA), une agence artistique de Chicago, en 1936. Deux ans plus tard, il est promu et envoyé au bureau de Hollywood. Doué, il prend dès 1946 la présidence de MCA, qui représente les intérêts de Bette Davis, Betty Grable, John Garfield, Jane Wyman (l'épouse de Ronald Reagan) auprès des studios. Lew Wasserman redéfinit le métier d'agent, et c'est lui qui invente le « packaging », en produisant des programmes qui emploient ses propres clients. Dès 1950, il propose avec succès de renoncer au salaire d'un client, l'acteur James Stewart, contre un pourcentage des recettes du film, en l'occurrence *Winchester 73*, d'Anthony Mann.

GRAND, STRICT ET PRINCIER

En 1962, MCA acquiert Universal Pictures, le studio fondé par Carl Laemmle en 1915, l'une des plus petites des « majors » hollywoodiennes. En vertu de la loi antitrust, MCA se voit interdire par l'administration Kennedy de poursuivre ses activités d'agent artistique. Lew Wasserman, l'entrepreneur, comprend alors que le succès de ses affaires dépend de son influence dans la capitale fédérale. Il s'y emploie si bien que deux présidents lui proposeront un poste. Sans défaillir, de la campagne de John Kennedy à celles de Bill Clinton en 1992 et 1996, il sera le grand manitou de la collecte de fonds démocrates à Hollywood.

Avec une parenthèse bipartisane quand, en 1980, son ancien client Ronald Reagan se lance dans la course présidentielle : il œuvre alors au *fund-raising* du républicain, tout en donnant un coup de main à la campagne du président démocrate Jimmy Carter ! Lew Wasserman a été aussi le médiateur désigné de tous les conflits syndicaux hollywoodiens.

Aux succès d'*Airport*, d'*Out of Africa*, des *Dents de la mer*, le premier d'une série de films à grand spectacle que Steven Spielberg – un protégé de Wasserman et de son acolyte Sidney Sheinberg – réalise pour Universal, s'ajoutent les feuilletons télévisés, comme *Columbo*, *Miami Vice* et *Magnum*, les parcs d'attractions et les labels discographiques. MCA-Universal augmente constamment sa capitalisation, et, en 1990, Lew Wasserman vend le studio qu'il a bâti au géant japonais de l'électronique Matsushita pour la somme de 6,6 milliards de dollars tout en conservant un titre de président honoraire auquel il renonce lorsque la compagnie japonaise vend Universal à Seagram, qui cédera le studio à Vivendi.

Mais le dernier « nabab » de Hollywood reste influent en coulisse, et on lapercevait encore récemment au restaurant des cadres du studio Universal, toujours à la même table, grand, strict et princier, le visage mince cerclé de ses fameuses grandes lunettes.

Claudine Mular

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

AU CARNET DU « MONDE »
Naissances

Anouk MARIENNEAU, Olivier CHARBONNIER et Mathis sont heureux d'annoncer la naissance de

Elio,

le 23 mai 2002, à Paris.

Bienvenue au monde !

– Castelnau-le-Lez. Paris.

Christine et Roland LAZERGES ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Ulysse,

petit frère d'Hippolyte, à Paris, le 22 mai 2002,

au foyer de leurs enfants **Laurence LAZERGES** et **David COUSQUER**.

cousquer@noos.fr

Anniversaires de naissance

– 6 juin 1977 - 6 juin 2002.

Tout Le Monde saura que tu as vingt-cinq ans aujourd'hui,

Camille.

Joyeux anniversaire !

« Carpe diem ».

Chris et Jacques.

Décès

– Cyrin, sa fille, Karim, son fils, Souad et Wassila, ses sœurs, Youssef, Taoufik, Adel, Anouar, Omar, ses frères, Parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Jamel BEN YAHMED, chef, Section de la presse, Office des Nations unies à Genève, ancien porte-parole de l'ONU au Cambodge,

survenu à Paris, le 3 juin 2002.

Les obsèques auront lieu à Tunis, le mercredi 5 juin, à 16 heures.

27, rue d'Istanbul, Gammarth supérieur, La Marsa (Tunisie).

– Marc Bochet et Dolores Soler-Espiauba, ses parents, Noémie, Miléna, Esther, ses sœurs, Luca, Amaia, Diego, ses neveux et nièces, ont la grande douleur de faire part du décès de

Marta BOCHET SOLER-ESPIAUBA,

dans sa trente-neuvième année, le 3 juin 2002, à Bruxelles, après un long et courageux combat contre la souffrance.

L'inhumation aura lieu en Espagne, à Cartagena (Murcia), le 8 juin.

Une messe-souvenir sera célébrée à une date ultérieure à son intention, à Bruxelles.

Marie-Madeleine BOUCRAUT, née VALTON,

a été rappelée à Dieu, le 3 juin 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

De la part des familles Boucraut, Breschand, Mélé, Lemaire.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 juin, en l'église Saint-Martin Ès-Vignes (Troyes), à 15 heures.

13, rue du Lieutenant-Pierre-Murard, 10000 Troyes.

– M. et Mme Mathieu Capitant, leurs enfants et petits-enfants, Mme Pierre Laffitte, Mme Takashi Tsukahara, ses enfants et petits-enfants, M. Laurent Capitant, Mme Martine Capitant, Les familles Capitant, Colas et Trotabas, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme René CAPITANT, née Marie-Thérèse COLAS,

le 3 juin 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7^e.

L'inhumation aura lieu le vendredi 7 juin, à 11 h 30 au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, square de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès, le 2 juin 2002, de

François DENISE.

L'incinération aura lieu le 7 juin, à 16 heures, au crématorium de l'Ormeaux-Moineaux, route de Monthléry, Les Ulis (Essonne).

De la part de Jocelyne Boutillier, sa compagne, Isabelle Denise, sa fille, Et de toute sa famille, qui expriment leur gratitude aux services de l'Institut Gustave-Roussy, 94805 Villejuif Cedex, auprès duquel des dons peuvent être déposés.

– Mme Suzanne Faral, son épouse, M. Michel Faral, M. Bernard Faral, ses fils, Audrey, Agnès, Hélène, ses petites-filles, Mme Arlette Latil, sa sœur, font part du décès de

M. Marc FARAL,

(X 40), contrôleur général EDF,

survenu le 29 mai 2002, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

4, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.

– Le président. Et les membres du conseil d'administration de la Société générale de presse ont la tristesse de faire part du décès, le 1er juin 2002, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Jacques FAUVET,

administrateur de la Société générale de presse, ancien directeur du journal *Le Monde*,

ancien président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, grand-croix de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945. (Le Monde du 4 juin.)

– Le président-directeur général. Et l'ensemble du personnel des Fromageries Bel ont la grande tristesse de faire part du décès de

Robert FIÉVET,

président d'honneur et ancien président-directeur général du groupe Bel (1941-1996), chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le samedi 1er juin 2002, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 4 juin, dans l'intimité familiale, en l'église de Chalautre-la-Reposte (Seine-et-Marne).

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

Fromageries Bel, 4, rue d'Anjou, 75008 Paris.

– Michel et Catherine, ses enfants, Marianne, sa belle-fille, Ses petits-enfants, Monique, son épouse, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques LYS,

ancien chef décorateur à la SFP, survenu le 31 mai 2002, à Dijon.

6, rue de Logelbach, 75017 Paris.

– Mme Josette Roux, M. et Mme Hubert Barois et leurs enfants, Mme Martine Granger et ses enfants, Renaud et Hervé Duprat, M. Michel Granger et sa fille, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, son frère, sa nièce, Toute sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Charles GRANGER, commissaire divisionnaire, ordre national du Mérite,

à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Josette Roux, 27, rue Emile-Clermont, 42000 Saint-Étienne. Martine Granger et Nicole Barois, 35, rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt.

– Paris, le 1er juin 2002.

Alain et Jacqueline Kayser, Roger et Mariane Weil, Erich et Sylvette Spitz, Daniel Kayser et Blandine Bril, ses enfants, Didier et Véronique Kayser, Jean Marc et Catherine Page, Jean-Pierre et Anne Langevin, Bernard et Pascale Weil, François et Marcela Weil, Jean-Luc et Claudia Roux, Axel Roberto et Isabelle Spitz, Clara, Lucie, et Nicolas Kayser-Bril, ses petits-enfants.

Laurent, Hervé, Marine, Etienne, Maxime, Martin, Arnaud, Eric, Yvann, Frédéric, Hélène, Aurélien, Léo, Victor, Elisa, Clément, Fanny, ses arrière-petits-enfants, Et toute sa famille, font part avec tristesse du décès de

Mme Hélène KAYSER,

née MICHEL-LEVY,

et rappellent le souvenir de son époux, le **doyen Fernand KAYSER**.

– Sa famille a la tristesse d'informer du décès de

Madeleine LAVAL HAUMONT,

professeur agrégé d'allemand, chevalier des Palmes académiques, prix des traducteurs de l'Académie française (pour les contes et récits d'E.T.A. Hoffmann, éditions Phébus),

surviven dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 juin 2002, à 10 h 45, au cimetière de Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Henri Librach, son époux, Ses enfants et petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Rachel LIBRACH,

née BORENSZTAJN,

surviven le 3 juin 2002, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 7 juin, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à la porte principale.

– Michel et Catherine, ses enfants, Marianne, sa belle-fille, Ses petits-enfants, Monique, son épouse, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques LYS,

ancien chef décorateur à la SFP,

surviven le 31 mai 2002, à Dijon.

6, rue de Logelbach, 75017 Paris.

– Anne Sautereau

et Jean-Jacques Schirra, Manuelle Sautereau et Marc Garino,

Adrien et Clémia Garino, ont le chagrin de faire part du décès de

Robert SAUTEREAU,

survenu le 1er juin 2002.

On se réunira le vendredi 7 juin, à 15 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

Condoléances

– L'Association Hubert Beauve-Méry prie Mme Jacques Faivet et sa famille d'accepter ses très sincères condoléances.

Elle tient à s'associer aux hommages rendus par *Le Monde* à

M. Jacques FAUVET.

Celui-ci, porteur de parts de la SARL *Le Monde*, éditrice du quotidien, a contribué en 1990 au regroupement des personnes physiques membres de la SARL, pour fonder l'Association Hubert Beauve-Méry, aujourd'hui détenteur de 11,7 % du capital de l'entreprise.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

Il y a un an, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) avait été saisi par la commission départementale du Haut-Rhin, puis par le **PROFESSEUR ALIM-LOUIS BENABID** (CHU de Grenoble), sur l'opportunité

de traiter certaines **AFFECTIONS PSYCHIATRIQUES** par la neurochirurgie fonctionnelle. Mercredi 5 juin, le CCNE s'est déclaré favorable à de tels traitements sous réserve qu'ils se limitent exclusivement aux « troubles

obsessionnels compulsifs », ou TOC, résistants aux traitements conventionnels. Cette importante prise de position est le résultat de **PROGRÈS DÉCISIFS** dans le domaine de l'imagerie médicale et des stimulations

cérébrales, notamment en ce qui concerne la **MALADIE DE PARKINSON**. Cet avis est toutefois tempéré par le rappel des experts du comité sur « l'*histoire longue et controversée* » de la psychochirurgie.

La neurochirurgie autorisée pour des traitements psychiatriques

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a donné, mercredi 5 juin, son feu vert à l'utilisation de la psychochirurgie et de stimulations cérébrales pour soigner certains troubles obsessionnels compulsifs

PEUT-ON aujourd'hui envisager de soigner certaines affections psychiatriques au moyen de techniques neurochirurgicales et de stimulations cérébrales ? Le professeur Didier Sicard, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), a, mercredi 5 juin, répondu par l'affirmative tout en soulignant les multiples précautions qui devaient être prises avant de s'engager dans cette voie, à bien des égards, expérimentale. Présentant un avis du CCNE rédigé par le professeur Sadek Béloucif (CHU d'Amiens) relatif à « la neurochirurgie fonctionnelle d'affections psychiatriques sévères », le professeur Sicard a rappelé que l'histoire de la thérapeutique neurochirurgicale des affections psychiatriques avait conduit dans le passé à de dangereuses dérives et souligné qu'aujourd'hui seuls les « troubles obsessionnels compulsifs » pourraient faire l'objet d'une approche expérimentale.

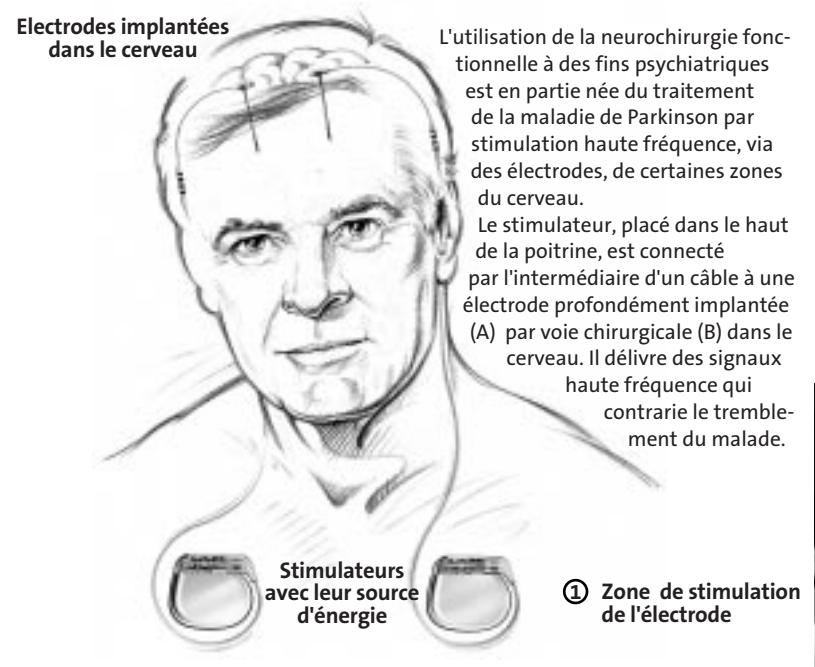
Il y a un an, le CCNE avait été interrogé par le président de la commission départementale des hospitalisations psychiatriques du Haut-Rhin sur les implications éthiques de la neurochirurgie expérimentale des affections mentales. Était en cause le sort d'un patient âgé de 20 ans, souffrant de graves troubles psychiatriques (agitation, agressivité, menaces d'automutilation) ayant conduit à son hospitalisation depuis 1995. Faute de pouvoir utiliser les traitements habituels, on avait envisagé de recourir à des méthodes neurochirurgicales pour réduire la violence et la dangerosité du malade.

IMPLICATIONS ÉTHIQUES

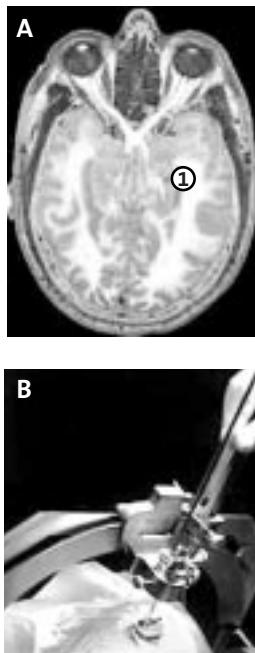
« L'équipe soignante espérait de sorte instaurer un traitement plus humain que sa détention quasi carcérale », précise-t-on auprès du CCNE. Sur le fond, l'avis demandé portait sur le principe même du recours à la neurochirurgie fonctionnelle (ou psychochirurgie) chez des personnes souffrant d'affections psychiatriques sévères ainsi que sur les modalités d'un tel recours et sur les garanties à mettre en place, notamment pour obtenir le consentement du patient.

Parallèlement, le professeur Alim-Louis Benabid (unité Inserm

TRAITEMENT DE LA MALADIE DE PARKINSON PAR STIMULATION CÉRÉBRALE



Source : Neurosurgical Medical Clinic



« neurosciences précliniques », CHU de Grenoble) avait saisi le CCNE en octobre 2001. Ce spécialiste du traitement neurochirurgical de la maladie de Parkinson s'interrogeait alors sur les implica-

tions éthiques liées au développement de nouvelles méthodes de stimulation cérébrale à haute fréquence.

Ces traitements permettent « maintenant de mimer les effets de

la neurochirurgie fonctionnelle traditionnelle mais de manière potentiellement réversible et adaptable, et d'éviter ainsi les nombreux effets secondaires indésirables d'une chirurgie lésionnelle », souligne le

CCNE. « Les progrès de la neurobiologie et de l'imagerie fonctionnelle cérébrale permettent d'espérer mieux apprêcher les processus neuronaux associés à certains désordres mentaux graves. Plusieurs équipes de différents pays se sont engagées dans cette voie de recherche prometteuse. » Ces équipes postulent que l'on peut être optimiste quant au développement d'une psychochirurgie « réfléchie, scientifique et prospective ».

RÉFLEXION ÉPISTÉMOLOGIQUE

Il reste à prendre en compte les critiques très vives – et, observe le CCNE, justifiées – qu'a suscitées la psychochirurgie. « Cette discipline a une histoire longue et controversée, mêlant des considérations médicales, morales, sociales et politiques, écrit les auteurs de l'avis. Définie comme l'ablation chirurgicale ou la destruction de voies de transmission nerveuses ayant pour but de modifier le comportement, cette chirurgie fonctionnelle a actuellement évolué vers une technique moins invasive et plus sélective que la classique lobotomie des années 1940 et 1950. »

Pour le CCNE, un recours possible à la psychochirurgie ne peut faire l'impasse d'une réflexion épistémologique sur les craintes et fantasmes de toute intervention sur le

cerveau, soit sur les risques de modifications plus ou moins définitives du psychisme par une altération extérieure. « L'éthique ne peut en effet se satisfaire d'une réponse simplement fondée sur une histoire scientifique qui a fini par interdire tout débat dans ce domaine, souligne le comité. Elle exige au contraire qu'à la lumière de nouvelles techniques, ces questions soient repensées en termes nouveaux. »

Les auteurs de l'avis du CCNE font valoir que les experts psychiatres et les neurochirurgiens qu'ils ont contactés sont d'accord pour retenir comme indication essentielle de la psychochirurgie moderne les « troubles obsessionnels compulsifs » ou TOC. « Au cours de ces psychonévroses obsessionnelles invalidantes, résistantes aux traitements conventionnels, la souffrance du patient ayant la conscience douloureuse de son état est réelle, sa vie devient uniquement rythmée par ses rituels, écrivent-ils. C'est dans cette indication que le recours à la psychochirurgie aurait les meilleurs résultats avec une amélioration objective notable. Dans cette indication, l'échec des traitements médicaux laisse au consentement une place bien modeste, les patients étant extrêmement volontaires, suppliant parfois de pouvoir bénéficier de cette technique. »

Quelques autres affections pourraient faire l'objet d'une telle approche. Elles soulèvent cependant des problèmes d'un autre ordre, que ce soit en termes de pathologies, de fréquence, ou d'implications éthiques et de responsabilité. Il s'agit de certaines dépressions graves (ou mélancolies chroniques) résistantes à des chimiothérapies antidépresseuses ou à des cures de sismothérapie. Il s'agit encore de grandes psychoses schizophréniques résistantes au traitement ou de quelques cas insolubles d'auto ou d'hétéro-agressivité.

« Une ouverture des indications peut-elle exclure les dérives ?, s'interroge le CCNE. L'histoire dans ce domaine est sévère et inquiétante. Elle justifie que les indications soient réduites, dans un premier temps, aux troubles obsessionnels compulsifs. »

Propos recueillis par J.-Y. N.

Jean-Yves Nau

TROIS QUESTIONS AU ... PROFESSEUR ALIM-LOUIS BENABID

1 Vous êtes neurochirurgien au CHU de Grenoble et vous avez mis au point, il y a plus de dix ans, le premier traitement efficace de stimulation cérébrale contre certaines formes de la maladie de Parkinson. Comment analysez-vous aujourd'hui l'évolution de cette branche de la neurochirurgie ?

Nous assistons actuellement à un véritable renouveau de la psychochirurgie, cette discipline qui était tombée en désuétude, pour ne pas dire en disgrâce, il y a trente ou quarante ans. Le problème a été qu'un peu partout à travers le monde, et en particulier aux Etats-Unis, on a assisté à de véritables dérapages dans les indications chirurgicales, la lobotomie devenant une intervention pratiquée souvent chez les personnes qui, au sens le plus large,

« posaient problème ». La psychochirurgie est, de ce fait, devenue une pratique honteuse, sulfureuse, et les problèmes soulevés restent très délicats. Pour autant, l'expérience et le recul que nous avons via la stimulation de certaines structures cérébrales de plusieurs milliers de malades à travers le monde souffrant de Parkinson, de dystonie ou d'autres pathologies graves du mouvement nous laissent espérer que l'on peut envisager de passer de la neurologie à certaines affections psychiatriques.

2 Pourquoi viser en priorité le traitement des troubles obsessionnels compulsifs (TOC) ?

Parce que ces troubles constituent à l'évidence la meilleure indication thérapeutique. Pour

3 Ne craignez-vous pas de réactiver la vieille controverse quant à la légitimité du recours à la neurochirurgie dans le champ des maladies psychiatriques ?

Je souhaite pas me retrouver au centre d'une controverse violente et stérile. En revanche, l'organisation d'un débat sur ce thème, sur les rapports entre la biologie et l'origine des maladies psychiatriques, serait constructive. J'ai conscience que nous nous situons sur des frontières hautement problématiques. Il faut compter avec lesangoisses que génère la possible maîtrise à distance des comportements humains et les fantasmes exprimés dans le livre *Terminal Man* de Michael Crichton. Le terrain est à la fois préparé et miné. A nous d'agir au mieux.

Les enfants malades surfent sur Internet

A Toulouse, le projet Hostonaute leur permet de poursuivre leurs études

TOULOUSE

de notre correspondant

Sur l'ordinateur de la salle de classe aménagée dans le nouvel hôpital des enfants de Toulouse-Purpan, Gabriel exécute son opération en direct. Une division. Il fait ensuite une mini-dictée.

Le petit malade est visiblement plus à l'aise en maths qu'en français. Deux étages plus bas, son professeur n'a plus besoin de crayon rouge pour annoter la copie mais se sert d'une souris. L'élève et le maître sont ainsi reliés par visioconférence grâce au nouveau serveur informatique développé par France Télécom pour le compte de l'association de l'école des enfants et adolescents hospitalisés (AEHEA).

Quand il rentrera chez lui, dans le Tarn, Gabriel pourra continuer à se connecter au site Internet de l'hôpital grâce à la liaison ADSL (haut débit sur ligne téléphonique) de ses parents et, notamment, consulter ses propres pages Web, qu'il a appris à construire pendant son séjour. De la même façon, l'enfant a pu garder le contact avec sa famille et ses copains grâce à Internet.

« Le réseau permet à l'enfant hospitalisé de multiplier les contacts vers l'extérieur », explique Béatrice Maillard, chef du projet baptisé « Hostonaute » par France Télécom. Après une première expérience pilote à l'hôpital de la Timo-



ne à Marseille en 2001, l'entreprise entend ainsi montrer concrètement les bénéfices de la technologie ADSL pour le grand public. Une vitrine pour montrer qu'Internet à haut débit n'est ni une technique réservée aux entreprises ni un gadget pour les fondus de technologie de pointe. A Toulouse, les services offerts grâce au haut débit se sont enrichis de la visioconférence. « Nous avions déjà expérimenté la technique en utilisant le service de télémédecine », raconte la directrice de l'école de l'hôpital Purpan, Maryse Glandières, recherches d'ors et déjà les moyens de financer son fonctionnement l'an prochain. « Environ 30 000 francs (4 573 euros) », estime la directrice de l'école de Purpan.

Le système Hostonaute permet de fournir un serveur autonome au réseau interne de l'hôpital, entièrement sécurisé et livré clés en main, avec des logiciels simples à utiliser par les élèves et les enseignants. Pour éviter que les

enfants ne fassent de mauvaises rencontres en surfant sur la Toile, les techniciens de France Télécom ont notamment développé un annuaire de Webcams, ces caméras reliées en permanence au réseau et qui fournissent des images depuis les quatre coins du monde.

Les efforts de l'entreprise pour adapter la technologie informatique à ces jeunes utilisateurs des hôpitaux ne sont toutefois pas à ranger dans ses actions de mécenat. Le matériel a été mis gratuitement à disposition de l'AEHEA, mais Maryse Glandières recherche d'ors et déjà les moyens de financer son fonctionnement l'an prochain. « Environ 30 000 francs (4 573 euros) », estime la directrice de Purpan.

Stéphane Thépot

UNE équipe de chercheurs américains dirigée par les docteurs Anthony Atala (Children's Hospital, Boston), Michael D. West et Robert Lanza et la société Advanced Cell Technology (ACT) basée à Worcester (Massachusetts), est parvenue à implanter sans rejet sur des vaches des tissus obtenus par clonage. Cette première, présentée le lundi 3 juin sur le site de la revue *Nature Biotechnology*, pourrait constituer une étape fondamentale dans la production de cellules et de tissus – voire d'organes – destinés à être greffés chez des personnes souffrant d'affections dégénératives.

Selon une pratique devenue courante depuis la création, il y a cinq ans, de la brebis Dolly, les trois biologistes américains ont utilisé des ovocytes de bovins énucléés, dans le cytoplasme desquels ils ont inséré des noyaux de cellules embryonnaires prélevées sur des bovins adultes. Ils ont ainsi obtenu des embryons qu'ils ont laissé se développer avant de les détruire pour utiliser les cellules souches qui les constituaient. Ces cellules se sont ensuite différenciées en différents tissus – de cœur et de rein – destinés à être transplantés chez les bovins sur lesquels avaient été initialement prélevées les premières cellules embryonnaires.

Les résultats auxquels sont parvenus les trois chercheurs ont dépassé toutes leurs espérances.

Ils expliquent que les cellules des « reins miniatures » obtenues présentent une activité fonctionnelle et sont aptes à éliminer des résidus métaboliques dans une phase liquide pouvant être assimilée à des urines. Plus important, les chercheurs n'ont observé aucun phénomène de rejet, preuve, souligne Anthony Atala, « que le clonage thérapeutique peut être utilisé pour fabriquer des tissus sans que l'on ait à craindre un rejet ». Robert Lanza va plus loin et estime que « le clonage pourrait théoriquement fournir des stocks de cellules et d'organes sans limite pour n'importe quelle sorte de thérapie régénérative ».

CONTROVERSE INTERNATIONALE

Fiction ? Les résultats sans cesse plus nombreux que les biologistes obtiennent dans ce domaine laissent à penser que la réalité pourrait vite rejoindre la fiction. La plasticité des cellules souches vient une nouvelle fois d'être démontrée chez l'animal par une équipe du collège de médecine de l'université de Floride. Les chercheurs qui la composent sont en effet parvenus à produire *in vitro*, à partir de cellules de foie de rat baignant dans un milieu sucré, des îlots de cellules sécrétant de l'insuline préviscérant les *Proceedings of the National Academy of Science* (PNAS), vol. 3, n° 23.

Quoi qu'il en soit, la publication anticipée du travail mené par

Anthony Atala, Michael D. West et Robert Lanza – il ne devait initialement être rendu public que dans le numéro daté de juillet de *Nature Biotechnology* – va relancer la controverse internationale sur le caractère légitime ou pas de la pratique du clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques. Aux Etats-Unis, un projet de loi, présenté en avril par des sénateurs américains démocrates et républicains et soutenu par la communauté scientifique, envisage d'ailleurs son autorisation à des fins thérapeutiques tout en l'interdisant à des fins de reproduction. Autorisé en Grande-Bretagne et dans plusieurs pays d'Europe du Nord, le clonage thérapeutique est prohibé en Allemagne et en France.

J.-Y. N.



Göteborg, l'archipel des marins

Sous le soleil de minuit, avec les Suédois, la mer comme mode de vie

GÖTEBORG, de notre envoyée spéciale

Minuit vient à peine de sonner, face à la petite forteresse qui protège la ville de Göteborg, quand *Assa-Abloy*, drapeau suédois au vent, franchit en vainqueur la ligne d'arrivée de la huitième manche de la Volvo Ocean Race – la course autour du monde avec escales. Quinze minutes et dix-sept secondes plus tard, *Illbruck-Challenge*, le voilier qui porte les couleurs allemandes, touche au but. Que pouvait-il faire contre le Suédois porté par des milliers de passionnés de mer, dans un archipel où chaque famille dispose d'un bateau ? Le 8 juin, les huit équipes, tous en compétition sur des monocoques de 19,50 m, reprennent la mer pour une ultime régate, la plus courte, 250 miles jusqu'à Kiel. Depuis le début de l'après-midi, Lars Linden cherchait à connaître l'heure d'arrivée de la course. Les vents lui causaient bien du souci. Forçant pendant un temps, voilà qu'ils décidaient de retenir leur souffle. De sa maison plantée au cœur des sapins, dans l'île de Styrsö, il n'est qu'à 3 miles du centre de Göteborg. Et avec son petit bateau à moteur, il sait qu'en vingt minutes il pourrait être de la fête. Seulement voilà, que promettre à ses deux fils Harry, 11 ans, et Martin, 10 ans ?



De les emmener, même tard dans la nuit ? Pour sa femme Ina, dont le pied marin n'est guère sûr, et leur fille cadette Isabel, 3 ans, la question est réglée. Mais avec les aînés, c'est une autre affaire... Lars ira seul, en définitive. Et à minuit, avec plus de 500 embarcations, du petit pneumatique aux trois-mâts, il a pu saluer les marins de retour au port, ceux d'*Assa-Abloy* comme les autres.

La route du thé à la voile

Le départ devrait être donné en 2004. Le *Göteborg*, réplique du vaisseau prestigieux de la Compagnie des Indes suédoise (1731-1813), quittera le hangar d'*Eriksberg* où une quarantaine d'artisans, du charpentier au forgeron, travaillent aujourd'hui à sa construction.

En mars 1743, les trois-mâts de 58,50 m quitte Göteborg pour sa troisième – et dernière – expédition. Cap sur Canton via Cadiz et Java. En Chine, les cales sont remplies de thé, de soie, de porcelaine, de poivre, de gingembre et de cannelle. Le voilier est trop chargé. Escroquerie du commissaire de bord désireux de détourner de la marchandise ? L'histoire ne tranche pas. Ironie du sort : il arrivera jusqu'à Göteborg pour couler à l'entrée du port...

Depuis 1800, les expéditions se sont multipliées pour repêcher la porcelaine bleue et blanche de Chine. En 1844, la compagnie archéologique suédoise fait des fouilles sous-marines et réussit à reconstituer le plan du navire. Dix ans plus tard, la ville de Göteborg, épaulée par des sponsors privés, le gouvernement et les dons des habitants de l'archipel, décide de faire revivre la légende (www.soic.se). Une visite à ne pas manquer.

Aussi au bar du Göteborgs Kungliga Segel Sällskap (GKSS), le plus ancien club de voile de Suède, déjà centenaire, Peter Klock admet bien volontiers que si Göteborg « a eu l'honneur » d'être retenue par les organisateurs de la Volvo Ocean Race comme l'une des neuf escales de ce tour du globe, au côté de noms aussi prestigieux que ceux de Cape Town ou Rio de Janeiro, « c'est parce que la ville est le fief du constructeur automobile. Mais, ajoute-t-il, face à une Stockholm plus emblématique, cette seule filiation n'aurait pas suffi ». L'ex-champion de voile suédois, qui se consacre désormais à l'organisation du Swedish Match Tour, régate internationale qui oppose les meilleurs barreurs du monde, évoque bien sûr la tradition viking de la cité et des îles qui la cernent, à jamais exposées à la mer du Nord, pas encore devenue Baltique, et à ses envahisseurs potentiels. Mais l'histoire maritime n'est appelée en renfort que quelques instants. Pour lui, l'essentiel c'est bien l'esprit qui anime les âmes de la côte Bohuslan. « Ici, la mer, c'est la vie. »

UNE MER LONGTEMPS GÉNÉREUSE

Et la vie a ses couleurs. Celles des maisons traditionnelles : bleu, jaune, rose ou vert. Toujours des tons pastel. Depuis les quatre terribles incendies qui ravagèrent la ville aux XVII^e et XVIII^e siècles, les façades ne sont plus uniquement en bois. Le premier étage est construit avec des pierres, mais seulement le premier, pour ne pas trop fatiguer le sol de terre glaise. Toujours refuges de pêcheurs, à l'origine. La mer fut longtemps génératrice. Merlans, maquereaux, crabes, crevettes... sans oublier le hareng dont l'huile, exportée au XVIII^e siècle, permit d'éclairer Paris et Londres.

Ina aime faire découvrir ce passé grâce à la visite de la grande maison bleue de ses parents dans la baie de Hallsvik, à Styrsö. La jeune femme y a été élevée, puis a déserté un temps l'île pour la grande ville.

Mais, depuis deux ans, elle est revenue pour enseigner aux plus jeunes. Elle sourit de plaisir quand elle explique que certains de ses élèves viennent à l'école en bateau. L'été, Styrsö qui compte normalement 1 500 habitants, en reçoit 2 000 de plus. Un choc bien maîtrisé. Les touristes, beaucoup d'Allemands et de Danois, qui choisissent l'archipel respectent sa douceur et sa tranquillité. Une loi protège de toute construction indigne les 3 000 îles, dont nombre de rochers polis par la houle, qui rythment la mer entre Göteborg et la frontière norvégienne au nord. Les promoteurs immobiliers savent donc à quoi s'en tenir.

Aucun habitant de Göteborg ne s'en plaindrait. Pas question de faire de l'archipel une espèce de banlieue dortoir. La paix qui y règne est trop précieuse. Depuis la restructuration, dans les années

L'arrivée à Göteborg d'« Amer Sports Too », le monocoque de l'équipe féminine en compétition dans la Volvo Ocean Race, est saluée par un bateau-feu (ci-dessus). Martin, 10 ans, dans la baie d'Hallsvik, sur l'île de Styrsö, terre d'attache de ses parents et grands-parents. L'eau est à 16° (ci-contre).

1970, de l'industrie des chantiers navals, depuis la fin de l'âge d'or de la pêche, la cité se bat pour sa renaissance. SKF, Ericsson et Volvo (même depuis son rachat par Ford) ont aidé à la reconversion. Mais le combat reste difficile. Premier port de commerce de Scandinavie, Göteborg en tire beaucoup de rudesse, à la manière du Havre. Dynamique, elle sait créer l'événement. En avril, elle accueillait le championnat du

monde de hockey sur glace. Deuxième ville universitaire du pays, ses rues et ses cafés conservent longtemps leur animation.

Mais l'archipel agit comme un véritable aimant auquel personne ne résiste. Il suffit de prendre le tramway jusqu'à Saltholmen et, de là, les ferries qui partent en flottille vers les îles pour changer d'univers. Des crevettes roses achetées au marché aux poissons du centre-ville et une bouteille de vin blanc, voilà le pique-nique traditionnel. Aucune crainte de devoir pousser du coude pour trouver un coin paisible. L'hiver, quand il gèle, les patins prennent le relais des voiliers ou des kayaks qui permettent de flirter d'une île à l'autre, chacune offrant des charmes particuliers. Marstrand est le temple de la voile et des vieilles maisons sur pilotis. C'est à Smögen que les plus jeunes viennent volontiers faire la fête. Le

CUBA
Location villas et voiture
Hôtels de charme
Programmes à thèmes, circuits à la carte
Séjours balnéaires
CUBA TROPICAL
Tél. : 01 41 16 92 65 / Fax : 01 41 16 92 12
info@cubatropical.com

SAVOIE
ETE 2002 :
RANDONNEES - TREKKING
Séjour à thème
Accueil / Confort / Qualité / Convivialité
Formule Tout compris :
à partir de 309 € (7 J. complets)
Ouvert à tous / choix très large
“La Bessannaise”
73480 - BESSANS / VANOISE
Tél. 04.79.05.95.15 - www.labessannaise.com

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Village dans Parc Naturel Régional
Rando - Flore - Faune - Soleil
HÔTEL LE CHAMOIS **
Logis France 2 chemins
1/2 pension : 51,07 €
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58
www.lechamois.fr.fim

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE EN CALVADOS
Remise en forme
à Luc-sur-Mer
à partir de 280 €
par personne,
2 jours / 2 nuits
Au cœur de Luc-sur-Mer, station balnéaire de la côte de Nacre, à 15 km de Caen, jouez la carte remise en forme, face à l'horizon marin, dans un hôtel de grand confort.
2 jours de soins pour retrouver le meilleur de vous-même.
RÉSERVATION
Hôtel des Thermes et du Casino *** - 8 rue Guyenne - BP 40 -
50280 Luc-sur-Mer - Tel. : 02 31 97 82 87 - Fax : 02 31 96 72 57
E-mail : hotelresto@hotelresto-lesthermes.com
Réf. GW11
GRATUIT, sur simple demande
Votre guide des week-ends et mini-séjours 2002
Tél. 02 31 27 90 90 - www.calvados-tourisme.com

Ireland
Des instants pour toujours...

7 jours à 4 pour 309 Euros*. Partez avec votre voiture en Irlande et découvrez toutes ses richesses.

Il y a tellement à découvrir en Irlande que le meilleur moyen de le faire est de vous y rendre avec votre propre voiture. Pour 309 euros*, offrez-vous une croisière pour 4 personnes + 1 véhicule. Ainsi votre liberté vous guidera parmi les plus beaux sites, les activités les plus passionnantes pour des moments inoubliables... Quant aux Irlandais, ce sont eux qui viendront vers vous.

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
MADÈRE
8 jours / 7 nuits : 645 € TTC
Crowne Plaza 5*.
Chambre vue océan, petit-déjeuner inclus.
Départ quotidien de Paris.
Cure Thalasso Thalgo 5j. : 410 €uros
Validité : juin.
www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/min et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

NOMADE
De l'Aubrac à la Mongolie ...
voici 300 randonnées* très nature
à prix très malins !
* randonnées accompagnées, randonnée "Liberté", randonnée familiale, randonnée en forme...
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

DONT WALK
ÉCONOMISEZ VOS BASKETS !

LOUEZ PLUTÔT UNE VOITURE CHEZ AVIS...
1 semaine en Californie pour 229 €, tout compris*

Réserver chez AVIS c'est facile et sans souci : nos tarifs incluent le kilométrage illimité, le rachat de franchise (LDW), le renforcement de la responsabilité civile (ALI) ainsi que toutes les taxes locales...
Réservez directement en précisant le code K913 400 sur www.avis.fr ouappelez le 0 820 05 05 05 (0,12 €/min) ou contactez votre agent de voyage.

*prix mensuel pour une CAT X en basse saison pour toute réservation effectuée avant le 15/07/02 et pour une location démarant avec le 15/08/02. Du 15/07 au 15/08 une surcharge de 30 € par semaine (5 € par jour) est applicable quelle que soit la catégorie.

AVIS
Découvrez la France toute toute fois !

*Prix à partir de... Offre valable jusqu'au 4/06/02 et à partir du 27/08/02 en fonction des disponibilités. Offre soumise à conditions : nous consulter.

IRISH FERRIES

E-mail : irishferries@bennett-voyages.fr - tél : 01 44 88 54 50



AUJOURD'HUI VOYAGES



petit archipel de Fjallbacka est un paradis sur mer tandis que Skärhamn abrite un musée de l'aquarelle dont les toiles tentent de retranscrire la minéralité de l'environnement.

Et bien sûr il y a Orust, la « géante », troisième île de Suède, et son chantier naval pour voiliers de prestige. Le visiter, c'est découvrir les splendeurs des bois d'acajou choisis par les futurs propriétaires des

yachts – essentiellement des Allemands – afin d'orner les cabines des deux, voire des trois-mâts construits sur mesure. Evoquer ces seigneurs des mers fait rêver Peter Klock, même si ce sportif tient à faire savoir que Göteborg et ses charpentiers de marine ont aussi façonné des bateaux de l'America's Cup. Des baies vitrées du club royal nautique, l'animateur garde les yeux fixés sur

la dizaine d'Optimist en train de régater sous ses yeux. Il repère les skippers en herbe dont les virements de bord laissent déjà entrevoir une technique aguerrie. Au GKSS, on est fier d'apprendre la voile à plus d'un millier de jeunes mousses. La relève est prête. L'archipel ne manquera jamais de marins.

Marie-Béatrice Baudet

VADE-MECUM

► **REPÈRES.** Göteborg est la deuxième ville de Suède. Sa région compte près de 852 000 habitants. Pas de décalage horaire. La Suède n'a pas adhéré à la monnaie unique : 1 euro = environ 10 couronnes suédoises (sek). Pendant une semaine à partir du 24 juin, c'est le soleil de minuit à Göteborg.

► **ACCÈS.** Nouvelle liaison directe, biquotidienne, de Paris à Göteborg assurée par la compagnie Goodjet, depuis l'aéroport de Beauvais (tél. : 0820-39-32-21; Internet : goodjet.com); vol A/R à partir de 116 €. Le trajet pour Beauvais est assuré par car à partir de la porte Maillot.

SAS-Scandinavian Airlines assure quatre liaisons quotidiennes pour Göteborg, via Copenhague, à partir de 297 € (tél. : 0810-25-25-25 et sur le site www.scandinavian.net).

► **HÉBERGEMENT.** Nombreuses possibilités à commencer par

le camping: entre 8 € et 16 € la nuit pour toute une famille. Une carte de camping scandinave (6 €) est exigée dans la plupart des grands terrains (SCR, Box 255, 451 17 Uddevalla, Suède (www.camping.se). Pour les auberges de jeunesse, consulter STF, la principale association (www.hostel-gothenburg.com).

A Göteborg, deux hôtels de luxe méritent le détour : l'Elite Plaza Hotel (tél. : 0046-31-720-40-00, chambres à partir de 120 €, et le Quality Hotel 11 (tél. : 0046-31-779-11-11, chambres à partir de 100 €, un ancien hangar de chantier naval rénové.

► **L'ADRESSE.** Ahlströms, un restaurant de poissons dont le patron, Lars Ahlströms, est un passionné de voile. Qualité remarquable. Ahlströms Pir, Eriksberg, Göteborg (tél. : 0046-31-51-00-00).

► **LOCATION DE BATEAUX.** Beaucoup de loueurs à la périphérie de Göteborg.

Renseignements en consultant deux sites web (www.swedecharter.com et wwwtradic.com).

► **VISITES.** Le Musée maritime, ouvert de mars à novembre, l'un des plus grands musées flottants du monde (tél. : 0046-31-10-59-60) et le jardin botanique (tél. : 0046-31-741-11-01).

► **FORFAITS.** A la carte, chez les spécialistes de la Scandinavie, notamment, Nord Espaces (tél. : 01-45-65-00-00), Norvista (tél. : 01-49-24-05-97) et Scanditours (tél. : 01 42 85 60 80).

► **LECTURES.** *La Sagesse de la mer, du cap Colère au bout du monde*, de Björn Larsson (Grasset). Parmi les guides, *Suède* (Guide bleu Evasion-Hachette).

► **RENSEIGNEMENTS.** L'Office suédois de tourisme envoie des brochures sur demande par téléphone (tél. : 00 800-30-80-30-80). Sur Internet : www.suede-tourisme.com et www.visit-sweden.com.

À TOUS PRIX

► 70 € : UN WEEK-END

MUSIQUE CLASSIQUE

► **À SULLY-SUR-LOIRE.** La formule (1 concert et une nuit en demi-pension hôtel deux étoiles) peut être étoffée, passant à 159 € pour 2 concerts, une nuit, la demi-pension, un déjeuner gourmand et un déjeuner champêtre. Elle permet aussi de découvrir, en outre, le château de Chamerolles, l'église de Germigny-les-Prés et l'abbaye romane de Saint-Benoît-sur-Loire. Réservations : Loisirs Accueil du Loiret (tél. : 02-38-62-04-88).

► 150 €, LA TRAVERSÉE

► **ALLER-RETOUR SAINT-MALO/ANGLETERRE** pour une voiture et deux adultes. Cette offre, valable jusqu'au 30 juin et en septembre, est signée Condor Ferries, qui vient de mettre en service un nouveau bateau à grande vitesse (moins de 5 heures entre Saint-Malo et Poole, via Jersey ou Guernesey). Elle implique de faire le voyage en 4 jours. Réservation au 02-99-200-300 ou www.condorferries.fr.

► 185 € : UN WEEK-END POUR DEUX EN SOLOGNE

Pour ce prix, l'Orée des chênes, une maison pleine de charme, aux chambres spacieuses, à 1 h 15 de Paris, propose dîner, nuit et petit déjeuner. Une autre formule permet de découvrir la région : location de voiture, 2 nuits et petits déjeuners, un dîner découverte, vin et café inclus, à partir de 372 €. Un forfait « famille », à partir de 215 € pour deux adultes et un enfant au-dessous de 12 ans. Ces forfaits sont proposés par Hôtels & Préférences, des hôteliers indépendants pratiquant des prix raisonnables et qui, pour être accessibles au plus grand nombre, se déclinent, selon la catégorie de l'hôtel, en 4 formules : bronze, argent, or ou platine. Réservations au 01-43-40-77-79 et www.hotelspreferencess.com.

► 210 €, LE WEEK-END FESTIVAL D'ÉTÉ À COBLENTZ

(du 28 juin au 7 juillet). Cette proposition pour deux nuits en demi-pension dans l'ancienne résidence des princes électeurs, située, en Allemagne, au confluent du Rhin et de la Moselle, est l'une des suggestions de la nouvelle brochure *Bonjour l'Allemagne*, éditée par l'Office du tourisme (www.germany-tourism.de) et qui y répertorie, région par région, les possibilités d'hébergement et de circulation (pass de train).

► 527 €, QUATRE JOURS À L'HUNGARIA DE VENISE

Cet hôtel quatre étoiles art nouveau est à quinze minutes de la place Saint-Marc. Le forfait, valable du 30 juin au 25 août 2002, inclut le vol charter depuis Paris, les transferts, les petits déjeuners et le pass vaporetto. Réservation Cit Evasion au 0810-00-70-70 ou dans les agences.

► 1850 € : LA ROUTE DE MANALI À LEH

au Ladakh. Ces chemins carrossables remontent des vallées située entre 2 500 et 5 000 mètres d'altitude.

Préparé par la Compagnie des Indes et de l'Extrême-Orient (tél. : 01-53-63-33-40), un circuit individuel de treize jours,

en voiture privée avec chauffeur, de juin à fin septembre. Le prix

inclut les vols Paris-Delhi A/R, le train Delhi-Chandigarh, le vol Leh-Manali, l'hébergement simple en pension complète, et les visites conduites par des guides anglophones locaux.

Week-end Mozart à Prague

Promenade sur les pas du musicien que cette ville a tant inspiré et qui, depuis, le lui rend bien

LE 5 DÉCEMBRE 1791

Mozart rend son dernier soupir, à 35 ans, dans le plus grand dénuement. Son corps est jeté dans une fosse commune de Vienne, ville qui n'encensera son génie qu'au siècle suivant. Prague, elle, ne l'a pas oublié. Quatre mille personnes assistent à la messe de requiem célébrée en son honneur dans l'un des joyaux baroques de Prague, l'église Saint-Nicolas. Hommage légitime d'une population réputée pour sa fibre musicale (« *En chaque Tchèque, dit-on, sommeille un musicien* ») et qui, outre ses gloires nationales (Smetana, Dvorak, Janaek), célébrera aussi Beethoven, Liszt, Chopin, Berlioz ou Mahler.

Lors de son premier séjour à Prague, en janvier 1787, Mozart parcourt une ville atteinte de figaromania. Le succès des *Noces* y est tel (il en dirigera lui-même une représentation) que certains de ses airs sont adaptés en valse et en quadrille pour les bals populaires. Quant à ceux de *L'Enlèvement au sérial*, il les entend sifflotés dans les rues ! Mozart ne pouvait qu'être séduit par une ville qu'un compositeur anglais de l'époque qualifiera de « conservatoire de l'Europe ».

Ici, tout l'inspire, à commencer par les chœurs baroques du couvent de Strahov. Alors qu'à Vienne les compositeurs locaux complotent, à Prague, le directeur du théâtre Nostitz (aujourd'hui Théâtre des Etats) lui commande un opéra, *Don Giovanni*. Installé dans une maison de la vieille ville, place Uhelny Trh, le compositeur vit ainsi ses heures les plus inspirées en compagnie de son librettiste Da Ponte, qui, après avoir loué un appartement en face, échange avec lui, de fenêtre à fenêtre, croches et rimes, sous le regard amusé des passants. Mozart loge ensuite près du château, là où Milos Forman tournera son *Amadeus*, dans la villa Bertramka de ses amis musiciens Dusek. Une demeure transformée aujourd'hui en musée et où il compose, entre autres, l'ouverture de *Don Giovanni*, la *Petite musique de nuit* et un opéra, *La Clémence de Titus*, en dix-huit jours...

Depuis la « révolution de velours » de 1989 (la fin du régime communiste), les théâtres, salles de concert, palais et églises de la capitale tchèque jouent à guichets fermés. Parallèlement, les ponts et les caves de la ville sont redevenus les scènes favorites des jazzmen du monde entier. Un festin musical, propre à



enchanter le visiteur mélomane qui, découvrant, par un matin brumeux, les cent tours de la cité y verra peut-être comme autant de croches géantes suspendues à une invisible partition.

De notre envoyé spécial Jean-Luc Delblat

► De Paris, vols CSA (tél. : 01-47-42-18-11), à partir de 370 € A/R le week-end, et Air France (tél. : 0820-820-820). Pour se loger, vaste choix (mieux vaut réserver à l'avance), des petits hôtels de charme aux grandes chaînes, dont le récent Four Seasons (tél. : 0800-6488-6488, www.fourseasons.com), un cinq étoiles mêlant le neuf et l'ancien, sur les quais de la Vltava : à partir de 285 € la double, et forfait deux nuits, à partir de 744 € par personne (Facets VIP, tél. : 01-53-42-35-00) avec l'avion et une soirée d'opéra. Transtours propose des week-ends (3 jours/2 nuits) à partir de 354 € (voir dans les agences de voyages). OK Tourisme propose un éventail d'hôtels trois étoiles (tél. : 01-44-89-64-10). Voir aussi les brochures d'Arts et vie, Clio, Intermédias, Euro Pauli, Nouvelles Frontières et Voyageurs en Europe. Visiter les musées Dvorak (villa Amerika) et Smetana. Sur l'agenda des mélomanes, le Printemps de Prague (mai-juin), le festival d'opéra en plein air (juillet-août), le Festival d'automne (septembre), ainsi que celui de jazz et le festival Mozart (octobre).

S'informer à l'Office tchèque du tourisme (tél. : 01-53-73-00-34, www.visitczechia.cz). A lire : les Guides bleus Evasion, Voir et Un grand week-end à (Hachette), les guides Gallimard, Vert et Lonely Planet.

N'en croyez pas vos yeux.

Des gros plans plus vrais que nature : le Musée des Beaux-Arts présente l'exposition « La nature morte flamande ». Du 18 mars au 21 juil. au Palais Harrach. Plongez dans l'immensité des menus détails.

les Départs en or

SEJOURS AU SOLEIL
À PRIX MINI !

TURQUIE : **Kusadasi 3 étoiles** 350€*
(vol A/R + pension complète en chambre cat. sup.)

JUSQU'À 20% MAROC : **Circuit "Villes Impériales"** 430€*
(vol A/R + pension complète + visites)

EGYPTE : **Croisière 5 étoiles sur le Nil** 372€*
(vol A/R + pension complète)

Et plus d'offres encore sur www.voyages-sncf.com !

voyages-sncf .com

* prix par personne à partir de en occupation double à certaines dates, comprenant : vols spéciaux A/R, pension complète, transferts, assurances assistance / rapatriement (hors taxes d'aéroport). Toutes conditions sur le site.

Vienne
Wien · Vienna · Viena · ヴィーン

vous attend

RÉSERVER DÈS MAINTENANT :
WIEN-HOTELS & INFO
TÉL. 0043-1-24 555
www.vienna.info

Les sœurs Williams transforment Roland-Garros en histoire de famille

Tennis • Venus et Serena se sont qualifiées pour les demi-finales des Internationaux de France, la première en éliminant Monica Seles, la seconde en battant Mary Pierce. Les deux sœurs, malgré leurs différences, ont un point commun : leur volonté de gagner à Paris

PETIT À PETIT, leurs routes convergent vers le point de leur espérance, la finale des Internationaux de France sur le court central de Roland-Garros. Mardi 4 juin, Venus Williams, tête de série numéro 2, et Serena Williams, tête de série numéro 3, se sont qualifiées, pour la première fois de leur carrière, pour les demi-finales du tournoi, en battant respectivement l'Américaine Monica Seles, numéro 6 (6-4, 6-3), et la Française Mary Pierce (6-1, 6-1). Il leur reste un dernier obstacle à franchir avant de se retrouver. Ce sera plus aisés pour Venus, qui doit rencontrer l'Argentine Clarissa Fernández, 87^e joueuse mondiale et invitée surprise du dernier carré ; plus difficile pour Serena, qui rencontrera sa compatriote Jennifer Capriati, tenant du titre.

A Paris, Venus, qui aura 22 ans le 17 juin, et Serena, 20 ans, ont montré leurs différences sans que, cette fois-ci, cette démonstration de sécession affective ne leur pose de problème. « Dans dix ans à peu près, notre carrière dans le tennis sera terminée », a expliqué Serena. Nous ne serons plus des joueuses de tennis mais nous serons toujours des sœurs. Nous aurons peut-être fait l'histoire. D'ailleurs, je crois que nous l'écrivons déjà aujourd'hui. Il y a les moments où nous sommes sur le court quand nous jouons et nous nous battons pour gagner. Quand nous sortons du court, nous ne parlons jamais de tennis. Jamais. Pendant ces moments-là, ce n'est pas ainsi que nous nous voyons exister. Le tennis ne nous a pas pris toutes nos vies. »

Elles ont grandi et appris à vivre avec leur métier, appris à conjuguer avec la presse qui veut tant les jumeler, alors qu'elles ne sont que sœurs, appris à être elles-



JACKY NAEGELEN/REUTERS



Mardi 4 juin, sur le court Suzanne-Lenglen l'aînée des Williams, Venus (à droite), est venue à bout d'une Monica Seles décevante, et se qualifie pour les demi-finales, tout comme sa sœur Serena qui, elle, a laminé une courageuse Mary Pierce, toute contente de se retrouver en quart de finale.

mêmes. D'ailleurs, il y a bien longtemps qu'elles ont laissé tomber les perles dans les cheveux et se sont laissées aller à leurs goûts.

FORTE IMPRESSION

Serena a fait le spectacle en arborant une tenue aux couleurs jaune et verte de l'équipe de football du Cameroun, avec chaussettes de circonstance, puis ensuite elle a joué la mode avec une robe brillante. Elle s'est amusée, elle a envoyé des bisous au public, plus tard à la presse, elle a osé quelques mots de français, une langue qu'elle dit apprendre. Mary Pierce et le public du Suzanne-Lenglen retiendront qu'elle a fait, mardi, le spectacle d'un tennis puissant et intrinsèque montrant qu'elle assumait parfaitement sa stature de favorite.

Finaliste au tournoi de Berlin et victorieuse à Rome – son premier titre sur terre battue –, Serena Williams a, en effet, fait forte impression lors de la campagne européenne de terre battue et, en cinq matches à Paris, a fait preuve d'une sérieuse détermination. En quart de finale, en 2001, elle avait perdu en trois sets contre sa compatriote Jennifer Capriati, alors en chemin vers le titre.

Face à sa cadette volcanique, Venus, elle a joué son rôle de belle indolente. Elle avait abandonné au premier tour du tournoi de Rome face à la Russe Anna Kournikova, en raison d'une douleur au poignet droit, elle est venue à Paris reconquise. Au fil des tours, toujours expéditifs, elle a dissipé sur elle et sur sa vie en dehors du tennis, comme si celui-ci n'était qu'un

accessoire, un moyen d'aller plus loin. Venus a parlé des cours de stylisme qu'elle fréquente pendant l'hiver, puis des cours de décoratrice d'intérieur qu'elle suit par correspondance, même pendant les Internationaux de France.

Venus et Serena cultivent leurs différences de grande et petite sœur. Elles ne jouent plus en double puisqu'elles ont tout gagné ensemble, et cela leur permet de s'économiser dans leur carrière en simple. Il leur reste des points communs : la victoire finale à Roland-Garros que toutes deux ont annoncée comme l'objectif de leur saison, terminer l'année en numéro une mondiale, et continuer de jouer les cabotines et d'alimenter leurs chroniques, qui font le bonheur de la presse.

Double tenante du titre à Wim-

bledon comme aux Internationaux des Etats-Unis, Venus Williams veut être considérée comme une joueuse complète et terminer l'année en numéro 1 mondiale. Une victoire à Paris est donc indispensable pour réunir ces deux ambitions. A Roland-Garros cette année, elle engrange des points car elle fut éliminée dès le premier tour, en 2001, par l'Autrichienne Barbara Schett et elle gagne une réputation de joueuse polyvalente.

LES DEUX VENUS

A Paris, Venus a donc expliqué qu'il y avait deux femmes en elle. La Venus américaine et la Venus de Paris. Elle s'amuse d'ailleurs à la décrire. « On ne peut pas trop lui parler parce qu'elle est si sérieuse et qu'elle quitte rarement sa chambre d'hôtel en dehors des entraînements et des matches, seulement pour aller au restaurant. D'ailleurs, si elle peut, elle commande des repas dans sa chambre. Sinon, elle lit des livres et se concentre. Il est difficile de lui tirer un sourire », dit-elle, pinc-sans-rire.

Pour la suite, les deux sœurs donnent rendez-vous pour les demi-finales du tournoi. Après, leur confrontation reste une hypothèse, et pour les puristes un rendez-vous à fuir. De mémoire de connasseurs, leurs rencontres n'ont jamais rien donné de sensationnel d'un point de vue sportif, à l'exemple des Internationaux des Etats-Unis, en septembre 2001. En finale, Venus l'avait largement emporté 6-2, 6-4 au terme d'un match terne. Les deux sœurs, comme d'habitude, y étaient l'une, l'autre, ou les deux en même temps, trop fébriles pour servir leur tennis spectaculaire.

A Paris, toutes gourmandes

qu'elles sont de devenir chacune numéro 1 mondiale, elles pourraient faire faire leurs émotions. Il leur faut auparavant passer une dernière intersection avant leur quatrième rencontre en tournoi du Grand Chelem, une deuxième

Respecter le tennis féminin

Après sa victoire en trois sets (6-4, 4-6, 6-1) sur la Yougoslave Jelena Dokic, la tenante du titre, l'Américaine Jennifer Capriati, s'est étonnée que les quarts de finale féminins soient, depuis quelques années, programmés sur le court Suzanne-Lenglen et non sur le central, le court Philippe-Chatrier. « Quelque part, ce n'est peut-être pas un manque de respect pour le tennis féminin, car il s'agit du Suzanne-Lenglen et elle a été une grande dame du tennis », a souligné Jennifer Capriati.

« Si le central avait été baptisé Suzanne-Lenglen, peut-être auraient-ils fait le contraire. Ils auraient dû appeler le court central Suzanne-Lenglen », a-t-elle ajouté. La numéro un mondiale, qui cédera la tête de la hiérarchie à Venus Williams à l'issue du tournoi, quelle qu'en soit la gagnante, estime néanmoins que cette programmation est sujette à caution. « Je pense en fait que les quarts de finale devraient être joués sur le court central, qui est le court principal. » Capriati retrouvera l'arène aux 15 000 places jeudi 6 juin pour disputer une place en finale à sa compatriote Serena Williams.

en finale. Leurs adversaires respectives, mais aussi leurs nerfs, décideront avec elles.

Bénédicte Mathieu

L'Espagnol Alberto Costa sort enfin de l'ombre

LE MOINS médiatique des Espagnols de Roland-Garros est enfin sorti de l'ombre. Alberto Costa, 26 ans et tête de série numéro 20, digne représentant d'une école ibérique menée par Juan Carlos Ferrero et Alex Corretja, est le premier joueur à se qualifier pour les demi-finales des Internationaux de France.

Mardi 4 juin, sur le court central, le natif de Lerida a battu en cinq sets (7-5, 3-6, 7-6 [3/7], 6-4, 6-0) l'Argentin de 24 ans, Guillermo Canas, au prix d'un match à rebondissements interrompu pendant cinquante minutes en raison d'un orage. La recette de sa victoire : ne pas laisser à l'adversaire le soin d'installer son jeu d'usure qui lui avait jusqu'à présent tant réussi.

« Il fallait casser le rythme, a expliqué Alberto Costa. J'ai essayé de faire

des amortis, des balles hautes, donc changer, et ne pas voir un match avec des coups droits répétitifs. » La diversité du jeu de l'Espagnol devrait lui être utile pour espérer obtenir une victoire en demi-finale, lui qui s'était payé le luxe d'éliminer Gustavo Kuerten, le tenant du titre – il est vrai pas au meilleur de sa forme –, au tour précédent. Il ne devait connaître son adversaire que mercredi 5 juin, le quart de finale de son tableau qui oppose son compatriote Alex Corretja au Roumain Andrei Pavel ayant été interrompu par la nuit.

LE MARATHONIEN

Guillermo Canas, dont le tennis régulier et imperturbable en a épousé plus d'un – et pas des moindres : Carlos Moya, autre redoutable compatriote au troisième tour, et Lleyton Hewitt, le numéro un mondial, en huitième de finale –, n'était pas un adversaire facile à retourner. L'Argentin, qui avait pourtant treize heures et quarante-trois minutes de jeu dans les jambes depuis le début de la compétition, soit près de quatre heures de plus que son adversaire, a même bien failli l'emporter.

Alors qu'il menait 4/2 dans la quatrième manche après avoir gagné deux des trois premiers sets, Guillermo Canas, dit « le marathonien », a laissé passer la victoire par abus de confiance en soi ou pour simplement avoir quitté le match trop tôt : « J'ai pensé [à la demi-finale] pendant le match. C'est peut-être une erreur que j'ai commise », tentait-il d'analyser après sa défaite.

Alberto Costa exprimait la même

incertitude à propos de sa victoire : « Il était peut-être plus fatigué [après ses matches contre Carlos Moya et Lleyton Hewitt] que moi. C'est ce que je me dis, mais je n'en suis pas certain. » La fatigue n'explique pas tout. Elle n'est pas seule à expliquer, par exemple, l'incroyable remontée effectuée par l'Espagnol que peu de gens s'attendaient à voir gagner à l'issue de la quatrième manche et qui aligna dix jeux d'affilée au moment le plus opportun. « J'avais l'impression qu'il se posait des questions et je crois que l'interruption ne lui a pas profité », s'interroge toujours Alberto Costa, qui conserve, en toutes circonstances, une imperturbable sérénité.

L'Espagnol, qui était parvenu en quart de finale de l'Open d'Australie en 1997, avait été arrêté en quart de finale, ici même à Paris, par Thomas Munster en 1995 et par Franco Squillari en 2000. En 2002, il s'offre pour la première fois une demi-finale de Grand Chelem : une victoire au grand jour.

Jean-Jacques Larochelle

RÉSULTATS

SIMPLE DAMES

QUARTS DE FINALE : Capriati (Usa, n° 1) bat Dokic (You, n° 7) 6-4, 4-6, 6-1. S. Williams (Usa, n° 3) bat Pierce (Fra) 6-1, 6-1. C. Fernandez (Arg) bat Suarez (Arg) 2-6, 7-6 (7/5), 6-1. V. Williams (Usa, n° 2) bat Seles (Usa, n° 6) 6-4, 6-3.

SIMPLE MESSIEURS

QUARTS DE FINALE : Costa (Esp, n° 20) bat Canas (Arg, n° 15) 7-5, 3-6, 6-7 (3/7), 6-4, 6-0. Pavel (Rou, n° 22) - Corretja (Esp, n° 18) 6-7 (5/7), 5-7, 5-4 - match interrompu par la nuit

Le Monde.fr

Mondial 2002

Suivez en temps réel, sur votre écran d'ordinateur, les actions et les scores des matches à l'affiche

Tous les matches en direct
www.lemonde.fr/mondial2002



Une nation arc-en-ciel : découvrez la République d'Afrique du Sud

du 6 au 13 novembre 2002

Le Monde et Courrier International vous invitent à rencontrer des personnalités politiques, économiques et culturelles dans les différentes villes visitées.



Prix par personne : 3 000 € TTC

comprenant : le transport aérien sur vol régulier - l'hébergement en hôtel de 1^{re} catégorie - tous les repas (hors boissons alcoolisées) - les transferts - les taxes d'aéroport - l'assistance rapatriement - le visa d'entrée.

Renseignements et inscriptions :

Danielle Ven Haaren
ITI 12, rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne
Tel : 01 46 45 44 33 - Fax : 01 46 39 57 88
E-mail : cwh@itinternational.com

AUJOURD'HUI

Maussade à l'est

JEUDI 6 JUIN
Lever du soleil à Paris : 5 h 51
Coucher du soleil à Paris : 21 h 48

Une vaste dépression s'étend des îles Britanniques à l'Allemagne. Le temps sera à nouveau perturbé sur les régions de la moitié est avec des pluies parfois orageuses. A l'ouest, le temps sera plus sec mais les passages nuageux resteront fréquents. Les températures seront fraîches.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les passages nuageux alternent avec des éclaircies. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 50 km/h. Températures comprises entre 14 et 17 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages seront très nombreux, parfois accompagnés de quelques ondées. Températures maximales : de 17 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Ciel très nuageux accompagné de pluies parfois orageuses. Celles-ci seront plus marquées sur le relief des Vosges et du Jura. Températures maximales : entre 15 et 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur les régions proches des Pyrénées, le ciel restera très chargé. Quelques averses orageuses se déclineront. Plus au nord, on profitera de petites apparitions du soleil. Les températures seront très fraîches, comprises entre 14 et 17 degrés.

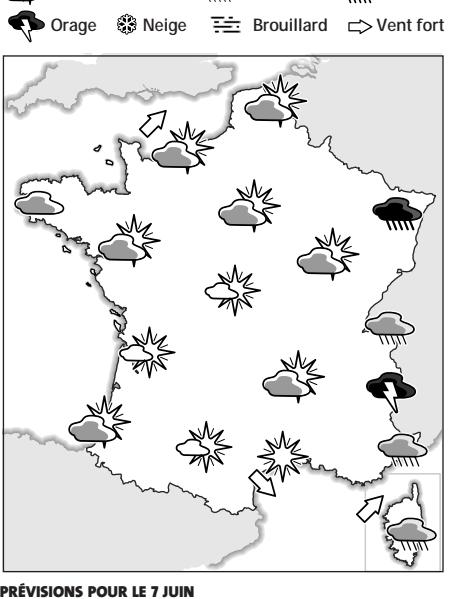
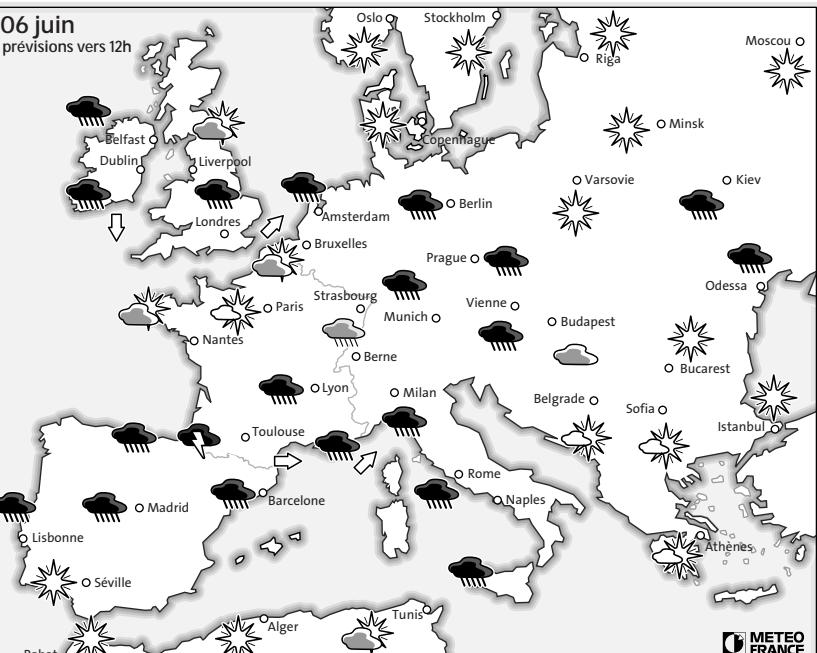
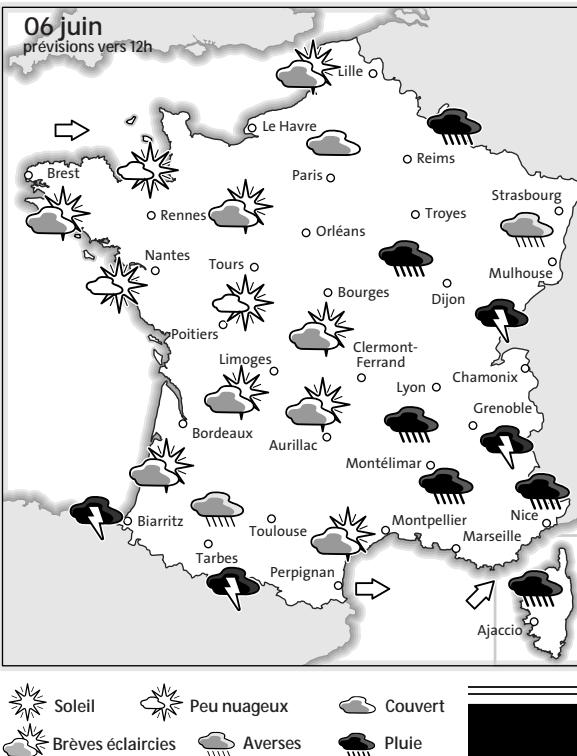
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages seront présents tout au long de la journée. Ils seront accompagnés de pluies orageuses, en particulier sur la région Rhône-Alpes. Les températures seront basses, avec 15 ou 16 degrés au maximum.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Près du Golfe du Lion, le soleil fera de petites percées. Ailleurs, le temps sera médiocre avec des pluies parfois orageuses. Le vent en Méditerranée soufflera jusqu'à 60 ou 70 km/h. Les températures seront comprises entre 17 et 21 degrés.

06 JUIN. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLE		Madrid	14/19 P
Ajaccio	14/23 P	Milan	19/22 P
Biarritz	12/15 P	Moscou	9/17 S
Bordeaux	12/15 N	Munich	15/20 P
Bourges	12/16 P	Naples	20/23 N
Brest	8/13 N	Oslo	13/24 S
Caen	11/15 N	Palma de M...	17/25 N
Cherbourg	9/15 N	Prague	15/20 P
Clermont-F.	12/16 P	Rome	17/24 P
Dijon	15/17 P	Séville	17/25 S
Grenoble	14/21 P	Sofia	11/23 S
Lille	16/18 N	St-Pétersb.	8/15 S
Limoges	10/14 N	Stockholm	11/21 S
Lyon	15/19 P	Ténérife	19/24 S
Marseille	18/22 N	Varsovie	13/24 S
Nancy	14/19 P	Venise	20/22 P
Nantes	9/17 N	Vienne	14/24 P
Nice	16/21 P		
Paris	12/17 C	AMÉRIQUES	
Pau	10/13 P	Brasilia	14/26 S
Perpignan	14/19 P	Buenos Aires	11/17 P
Rennes	10/16 N	Caracas	26/28 P
St-Etienne	13/18 P	Chicago	11/17 P
Strasbourg	16/21 P	Lima	16/19 S
Toulouse	11/15 P	Los Angeles	18/29 S
Tours	11/17 C	Mexico	13/25 S
		Montréal	10/15 P
		New York	21/29 P
		San Francisco	15/24 S
		Santiago Ch.	5/8 P
		Toronto	11/17 P
		Pointe-à-P.	24/29 P
		AFRIQUE	
		St Denis Réu.	20/26 P
		Algier	16/26 S
		Dakar	24/28 S
		Kinshasa	21/32 P
		Le Caire	19/31 S
		Nairobi	14/25 S
		Pretoria	6/16 S
		Rabat	13/22 N
		Tunis	21/29 N
		EUROPE	
		Amsterdam	16/24 P
		Barcelone	19/28 S
		Belfast	7/15 P
		Belgrade	13/26 S
		Berne	17/26 P
		Bruxelles	11/21 N
		Bucarest	12/21 P
		Budapest	8/25 S
		Copenhague	14/26 C
		Dublin	13/20 S
		Francfort	6/14 P
		Genève	16/27 P
		Helsinki	12/18 N
		Istanbul	9/19 S
		Kiev	15/23 S
		Lisbonne	13/18 P
		Liverpool	14/19 P
		Londres	8/15 C
		Luxembourg	10/15 P
		Tokyo	13/19 P
			20/29 S
		ASIE-OcéANIE	
		Bangkok	27/34 P
		Beyrouth	19/25 S
		Bombay	29/33 P
		Djakarta	24/31 S
		Dubai	28/40 S
		Hanoï	26/31 P
		Hongkong	24/26 P
		Jérusalem	13/24 S
		New Delhi	27/39 S
		Pékin	22/36 S
		Séoul	19/29 S
		Singapour	27/30 P
		Sydney	10/19 S
		Tokyo	20/29 S



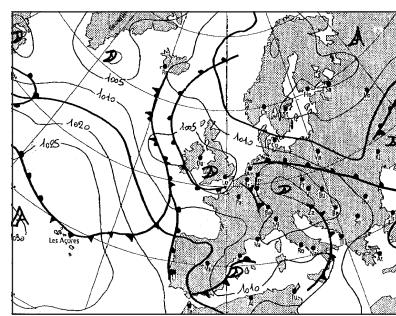
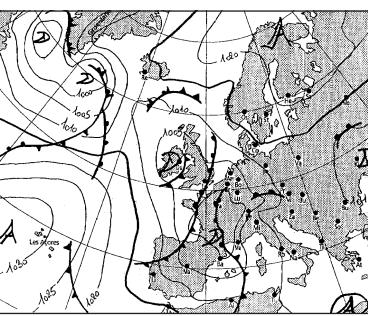
PRÉVISIONS POUR LE 7 JUIN

Chaque dépense vous rapproche de vos vacances.

Accumulez des Miles avec les Cartes Air France-American express.

AIR FRANCE

vendredi 7 juin
Sur toute la façade est le ciel restera couvert et pluvieux. Sur le reste du pays les passages nuageux seront entrecoupés de petites apparitions du soleil. En fin de journée des pluies faibles aborderont les régions proches de l'atlantique.



Les ravages de la gale foliaire sur les azalées



foliaire, c'est son nom, fait des ravages. Elle est provoquée par un champignon. Le *Exobasidium azaleae*, autant dire qu'il aime les azalées du Japon. Après nettoyage complet de la plante atteinte, il faudra pulvériser une solution de commerce prévue pour traiter cette maladie fongique. Deux bonnes pulvérisations de bouillie bordelaise à quinze jours d'intervalle devraient en venir à bout. Ne pas hésiter à pulvériser la terre alentour de façon à éliminer les spores du champignon. Et recommencer à l'automne. Un produit de traitement complet pour les rosiers peut faire l'affaire s'il contient du zirame ou du thiram. Et il sera, lui aussi, pulvérisé deux fois à quinze jours d'intervalle. Et il ne faut pas être radin, mais mouiller largement les plantes qui doivent ruiseler. Un conseil, ne jamais remettre de la terre de bruyère sur l'ancienne quand le sol se compacte sous les effets des pluies. L'effet produit serait catastrophique à la longue, qui verrait la terre de bruyère se compacter de plus en plus... Si les plantes sont suffisamment

espacées pour pouvoir travailler entre elles, il vaut mieux gratter le sol pour en retirer la couche superficielle, quitte à abîmer les racines superficielles sur une petite dizaine de centimètres, ne pas y aller trop fort quand même !, et aller un peu plus profondément à partir du moment où l'on est à l'aplomb de la couronne, pour mettre de la terre de bruyère neuve qui sera enrichie d'un engrangé spécifique.

AZALÉE CENTENAIRE
En cas de nouvelles plantations, bien espacer les plantes. Pas plus d'une azalée du Japon au mètre carré. Sauf dans le cas d'espèces à tout petit développement, ce qui est plus rare qu'on ne le pense. En fait, une azalée peut prendre de grandes proportions et ce très rapidement. Nous connaissons une azalée mauve, vraisemblablement centenaire, dont les branches principales sont grosses comme le bras et qui fait deux mètres d'envergure... Certes, une vie de jardinier ne permet pas de voir ses plan-

tations prendre un si grand développement, mais quand on voit qu'un petit pied de vingt centimètres de hauteur fait trois ans plus tard quatre-vingts centimètres de diamètre et cinquante centimètres de hauteur, on se dit que les pépiniéristes et les jardiniers qui plantent trop serrés ne pensent guère à l'avenir...

Idem des rhododendrons. Planté dans un mètre cube de terre de bruyère, il ne lui en faut pas moins, un rhododendron hybride doublera de volume chaque année s'il est convenablement arrosé et nourri. Comme le rhododendron ponticum, que l'on aperçoit en lisière des forêts bretonnes et normandes ayant une terre acide qui fleurit mauve et dépasse cinq mètres en tous sens... En sorte qu'il faut les installer dans une fosse de terre de bruyère d'environ soixante centimètres de profondeur et au minimum un mètre vingt de côté... Dans le cas d'un camélia, il ne faut pas craindre d'aller plus loin encore, un mètre de

profondeur par un mètre cinquante au carré, car les camélias du Japon sont des arbres, pas des petits arbustes qui se contentent de peu de terre acide... qui atteignent plus vite qu'on ne le croit six mètres de hauteur. En sorte qu'il vaut mieux cultiver rhododendrons et camélias en isolés plutôt qu'en massifs et se limiter à quelques rares pieds bien plantés partout où cette plantation exige de gros travaux.

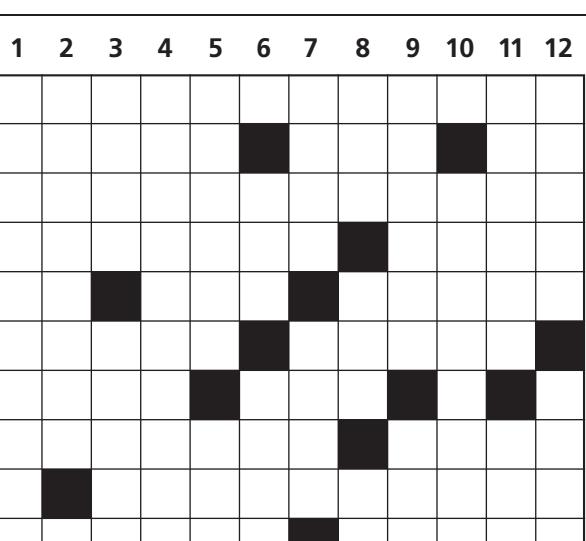
Evidemment, ceux qui ont un terrain acide naturellement les cultiveront avec moins de contraintes, mais ils devront tout de même penser au développement qu'atteindront leurs plantes à l'âge adulte. Une dernière chose, partout où l'air est humide et où il ne fait pas trop chaud l'été, azalées, rhododendrons et camélias préféreront le soleil où la mi-ombre à une plantation à l'ombre. Ils y fleurissent mieux, poussent un peu moins vite, sont plus drus.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 134

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORizontalement

I. Un échange où chacun a sa part. - II. Avec deux bacs, il aura plus de débouchés. Explosion du passé. - III. Refusent de se débrouiller. - IV. Son bois finira dans les feuilles. Point de départ et d'arrivée. - V. Evite les répétitions. De la neige au dessert. Panthères des neiges. - VI. Tout le monde peut y aller si elle est commune. Fixe la charge.

VII. Fit bon ménage avec son frère. Découpage historique. - VIII. Petite boule rouge. Essence. - IX. En voie de disparition, ne sachant plus qui suivre. - X. Négocie ses gages dans la descente. Mesure d'essences.

Verticalement

1. Attestation dûment signée. - 2. Dépassemant fatal. - 3. Au centre de la terre. Sa monnaie ne

passera pas à l'euro. - 4. Apprécié par ceux qui picorent. - 5. Fournisseur de sirop. Parcours en large et en long. - 6. Bonne prise. Personnel. - 7. Recherché sur la toile. Apporta des bonbons. - 8. Bavard emplumé. Partie de la couronne. En prise. - 9. Aime la laine, les fourrures et le cuir chevelu. Point de départ. - 10. Repas du Valais. - 11. Compromis pour la suite. Liaisons rapides. - 12. Bons à jeter. Compare.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 133

Horizontalement

I. Haltérophile. - II. Opiomane. IV. - III. Rancard. Urne. - IV. ONG. Neutre. - V. Daube. Luette. - VI. Agée. Tee. Sam. - VII. Testée. Eh. Gé. - VIII. Alto. Odin. - IX. Upsilon. Pont. - X. Roulet. Iñes. Tagine. - 12. Bons à jeter. Comparer.

Philippe Dupuis
Ann. : N. don. N.-S. vuln.
Ouest Nord Est Sud
- 1 ♣ passe passe passe

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau, quelle carte Est avait-il fournie ? Après une mauvaise décision, comment Sud a-t-il réussi TROIS SANS ATOUT avec trois levées de mieux contre toute défense ?

Réponse

Fallait-il faire un appel en fournant le 7 de Carreau pour montrer que l'on n'a rien dans les autres couleurs, ou bien Est devait-

il mettre le 2 pour indiquer sept cartes (car avec six cartes il aurait amorcé un écho en fournissant l'avant-dernier Carreau), tout en espérant qu'Ouest ne prenne pas ce 2 pour un appel de préférence pour les Trèfles ?

Le bons sens, quand vous ne savez pas quoi faire, doit vous inciter à mettre une carte neutre ; ainsi, Ouest saura que vous n'êtes pas en mesure d'orienter son flanc.

En fait, Est a mis le 7 de Carreau et Ouest a décidé de continuer avec trois levées de mieux : le retour à Carreau a permis à Sud de faire deux Carreaux. Après le Roi de Carreau pris par l'As, Sud réussit l'impassé à Pique, puis il tira ses cinq Trèfles du mort (défausse un Cœur de la main). Il revint chez lui par l'As de Cœur et tira le Valet de Carreau maître pour *squeeze* Ouest à Pique-Cœur :

♠ A D 6 ♥ D
♣ R 10 9 ♠ R —
♦

CULTURE

REPORTAGE

La région Rhône-Alpes mène des actions pionnières dans les quartiers, pour ouvrir aux habitants un accès à l'art et à la mémoire des immigrés

La culture au secours des zones sensibles

SAINT-ETIENNE

de notre envoyée spéciale

Une ville en déclin démographique et économique, cinq quartiers de barres d'immeubles ou de centre-ville en perte de vitesse classés « sensibles » : Saint-Etienne cumule les difficultés sociales, son lot de populations en souffrance et leur désarroi politique qui s'est traduit par l'arrivée en tête des votes Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle (21 % des voix).

Face à ces déchirures du tissu humain, la culture, comme dans tous les quartiers déshérités de France, fait partie de la panoplie de remèdes appelés au chevet du malade. Après les étés chauds des Minguettes, à Vénissieux (Rhône), au début des années 1980, la région Rhône-Alpes a été pionnière du volontarisme culturel dans les zones sensibles. Des artistes soucieux de travailler auprès des populations marginalisées, des élus à la recherche de nouvelles solutions, des tutelles du ministère de la culture et de celui des affaires sociales se sont retrouvés pour soutenir des projets novateurs.

Depuis l'encouragement à des pratiques amateurs modestes jusqu'à la réalisation de créations plus ambitieuses – l'essor des compagnies de danse hip-hop, la participation des jeunes des banlieues

aux prestigieuses biennales de danse et d'arts plastiques de Lyon –, de multiples initiatives ont vu le jour dans cette région. Elles donnent lieu à des réflexions permanentes (voir ci-dessous) sur leur efficacité, leurs limites et les moyens d'enrichir ces noces improbables entre l'art et le social, entre béton et velours rouge, entre épaves de voitures brûlées et besoin de paroles esthétiques.

Sonnés par les résultats du 21 avril, les militants de l'action culturelle s'interrogent et semblent plus décidés que jamais à approfondir leur action. « En ces temps incertains, il est plus qu'opportunité de valoriser et de soutenir tous ceux qui pensent que l'action culturelle et l'art sont un rempart contre l'obscurantisme, un outil de socialisation et d'éducation, une arme contre les trublions de tous poils », estime François Campana, responsable du réseau national Cinéville, implanté à Saint-Etienne, qui diffuse le cinéma auprès des publics habituellement oubliés.

PROJECTIONS COMMENTÉES

Plusieurs projets se sont développés depuis une dizaine d'années à Saint-Etienne, dont une partie importante s'articule autour du cinéma Le France, une salle d'art et

d'essai, classée recherche, membre du réseau Cinéville. Située dans une rue terne près de la gare, la salle est gérée depuis 1975 par une association proche du monde scolaire et dirigée actuellement par Nicole Cornu, une agrégée de lettres, ancienne professeur de khâgne. Elle accueille plusieurs mil-

de dix-huit ans, habitante du Crêt-du-Roc, une zone classée en contrat de ville. Casquette et pantalon couleur camouflage, tee-shirt kaki marqué « US Army », la jeune fille danse dans un groupe local de hip-hop. Après sa première visite au cinéma, elle a participé à un atelier vidéo proposé par le France à un

de loisirs, groupes d'alphabétisation, comités de quartier, bibliothèques, centres sociaux, groupes communautaires comme l'Association culturelle berbère. A partir de sa programmation art et essai, la salle s'adresse aux jeunes et aux familles, en projetant des films en plein air lété dans les quartiers ou, pendant l'année, en organisant des projections commentées pour les jeunes le mercredi après-midi et des initiations au cinéma dans les écoles des zones prioritaires. Elle forme aussi des animateurs sociaux à la réalisation et à la critique cinématographique en milieu « difficile ».

A LA RECHERCHE DE LA MÉMOIRE

Une fois par mois, l'après-midi, le France propose des films en arabe, suivis de débats en français, à des groupes de femmes en cours d'alphabétisation.

« Au début, en tant qu'animateur masculin, non musulman, je n'obtenais pas beaucoup de répondant de la part de ces femmes qui sont nombreuses à porter le foulard. Peu à peu, la confiance s'est établie », explique Antoine Ravat, responsable des actions sociales du France. Le soir, des séances-rencontres sont organisées entre le public immigré et des réalisateurs d'origine maghrébine, tels Mehdi Charef ou Mohamed

Chouikh. « Le but est de faire en sorte qu'à travers le cinéma, les populations immigrées de la ville se sentent reconnues dans leur culture d'origine et qu'elles se confrontent aux artistes contemporains. »

Après la projection du film *Mémoires d'immigrés*, de Yamina Benguigui, en 1998, l'atelier vidéo des jeunes s'est engagé dans un travail de longue haleine qui a mené à la réalisation de *Saint-Etienne, escale ou terminus*. « On a fait des recherches à la cinémathèque de la ville pour trouver des images sur les immigrés, à travers les films d'actualité, les documents commandés par les Houillères, la mairie ou d'autres institutions », explique Anissa Djaa-di, lycéenne de dix-sept ans, du quartier du Crêt-du-Roc.

L'équipe a recueilli le témoignage d'une douzaine d'immigrés âgés, venus d'Italie, de Pologne, d'Espagne et du Maghreb, et confronté leurs souvenirs aux images plutôt paisibles des films. Un Algérien se souvient d'avoir habité dans un bus désaffecté, dans un bidonville qui a cédé la place au stade de Saint-Etienne. Alors qu'un film des services d'hygiène vante les mérites de son action dans ce bidonville, le vieil homme se souvient de l'unique pompe à eau qui desservait cinquante familles. Le court métrage *Mohamed et Conchita à l'école maternelle* loue l'intégration à l'école française, quand plusieurs interviewés en conservent des souvenirs d'ostracisme.

Les adolescents ont projeté leur film et animé des débats dans des dizaines de lieux. L'été prochain, leur documentaire sera projeté dans l'ensemble du réseau national Cinéville. Leur prochain projet abordera les archives intimes. Ils recherchent des photos et des films amateurs, réalisés dans des familles immigrées, pour confronter ces souvenirs affectifs. En 2003, dans le cadre de l'Année de l'Algérie en France, ils comptent se rendre à la Cinémathèque d'Alger pour rechercher de nouveaux documents filmiques et découvrir, pour plusieurs d'entre eux, le pays de leurs origines familiales.

C. Ba

Catherine Bédarida

La lente prise en compte de l'art comme outil d'intégration



Agence pour le développement des relations interculturelles, 136 p., 15 €.

JUSQU'AU DÉBUT des années 1980, la question de l'intégration des populations immigrées a été traitée sous l'angle du social, tandis que les politiques culturelles ignoraient ce « non-public ». Puis le Fonds d'action sociale pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild, ex-FAS) s'est doté d'une direction culturelle, tandis que le ministère de la culture s'interrogeait sur les limites de la démocratisation inscrite dans le projet d'An-

dré Malraux. Aujourd'hui, 80 % des nouveaux contrats de ville comptent un volet culturel. La moitié d'entre eux prévoient des actions autour de l'apport culturel des populations issues de l'immigration. Destinées aux habitants des quartiers, aux patients d'hôpitaux psychiatriques, aux femmes des centres d'hébergement, aux détenus ou aux pensionnaires des foyers Sonacotra, ces actions ont fait l'objet d'une rencontre de réflexion à Lyon, à l'automne 2001, dont les actes viennent d'être publiés.

Selon Jean-Pierre Saez, de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, « le débat sur la diversité culturelle en France est porté, d'une part, par une série de phénomènes historiques spécifiques concernant la décolonisation, les phénomènes migratoires correspon-

dants, mais aussi les nouvelles immigrations des années 1980-1990, et, d'autre part, par l'intégration de la société française dans l'espace européen, international et mondial : des phénomènes qui tendent à souligner les limites d'une conception traditionnelle de l'Etat-nation ».

COMBATTRE LE « SILENCE DES IMMIGRÉS »

Un important travail de valorisation des mémoires s'est développé récemment, pour combattre « le silence des immigrés » et rappeler qu'ils font partie de l'histoire de la France. Expositions, pièces de théâtre, films se multiplient pour éclairer les « espaces refoulés de la mémoire ouvrière ou des quartiers périphériques ». Pour Olivier Rousselle, directeur du Fasild, « l'occultation de toute une période par des parents d'origine algérienne pour ne pas

gêner l'intégration des enfants a produit une filiation paradoxale. Cela provoque évidemment des retours identitaires parfois problématiques, à savoir des caricatures de cultures d'origine ou de cultures mal assimilées ».

Plusieurs questions majeures de l'action culturelle en milieu social restent d'actualité : la nécessité de rechercher une certaine excellence artistique ; celle d'installer les projets dans la durée, pour éviter les initiatives spectaculaires sans lendemain ; la difficulté à faire reconnaître les créations artistiques des quartiers périphériques par les institutions culturelles. Sur ces points, les actes des rencontres ne livrent pas de solutions, mais proposent plusieurs études de cas.

C. Ba

Catherine Bédarida

Les femmes d'immigrés en quête de mots pour exister

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
de notre envoyée spéciale

« Je veux écrire la mémoire des femmes immigrées, de celles qui n'ont pas de paroles et qui vivent toute leur vie avec une frontière fermée devant elle. Je veux écrire pour ces femmes maghrébines de 60 ans qui n'ont plus d'enfants à la maison, ne trouveront jamais de travail faute d'avoir travaillé avant, restent seules car leur mari est rentré au bled ou parti avec une jeune. C'est un combat pour dire aux Français et aux Algériens que nous existons – mais un combat de gentillesse. » Zineb Zouzou est l'une des sept femmes turques et maghrébines engagées dans un projet d'écriture, avec l'aide de six romanciers et d'une photographe. Certaines ont un français encore hésitant, comme Emine Uney, arrivée de Turquie en 1978, qui a commencé à apprendre cette langue il y a seulement neuf ans. D'autres préfèrent écrire en arabe et se faire traduire.

Zineb Zouzou a écrit son premier texte – un poème – à plus de 50 ans, après une traversée délicate entre les deux rives de la Méditerranée. A 17 ans, en 1958, la jeune fille quitte l'Algérie pour rejoindre à Paris son mari, manœuvre sur les chantiers. « Il était venu avec ses trois frères. Ils avaient besoin d'une femme pour leur faire la cuisine. Je ne sortais jamais de l'appartement. J'avais appris à lire et à écrire en arabe. Je voulais apprendre le français, mais les cours d'alphabetisation étaient alors réservés aux hommes. » Elle repart en Algérie dans les années 1980, quand son mari prend sa retraite.

IL N'EST PAS TROP TARD

Très vite, il la quitte pour une femme plus jeune. « J'ai pris mes quatre enfants et je suis revenue en France. » A Villefranche-sur-Saône, elle fréquente l'Association service social familial migrants (Asfarm), pour l'alphabetisation et les activi-

tés socioculturelles. « Sortir et prendre la parole restent mal vus par la communauté algérienne immigrée. Mais mon fils me défend. »

Après des années d'isolement, Atika Bouriah, d'origine kabyle, a décidé d'écrire « pour avancer », un mot qui revient constamment dans sa bouche. « J'ai été mariée de force. Je n'avais aucun droit. A présent, je vis avec un Français. Je veux participer à la vie de ce pays. J'ai choisi la nationalité française et je veux dire aux femmes immigrées qu'il n'est pas trop tard pour évoluer, pour apprendre auprès des cultures des autres. »

Pour cette femme qui suit de près la politique française, l'arrivée de Le Pen en tête de l'élection présidentielle à Villefranche-sur-Saône (24 %) a été un électrochoc. « Je ne discute plus avec mes voisins comme avant. J'ai peur qu'ils aient voté Front national. » Elle compte se rendre à une réunion électorale du parti d'extrême droite pour tenter

de « comprendre ». « C'est dans ce contexte que je veux écrire un livre pour dire que nous, nous avons envie de vivre ensemble, sans racisme. »

A 35 ans, Sabah Boukhalifi écrit « par nostalgie » de son enfance dans une palmeraie algérienne, qu'elle a dû quitter à 15 ans, quand sa mère l'a mariée à un émigré en France. Après dix années « sans voir la France » où elle résidait, elle a commencé à ouvrir les yeux. Elle a entrepris le récit de sa vie pour ses enfants – l'aîné est né quand elle avait 16 ans. Tunisienne, Essia Joncoux tient depuis toujours son journal intime, en arabe.

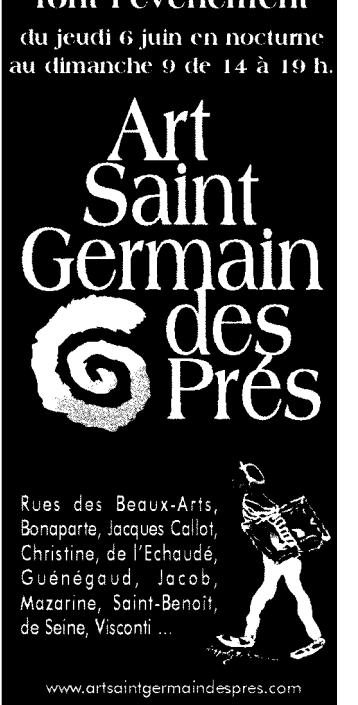
Arrivée en France en 1972, à l'âge de 17 ans, elle a aussi été mariée sans son consentement et a accouché pour la première fois à 16 ans. Son premier mari lui interdisait de travailler, de passer son permis de conduire ou de sortir sans l'autorisation de la belle-famille. Divorcée, puis remariée avec un Français, elle a rejoint le

projet d'écriture pour atténuer la coupure avec son pays natal : « Après mon divorce, pendant vingt-sept ans, je n'ai pas pu rentrer là-bas dans ma famille. »

L'Asfarm, qui a conçu ce projet, a plusieurs initiatives culturelles à son actif. En 1999, elle a publié le livre *Je t'écris de mon cœur lointain* (éditions Paroles d'Aube), une collection de lettres écrites par des hommes et des femmes immigrés, avec l'aide du romancier Jean-Yves Loude. Le Centre culturel associatif du Beaujolais, situé à Villefranche-sur-Saône, avait organisé une lecture de ces lettres, qui forment un magnifique matériau théâtral. Radio-Calade, une station associative, ouvre régulièrement ses micros aux femmes du nouveau projet. Avec l'aide de l'équipe d'artistes réunis par Jean-Yves Loude, leur livre devrait voir le jour en 2003.

C. Ba

100 galeries font l'événement du jeudi 6 juin en nocturne au dimanche 9 de 14 à 19 h.



www.art-saintgermaindespres.com

Ce mécanisme d'incitation fiscale encourage l'investissement de capitaux privés dans la production de films. Il n'est ouvert qu'à 2 500 gros contribuables, Bercy fixant un plafond à la collecte

Les financiers du cinéma appellent à une démocratisation des Sofica

FAUT-IL democratiser les Sofica ? Ces sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (Sofica), créées le 11 juillet 1985 par Laurent Fabius, se résument souvent, pour le grand public, à un bref remerciement dans le générique d'un film, destiné à l'une des sociétés qui répondent au nom de Cofimage, Gimagine, Valor, Sogecinéma ou encore Natexis Banques Populaires Images...

Ce mécanisme visant à mobiliser des capitaux privés dans le secteur peu rentable de la production cinématographique a été accompagné d'une importante incitation fiscale. Ainsi, pour les contribuables les plus imposés (à la tranche maximum de 53,5 %), les Sofica constituent un placement défiscalisé attrayant qui permet de déduire l'intégralité de leurs investissements dans la limite de 25 % de leur revenu net global et jusqu'à 18 000 euros par foyer fiscal. Pour bénéficier de cet avantage, le souscripteur s'engage à détenir ses parts sur une période longue (cinq ans minimum, mais le plus souvent huit ans).

Dans la plupart des cas, l'établissement bancaire qui gère la Sofica ne s'oblige à reverser que 85 ou 90 % de la mise de départ du souscripteur à la sortie. Pourtant, la liste d'attente des candidats s'allonge, et seuls 2 500 gros contribuables français sont servis chaque année dans la mesure où Bercy fixe un plafond de collecte.

TENTATIVES AVORTÉES

Pour les producteurs de cinéma, les Sofica ont permis de collecter 45,17 millions d'euros à la fin 2001, soit un peu plus qu'en 2000 (42,85 millions d'euros). Cette manne permet souvent de boucler le financement d'un long métrage. Ces Sofica sont soumises à un cadre réglementaire strict, qui passe par l'agrément de la direction générale des impôts et la mise sous tutelle du Centre national de la cinématographie (CNC). Les Sofica doivent investir dans l'année 90 % des fonds collectés et réservé 35 % de ces sommes aux producteurs indépendants.

Après quinze ans de fonctionnement et plusieurs tentatives de réformes avortées, la mise à plat de ce système de financement devient plus que jamais d'actualité, au moment où Canal+, principal bailleur de fonds du septième art, traverse une période très difficile. De nouveaux produits finan-

HUIT SOFICA EN 2001	
En millions d'euros	Agrément
Studio Images 9	9,14
Natexis Banques populaires Images 3	6,75
Cofimage 14	6,09
Gimagine 6	6,09
Valor 6	6,08
Sogecinema	5
Soficanim	3,04
Réunion Animation 2	2,97

Les Sofica ont collecté 45,17 millions d'euros en 2001. Pour 2002, les dossiers ne sont pas encore instruits.

Source : CNC

ciers pourraient aussi voir le jour, sur le modèle de ce qui existe au Luxembourg, comme Ascafi Ventures, qui varie selon les recettes d'un film ou encore Cininvest, une obligation de la Société générale directement liée aux entrées d'un film en salles. Dans l'Hexagone, des fonds communs de placements à risques spécifiquement dédiés au cinéma sont également à l'étude.

Au ministère de la culture, on attend les conclusions du groupe de travail du CNC sur l'évolution du financement du cinéma français. Une éventuelle réforme devra concilier logique financière et besoins des professionnels, tout en s'assurant que l'argent public est utilisé à bon escient, dit-on prudemment Rue de Valois. A Bercy,

on estime qu'il est encore prématûr d'ouvrir ce dossier.

Pierre Chevallier, président de Cofimage et secrétaire général de Part'Com (Caisse des dépôts), regrette que, « pour 99,9 % des souscripteurs de Sofica, il s'agit d'une opération strictement fiscale. Lors des assemblées générales des Sofica, presque aucun actionnaire ne se déplace pour demander comment ont été investis les fonds ». L'idée d'ouvrir ce système à un public plus large et plus impliqué dans le cinéma semble faire son chemin. Etienne Mallet, président de Gimagine, souhaite que « les Sofica puissent être démocratisées, en instaurant un crédit d'impôt, ce qui permettrait de collecter davantage tout en étant moins élitiste. Toutefois, la dernière fois que nous avons proposé un tel système à Bercy, on nous a rétorqué que ce n'était pas possible... pour des raisons informatiques ! », précise-t-il.

De façon quasiment unanime, banquiers et producteurs s'accordent à demander à Bercy de relever le plafond de la collecte, qui n'a pas bougé depuis des années. Dans un récent rapport sur l'avenir du cinéma français, le député Marcel Rogemont (PS, Ille-et-Vilaine) estimait que « relever le plafond à 100 millions d'euros devrait être un coût supportable pour les finances publiques ». Une initiative également défendue par David Kessler, directeur général du CNC, qui plaide en faveur « d'un doublement du plafond actuel de 45 millions d'euros ».

Par ailleurs, M. Rogemont dénonce « le fait que les Sofica soient devenues un produit financier quasi-maintenant dépourvu de risques et que la garantie de sortie soit assurée par un adossement à des groupes audiovisuels », ce qui constitue « un détournement de la philosophie initiale et une perversion du système ». Pour lui, ces produits, prioritairement destinés au soutien de la pro-

duction indépendante, sont devenus un financement d'appoint à la disposition des diffuseurs, TF1, France Télévision, Canal+ (via Le Studio Canal), ou des groupes, comme Vivendi Universal ou Du-puis, qui peuvent assurer une contre-garantie des Sofica.

Didier Kunstlinger, directeur général de la banque OBC, travaille à l'élaboration d'un produit nouveau, qui ne nécessiterait pas de changement de loi, mais permettrait d'investir davantage dans la production indépendante, tout en étant fiscalement plus attractif.

Paradoxalement, la Sofica Gimagine, contre-garantie par Havas Images (Vivendi Universal), investit aussi dans la production indépendante et a financé six films en compétition cette année à Cannes (*Etre et avoir*, de Nicolas Philibert, *Demolovuer*, d'Olivier Assayas, *Caravages*, de Delphine Gleize...). Gimagine travaille très souvent avec les mêmes producteurs.

SOUTENIR LES FILMS FRANÇAIS

Les Sofica « ne sont plus adaptées à l'internationalisation et à la hausse des coûts de la production », souligne Nathalie Toulza, de la banque OBC (qui gère Soficanim et Valor 6), en défendant l'idée d'une régionalisation des Sofica. A condition de conserver des critères d'investissement dans les films français, pour éviter les dérives constatées en Allemagne, où les Länder ont financé le cinéma américain. A l'instar de Réunion Animation, qui soutient les dessins animés dans l'île de la Réunion, d'autres projets sont en cours, notamment en Poitou-Charentes.

Autre piste explorée, l'extension du champ d'intervention des Sofica, qui pourrait, selon M. Chevallier, permettre de financer non plus seulement la production, mais également le développement des projets de films. Dans son rapport, M. Rogemont préconisait aussi la création de Sofica destinées aux industries techniques. Ce qui risque d'être bloqué par la Commission de Bruxelles, sourcilleuse de n'aider que la création culturelle. L'hypothèse, assez séduisante, d'un élargissement du périmètre des Sofica à toutes les industries culturelles, de l'art contemporain au spectacle vivant, risque d'être difficile à mettre en œuvre. A moins d'une volonté politique très forte.

Nicole Vulser

Mise en cause du directeur général, Peter Scarlet, mauvais résultats financiers en 2001

Menace de crise à la Cinémathèque française

IL Y AVAIT beaucoup de monde dans la salle de la Cinémathèque française de Chaillot, mardi 4 juin dans l'après-midi, pour l'assemblée générale du personnel. Les salariés ont sérieusement critiqué l'absence de politique de la direction de la Cinémathèque depuis deux ans. Dans tous les services (programmation, édition, diffusion, inventaire, restauration...), ils n'ont pas eu de mots assez durs pour fustiger « l'abandon de la maison » et « le n'importe quoi » mis en place par Peter Scarlet, le directeur général. Beaucoup ont redouté une réduction d'effectifs. Le personnel comptait envoyer mercredi 5 juin un courrier à tous les membres élus du conseil d'administration pour exprimer sa défiance envers M. Scarlet et en appeler à la

responsabilité des administrateurs. La fronde du personnel s'explique aussi par les très mauvais résultats financiers enregistrés en 2001 : alors que la Cinémathèque a bénéficié d'une subvention supplémentaire de 170 000 euros du Centre national de la cinématographie (CNC), l'association a enregistré, selon son rapport financier, expertisé par le cabinet MMP Audit, un déficit de 380 000 euros, avant amortissements et provisions, pour un budget total d'environ 6,86 millions d'euros (dont 4,50 millions d'euros de subventions publiques, essentiellement financées par le CNC). Les charges de fonctionnement et de gestion courantes ont fortement augmenté. Toutefois, les ressources propres ont connu une embellie, notamment grâce à

la fréquentation des salles (avec 111 000 spectateurs l'an dernier contre 91 000 en 2000).

Passablement irrités, les administrateurs et surtout les représentants du CNC, ont eu le sentiment d'avoir été mis devant le fait accompli. Ce n'est qu'en décembre 2001 que la direction a annoncé que le déficit, initialement prévu à 137 204 euros, avait considérablement filé. Ce résultat semble d'autant plus difficile à redresser que les charges fixes de l'association (salaire, loyers) représentent plus de 85 % du budget. A moins d'envisager des coupes dans les effectifs, les économies ne peuvent donc porter que sur les 15 % res-

UN STATUT AMBIGU

La grogne contre le directeur général, qui a dirigé pendant 18 ans le festival de San Francisco et bénéficiait d'une bonne image à son arrivée en janvier 2001, monte aussi chez les administrateurs. Comme les salariés, nombreux affirment sans ambages qu'« il ne dirige pas ». Tout comme Jean-Charles Tachella, le président, il est accusé de lancer des opérations, en espérant qu'un comptable finira bien par payer.

David Kessler, directeur général

du CNC, a indiqué à la direction de la Cinémathèque qu'il n'envisageait absolument pas d'éponger le déficit, d'autant moins que des économies, parfois significatives, ont été imposées à d'autres associations. Mais surtout, M. Kessler a indiqué que « l'Etat attend un plan de redressement sérieux de la Cinémathèque dans un délai de quinze jours ». Son objectif est d'apaiser le climat avant la tenue de l'assemblée générale annuelle, prévue pour le 25 juin. Les administrateurs ont demandé à M. Tachella, de réunir le bureau du conseil, également mardi après-midi, pour tenter de sortir de l'impassé. Contactée mardi, la direction de la Cinémathèque n'a pas souhaité faire de commentaires.

Cette situation souligne une nouvelle fois le statut associatif très ambigu de la Cinémathèque. Sa métamorphose en établissement public industriel et commercial (EPIC) n'a jamais pu se faire et, pour l'heure, le ministère de la culture n'a pas encore confirmé son intention d'ouvrir, fin 2003, le 51 rue de Bercy, qui doit réunir la Cinémathèque française, la Bifi (bibliothèque du film-filmothèque) et les archives du film.

Nicole Vulser

DANSE • La pièce de Nasser Martin-Gousset donne le ton du festival de Seine-Saint-Denis

« Neverland » place les Rencontres sous le signe de la passion et de la folie

À PEINE l'obscurité tombe-t-elle comme un couperet sur la dernière image de *Neverland*, pièce chorégraphiée par Nasser Martin-Gousset, qu'une déferlante d'applaudissements envahit le plateau de la petite salle de la MC 93 à Bobigny. Présenté le 25 mai, lors de la première journée des Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis, ce remake chorégraphique du roman d'Emily Brontë *Les Hauts de Hurlevent* place d'emblée la barre émotionnelle très haut. Le film introductif de la pièce – un lent travelling en plongée sur un paysage de forêts – donne certes dans la facilité. Mais ce parti pris romantique ostentatoire, délicieusement ironique aussi, ne tient le choc que dans un bras de fer avec une structure narrative serrée.

Paradoxalement, la Sofica Gimagine, contre-garantie par Havas Images (Vivendi Universal), investit aussi dans la production indépendante et a financé six films en compétition cette année à Cannes (*Etre et avoir*, de Nicolas Philibert, *Demolovuer*, d'Olivier Assayas, *Caravages*, de Delphine Gleize...). Gimagine travaille très souvent avec les mêmes producteurs.

SOUTENIR LES FILMS FRANÇAIS

Les Sofica « ne sont plus adaptées à l'internationalisation et à la hausse des coûts de la production », souligne Nathalie Toulza, de la banque OBC (qui gère Soficanim et Valor 6), en défendant l'idée d'une régionalisation des Sofica. A condition de conserver des critères d'investissement dans les films français, pour éviter les dérives constatées en Allemagne, où les Länder ont financé le cinéma américain. A l'instar de Réunion Animation, qui soutient les dessins animés dans l'île de la Réunion, d'autres projets sont en cours, notamment en Poitou-Charentes.

Autre piste explorée, l'extension du champ d'intervention des Sofica, qui pourrait, selon M. Chevallier, permettre de financer non plus seulement la production, mais également le développement des projets de films. Dans son rapport, M. Rogemont préconisait aussi la création de Sofica destinées aux industries techniques. Ce qui risque d'être bloqué par la Commission de Bruxelles, sourcilleuse de n'aider que la création culturelle.

L'hypothèse, assez séduisante, d'un élargissement du périmètre des Sofica à toutes les industries culturelles, de l'art contemporain au spectacle vivant, risque d'être difficile à mettre en œuvre. A moins d'une volonté politique très forte.

Nicole Vulser

en sandwich entre deux écrans identiques, le corps de la danseuse ne sert que d'activateur à un appareillage technologique. Quant au spectateur, il devient l'otage d'une machine spectaculaire qui l'aveugle (au sens figuré), le rend sourd (au sens propre) et lui laisse peu d'issue personnelle.

Heureusement, la chorégraphe Nathalie Pernette, parfaite dans son autoportrait intitulé *Je ne sais pas*, sait la valeur des failles, des suspens qui distendent sa gestuelle de marionnette pour laisser échapper un monologue intérieur au bord de l'égarement. Sur le versant de la déraison, Elu, danseur-chorégraphe sud-africain et blanc, travaillant en collaboration avec le vidéaste-performeur Steven Cohen, ne tergiverse pas dans *Faune I et II* : sur pointes ou dans de vertigineuses chaussures à talon, cul nu et cramponné à une prothèse sexuelle majestueuse, il brandit sa problématique identité avec une témérité bluffante.

Du courage aussi, du moins une certaine résistance, est nécessaire aux quatre interprètes (trois hommes et une femme) d'*Amour, acide et noir* du Canadien Daniel Léveillé. Nous comme la main pendant une heure, ils occupent le plateau au pas de charge pour brandir une partition chorégraphique taillée à la hache. Un pas après l'autre, une pirouette enchaînant sur un saut, sans aucun lien entre chaque mouvement, ils égrènent un alphabet limité sur du Vivaldi. Cet hiatus entre la volontaire pauvreté du vocabulaire gestuel et la richesse musicale, véritable mise à l'épreuve des corps, libère une rage sèche et paradoxalement douce comme la peau.

Rosita Boisseau

RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE SEINE-SAINT-DENIS. Jusqu'au 8 juin. Tél. : 01-55-82-07-93. De 8 € à 11 €.

EXPOSITION • Les richesses de la donation Barbier

D'or, de nacre et de plumes, d'étonnantes bijoux des îles

LES COLLECTIONNEURS suisses Monique et Jean-Paul Barbier ont vendu leur fonds indonésien (un millier de pièces) au futur musée du quai Branly (*Le Monde* du 16 octobre 2001). Parallèlement à cette vente, ils ont donné au même établissement un ensemble très consistant de bijoux et d'ornements venant de la même région (Indonésie, Malaisie, Philippines). Ces 252 pièces sont exposées à la Fondation Bismarck. Quelques grandes sculptures de bois ou de pierre, ainsi que de précieux tissus, rythment la sobre présentation. On trouve ici des bracelets, des colliers, des boucles d'oreilles, des ornements pour la tête ou les cheveux, des pectoraux, des bagues, des ceintures, des peignes et des épingle. Les matériaux utilisés sont de toutes sortes : or, argent, ivoire, mais aussi laiton, coquillages, écaillles de tortue, nacre, bois ou plume.

Les plus spectaculaires, parmi ces « bijoux », sont les grands pectoraux en or, notamment celui de l'île de Sumba – deux simples triangles accolés par une boucle, à l'élégance parfaite – ou les ornements frontaux, en forme de corne, parfois surmontés de flèches d'or que l'on retrouve aussi bien chez les populations des îles de Flores et de Sumba (îles de la Sonde) ou de Nias (près de Sumatra). On verra aussi ces étranges boucles d'oreilles Karo (nord de Sumatra), si lourdes qu'elles doivent être cousues sur le turban de la femme qui les porte. Moins connues, ces petites figurines en laiton – un couple fortement sexué, les yeux écarquillés – sont fabriquées dans la partie centrale de l'île de Sulawesi, comme ces coiffures, découpées dans le même

Si la fonction de certains de ces « bijoux » est avant tout ornementale, d'autres sont des objets religieux. Et presque tous servent à des échanges, notamment au moment des mariages.

Emmanuel de Roux

L'OR DES ÎLES, Fondation Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris-16^e. Tél. : 01-47-23-38-88. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 29 juin. Entrée libre. Catalogue sous la direction de Susan Rodgers, Somogy éd. / Fondation Bismarck, 368 p., 35 €.

Ecoutez... et entrez dans la légende !

NOSTALGIE

La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 (www.nostalgie.fr)

CULTURE AGENDA

Musique Khaled célèbre le passé et le futur du raï



PARIS En février, Khaled était en tournée aux Etats-Unis. Une visite organisée par Miles Copeland, le frère de Stewart Copeland, ancien batteur du groupe Police, dans la plupart des grandes villes. De New York à Los Angeles, à guichets fermés. « Nous devions partir le 11 septembre 2001 », explique le chanteur, arrivé à Paris début juin pour préparer la carte blanche que lui a proposée, jeudi 6 juin, au Zénith, le festival Latitudes-Ville de Maghreb. Je chante la fête. Cela n'aurait pas été convenable avec tous ces morts, cette violence. »

A la fête et aux vertiges de l'amour, l'un des sujets de prédilection du raï dont Khaled est devenu l'une des vedettes internationales dans les années 1990 avec le succès de la chanson *Didi* et son album *Khaled*, le chanteur a souvent ajouté l'appel à la fraternité et à l'entente entre les communautés. Sans se vouloir porte-parole

mis une nouvelle chanson, *Salam Allekoum* (Bonjour, bienvenue) enregistrée avec l'Egyptien Hakim et l'Iranien Andy. Sa manière d'artiste de faire passer ce message. Comme lorsqu'il se retrouve auprès de l'Israélienne Noa au Colisée de Rome, le 11 mai, pour la soirée « Time for Life », un rassemblement en faveur de la paix au Proche-Orient. « Noa est comme ma petite sœur. Il y avait aussi un chanteur palestinien. Nous sommes tous cousins. Des événements comme cela me donnent de l'espoir et de l'optimisme face à la haine et à l'incompréhension. »

Pour son retour à Paris, où il n'a pas joué depuis plus de deux ans, Khaled a ajouté à son immense répertoire (il a écrit plus de mille chansons) un résumé de l'histoire du raï. Il a retrouvé de vieilles photographies du quartier où il est né le 29 février 1960 et où il a grandi, dans les faubourgs d'Oran. Elles seront projetées sur un

ou porte-drapeau, Khaled a toutefois profité de son périple américain pour le rappeler, que cela soit sur scène ou à l'occasion de rencontres avec la presse. « Le président Bush dit qu'il va éliminer les terroristes. Bon, très bien. Mais s'il n'y a pas en même temps de règlement du conflit entre Israël et les Palestiniens, ça ne sert à rien. Je ne suis pas un politicien ou un stratège. Je leur ai juste dit ce qui me vient du cœur. »

Un répertoire de son tour de chant, Khaled a

écran, éléments d'un panorama en images de la ville, qui forme un triangle avec l'Espagne et le Maroc, terre de mélange et lieu d'élosion du raï dans les cabarets et cafés, au début du XX^e siècle. Issu des expressions musicales populaires, préférant les mots directs à la métaphore pour se libérer des tabous, le raï empruntera aux rythmes du rock à partir des années 1950.

Le genre a ses légendes, ses maîtres, comme Bouteiba Sghir que Khaled a invité. « Avec lui, ce seront les grandes chansons des origines. Il m'a beaucoup influencé et lorsque je le vois et l'entends j'ai toujours la chair de poule. Il fait passer une vibration. Il m'a composé un titre lors de mon retour en Algérie, dix-sept ans après mon départ. J'aurais voulu faire venir les Médahats, les premières chanteuses du raï, mais il y a des problèmes administratifs pour leur entrée en France. J'ai aussi demandé à Cheikh Rimitsi qui se décidera au dernier moment. » Le raï continuant de produire des chebs (les jeunes), Khaled a aussi convié quelques-unes de ses figures montantes comme Cheba Kheira et Cheb Akil. « Le raï c'est chanter pour que les jeunes puissent jouir de la vie. Comme le rock, le rap ou le reggae. Ce concert, c'est à la fois dire d'où vient cette musique et quel peut être son futur. »

Sylvain Siclier

Zénith, 21, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. Tél. : 01-42-08-60-00. Le 6 juin, à partir de 20 heures. 28 €. Latitudes-Ville de Maghreb, jusqu'au 9 juin, avec Waheb, Kamel Ferjani, les ballets du Grand Maghreb, Intik, Mustapha Mekrabe, MC Hicham, Nora Aceval, Oleya Mint Amartchitt, Tamila Cherifa, l'orchestre Ghanarta de Tlemcen... à la Cité de la musique, Grande Halle et Parc de la Villette. Photo © Louis Vincent.

Classique

PARIS The Cleveland Orchestra

C'est la dernière apparition de l'Orchestre de Cleveland au Théâtre du Châtelet avec son directeur musical depuis 1984, Christoph von Dohnanyi. Une tournée d'adieux européenne inaugurée par Paris avec une monumental Symphonie du destin de Bruckner, sous la direction de celui qui sut obtenir de la machine de guerre américaine les plus fabuleux pianissimi de l'histoire de la direction d'orchestre. Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1^e. M^e Châtelet. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 10 € à 58 €.

Folk-Rock

PARIS Terry Lee Hale

Au temps des premières déflagrations du grunge, ce solide songwriter américain contenait ses histoires sur le même label – Sub Pop – que Nirvana. Dix ans après la mort de Kurt Cobain, il continue

d'empoigner sa guitare sèche et de célébrer d'un viril baryton l'enracinement folk et country de ses ballades rock.

Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13^e. M^e Quai-de-la-Gare. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-56-29-10-20. 6 €.

Jazz

NANTES

Festival Stop Chorus

Coorganisé par l'association Nantes Jazz Action, la compagnie phonographique indépendante Yolk, émanation d'un collectif de musiciens, et la structure de management et de production Dékalage, le festival Stop Chorus entend être un « arrêt sur image sur la fourmillante scène nantaise » dans le domaine des musiques du monde, du jazz et des musiques improvisées. Se succéderont notamment : Cernunos (avec le guitariste Jean-Luc Chevalier), quintet codirigé par le trombone Jean-Louis Pommier et le cornettiste Médéric Collignon, les groupes Mukta, Transmutation, Klezmerstone, Le Gros Cube mené par le saxophoniste Alban Darche, Baptiste Trotignon en piano solo ou

le duo Man. En tout, on attend plus de soixante-dix musiciens.

Pannonica/Espace Paul-Fort, 9, rue Basse-Porte et place Talensac, Nantes (Loire-Atlantique). Tél. : 02-51-72-10-10. Les 6, 7 et 8, à partir de 18 h 30. De 8 € à 12 € ; forfait trois soirs de 20 € à 30 €.

Architecture

LYON

Premiers projets

Pour cette exposition, la Maison de l'architecture Rhône-Alpes, à Lyon, est allée chercher, parmi les pousses les plus tendres de la profession, sept agences de la région. Elles ont été élues au terme d'un bref parcours d'obstacles avec le concours de Jacques Ferrier et Frank Hamoutène, anciens « quarantenaires » de l'Institut français d'architecture (IFA), et du critique Francis Rambert. Trois des propositions des agences sont restées à l'état de projet, les quatre autres étant, sauf erreur, entrés dans le monde des réalisations. On relève une belle maison construite sur le site d'une ancienne carrière à Saint-Fortunat (Rhône), par Clément Vergely, une habile insertion de la modernité à Ansouis

(Vaucluse), par Yannick Hoffert et Boris Roueff, un limpide « prototype d'habitat » destiné à « un individu de type mâle » à tendance lubrique, (Jean-Louis Chevillard), ou encore l'élégante conversion au rouge coquelicot d'un hangar d'aéroport à Saint-Etienne (Saint-Etienne), signée Lucile Tallard et Eric Grospeillet, en phase de décollage. Maison de l'architecture Rhône-Alpes, 21, place des Terreaux, Lyon (Rhône). Tél. : 04-72-07-49-04. Jusqu'au 13 juin. Du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures. Entrée libre.

Selection disques rock

CHRIS ISAAK

Always Got Tonight



Pacte faus-
tien ? Sur la
pochette
d'« Always Got
Tonight »,
Chris Isaak,
la quarantaine
rayonnante,

te, a l'air éternellement adolescent, avec son visage de jeune premier mystérieusement épargné par les ans depuis *Silvertones* (1985). Le rocker lynchien a délaissé provisoirement les plateaux d'une sitcom à succès pour incarner à nouveau le fantasme d'un Elvis svelte qui n'aurait jamais échoué à Las Vegas. La musique de ce huitième album, dans la continuité des albums précédents, est elle aussi sans âge, un rétroviseur braqué sur les années 1950, sans toutefois renoncer aux avancées technologiques, au risque de flirter parfois avec le son clinquant de la pop FM. Seule réserve, balayée par la voix. Dans la caresse ou l'imploration, Chris Isaak pose magistralement son timbre satiné sur des guitares scintillantes ou vrombissantes comme grosses cylindrées dans la nuit américaine. Il est le seul à pouvoir consoler avec autant de naturel les orphelins de Roy Orbison, près de quinze ans après la mort du Caruso du rock. – B. Lt.

1 CD Reprise/Warner.

CHRIS SPEDDING

One Step Ahead of the Blues

Producteur, musicien de séance et accompagnateur de figures du rock depuis près de trente ans, le guitariste britannique Chris Spedding n'est jamais plus convaincant que lorsqu'il rend grâce à ses pairs. Ainsi ce recueil de douze titres – dont un seul de sa plume – depuis *Cajun Moon*, de J.-J. Cale à *Lonely Avenue*, de Doc Pomus, avec passage par *No Expectations*, signé Jagger/Richards, *Riverboat*, d'Allen Toussaint, *Albatross*, de Peter Green ou *Young Man Blues*, de Mose Allison. Un choix sans failles où l'empilement des guitares – acoustiques, électriques, dobro, pedal-steel... – ne cède jamais à la démonstration. Spedding, virtuose tranquille, met en jeu sa connaissance encyclopédique des styles et des genres et fait efficacement œuvre de mémoire. – S. D.

1 CD F Communications/PIAS.

AVRIL

That Horse Must Be Starving

Parmi les tentatives multipliées de marier la révolution électronique à l'héritage du rock et de la chanson, celle de cet alchimiste français se révèle particulièrement ambitieuse. A la facilité des citations en vogue, Avril a préféré les constructions complexes de titres qui pratiquent autant le collage psychédélique que l'écriture structurelle. A l'exemple de

quelques mentors – Björk, Radiohead, Portishead... – de ces recherches hybrides, il introduit le chant dans des décors cybernétiques, tente des figures inédites tout en se faisant l'écho de vieilles passions pour Pink Floyd, Prince ou David Bowie. Malheureusement, ce travail de recherche est tel qu'il finit par manquer de grâce. Handicapé par les manières d'une voix trop fascinée par l'anglophonie, Avril alourdit inspiration mélodique et pertinence émotionne. – S. D.

1 CD Last Call/Wagram Music.

MCLUSKY
McLusky Do Dallas
Dans la lignée d'une scène rock qui célèbre de plus en plus souvent la furia punk et les froidures after-punk, ce trio gallois croise avec rage les courses distordues et la surtension. La blancheur d'une guitare à vif, une basse aussi vrombissante que la frappe du batteur est sèche, évoquent les paysages industriels dessinés par Gang of Four en 1979. Le chanteur adapte à sa façon les vociférations de vieille femme sarcastique qu'affectionnait Johnny Rotten. Mais McLusky sait aussi tourner des brûlots bien à lui, porté par un sens aigu de l'efficacité et des dynamiques. Produits par Steve Albini, militant du rock alternatif le plus intrépide, ces hymnes réches (*Lightsucking Blues*, le lancinant *Fuck this Band*) peuvent user à la longue, mais se révèlent revigorants en injection de dix à quinze minutes. – S. D.

1 CD Too Pure-Labels/Virgin.

ARTS • Le Centre Pompidou rend hommage à l'école allemande et à Josef Albers

Quelques souvenirs mêlés du Bauhaus

L'HISTOIRE du Bauhaus à Dessau a été brève : en 1925, forcée de quitter Weimar, l'école est accueillie à Dessau, en Saxe, par une municipalité qui n'a pas encore combattu l'antimodernisme et au nazisme. En 1932, nouveau départ forcé pour Berlin, juste avant le sabordage de juillet 33, qui prive les nazis du plaisir de détruire ce laboratoire qu'ils ne peuvent évidemment supporter.

Pendant les cinq années de Dessau, le Bauhaus est dirigé par trois grands architectes : successivement Walter Gropius, Hannes Meyer et Mies van der Rohe. Parmi les enseignants figurent Kandinsky, Klee, Feininger, Moholy-Nagy, Bayer. Aux étudiants ils montrent, par leurs créations et leurs écrits, des directions nouvelles pour la peinture, le design, la photographie, l'architecture. Durant cette période, Dessau est une capitale de la création.

Une telle histoire vaut d'être étudiée et montée à proportion de son intérêt et de ses conséquences, immenses. Ce n'est pas le cas de l'exposition, réduite à quatre salles, dont une pour Josef Albers, qui a travaillé au Bauhaus de 1920 à 1933, avant d'émigrer aux Etats-Unis. Elle a été organisée à l'occasion d'un don d'archives en provenance de la revue *Cahiers d'art*, qui fut l'un des rares porte-parole du Bauhaus en France, et d'un prêt de la Josef and Anni Albers Foundation, qui accomplit un travail exemplaire de défense de l'œuvre d'Albers. Des photographies du fonds Kandinsky, des achats du Centre Pompidou et d'autres dons y ont été ajoutés, de manière à obtenir un hommage au Bauhaus et à ses activités variées.

Les documents sont, souvent, d'un intérêt considérable et les œuvres de pures merveilles. Mais, à

cause de l'accrochage et des conditions de présentation, on ressort des salles l'humour morose, coléreuse. Les œuvres sont à touche-touche sur les murs, superposées parfois sur trois ou quatre rangées, de sorte que la visite devrait être réservée aux adultes de grande taille, et diplômés en histoire de l'art contemporain : dans les trois premiers espaces, il est impossible de deviner, au vu des cartels, à quelles aquarelles de Klee, quelles gouaches de Kandinsky, quels photographies de Moholy-Nagy ils renvoient.

SPLENDEURS ANONYMES

D'autres œuvres n'ont pas même droit à une étiquette. Et le dépliant n'est d'aucune aide. Dans ce désordre luxueux, les couleurs, les lignes, les styles, les années, les artistes entrent en collision. Etrange façon de donner à sentir ce que furent l'esprit et l'idéal du Bauhaus.

Dans la salle Albers, c'est encore mieux : pas de cartels du tout, mais, dans un fascicule, un plan de la salle, à peine déchiffrable. Il y a là pourtant des œuvres de techniques et d'époques différentes : des vitraux de 1926, des études au crayon des années 1930, une suite d'*Hommages au Carré* de 1968. Autrement dit l'œuvre d'Albers condensée en quelques phases majeures. Mais comment le savoir ? Résultat observé : les visiteurs entrent, cherchent à se repérer et passent leur chemin. C'est ce qu'on appelle une occasion ratée.

Philippe Dagen

Musée national d'art moderne, Centre Pompidou, Paris-4^e. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi, de 11 heures à 21 heures. Entrée : 5,5 €. Jusqu'au 26 août.

"Une redoutable efficacité." PREMIÈRE ★★
"Une réussite." LE MONDE

SÉLECTION OFFICIELLE

FESTIVAL DE CANNES 2002

SANDRA BULLOCK

Calculs Meurtriers

CASTLE ROCK ENTERTAINMENT PRESENTS SCHROEDER/HOFFMAN PRODUCTIONS BARBET SCHROEDER SANDRA BULLOCK "CALCULS MEURTRIERS" (MURDER BY NUMBERS) RÉALISÉ PAR BARBET SCHROEDER SCENARIOS RYAN COOLING, MICHAEL PITTMAN, BRUCE BRUCKNER, CHRIS PENN, R.D. CALL ET BEN CAPLIN MUSIQUE HOWARD SHORE, C.S.A. GUY VAN LINT, MANSFIELD, FRANK CARPENTER, TONY GATTON DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE BARBET SCHROEDER, RICHARD CRISTAL, SUSAN HOFFMAN, STUART WURTZEL, LUCIANO TOVOLI, A.L.C. EDITURES SANDRA BULLOCK ET JEFFREY STETT, RICHARD CRISTAL, BARBET SCHROEDER, SUSAN HOFFMAN, TONY GATTON, BARBET SCHROEDER

www.calculsmurtriers.com

ACTUELLEMENT

TCM TURNER CLASSIC MOVIES

Commeau.com

WNET

Euro

Bertrand Lavier, l'art greffé sur le réel

Ce plasticien conceptuel est engagé depuis trente ans dans une féconde réflexion créatrice. Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente ses assemblages et ses peintures

BERTRAND LAVIER, horticulteur de formation, est un spécialiste des « greffes » en tous genres : la plus connue est celle du coffre-fort et du réfrigérateur, le premier servant de socle au second. La moitié des articles dirigés contre l'art contemporain s'y réfèrent. Ce qui ne déplaît pas à l'artiste, un manipulateur d'idées prompt à les retourner, engagé depuis toujours dans une réflexion active sur l'exercice de l'art, son objet, ses formes, ses codes. Une réflexion qui peut se compliquer singulièrement quand il repente les objets à coups de brosse : radiateurs, postes de radios, sièges, appareils ménagers qui, malgré cette « touche Van Gogh », continueront de fonctionner. Avec Lavier, pour qui le design n'a pas de secret, l'objet ne perd pas sa fonction d'usage, tout en devenant objet d'art. Qui dit mieux ?

Lavier a le crâne dégarni depuis longtemps, l'œil clair et vif. Il a de l'humour, parle en gesticulant sans lâcher son havane éteint, mais sans emphase. Il paraît moins anguleux qu'il y a vingt ou trente ans, moins minimal, meilleur vivant. Qui est-il ? Un artiste conceptuel. Il doute de tout, façonnier des lumières. Sauf de l'art. Son exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris le montre, et lui le dit. Non, Lavier n'est pas un astucieux gestionnaire de l'héritage duchampien : « Pour moi, la référence, c'est Warhol. J'utilise des techniques de reproduction et en même temps, c'est chargé. »

Passe le hall où plane une sculpture construite à la Eiffel, on entre dans la peinture selon Lavier, dans sa « galerie des glaces » : les vitrines de la rue Réaumur ou de l'avenue Montaigne passées au blanc d'Espagne, « on a tous vu ça depuis Boubat dans les années 1940 ». Mais cette fois la peinture gestuelle du laveur de carreaux a été photographiée, numérisée et confiée à une machine à jet d'encre. « L'espace n'est plus dans la réalité : tu es devant le tableau que tu avais cru voir dans la rue. » (Lavier dit « tu » surtout parce qu'il ne dit jamais « je »). Avec les Miroirs, la proposition est inversée. « Tu es de l'autre côté. Grâce à la peinture, tu passes dans le reflet. » Magie.

Dans la salle des « Walt Disney Productions », où ses œuvres sont tirées d'une BD où Mickey et sa copine sont dans une galerie d'art moderne, Lavier aborde toutes les catégories des beaux arts : dessin, peinture, photos, images virtuelles, sculptures fabriquées à partir de la BD... Mais « l'objectif de départ, c'était de travailler sur le « high and low », comme on dit aux Etats-Unis. Sur la peinture mineure consommée par le grand public ». Lavier évolue avec son temps et les problé-

BIOGRAPHIE

► 1949

Naissance à Châtillon-sur-Seine.

► 1968

Entre à l'école d'horticulture de Versailles.

► 1975

Exposition individuelle au Centre national d'art contemporain.

► 1985

Exposition des « Walt Disney Productions ».

► 1991

Exposition récapitulative au Centre Pompidou.

matiques de son temps. Par extension, il est passé du discours minimal à l'expressionnisme, de l'art géométrique à la peinture gestuelle, en combinant les formes et les considérations sur la consommation, la culture savante et populaire, la mondialisation, les arts premiers et occidentaux, le glissement des techniques, et les nouveaux médias, la reproduction, l'ordinateur, le clonage...

► ZONES DE TURBULENCES

Et la serrure. Pourquoi ? « Il y en a qui collectionnent les serrures dogons. Moi je n'y connais rien, je suis d'une ignorance encyclopédique. Je me renseigne. Pourquoi je ne pourrais pas souler une serrure de la Samaritaine comme une serrure dogon ? C'est tout aussi acceptable de faire cette greffe-là. » Il ajoute que le socle lui a appris qu'« il fallait toujours avoir des objets usagés comme dans l'art africain, parce que ces objets ont une charge ».

Cela expliquerait le canoë : « Un kayak que j'ai acheté au Vieux Campeur. Je l'ai fait massacer et restaurer par un spécialiste d'archéologie. Il me l'a transformé en vase grec. Ce qui est formidable, c'est de faire une pirogue restaurée et pas réparée. L'objet entre comme ça dans une espèce de zone de turbulences. » Lavier aime parler de « zones de turbulences ». Il entend ainsi corriger l'image convenue de

l'artiste condamné à la bonne humeur. Son Alfa Romeo accidentée : « C'est de l'émotion à l'état brut. Ça ne supporte pas un gramme de poussière, sinon ça devient une épave. C'est un objet qui se situe entre les Accidents de Warhol et les Compressions de César. »

Il insiste sur la progression dramatique de son parcours. « Il y a quand même une menace. Cette dimension dramatique, je ne l'avais pas. Les gens me voyaient dans une esthétique postminimale, carrée. J'aime bien, mais je crois que je suis passé au-delà. Je peux très bien faire cohabiter une esthétique minimale et de l'expressionnisme. » Le drame culmine avec les dernières greffes : des portraits de Montand, de Barthès et d'autres, photographiés au Musée Grévin par un portraitiste du Studio Harcourt. « Pour moi, il y a le style éternel d'Harcourt qui essaie de figer les modèles, alors que Grévin essaie de leur donner la vie. La photo qui en résulte est exactement à l'intersection de ces deux points. Des monstres. »

Qu'est-ce que l'art pour Lavier ? « Je pourrais répondre par un truc à l'envers. Il y a cette phrase sublime de Robert Filliou qu'on cite à tous propos : « L'art, c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art. » C'est parfait, mais je trouve que cette phrase a fait son temps. Aujourd'hui, ce n'est plus possible de dire ça, parce qu'on s'est aperçu qu'il y avait des choses

brutales, violentes dans la vie que l'art ne pouvait pas régler, j'ai envie de dire : heureusement. »

Et le musée ? « Ce qui me plaît, c'est de me voir comme je ne me suis jamais vu. Quelquefois tu apparaîtras plus comme un néo-conceptuel français donnant dans la musique de chambre. Ici je n'ai pas fait des œuvres plus monumentales, mais elles existent et elles trouvent leur espace. » Voilà l'artiste rassuré, un inquiet caché derrière son humour et sa bonne humeur. Et de quoi saluer le musée : « C'est l'endroit qui me permet de jouer mes partitions favorites, avec une acoustique parfaite. Je ne suis pas forcément pour la cathédrale, mais je préfère nettement entrer dans ce musée où je peux avoir la plus grande maîtrise possible de l'espace, de la lumière. C'est mieux que d'exposer dans un champ de betteraves. » Et Lavier d'ajouter, en jetant un œil en direction du Palais de Tokyo voisin : « A mon avis, je ne suis pas le seul. »

Geneviève Breerette

Bertrand Lavier. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16^e. Tél. : 01-53-67-40-00. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30. Samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé le Lundi. Jusqu'au 22 septembre. 5 €.

DOMINIQUE DHOMBRES

Les morts de Jénine

QUE S'EST-IL PASSÉ dans le camp de réfugiés de la ville palestinienne de Jénine, en Cisjordanie, investie du 3 au 19 avril, sans aucun témoin extérieur, par l'armée israélienne ? Les Palestiniens affirment que les Israéliens y ont commis un carnage et que des centaines de corps sont ensevelis sous les décombres. Des pans entiers du camp ont été nivelés par les bulldozers. Les autorités israéliennes nient l'existence d'un massacre et justifient ces destructions par les nécessités de l'action militaire menée contre les combattants retranchés au centre du camp. L'ONU a renoncé à l'envoi d'une commission d'enquête en raison de la mauvaise volonté israélienne.

Le documentaire diffusé mardi soir sur Arte ne met pas fin à ce débat. Réalisé par une équipe de la chaîne de télévision britannique Channel 4 qui a pu pénétrer dans le camp de Jénine quelques jours après le retrait israélien. Les journalistes britanniques n'ont pas trouvé trace des centaines de cadavres dénoncés par les Palestiniens. Le seul chiffre cité dans ce reportage est celui de 51 corps, dont la moitié de civils, dénombrés par une organisation humanitaire, Human Rights Watch.

Les journalistes britanniques ont cependant recueilli des témoignages terrifiants. L'hôpital de Jénine est resté vide pendant toute la durée des combats parce que les Israéliens interdisaient l'évacuation des blessés. Des ambulances ont été prises pour cible. Une jeune femme raconte comment sa sœur a été abattue à ses côtés alors qu'elle portait un uniforme d'infirmière. Les hommes adultes étaient appelés par haut-parleur à se présenter torse nu aux soldats israéliens. Plus de la moitié des auteurs des attentats-suicides commis en mars en Israël venaient du camp de Jénine.

Un ancien capitaine de l'armée britannique, venu comme expert pour Amnesty International, affirme que nombre de maisons ont été démolies après la fin des combats, et qu'il s'agit donc d'une « opération punitive ». Ce documentaire se termine par une rencontre avec un dirigeant palestinien du camp de Jénine.

Celui-ci affirme, le visage à moitié caché, qu'il y a toujours, dans le camp, des hommes prêts à commettre des attentats-suicides. Le lendemain de l'entretien, un homme entrait dans un club de billard de Tel-Aviv et tuait 16 personnes.

TÉLÉVISION

Insécurité conjugale

Hommages indirects à Racine et à Shakespeare, les crimes passionnels représentent en France la première cause des homicides. Dans 80 % des cas, l'auteur est un homme, qui en général n'accepte pas la rupture. Une femme poignardée par son ex-petit ami, une épouse et son amant empoisonnés par un mari jaloux, une femme tuée à la hache par son ex-époux... La litanie de ces « faits divers » conjugaux peuple les journaux, mais personne ne prête attention à ces drames du désastre amoureux. Elsa Margout et Eric Delagneau se sont intéressés à plusieurs crimes passionnels. Partout, des hommes habillent de mots d'amour leur orgueil blessé, leur peur de l'abandon ou leur désir de vengeance, préférant détruire leur compagne, voire leurs enfants, plutôt que de les perdre.

Les cours d'assises sont incapables d'expliquer l'irrationnel. Résultat : les auteurs de crimes passionnels écopent de peines plutôt légères. La faute au mythe du crime d'amour, fût-il un artefact de l'ego, et à la loi qui jusqu'en 1975 condamnait rarement un mari surprenant sa femme en flagrant délit d'adultére. La faute aussi à une imagerie sociale considérant encore que l'être aimé est « une chose » et l'amour une fusion. « On dirait que c'est ma faute, j'aurais dû subir et me taire », explique l'ancienne compagne, victime d'un homme violent qui tenta de la tuer, condamné à huit ans de prison au lieu des 15 requis. — Y.-M. L.

« Envoyé spécial », jeudi 6 juin, 21 heures, France 2.

JEUDI 6 JUIN

► La Danse avec l'empereur

18 h 35, CineClassics
Habile union du film historique en costumes et de la comédie sentimentale riche en quiproquos, ce long métrage tourné en 1941 par George Jacoby raconte l'histoire de l'empereur d'Autriche Joseph II et de l'amour imprévu qu'il éprouva pour une jeune veuve, Christine von Alvin, qui ignore

sa véritable identité. Plus tard, à la cour, elle comprendra qui elle a véritablement rencontré. Pour l'anecdote, le jeune premier jouant le rôle de l'aide de camp de l'empereur, Wolf Albach-Retty, était le père de Romy Schneider... ► La Révolution surréaliste

22 h 20, Arte
En marge de l'exposition qui a lieu au Centre Pompidou, à Paris, jusqu'au 24 juin, Arte propose cette Théma introduite par

le commissaire de l'exposition, Werner Spies, qui rappelle utilement que le surréalisme naquit de l'horreur de la première guerre mondiale et s'épanouit jusqu'à la seconde.

Le documentaire *Au-delà de la peinture* fait pénétrer le téléspectateur dans l'atelier et l'art de peintres du mouvement, comme Miro ou Masson, tandis que le « pape » du surréalisme, André Breton, fait l'objet

d'un portrait intitulé *André Breton par André Breton*. On y explique notamment qu'en dépit de son Manifeste et de ses diktats, Breton ne vécut pas pleinement l'aventure de ce mouvement, puisqu'il s'exila en 1940 à New York et revint en Europe une fois les feux de

cette révolution quasiment éteints. La soirée se clôt sur la question centrale que posent l'exposition et, en écho, cette Théma — que reste-t-il du mouvement surréaliste aujourd'hui ? — sous le titre *Transformer le monde, changer la vie*.

► Famille, je vous aime

21 heures, France 3
En prologue à des débats en région sur le thème de la famille, le film *La Gifle*, réalisé en 1974 par Claude Pinoteau avec la jeune Isabelle Adjani. Une curiosité devenue un succès.

LES GENS DU MONDE

■ Le dessin de Picasso et les trois œuvres de Fernand Léger ayant appartenu à Mauricette et Jeanette Thorez et mis en vente par M^e Briest (*Le Monde* du 4 juin) ont obtenu un franc succès. Estimés au mieux à 278 000 euros, ils ont rapporté un total de 760 000 euros.

■ Jean-Jacques Aillagon réagit au conflit qui oppose la ville de Francfort au chorégraphe William Forsythe. Dans un communiqué, le ministre de la culture du gouvernement Raffarin a fait savoir qu'il était « sensible aux difficultés rencontrées par William Forsythe et sa troupe et à la remise en question de leur installation à Francfort ». Le ministre a fait savoir qu'il avait appelé le chorégraphe et que les deux hommes avaient convenu d'un rendez-vous en juin.

■ En revanche, la ville de Wuppertal se veut rassurante au sujet de Pina Bausch. L'administration de la compagnie dirigée par la chorégraphe précise : « La fermeture éventuelle du théâtre municipal pour raisons économiques ne remet en cause ni la présence, ni le travail, et encore moins les ressources propres de Pina Bausch, qui garde à sa disposition l'Opéra de Wuppertal. Les saisons jusqu'à 2005 sont bouclées et ne sont en aucun cas remises en question. » Ainsi, le grand festival Wuppertal/Düsseldorf/Essen aura bien lieu à l'automne 2004.

■ Jude Law, Nicole Kidman, Philip Seymour Hoffman, et maintenant Natalie Portman : la distribution de *Cold Mountain*, adaptation cinématographique du roman de Charles Frazier, prend des allures de Bottin mondain. Bientôt, tout le monde aura oublié que Tom Cruise a refusé d'incarner Inman, le déserteur au grand cœur, permettant ainsi à Jude Law d'officialiser son statut de star hollywoodienne. Anthony Minghella (*Le Patient anglais*, *Le Talentin et le Ripey*) dirigera cette coproduction Miramax/MGM.

■ Isabelle Nanty ajoute à son arc la dernière corde qui lui manquait. La comédienne (*Amélie Poulain*, *Astérix*), metteur en scène de théâtre (*Cravate Club*) se met à la réalisation. *Le Bison*, comédie contemporaine, se tournera à Paris à partir de la mi-juin. La réalisatrice se dirigera elle-même et aura pour co-interprètes Edouard Baer et Pierre-François Martin-Laval, issu de la troupe des Robin des Bois.

■ Woody Allen a témoigné, mardi 4 juin, devant un tribunal new-yorkais dans le cadre de la procédure qui l'oppose à son ancienne productrice Jean Doumanian. Le cinéaste demande plus de 10 millions de dollars de profits générés par ses films et que M^e Doumanian ne lui aurait pas remis. Mardi, Woody Allen a retracé, pour le bénéfice du juge et des dix jurés, les débuts de sa carrière au cinéma.

RADIO

JEUDI 6 JUIN

► France-Culture

11 h 00, France-Culture
L'œuvre la plus connue et la plus ample de Roger Martin du Gard, *Les Thibault*, fresque romanesque couvrant tous les aspects de l'avant-guerre de 1914-1918, fait l'objet d'une fiction adaptée par Sylvie Péju. Aujourd'hui, diffusion des plus belles pages de ce roman, sous le titre de *La Mort du père/1913-1914*, avec Stanislas Nordey, Michel Bompilo, Christophe Reymond... La réalisation est de Christine Bernard-Sugy.

► Figures légères

20 h 00, France-Musiques
La « musique légère » a disparu dans les années 1970 des grilles de Radio-France. Dans « Etonnez-moi Benoît », la radio publique essaie de retrouver cet esprit, chaque dimanche à 21 heures. De surcroît, Radio-France programme trois concerts (dont, à 20 heures, celui de Daniel Aubé) et des pages confiées à Marc Schaefer et à son ensemble Sorties d'artiste, qui resuscite notamment *Le Compositeur toqué* d'Hervé (1854) et une pochade de Georges Van Parys, *Tristail et Brunehouille*, moins irrévérencieuse mais qui paraît alors.



PHILIPPE LÉVY

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 5 JUIN

TF1

13.00 Football (1^{re} tour, gr. E) : Allemagne - Irlande 15-10 Dingue de toi **16.05** Pacific Blue **17.05** Melrose Place 17.50 7 à la maison Baby-sitting. Série **18.45** Tous ensemble Magazine **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 COMBIEN ÇA COÛTE ? Discount, soldes et prix réduits. Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut, avec la participation de David Gonner, Renaud Hetrus, Stéphane Thébaut, Anne-Bérénice Odin, Laurence Thiriart. Invité : Pierre Bellemare. 5060018

23.15 SANCTION FATALE Téléfilm. John Terlesky. Avec Kristy Swanson, Michael Madsen, Ron Perlman, David Dukes, Tiny Lister Jr (Etats-Unis, 1999) O. 6253194 Une espionne tente de changer de vie.

0.30 Rallye Rallye du Maroc **0.55** Très chasse **1.55** Confessions intimes Magazine **3.25** Reportages Le bonheur des dames **3.55** Aimer vivre en France Les moulins **4.50** Musique **4.55** Histoires naturelles (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.00 Une femme à sa fenêtre ■ Pierre Granier-Deferre (Fr. - It., 1976, 90 min) O Match TV
15.15 Les Aventures de Pinocchio ■ Luigi Comencini (It. - Fr. - All., 1972, 125 min) O Cinétoile
16.40 Le Miracle de Fatima ■ John Brahm (Etats-Unis, 1952, 100 min) O CinéClassics
17.20 La Petite Maison de thé ■ Daniel Mann (Etats-Unis, 1956, 125 min) O Cinétoile
19.25 Lemmy pour les dames ■ Bernard Borderie (France, 1961, N., 95 min) O Cinétoile
21.00 Courage, fuyons ■ Yves Robert (France, 1979, 95 min) O CinéClassics
21.55 La Règle du jeu ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1939, N., 105 min) O CinéClassics
22.55 Jugé coupable ■ ■ Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, James Woods, Dennis Leary, Isaiah Washington (Etats-Unis, 1999, 125 min) O Cinéstar 2
22.50 La Nuit américaine ■ ■ ■ Francis Truffaut (France, 1973, 115 min) O CinéCinemas 2
23.05 Assassins en tous genres ■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1969, 110 min) O Cinétoile
0.35 Juarez et Maximilien ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., 125 min). TCM
0.55 High Sierra ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., 95 min) O Cinétoile

FRANCE 2

14.55 Tennis Internationaux de France : Demi-finales dames. À Roland-Garros **15.05** La Dernière Danse Téléfilm. K. Dowling. Avec E. Stoltz (EU, 2000) **16.35** TO3 17.25 A toi l'actu@ **17.40** C'est pas sorcier **18.10** ET 0.10 Campagne officielle des législatives **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info **20.10** Tout le sport **20.30** C'est mon choix... ce soir.



20.55 PASSAGE DU BAC Téléfilm. Olivier Langlois. Avec Charles Aznavour, Annie Cordy, Alexei Tomassian, Diane Dassiny (Fr. - Bel., 2001). 421321 Deux adolescents, inscrits contre leur gré dans une « boîte à bac », sont soutenus par leurs grands-parents respectifs, qui reprennent le chemin du lycée.

22.30 ÇA SE DISCUTE Parents-enfants : doit-on parfois inverser les rôles ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Invitée : Gisèle Harris-Révidé. 7761394 **0.45** Journal de la nuit, Météo.

1.15 Retour à Roland-Garros **1.40** Emissions religieuses **2.40** Eurocops Frère de lait. Série **3.30** 24 heures d'info **3.55** Eurocops Dérèglement de compte. Série **4.50** Une princesse belge au Mexique. Documentaire (25 min).

1.25 Ombre et lumière **1.55** Les Dossiers de l'Histoire Mon père, le Che **2.55** C'est mon choix... ce soir **3.15** Soir 3 **3.40** Vie privée, vie publique Jusqu'où est-on prêt à aller pour nos amies les bêtes ? (115 min).

16.15 Match magazine Les rabbins de l'espoir. Les esclaves de l'or. Le rodéo des bagnards. Match TV

16.55 Les Lumières du music-hall Johnny Hallyday. Véronique Sanson. Paris Première

17.00 Recto Verso Invité : Marcel Desailly. Paris Première

16.05 L'Actor's Studio Invité : Kevin Costner. Paris Première

17.20 La Petite Maison de thé ■ Daniel Mann (Etats-Unis, 1956, 125 min) O Cinétoile

19.25 Lemmy pour les dames ■ Bernard Borderie (France, 1961, N., 95 min) O Cinétoile

21.00 Courage, fuyons ■ ■ Yves Robert (France, 1979, 95 min) O Cinétoile

21.55 La Règle du jeu ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1939, N., 105 min) O CinéClassics

22.55 Jugé coupable ■ ■ Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, James Woods, Dennis Leary, Isaiah Washington (Etats-Unis, 1999, 125 min) O Cinéstar 2

22.50 La Nuit américaine ■ ■ ■ Francis Truffaut (France, 1973, 115 min) O CinéCinemas 2

23.05 Assassins en tous genres ■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1969, 110 min) O Cinétoile

0.35 Juarez et Maximilien ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., 125 min). TCM

0.55 High Sierra ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., 95 min) O Cinétoile

FRANCE 3

16.35 TO3 17.25 A toi l'actu@ **17.40** C'est pas sorcier **18.10** Campagne officielle des législatives **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info **20.10** Tout le sport **20.30** C'est mon choix... ce soir.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Voyages à la carte. Magazine présenté par Patrick de Carolis. 366969

22.55 Météo **23.00** Soir 3 **23.20** Campagne officielle Les élections législatives.

23.45 ENQUÊTE À SAN FRANCISCO Téléfilm. John Langley. Avec Sam Elliott, Esai Morales, Paul Sorvino, Dan Lauria, Richard Gilliland (Etats-Unis, 1995). 2961785

1.25 Ombre et lumière **1.55** Les Dossiers de l'Histoire Mon père, le Che **2.55** C'est mon choix... ce soir **3.15** Soir 3 **3.40** Vie privée, vie publique Jusqu'où est-on prêt à aller pour nos amies les bêtes ? (115 min).

16.15 Match magazine Les rabbins de l'espoir. Les esclaves de l'or. Le rodéo des bagnards. Match TV

16.55 Les Lumières du music-hall Johnny Hallyday. Véronique Sanson. Paris Première

17.00 Recto Verso Invité : Marcel Desailly. Paris Première

16.05 L'Actor's Studio Invité : Kevin Costner. Paris Première

17.20 La Petite Maison de thé ■ Daniel Mann (Etats-Unis, 1956, 125 min) O Cinétoile

19.25 Lemmy pour les dames ■ Bernard Borderie (France, 1961, N., 95 min) O Cinétoile

21.00 Courage, fuyons ■ ■ Yves Robert (France, 1979, 95 min) O Cinétoile

21.55 La Règle du jeu ■ ■ ■ Jean Renoir (France, 1939, N., 105 min) O CinéClassics

22.55 Jugé coupable ■ ■ Clint Eastwood. Avec Clint Eastwood, James Woods, Dennis Leary, Isaiah Washington (Etats-Unis, 1999, 125 min) O Cinéstar 2

22.50 La Nuit américaine ■ ■ ■ Francis Truffaut (France, 1973, 115 min) O CinéCinemas 2

23.05 Assassins en tous genres ■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1969, 110 min) O Cinétoile

0.35 Juarez et Maximilien ■ ■ William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., 125 min). TCM

0.55 High Sierra ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., 95 min) O Cinétoile

CANAL+

16.20 Eddy Time Magazine **18.00** Daria ► En clair jusqu'à 21.00 **19.15** Making of « Spiderman » Documentaire **19.40** Journal **19.50** Le Zapin **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.50** Le Carnet d'Aimé.



21.00 ESCROCS MAIS PAS TROP ■ ■ Film. Woody Allen. Avec Woody Allen, Tracey Ullman, Hugh Grant, Elaine May, Michael Rapaport. (EU, 2000) O. 62414 Un couple de New-Yorkais tente un hold-up dont les conséquences ne seront pas celles qui étaient attendues.

22.30 LA FILLE DE D'ARTAGNAN Film. Bertrand Tavernier. Avec Sophie Marceau, Philippe Noiret, Claude Rich, Sam Frey. Capitole et d'épée (Fr., 1994) O. 3066786 **0.35** Midnight + Festival d'Annecy 8075099.

1.30 Hiruko ■ Film. Shinya Tsukamoto. Avec Kenji Sawada, Naoto Tanakawa. Horreur (Japon, 1990, v.o.) O. 69989023. **0.55** Basket NBA Play-offs. Finale (1^{re} match) : Los Angeles Lakers - New Jersey Nets (185 min) 92205506.

2.30 LA FILMÉE Documentaire. Elfi Mikesch (All. - Turq. - Inde, 2002). 5442740 Sur les traces des troubadours d'hier et d'aujourd'hui.

2.40 MUSICA - LA ROUTE DES TROUBADOURS Documentaire. Elfi Mikesch (All. - Turq. - Inde, 2002). 5446779 Meurtres dans une agence de rencontres.

2.40 Ciné-découverte - L'Impitoyable Lune de miel ■ Film. Bill Plympton. Animation (EU, 1997, v.o.) 9160124 **23.55** Festival hip-hop franco-allemand 7883834 **2.05** Tracks Magazine (40 min) 3788998.

2.40 Star Trek, Deep Space Nine Les devises de l'acquisition O. Démons intérieurs O. 20.50 Roswell. Le côté humain. Oxygène. **2.40** Canal Jimmy Série Club **23.20** New York District. Le pouvoir de l'argent. 13^{ème} RUE

FRANCE 5 / ARTE

18.00 C dans l'air **18.45** Emission pour la campagne officielle des législatives **19.00** Connaissance **19.40** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.45** Arte info, Météo **20.10** 360°, le reportage GEO L'Ecole des Inuits.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Histoires albanaises. Documentaire. Eline Flipse (PB, 2000). Magazine présenté par Alexandre Adler. 5608308 Cinq Albanais témoignent, avec un optimisme et une capacité d'adaptation révélateurs, de la façon dont l'Albanie vivait sous la dictature d'Enver Hodja.

21.40 MUSICA - LA ROUTE DES TROUBADOURS Documentaire. Elfi Mikesch (All. - Turq. - Inde, 2002). 5442740 Sur les traces des troubadours d'hier et d'aujourd'hui.

22.35 AMOUR À MORT Téléfilm. Michael Keusch. Avec Sandra Speichert, Doreen Jacobi, Ralph Herforth, Charlotte Schwab (Allemagne, 1999) O. 446679 Meurtres dans une agence de rencontres.

0.05 Loft Story Divertissement 1363273 **0.59** Météo **1.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (360 min) 3297419.

M6

15.05 M6 Kid **17.10** Fan de **17.40** Plus vite que la musique **18.05** Le Flic de Shanghai Série **19.00** ET 20.40 Loft Story **19.50** Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Un heureux événement.



20.50 UNE MORT POUR UNE VIE Téléfilm. Benoît D'Aubert. Avec Lucie Jeanne, Alexandre Zambeaux, Frédéric Quiring, Julia Vaidis-Bogard, Daniel Kenigsberg (France, 2001) O. 331143 Une urgentiste, travaillant avec un organisme chargé des dons d'organes, mène l'enquête après une série d'appels téléphoniques anonymes...

22.35 AMOUR À MORT Téléfilm. Michael Keusch. Avec Sandra Speichert, Doreen Jacobi, Ralph Herforth, Charlotte Schwab (Allemagne, 1999) O. 446679 Meurtres dans une agence de rencontres.

0.05 Loft Story Divertissement 1363273 **0.59** Météo **1.00** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (360 min) 3297419.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Mesures, démesures. [1/2].

22.00 Journal, Multipistes.

23.20 Surpris par la nuit. Jean Leymarie.

0.05 Du jour au lendemain. Jacques Darras.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Récital Thomas Quasthoff. Œuvres de Loewe, Schubert, Brahms.

22.00 En attendant la nuit.

23.00 Jazz, suivez le thème. I Won't Dance.

23.00 Jazz, suivez le thème. I Won't Dance.

PIERRE GEORGES

La fêlure

COMME dans *Scream*, évidemment. Et voici, une fois de plus et fort légitimement, le débat relancé. De l'influence du cinéma, et du cinéma de violence, sur la violence, toutes les violences au quotidien.

Un adolescent de Saint-Sébastien-sur-Loire avait vu *Scream*. Il l'a tué, comme dans *Scream*, une jeune fille, une camarade de son âge, de multiples coups de coude. Il l'a tuée, sans autre raison, a-t-il dit aux gendarmes, que le fait, après avoir vu le film, « de décider de tuer quelqu'un ».

Il n'est ni le premier meurtrier à affirmer son meurtre copie conforme de la fiction. Ni le dernier, hélas ! Car, si l'on ne s'en tient qu'aux fameux *Scream*, cette trilogie de films d'horreur présommes parodiques et absolument gore, qualificatif intraduisible en français mais fort explicite, aurait, en matière de faits divers sanglants, suscité pas mal de tragiques vocations.

Comme dans *Scream* ! L'horreur de la réalité rejoignant celle de la fiction. C'est là une évidence et un fait. Tout spectacle, toute image, toute lecture, en somme tout ce qui peut nourrir l'imagination, peut susciter des vocations. Horreur ou non. Et pour peu que cette imagination soit fragile, pour peu que l'équilibre mental du spectateur soit précaire, pour peu qu'aucune distance ne soit établie, dans cette confusion mentale, entre la fiction et le réel, alors, oui, le basculement peut se faire.

Nier ce rapport direct, ou indirect, c'est nier l'évidente puissance d'impact de l'image. De toutes les images. Prenons un exemple plus tendre. Un enfant qui voit jouer Zidane, quand il joue évidemment, se prend pour Zidane, se rêve Zidane. Du moins le

temps du match. Ou pendant ses propres matches à lui. Mais vient toujours le moment où il retourne à sa propre réalité, seul, ou avec l'aide de ses parents, pour n'être plus le héros de son propre rêve.

On est là très loin de *Scream*? Pas si sûr. On peut s'imaginer sous le maillot d'un footballeur. On peut se croire au volant d'une formule 1 ou héros de *Taxi*, ces films de folie furieuse de la route. On peut se prendre pour Scarlett O'Hara, autant en emporte le rêve. On peut, et à l'époque il y eut en conséquence déjà des faits divers retentissants, s'identifier aux très violents héros d'*Orange mécanique*. On peut en somme être tout. Selon ses goûts, ses fantasmes. Selon l'impact aussi sur sa propre personnalité d'une œuvre de fiction, quand ce ne sont même des images de la réalité télévisuelle parfois pires elles aussi que la pire des fictions. L'essentiel nous semble ailleurs : dans la capacité du « receveur », du spectateur, à revenir l'esprit sur terre, un peu comme les pieds dans le réel.

Des films comme *Scream*, et bien d'autres, tant d'autres, fondés sur la mise en scène de l'abominable, du meurtre, de l'extrême violence, nous font horreur. Au sens premier du terme. Ils sont, finalement, sur un trouvaille une traduction toute personnelle pour « gore », absolument déguisées. Bas, obscènes par la recherche même et l'étalage plus que complaisant de l'obscurité de la violence.

Ce ne sont que des films, assurément à ne pas mettre entre toutes les têtes. Mais il reste, au-delà de ce constat, un mystère : l'existence préalable de cette fêlure secrète qui fait le passage à l'acte, même imitatif.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Le Petit Monde de Don Camillo »

ON A BEAUCOUP parlé du livre de Giovanni Guareschi, dont le film est adapté par Julien Duvivier, qui l'a mis en scène, et par René Barjavel. Comme il arrive d'un film que sa réputation précède, on se méfiait un peu, n'étant pas sans connaître le sujet de Guareschi, qui tient dans l'opposition de principe du curé et du maire d'une commune italienne, qui, l'un et l'autre, ont appris à s'estimer dans le maquis comme à combattre autour des

bancs de la même école. Or le film de Duvivier respire à la fois la joie de vivre et la santé à travers les magnifiques photographies de Nicolas Hayer. Contrairement à ce que j'ai déjà entendu, et que l'on soulignait d'une lippe dégoûtée, la qualité majeure de ce film-farce, c'est la délicatesse. Il aurait pu être insupportable : à force d'habileté il ne rompt pas son équilibre et ne nous laisse pas regretter notre rire. C'est à Duvivier et à Barjavel, après

Guareschi, qu'il faut en savoir gré certainement. Mais encore et pour beaucoup à Fernandel, qui réussit là dans un rôle de composition à nous convaincre avec beaucoup de naturel que Don Camillo n'avait pas qu'une vocation, qu'il était acteur dans l'âme et qu'il suffisait de lui donner de bons rôles, bien dirigés, pour qu'il le prouvât.

Henry Magnan
(6 juin 1952.)

CARNET DE CAMPAGNE

« S'ils sont en prison, c'est qu'ils n'aiment pas la France ! »

NICE*de notre envoyée spéciale*

Au moment de passer à la caisse, à la cafétéria de l'aéroport de Nice où nous l'avons invité à manger une salade, Gilles Baronio lâche : « Je suis pour que toute histoire soit révisée. » Comme ça, devant tout le monde, presque avec candeur. Voilà au moins un « lépéniste » qui ne cache pas son jeu, et qui ne le cachait pas non plus avant le 21 avril. Il est tombé sous le charme de « Jean-Marie », entendu lors d'un meeting au Théâtre de verdure à Nice, quand il avait 15 ans. Aujourd'hui, à 20 ans, responsable des jeunes du FN niçois (FNJ), Gilles est un petit soldat en campagne pour les législatives. Courtois jusqu'à l'excès, il met tous ses rendez-vous à profit pour convaincre.

Minute et L'Argumentaire du patriote, un 32-pages à l'usage du militant en évidence à côté des plateau-repas, il commence par quelques chiffres. « Nous sommes le premier parti des Alpes-Maritimes. Nous y avons

même progressé entre le premier et le deuxième tour de la présidentielle [de 25,99 % à 28,68 % des voix]. Sur Nice, les inscrits au FN sont passés de 160 au début du mois d'avril à 350 aujourd'hui. Nous « tractons » tous pour la campagne de nos trois candidats dans le département, Marie-France Stirbois, Pierre Argentier et Isabelle Gérard. Mais la plupart de ces jeunes n'osent pas encore s'afficher. Ils craignent la réaction de leurs parents ou des problèmes à l'université, car ce sont surtout des étudiants, en faculté de droit et de lettres. »

Pourquoi ces jeunes viennent-ils ? « Pour la préférence nationale, contre la mondialisation et l'insécurité. Avant, j'aimais bien aller faire un tour sur la promenade des Anglais, mais aujourd'hui, on risque de s'y faire égorgé par des proxénètes. Il y a des lignes de bus impossibles à emprunter, la 16 par exemple, qui va au quartier à forte concentration immigrée de l'Ariane. » Il n'a pourtant jamais été directement inquiété, à peine une histoire, qui s'est bien

finie, de course-poursuite « avec des Maghrébins »...

Lui s'est surtout engagé au FN contre l'immigration. « L'insécurité vient de l'immigration. Je ne juge pas les gens sur leur couleur de peau, mais être français, cela se mérite. » C'est-à-dire ? « Il faut savoir parler français, c'est le minimum. Les Maghrébins ne cherchent pas à s'intégrer, ils jouent les caïds. S'ils sont, évidemment. Si on les renvoie de France, ce sera dans la dignité, pas dans des trains. On devrait renvoyer aussi tous ceux qui sont en prison, parce que s'ils y sont, c'est parce qu'ils n'aiment pas la France. » De toute façon, pour Gilles, être contre l'immigra-

EN LIGNE SUR lemonde.fr**CONTACTS**

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télécopieur : 01-42-17-20-00 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 16

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 5 juin 2002 : 511 442 exemplaires.
Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « aden ». 1 - 3

tion est une question de principe : « Les gens devraient rester chez eux, c'est plus digne. Moi, en Afrique du Sud, je me sentirais mal. » Et il ne sent pas dans son histoire familiale de contradiction avec ces engagements. « Mes grands-parents sont italiens, mais ils aimaient la France. La preuve : mon grand-père a fait l'Algérie et l'Indochine. »

Alors, s'ils viennent au FN, ces jeunes militants, c'est parce qu'ils ont peur ? « Pas du tout. C'est plutôt nous qui faisons peur. » A cause des médias, dit-il, qui raconteraient n'importe quoi, tronqueraienr les phrases de Le Pen sur « Durafour-Crématoire » ou le « détail de l'histoire ». Et ces jeunes nouveaux adhérents deviennent-ils lépénistes parce qu'ils admirent Jean-Marie ? « Il a créé le FN pour la France. Parmi nos adhérents niçois, nous avons beaucoup de pieds-noirs qui sont reconnaissants à Le Pen d'avoir fait l'Algérie. » Quid des gens qui accusent son leader d'y avoir torturé ? « On ne fait pas de procès à quelqu'un qui a combattu pour son pays. Toute guerre est inhumaine. »

Militant certes, mais Gilles a aussi ses goûts à lui. Il écoute des chansons d'Aznavour, même si ce dernier a défilé contre Le Pen. Il n'aime pas le foot. Il n'a pas vu Star Wars, épisode 2, c'est trop américain, mais il admire Mel Gibson et Alain Delon, « qui représentait si bien la France quand il était jeune ». Au premier rang de ses priorités, avant la militance, il y a son travail – il est VRP en foie gras et caviar pour les grands restaurants de la Côte. Après vient la famille, père cuisinier, mère au foyer, et, un jour, celle qu'il fondera. Mais, quoi qu'il arrive, il restera au FN. Même s'il tombe amoureux d'une « Maghrébine » ? « Ça n'arrivera pas. Et même si cela arrivait, après tout, Le Pen est bien avec une Gréco-Hollandaise. »

Cécile Ducourtieux
(Le Monde interactif)



Gilles Baronio, responsable des jeunes du FN à Nice, accueille des dizaines de nouveaux adhérents.



Le guide 2002

des festivals de l'été

Un concert pop en Bretagne ? Un court-métrage sur une plage des Landes ? Un coup de java au Pays basque ? Avec *Le Monde* daté 7 juin, Aden vous propose une sélection des meilleurs festivals de l'été.

Le Monde

aden

festivals

le guide 2002

les routes de l'été



Supplément gratuit de 32 pages, jeudi 6 juin avec *Le Monde* daté vendredi 7 juin 2002

Le Mondial

2002

JEUDI 6 JUIN 2002

www.lemonde.fr/mondial2002

Un grand souffle d'allégresse

■ En battant la Pologne (2-0), les Coréens ont livré le match le plus excitant depuis le début du Mondial

■ L'équipe de France se referme sur elle-même à la veille de la rencontre décisive contre l'Uruguay, jeudi, à Pusan



TEMPS FORTS

Jacquet

► Pour l'ancien sélectionneur des Bleus, l'Uruguay et le Danemark « ne devraient pas nous poser beaucoup de problèmes ». p. II

Le Monde
DE LA COUPE
Europe 1

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

12h15 : un autre regard sur le Mondial

20h-22h30 : spécial Europe Sport

Japon

► Un excellent match nul (2-2) contre la Belgique. p. IV

Chine

► Des débuts manqués dans le concert des nations du football. p. V

Dilettante

► Troisième nouvelle de notre série, signée aujourd'hui Eric Holder. p. VI

Ginseng

► La racine magique des Coréens passe les tests antidopage. p. VII

LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

I have a dream

Quel plaisir ! Les Sud-Coréens nous ont offert un spectacle d'une absolue allégresse. Quelque chose à se réconcilier avec le football pour peu qu'on ait été brouillé avec. Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas vu ça. Un jeu débarrassé des calculs d'épicier, tout entier porté vers l'avant, à cent à l'heure et pendant quatre-vingt-dix minutes. Une organisation impeccable, une volonté de toutes les secondes. Onze garçons qui ont saisi leurs adversaires polonais aux basques, passé un petit quart d'heure d'observation, et qui ne les ont plus jamais lâchés. Le tout devant un public épatain, garçons et filles bruyants, disciplinés, à l'unisson. Et à la fin, tout ébaumis de bonheur par la victoire de leurs joueurs, des jeunes gens de leur âge.

Les Japonais n'ont pas été mal non plus,

dans le même registre de la joie, du talent et de la détermination réunis. A l'issue d'une rencontre, elle aussi très excitante, ils sont passés tout à côté de la victoire face à une solide équipe, la Belgique. Deux partout, et bien de l'espoir dans les coeurs nippons.

Et ces deux nations, que depuis des siècles tout dans l'Histoire oppose, entre lesquelles tant de sang a coulé, tant de méfiance demeure, se sont retrouvées unies dans la même exubérante fierté partagée.

I have a dream... C'était très, très bien.

Après avoir assisté à deux matches aussi jubilatoires, les polémiques et interrogations qui entourent l'avenir de l'équipe de France dans la compétition paraissent soudain bien médiocres, quand il s'agit d'abord de jouer au football. Jouer, avec l'envie débordante et contagieuse qui ani-

mait, ce mardi, Coréens et Japonais. Sur une banderole déployée dans les tribunes du stade de Pusan, on pouvait lire, en anglais : « Hiddink, fais que notre rêve devienne réalité » (Guus Hiddink est le sélectionneur néerlandais de la Corée). Cette partie de rêve, c'est bien ce dont aurait besoin l'équipe de France. Le goût du jeu, au sens premier, a déserté le clan, plus intéressé désormais par ses activités parasportives, ses contrats de pub, ses transferts à venir, la gestion de ses portefeuilles boursiers, et d'une manière générale son confort personnel, comme on a pu le lire dans notre numéro du 5 juin.

Entre raison et passion, ce bon vieux dilemme, il n'est plus temps de balancer. L'Uruguay, c'est ce jeudi. Aucune hésitation : choisir la passion.

Dès qu'il y a but, l'info est sur votre mobile





DÉPÈCHES

Le classement des buteurs

► **Classement à l'issue de la journée de mardi 4 juin.**
3 buts : Klose (All)
2 buts : Tomasson (Dan), Vieri (Ita)
1 but : Alexanderson (Sue), Arce (Par), Ballack (All), Batsiutta (Arg), Bierhoff (All), Blanco (Mex), Campbell (Ang), Cimirovic (Slo), Bouba Diop (Sen), Fernando Hierro (Esp), Fortune (Afs), Gomez (Cos), Hasan Sas (Tur), Holland (Irl), Hwang Sun Hong (Cds), Inamoto (Jap), Jancker (All), Linke (All), Mboma (Cam), T. Mokoena (Afs), Raul (Esp), Rivaldo (Bre), Rodriguez (Uru), Ronaldo (Bre), Santa Cruz (Par), Schneider (All), Suzuki (Jap), Valeron (Esp), Van Der Heyden (Bel), Wilmots (Bel), Wright (Cos), Yoo Sang Chul (Cds).

Le programme

► Jeudi 6 juin : France-Uruguay (groupe A), 13 h 30 (heure française) à Pusan (Corée) ; Danemark-Sénégal (gr. A), 8 h 30 à Taegu (Corée) ; Cameroun-Arabie saoudite (gr. E), 11 heures, à Saitama (Japon).

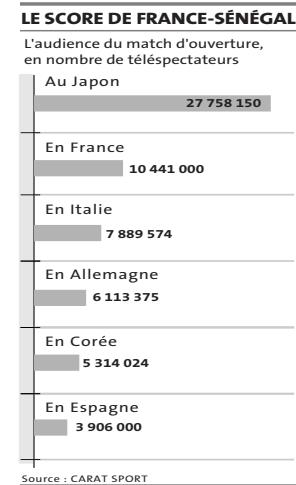
LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE



3,657

Le nombre de spectateurs français (en millions) ayant vu le retour acrobatique de l'attaquant belge Marc Wilmots, qui a ouvert la marque de la rencontre Belgique-Japon (2-2), à la 57^e minute de jeu.



La deuxième chance des Bleus

■ **France-Uruguay (groupe A, jeudi, 13 h 30).** L'équipe de France doit s'imposer devant l'Uruguay pour retrouver de bonnes chances de qualification pour la suite de la Coupe du monde

■ Les Français, qui ne savent toujours pas s'ils pourront compter sur Zinedine Zidane, ont l'habitude des situations délicates. Ils s'attendent à un match physiquement engagé



Les soins continuent, mais la blessure au quadriceps de la cuisse gauche de Zidane évolue favorablement. Il peut désormais courir en conduisant un ballon, sous la surveillance du kiné Frédéric Mankowski.

Jouera, jouera pas ? Les extrapolations sur le retour programmé du maestro des Bleus ont largement alimenté la chronique toute cette semaine. Des reporters se sont cachés dans des buissons d'épineux, unique possibilité de braver le huis clos de l'entraînement et voir « Zizou » reprendre la course. D'autres l'ont suivi jusqu'au centre médical de Séoul. Les supputations sont allées bon train. Mardi soir, 4 juin, le dernier communiqué émanant du staff médical des Bleus indiquait que « l'évolution est favorable

et les valeurs isokinétiques ont considérablement augmenté. Le travail sur le terrain progresse quotidiennement. » Mercredi 5 juin, dans l'entourage des Bleus, on indiquait toutefois qu'il faudrait « un miracle » pour que Zinedine Zidane joue.

QUI POUR REMPLACER ZIZOU ?

A l'inverse du match contre le Sénégal, l'identité de celui qui sera appelé à le remplacer fait mystère. Youri Djorkaeff, qui disputa le match d'ouverture, est incertain en raison d'une blessure aux ischio-

jambiers. Les deux autres candidats au poste ne font pas l'unanimité : Christophe Dugarry est en forme, mais il n'est pas un meneur de jeu naturel ; Johan Micoud en est un, mais sa personnalité introvertie ne laisse pas d'intriguer. Christophe Dugarry, lui, n'a rien dit, boudant la presse comme à l'époque où il se croyait incompris. De la même façon, rien n'a filtré sur l'éventuelle tentation de Roger Lemerre de modifier son système de jeu en intégrant un troisième milieu de terrain récupérateur.

Le sélectionneur sait combien ses deux joueurs postés devant la défense – Patrick Vieira et Emmanuel Petit – ont été sollicités contre le Sénégal. Les statistiques établies par la cellule d'observation des Bleus le montrent : ils ont touché environ 100 balles chacun au cours de la partie ; or Vieira et Petit n'en touchent que 50 à 60 dans un match « normal », c'est-à-dire avec Zinedine Zidane. Soulager les deux pistons de l'entre-jeu tricolore et solidifier l'assise défensive de l'équipe est une option à laquelle la majorité des joueurs « cadres » sont favorables. Le troisième récupérateur est même déjà tout désigné par ces derniers : il s'agit de Claude Makelele. « Je ne pense pas que je suis le Messie », a prévenu le joueur du Real Madrid, gêné, mais à moitié, de se sentir à ce point « désiré » par ses coéquipiers.

Une semaine après avoir éprouvé des difficultés dans le domaine physique, les Bleus s'attendent à un nouveau combat face à un adversaire dont ils redoutent qu'il pratique le jeu dur et la provocation. Le pays natal de Supervielle et Lautréamont ne produit plus, depuis longtemps, des poètes en matière de football. Usurpée ou pas, la mauvaise réputation des hommes de la Celeste ne les empêche pas de compter parmi eux un joueur surdoué, le milieu de terrain de l'Inter Milan, Alvaro Recoba, l'un des footballeurs les mieux payés au monde (8 millions d'euros par an). Une semaine après avoir souffert le martyre face au vibrionnant El-Hadji Diouf, la capacité des Bleus à contenir un joueur au volume de jeu exceptionnel pourrait être, à nouveau, la clé du match.

Frédéric Potet (à Séoul)

PATRICK VIEIRA, milieu de terrain

« On ne rentrera pas si tôt à la maison... »

Patrick Vieira, le milieu de terrain des Bleus et de l'équipe londonienne d'Arsenal, livre ses impressions sur la préparation du match décisif contre l'Uruguay qui doit avoir lieu à Pusan (Corée) jeudi 6 juin.

Dans quel état d'esprit abordez-vous le match de jeudi contre l'Uruguay ?

Nous avons été ébranlés par notre défaite contre le Sénégal. La nuit qui a suivi a été longue. Cela nous a fait mal de perdre. Depuis ce jour, nous nous sommes serré les coudes. Le groupe est plus solidaire qu'il n'a jamais été. C'est une chose que l'on ressent, dans la détermination des uns et des autres, dans des détails à l'entraînement ou encore dans les discours qu'a prononcé Roger Lemerre devant nous.

Le sélectionneur nous a dit que nous aurions beaucoup de regrets si nous passions à côté de quelque chose pendant cette Coupe du monde. Il ne veut pas que l'on quitte cette compétition sans s'être battus. Par ailleurs, la blessure de Zinedine Zidane a eu un effet sur nous : on s'est tous dit que nous avions de la chance de ne pas être blessés et que nous devions donner le meilleur de nous-mêmes.

Que savez-vous des Uruguayens, et de quelle façon faut-il les jouer ?

Il va surtout falloir être patients. Les footballeurs sud-américains sont souvent trucueux. Ils aiment bien jouer sur les nerfs de leurs adversaires. A nous de ne pas nous lancer à l'abordage. Contre le Sénégal, nous avons eu trop tendance à faire le jeu. Cela ne nous a pas réussi. Les Sénégalais nous ont laissé le ballon, et ils nous ont attendus. C'est, en fait, ce que nous aurions dû faire à leur place. Voilà pourquoi il faudra laisser l'initiative du jeu aux Uruguayens. De cette manière, on courra moins et on sera plus frais physiquement. Si l'on est bien en place défensivement, on pourra alors développer notre jeu de contre-attaque en lançant nos joueurs de devant.

Avez-vous conscience qu'en France de nombreuses personnes redoutent que vous rentriez prématurément à Paris ?

Je trouve tellement bas de nous jeter la pierre. Ce n'est pas parce qu'on a perdu notre premier match qu'il faut tout remettre en cause. Au bout d'un certain moment, on ne fait plus attention à ce genre de considérations. Cela peut agir comme une source de motivation. Je suis serein. On ne rentrera pas à la maison aussi tôt que vous pouvez le penser.

Propos recueillis par F. Po. (à Séoul)

DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Je suis optimiste...

L'Uruguay et le Danemark, les deux prochains adversaires de l'équipe de France, sont à la portée des Bleus. J'ai assisté au match qui a opposé ces deux formations, le 1^{er} juin, à Ulsan, et qui s'est terminé par la victoire des Danois (2-1). Ni l'Uruguay ni le Danemark ne me paraissent en mesure d'inquiéter les champions du monde en titre.

L'Uruguay est une équipe sud-américaine typique. Sa construction du jeu est relativement lente, ses joueurs sont doués techniquement et sa force repose sur une seule individualité, le milieu de terrain Alvaro Recoba. C'est une équipe qui commet,

également, beaucoup de fautes sur l'adversaire. Rien de très méchant cependant, alors que tout le monde annonçait des joueurs provocateurs et violents. Il n'y a pas eu de gestes déplacés au cours du premier match des Uruguayens ni de tacles trop appuyés. Le France-Sénégal de la veille avait été bien plus engagé.

Le fait d'affronter d'abord l'Uruguay, puis le Danemark, est une bonne chose pour l'équipe de France.

Les Sud-Américains me semblent être les joueurs les moins bien préparés du groupe A. J'en veux pour preuve les nombreuses incompréhensions que l'on a vues, chez eux, dans la construction du jeu. On sent des joueurs qui n'ont pas l'habitude d'évoluer ensemble. En outre, ils ne semblent pas

très au point physiquement. Contre le Danemark, le buteur Octavio Rodriguez a été pris de crampes à la 64^e minute. Je l'ai noté sur mon calepin tellement cela m'a surpris qu'on puisse avoir des crampes si tôt dans un match. Reste que les Uruguayens ont parmi eux un joueur qui est capable de tout, un footballeur totalement imprévisible : Alvaro Recoba et son pied gauche magique. Sa capacité à s'infiltrer dans les défenses me rappelle Diego Maradona.

Le Danemark, à l'inverse, est une équipe parfaitement bien organisée. C'est une sélection que l'on connaît bien puisque les tirages au sort nous désignent souvent les Danois comme adversaires. Ils sont fidèles à ce que l'on sait d'eux. Ils se livrent totalement, ils sont attirés vers l'avant et sont toujours bien en place dans un 4-4-2 traditionnel.

Leurs attaquants, Dennis Rommedahl, Ebbe Sand et Jon Dahl Tomasson, sont des gaillards solides qui se dépensent beaucoup et aiment bien permettre. Au final, ce n'est pas un football génial ni flamboyant comme du temps des frères Laudrup. Mais c'est un football précis et puissant.

Ces deux équipes ne devraient pas nous poser beaucoup de problèmes. Je suis d'autant plus optimiste que les Bleus savent comment il faut aborder les matches dits « dangereux ».

Les anciens, ceux qui sont là depuis au moins cinq ans, se sont trouvés plus d'une fois avec le dos au mur. Je sais comment ils vont se préparer avant ce match à haut risque, contre l'Uruguay. Tout va se jouer dans les heures qui précèdent la rencontre. Ils vont commencer leur concentration juste quand il le faut, ni trop tôt ni trop tard.

Et ils vont demander à ceux qui les accompagnent de les laisser seuls. C'est ce que je leur répète en rentrant dans les vestiaires : « Maintenant, on est entre nous. »

L'Uruguay se prépare dans le calme

■ La Celeste s'entraîne à l'écart de Séoul, loin de l'effervescence qui entoure l'équipe de France, son prochain adversaire, qu'elle rencontrera jeudi à 13 h 30. Les joueurs uruguayens affichent leur confiance, malgré la défaite concédée face au Danemark (1-2)

N'en déplaise aux idées toutes faites, le footballeur uruguayen apprécie la tranquillité et s'accorde aisément d'un excès de discréetion. Pour sa première participation à la phase finale d'une Coupe du monde depuis douze ans, la Celeste a choisi de poser ses malles loin des routes trop fréquentées, dans un complexe sportif niché sur les collines de Cheonan, à plus d'une heure de train au sud de Séoul.

Les joueurs n'en sortent qu'une fois par jour, en milieu d'après-midi, pour rejoindre leur terrain d'entraînement, un écrin de verdure situé à un jet de pierre. Ils y restent deux bonnes heures. Puis la troupe repart se réfugier dans l'ombre. Tout juste accepte-t-elle un bref arrêt devant les caméras des chaînes de télévision du pays, pour quelques phrases récitées d'une voix morne. Tous s'y prétendent de bonne grâce, même l'entraîneur,

Victor Pua, personnage ventripotent mais nettement plus souriant que la moyenne de ses confrères. Visiblement en paix avec lui-même, cet ancien joueur aux yeux aussi bleus que le maillot de sa sélection, accepte même, fait rarissime, que l'entraînement de son équipe soit filmé de bout en bout.

Détail presque convenu : un seul des 23 sélectionnés s'obstine à éviter la presse, traversant au pas de course le barrage des journalistes. Il se nomme Alvaro Recoba, porte au cou l'insigne de vedette nationale et, glissé entre les pages de son passeport, le titre de joueur le mieux payé de la planète. Un peu plus de huit millions d'euros net par saison, un salaire versé sans une grimace par l'Inter Milan, son club depuis presque cinq ans. Meneur de jeu et spécialiste des coups francs, ce fils d'un chauffeur de taxi des bas quartiers de Montevideo possède sans aucun doute les clefs du destin de son équipe.

Entrée dans la compétition avec des airs de meurt-faim, l'équipe uruguayenne a déjà avalé de travers, samedi 1^{er} juin, face au Danemark (1-2). « Pas trop grave, assure Diego Forlan, le défenseur de Manchester United. On a bien joué, mais

Rodriguez, l'arrière gauche de la Celeste : « Notre équipe manque encore d'expérience, cela nous a ajouté un vilain tour. Mais on est motivés et solidaires. L'Uruguay ne s'était plus qualifié pour la phase finale depuis douze ans, alors on est déjà très heureux d'être là. Et on sait tous qu'on peut aller très loin. »

La France ? Joueurs et entraîneurs en parlent à voix basse, comme ils le feraient dans une église, agenouillés devant la Vierge. « Ils sont champions du monde », répète Diego Forlan. « Leur défaite face au Sénégal ne changera pas leur façon de jouer contre nous », prédit Victor Pua. « Ils ont assez de mérite pour ne pas céder à la panique. Avec ou sans Zidane, les Français restent les Français, une équipe solide, confiante et bien organisée. »

Dario Silva, l'attaquant de pointe, porte un long bandage sur le mollet droit, souvenir douloureux d'un mauvais coup reçu lors du premier match. Fabian O'Neill, le

milieu de terrain de Pérouse, souffre d'une tendinite. Et Alvaro Recoba fait parfois le détour par l'infirmerie. Pourtant, l'entraîneur uruguayen a le visage sans ride d'un homme sans souci. « Tout va bien, glisse-t-il. Et le moral est bon. »

Surprise, Victor Pua se laisse même aller à dévoiler ses plans. Il se dit prêt à mélanger ses cartes, pour affronter les Bleus, jeudi 6 juin, en alignant un inédit 3-4-1-2. Devant Hector Carini, le gardien de la Juventus Turin, l'équipe uruguayenne jouerait donc avec trois vrais défenseurs, quatre milieux de terrain plutôt repliés vers l'arrière, un meneur de jeu isolé (Recoba), et deux attaquants, Dario Silva et Sebastian Abreu, le meilleur buteur du championnat du Mexique. La formule miracle ? L'entraîneur de la Celeste veut le croire. Au pays, 3,4 millions d'Uruguayens l'espèrent de tout leur cœur.

Alain Mercier (à Cheonan)

Incontestable au Sénégal, troisième gardien à Monaco

■ Danemark-Sénégal (groupe A, jeudi, 8 h 30). Tony Sylva, le portier des Lions, issu du centre de formation de la principauté, n'a joué que deux fois cette saison avec son club. Il compte sur cette Coupe du monde pour convaincre de son talent

Il n'est pas de question sur son état de forme, sur son moral ou sur la nature de ses rêves, la réponse se lit d'un seul regard sur son visage. Tony Sylva, le gardien de but des Lions du Sénégal, promène dans les couloirs du Hilton de Séoul la mine réjouie d'un gosse le matin du réveillon de Noël. Il a accroché à ses deux oreilles un large sourire hilare depuis la victoire (1-0) contre les Bleus, en match d'ouverture du Mondial, vendredi 31 mai. Et rien ne pourrait le décider à l'enlever. Pas même le long voyage vers Daegu, dans le sud du pays, où les Sénégalais doivent affronter les Danois, jeudi 6 juin. « Je suis heureux dans cette équipe », affirme-t-il d'une voix douce, parfois grêle plus forte qu'un murmure. « On forme un vrai groupe, presque comme une famille. En toutes circonstances, pas seulement les jours de victoire. »

Surtout, la sélection sénégalaise lui offre ce qui lui est refusé ailleurs : une place sur le terrain. Bruno Metsu, l'entraîneur des Lions, l'a désigné titulaire depuis quatorze rencontres. À Monaco, son club, ses apparitions sur la feuille de match se comptent sur les doigts d'une seule main. « J'ai joué deux fois, cette saison, glisse-t-il dans un soupir. Pour les deux dernières journées de championnat. Le reste du temps, je n'étais souvent même pas remplaçant. En tout, j'ai dû disputer cette année peut-être cinq autres rencontres avec l'équipe réserve. »

Troisième gardien d'un club monégasque assez fortuné pour en avoir recruté cinq, Tony Sylva n'est que le remplaçant du remplaçant. Le troisième choix de Didier Deschamps, l'entraîneur monégasque, après Flavio Roma et Stéphane Porato. « C'est terrible de ne jamais jouer, constate-t-il. On ne peut même pas prouver sa valeur. J'avoue que

j'ai du mal à le vivre, mais je ne vois vraiment pas ce que je peux faire. Sinon prendre mon mal en patience, sans rien dire, en espérant des jours meilleurs. Et en me donnant à fond à l'entraînement. J'y fais tout comme en match, avec le même sérieux et la même concentration. C'est le seul truc que j'ai trouvé pour garder le rythme de la compétition. »

« JE ME SUIS ACCROCHÉ »

Tony Sylva ne semblait pas destiné à embrasser un jour le métier de gardien de but. Gamin, il se préférait au centre du terrain, en milieu offensif. « J'avais le sens du dribble », glisse-t-il dans un sourire timide. Il a fait ses classes à Dakar, sur les terrains de quartiers, sans jamais vraiment imaginer en faire un jour sa profession. A 14 ans, la blessure du gardien de son équipe l'a poussé, presque malgré lui, à enfiler les gants. « Ce sont mes copains qui m'ont obligé à prendre sa place, raconte-t-il. Moi, je n'étais pas très chaud. Je trouvais qu'un gardien ne touchait pas assez de ballons. J'avais peur de m'ennuyer. » Trois ans plus tard, repéré par l'œil expert d'un agent recruteur de l'AS Monaco, il fait le voyage vers la principauté et le centre de formation : « J'avais 18 ans tout juste, et c'était la première fois de ma vie que je quittais Dakar. Parfois, il m'arrivait de me demander ce que je faisais là, si loin de chez moi. Mais je me suis accroché. »

Aujourd'hui, la question le taraude encore, mais plus pour les mêmes raisons. Arrivé à Monaco en 1993, il a souvent eu l'impression de gêner. Les dirigeants monégasques l'ont prêté un temps à Ajaccio, puis ils l'ont envoyé vers Epinal, avant de le prier de retourner en Corse. « Toujours à Ajaccio, mais plus dans le même club », précise-t-il



Tony Sylva, le gardien de l'équipe du Sénégal, s'interpose devant David Trezeguet, l'avant-centre de l'équipe de France, lors du match d'ouverture du Mondial, vendredi 31 mai.

dans un sourire, visiblement amusé de ces allers-retours entre l'île et le continent. Il est revenu en principauté au début de la dernière saison, en portant dans ses malles une motivation de débutant. « Mais rien n'y fait, constate-t-il. Je suis toujours le troisième, même après avoir été élu en début d'année meilleur gardien de la Coupe d'Afrique des nations. »

A 27 ans, Tony Sylva n'attend pas seulement de cette Coupe du monde 2002 une qualification au deuxième tour des Lions du Sénégal. Il espère aussi convaincre un club, en France ou ailleurs, de lui offrir une place de titulaire. Pour jouer, enfin. Et plus seulement dans les grandes occasions.

A. M. (à Séoul)



LA PHOTOGRAPHIE DE NAM HUN SUNG

La faim des fans

Dans un fast-food du centre de Séoul, mardi 4 juin, les clients délaissent leurs hamburgers, les yeux rivés sur l'écran de télévision qui diffuse le match entre la Corée du Sud et la Pologne (2-0). La population attend de son équipe qu'elle se qualifie au moins pour les huitièmes de finale.

FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

Une Coupe à tout prix

La coorganisation d'une Coupe du monde de football, une première dans l'histoire, présente des écueils non négligeables. La rivalité entre la Corée et le Japon a posé maints problèmes relationnels entre les deux comités d'organisation. Mais ces conflits ne sont rien, comparés aux coûts économiques engendrés : afin de suivre le rythme japonais, la Corée a dépensé 1,7 milliard d'euros. Elle a construit dix stades, sans même réutiliser l'enceinte olympique de Séoul. En 1998, la France avait dépensé 572 millions d'euros pour la construction du Stade de France et la rénovation de neuf autres installations, soit trois fois moins pour 64 matches (contre 32 en Corée).

Cette volonté de dépasser le voisin nippon a des conséquences économiques et financières désastreuses : le Comité d'organisation sud-coréen (Kowoc) a dû débourser pendant un temps des sommes qu'il ne déténait pas, car il a mis longtemps à trouver les six sponsors auxquels il avait droit. En plus, les billets se sont mal vendus et, contrairement à ce qui avait été affirmé au départ, le Kowoc a dû en écouter une partie en Chine et au Japon.

La population a été la première à payer les pots cassés : l'Etat a dû repousser le lancement de plusieurs projets nationaux prévus de longue date et jugés indispensables, alors que, dans le même temps, la baisse d'impôts prévue a été reportée à 2003. Selon la théorie keynésienne, le phénomène du multiplicateur (principe fondamental selon lequel une augmentation de l'investissement entraîne une augmentation plus importante de la croissance) pourrait sauver l'économie coréenne. Cela est lié à toutes les dépenses induites qui stimulent la consommation, comme celles des spectateurs.

On peut rester sceptique. En 1997-1999, la Coupe du monde n'aura eu qu'un effet à la marge sur la fréquentation de la France, première destination touristique mondiale (plus de 70 millions de visiteurs par an). Les estimations de l'impact de la compétition sur l'économie du Japon et de la Corée sont très fantaisistes, comprises entre 0,2 % et 2,2 %. L'attribution du Mondial à deux pays, l'attraction moyenne de la Corée du Sud pour les touristes et l'éloignement des principaux pays concernés à fort pouvoir d'achat laissent penser que ce pays pourra réaliser une opération du type « Montréal 1976 » (les Jeux olympiques avaient été un désastre pour la ville, dont les habitants ont payé des impôts locaux pendant vingt-cinq ans pour rembourser).

Stefan Szymanski, économiste du sport à Londres, estime qu'il « faut accepter les pertes économiques comme étant le prix à payer pour bénéficier des avantages sociopolitiques, l'organisation du Mondial ne pouvant qu'améliorer les relations entre Séoul et Tokyo ». Ici se pose la question du rôle de la Fédération internationale de football (Fifa) : ne doit-elle pas aiguiller les comités d'organisation et se poser la question de l'équité dans la répartition des recettes de la Coupe du monde (l'intégralité des droits TV lui revient) ? Sinon, comment peut-on un jour envisager que l'Afrique organise un jour cette compétition ?

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).

Les Chinois ratent leur entrée dans le club des grands

Groupe C : Chine-Costa-Rica 0-2. Qualifiée pour la première fois en phase finale de Coupe du monde, l'équipe chinoise, inexpérimentée, a été largement dominée. Ses supporteurs tombent de haut

CHINE-COSTA RICA 0-2

Groupe C, 1^{er} tour

- World Cup Stadium de Kwangju (Corée du Sud)
- 27 217 spectateurs
- Arbitre : M. Vassaras (Grèce).

BUTS

COSTA RICA : Gomez (61^e), Wright (65^e).

AVERTISSEMENTS

CHINE : Li Tie (60^e), Xu Yunlong (72^e), Li Xiaopeng (77^e).

COSTA RICA : Marin (15^e), Solis (17^e), Gomez (79^e), Centeno (85^e).

LES ÉQUIPES

• CHINE (sélec. : Milutinovic)

Jiang Jin • Xu Yunlong • Fan Zhiyi (Yu Genwei, 74^e) ; Li Weifeng, Wu Chengyong • Li Tie ; Sun Jihai (Qu Bo, 26^e) ; Li Xiaopeng ; Ma Mingyu, cap. • Hao Haidong ; Yang Chen (Su Maozhen, 66^e). • COSTA RICA (sélec. : Guimaraes) Lonnis, cap. • Marin ; Wright ; Martinez • Wallace (Bryce, 70^e) ; Solis ; Centeno ; Castro • Fonseca (Medford, 57^e) ; Wanchope (Lopez, 80^e) ; Gomez.

Les sortilèges du sorcier Bora n'auront été, cette fois, d'aucun secours. Il en riait presque, Bora Milutinovic, l'entraîneur serbe, qui, tous les quatre ans depuis vingt ans, parvient à qualifier pour une Coupe du monde une « petite » équipe et à lui faire ensuite passer au moins le premier tour. Il y était parvenu avec le Mexique, puis avec le Costa Rica, les Etats-Unis, le Nigeria. Il avait qualifié la Chine pour la première fois depuis la création de la Coupe du monde, il y a quarante-quatre ans. Mais il n'ira sans doute pas plus loin avec cette équipe.

Tout, pourtant, semblait devoir lui sourire, mardi après-midi, à Kwangju. Un stade et un temps magnifiques, un adversaire qu'il connaissait bien pour l'avoir entraîné et, surtout, un public largement acquis à sa cause. Des Chinois qui, après avoir chanté l'hymne national à pleins poumons, huait l'arbitre à chaque décision défavorable à leur équipe. Des Chinois

venus de Pékin, Shanghai ou Canton, souvent jeunes... Des Chinois qui avaient déboursé l'équivalent de 1 000 euros pour un forfait, deux nuits d'hôtel et match. Pourquoi étaient-ils là ? « Parce que l'honneur est en jeu », répondait Liu Ying Jian, la cinquantaine, patron de Hanwang Technology, une entreprise de logiciels de Pékin. Bruce Sun, 26 ans, qui vit depuis neuf ans en Afrique du Sud, est, lui, venu « par loyauté, parce que la Chine est mon pays ». Li Xia Ling, une vingtaine d'années, tranchait net : « La Chine est le plus grand pays du monde. »

Elle l'est, sûrement, du moins est-ce ainsi que les organisateurs avaient « vendu » ce match entre le « géant » chinois, un milliard d'êtres et plus, et le minuscule Costa Rica (3,8 millions). La petite histoire retiendra que David a donc battu Goliath 2 à 0, dans le match le plus insipide et indigent qu'ait produit le tournoi jusqu'ici.

« Los Ticos » ont mis une

mi-temps à s'apercevoir que les joueurs chinois, plus athlétiques, étaient d'une insoudable naïveté tactique et d'un niveau technique rudimentaire. Ils leur ont ensuite réglé leur compte en l'espace de quatre minutes (61^e et 65^e, buts de Gomez, le meilleur homme sur le terrain, et de Wright). S'ils ne s'étaient laissés aller à quelques grigris inutiles, ils auraient facilement doublé la mise.

« PAS DE MIRACLES »

On estime que plus de 600 millions de Chinois ont regardé le premier match de leur sélection. Les spectateurs, eux, avaient compris, et beaucoup ont quitté le stade pré-maturément pour ne pas avoir à entendre le coup de sifflet mettant fin à cette humiliation. Bora Milutinovic avait senti venir le coup. Avant la compétition, il avait annoncé que la Chine « avait déjà gagné son championnat en se qualifiant pour la Coupe du monde pour la première fois ». Devant la ferveur



Les joueurs costaricains ont mis une mi-temps à s'apercevoir que les Chinois (ici Su Maozhen, à droite) étaient d'une grande naïveté tactique.

populaire croissante, il avait vainement tenté d'appeler les Chinois à la raison. Deux semaines avant l'ouverture du tournoi, il avait publié une « lettre ouverte » dans laquelle il conseillait aux supporters de « ne pas attendre des miracles » d'une équipe jeune et inexpérimentée. Mais rien ne parvenait à ramener l'enthousiasme national à la raison. En Corée, une rumeur plus qu'insistante voulait que le président chinois, Jiang Zemin, vienne assister, le 8 juin, au match Chine-Brésil.

« Maintenant, je ne crois pas qu'il

viendrait », disait, dépité, Liu, notre capitaliste rouge. Car, on allait l'oublier, il faut maintenant jouer le Brésil. Après la correction subie par l'Arabie saoudite samedi des pieds des Allemands (8-0), Li Weifeng, le meilleur joueur chinois, avait déclaré : « Si j'étais saoudien, j'aurais fait mes valises et je serais rentré à la maison. » On lui souhaite, pour le sport, d'aller jusqu'au troisième match, contre la Turquie.

Sylvain Cypel (à Kwangju)

GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

Le Danois du « Hutlihut »

Comment exprimer la joie et l'émotion lorsque l'équipe portant les couleurs du pays où l'on est né marque un but en finale d'une compétition prestigieuse ? Tout journaliste sportif s'est posé la question. La presse écrite offre une large palette de moyens pour retrancrire, à froid, ces sentiments parfois violemment chauvins. Mais la télévision ? Dans l'immédiateté, le commentateur n'a guère le choix. Il faut parler au plus pressé. Les Sud-Américains, par exemple, ne s'embarrassent pas de précautions : leurs « Goal ! goal ! goooal ! » retentissants les ont rendus célèbres.

Mais, lorsqu'on est danois, natif d'un pays luthérien où il est de bon ton de maîtriser tout sentiment, où donner une gifle à un enfant est possible d'une amende, où le bruit d'un vélo peut fendre le silence d'une rue de Copenhague, comment fait-on ? La question, certes, ne se pose que très rarement : voir le Danemark en finale d'une compétition de haut niveau est inhabituel. Mais, lorsque l'imprévisible se présente, comment réagir ? Flemming Toft s'est retrouvé dans cette position il y a dix ans, lors de l'Euro 1992, en Suède. Cet événement l'a marqué d'une empreinte indélébile.

A l'instar du peuple danois, le commentateur vedette de TV2 ne s'attendait vraiment pas à ce que le Onze national se hisse en finale. Et pour cause : il n'avait pas réussi à se qualifier. Mais le sort de l'équipe de Yougoslavie, pays alors en guerre, allait changer le cours des choses. Flemming Toft se souvient qu'il était déjà parti en vacances en Grèce lorsqu'il reçut un coup de fil de son employeur : « Fais tes valises et reviens, l'UEFA (l'Union européenne de football) a décidé de faire appel au Danemark pour remplacer la Yougoslavie. » Le mois de juin fut délicieux pour le journaliste, qui vibra à l'unisson de ses concitoyens à l'incroyable parcours des « Danish Dynamites ».

Les Scandinaves n'allaien pas faiblir le jour de la finale face à l'Allemagne et, lorsque Kim Vilfort assomma l'adversaire en inscrivant le deuxième but des Rouges et Blancs, l'émotion était à son comble : comment alors extérioriser cette vague de joie profonde ? Flemming Toft, en manque d'expressions, se surprit lui-même à éructer un mot surgi de nulle

part : « *Hutlihut !* ». Prononcez « *Houdlihoul* ». « Je ne sais pas pourquoi j'ai crié ça, se demande-t-il encore aujourd'hui. Ce mot ne veut strictement rien dire du tout. » C'est sans doute pour cette raison que l'expression mystérieuse est devenue très populaire. Pour les Danois, Flemming Toft, personnage par ailleurs fort discret, et même un brin réservé, restera toujours « *M. Hutlihut* ». A tel point que, dix ans après avoir commis cet « écart » de langage qu'il n'a jamais reproduit depuis, le journaliste de TV2 continue à y être associé. Son absence de l'antenne pendant une demi-année, en 2000, le temps de s'occuper de la communication du FC Copenhague, l'un des principaux clubs du pays, n'a eu aucun effet. En

FLEMMING TOFT



Agé de 48 ans, Flemming Toft travaille pour la chaîne danoise TV2 depuis 1988. Il n'a manqué qu'une Coupe du monde depuis 1978.

avril, à deux mois du coup d'envoi du Mondial à Séoul, la filiale danoise du constructeur automobile sud-coréen Hyundai s'est adressée au reporter pour lui proposer de tourner dans une publicité. Moyennant un cachet non négligeable, il n'aurait eu que deux mots à dire : « *Hyundai, Hutlihut !* » « *J'ai refusé, glisse-t-il, je ne veux pas que mon image soit associée à un produit commercial.* »

D'autres s'en seraient-ils chargés pour lui ? Shubidua, l'un des groupes de pop les plus populaires du Danemark, s'est momentanément débaptisé pour sortir, sous le nom des Hutlihuts, un disque de deux chansons avant la Coupe du monde. Le titre-phare, qui se vend comme des petits pains, précise Flemming Toft avec fierté, s'intitule *Le Denmark est le meilleur*. Le commentateur devra-t-il improviser un nouveau cri de victoire lors de la finale, le 30 juin ?

Antoine Jacob

Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

Beau comme l'antique

Le spectacle du football n'est pas toujours enthousiasmant et les pratiques qui l'entourent pas forcément reluisantes. Mais voilà, il s'agit du sport numéro un dans le monde, une culture planétaire à travers laquelle s'exprime avec le plus d'exaltation les identités, locales comme nationales.

Le basket-ball, le handball ou le rugby, qui se pratiquent, eux, avec les mains, sont des disciplines collectives tout aussi accessibles et dont le jeu est même plus rythmé. Elles tolèrent beaucoup moins d'imprécisions et d'erreurs que ce jeu pour manchots où il faut utiliser ses pieds, parties du corps pas vraiment avantageuses par la nature lorsqu'il s'agit de manier un ballon : elles ne sollicitent, à l'intérieur du cerveau, qu'une aire corticale ridiculement petite comparée à celle qui commande la préhension manuelle.

Sauf sans doute chez Zinedine Zidane, qui, lorsqu'il caresse la balle, donne l'impression d'avoir une main à la place du pied.

Pourquoi donc a-t-on besoin de s'intéresser, voire de s'enflammer, pour ce sport ? Un jour, même le plus abruti des hooligans a sans doute été vaguement effleuré par ce grave questionnement originel. Selon certains ethnologues, nos atomes crochus avec le foot remontent à la préhistoire.

L'organisation d'une équipe – des arrières pour bloquer et repousser l'adversaire ; une escouade très mobile en milieu de terrain pour lancer l'offensive ; des électrons libres sur le côté pour infiltrer les flancs ; des exécutrices des hautes œuvres installées en pointe pour porter l'estocade – évoquerait furieusement le dispositif des chasseurs de mammouths. La piste est intéressante.

Le sociologue Christian Bromberger avance une thèse plus en phase avec la civilisation présente. « Le football, dit-il, est un condensé de l'existence. Sur le mode de l'illusion réaliste, il théâtralise les valeurs cardinales du monde contemporain. »

Parallèlement aux exigences collectives qui mènent à la victoire, le foot porte aux nues la réussite individuelle, grossit démesurément la moindre erreur et a même inventé le but contre son camp. Activateur dramatique, l'aléa y est fréquemment décisif – les scores y sont plus serrés et les superstitions encore plus développées qu'ailleurs – comme pour rappeler qu'un petit rien peut changer une destinée. On y voit des naufrages suivis de rédemptions, on y rencontre le courage et la bassesse (pour gagner, il faut savoir simuler une faute, tirer discrètement le maillot de l'adversaire), les foudres de la justice immédiate, faillible mais sans appel, de l'arbitre.

Miroir de la société, le foot est aussi un antidote à l'omniprésence de la rationalité. « Il est paradoxal que des sociétés méritocratiques, obsédées par une juste mesure des compétences, ayant fait de la vérité et de l'équité leurs idéaux, se soient donné pour aune universelle de leurs confrontations un sport qui laisse un aussi vaste champ à l'erreur et à l'injustice », s'amuse Christian Bromberger.

Le ballon rond s'inscrit dans la dimension de la tragédie, telle que la définit Aristote : « Celle qui comprend tous les événements qui font passer les personnages du malheur au bonheur ou du bonheur au malheur. » Le foot, c'est beau comme l'antique.



DESSIN SOPHIE DUTERTRE

Un éclat de football



par Eric Holder

Eric Holder est né en 1960, à Lille. Après avoir passé son enfance en Provence et exercé divers métiers, il s'est installé dans la Brie. Ses ouvrages aux éditions Le Dilettante : *La Belle Jardinière* (1994), *En compagnie des femmes* (1996), *Nouvelles du Nord et d'ailleurs* (1998) et *Masculins singuliers* (2001).

Quest-ce qui lui avait pris, ce jour-là ? Depuis le temps, je cherche, je ne trouve aucune réponse. C'était peut-être une fantaisie – je suis très bête, ça m'arrive très souvent, mais qu'est-ce que je sais de la fantaisie ? Et puis il a quelque chose d'à la fois plus joli et moins beau : c'était peut-être un bon père, un vrai bon père, le genre de père qui pense à son fils, et que la priorité pour lui, c'est qu'il s'adapte. Vite, bon sang, vite !

Avec le temps, si j'agite ce moment-là trop fort, la neige retombe dru dans la boule, j'y vois mal. A première vue, je dirais qu'on avait pris mes empreintes digitales sur un questionnaire visant à m'inclure, plus tard, au sein de quoi, dans quel fichage ? Je murmure, sinon, qu'il devait y avoir du tricolore partout, qu'il était mentionné en caractères sérieux que je ferais partie, dorénavant, d'une fédération nationale (j'avais 10 ans – on devrait amener les gamins plus tôt au foot : à 10 ans, on lit, on a même, dans la valise, des livres, et pas des moindres, pas de ceux qu'on oublie). Avec beaucoup de chance : des chefs-d'œuvre, justement. On donna des photos d'identité. Le tour fut joué.

Je m'appelle Bruno. Je pourrais avoir pour prénom François, ou Jean-Luc – c'étaient ceux des copains du Nord. Je viens de les récupérer dans l'entrée, entre la cave et l'étage. Je garde en mémoire avec la même netteté que le père était fier de moi, l'inscription terminée. Pour peu que je remue à nouveau le globe avec trop d'empressement, je dirais qu'il m'aurait pris le bras sans brutalité – Allez, quoi ! en le caressant un peu ! Nous aurions été boire quelque chose de bon dans un café (Un café du Sud ! On ne s'y fait jamais tout à fait. Quel soleil !). Mais il est possible qu'une certaine coupe de champagne, bu ensemble à 11 heures, à Draguignan, au sortir des épreuves du bac, ait oblitéré jusque dans mes futurs vieux jours toute cette catégorie de souvenirs entre nous. Il ne m'appelait – m'appelle – pas

Bruno. Dans le cas contraire, il savait qu'il m'aurait fait sursauter. Et si cela le prend à présent, il sait qu'il m'inquiète.

« Qu'il s'adapte. Vite, bon sang, vite. » Il y avait, oui, de l'urgence. J'étais arrivé deux mois auparavant, en provenance de Calais (Pas-de-Calais), à Saint-Tropez (Var). Et je n'avais pas un seul véritable ami en ville. En ville ? Saint-Tropez comptait 5 000 habitants du début d'octobre à la fin avril, lesquels n'avaient pas encore vendu la maison de la famille, et de la famille avant elle. Pour ne pas qu'on les comprenne, les camarades de la commune, sans s'en douter, transmettaient un provençal immémorial, tel qu'à Sainte-Maxime, de l'autre côté de la baie, on ne le comprenait pas. Deux événements marquaient l'année – on comptait pour rien qu'Untel, l'été, organisait une fête à tout casser, car qui se souciait d'Untel autrement que sur scène ? –, la Bravade, à la mi-mai ; la noria des tracteurs dans le village, à l'automne, qui portaient le raisin des vendanges à la coopérative. Pour ma part, Calais n'avait été que le dernier avatar d'un périlleux nordiste, Lille, Le Touquet, Hazebrouck, Saint-Omer, c'était à s'y perdre, mais toujours étaient apparues des constantes : il y avait eu des bonnes, on demandait à sortir de table (coutume qui demeurera dans le Sud, les tables seraient-elles des cageots). Le copain du samedi après-midi n'était pas invité sur bristol, mais nos parents avaient tenu conciliable.

On ne me mangea pas tout cru dans les vestiaires le premier jour, ni les suivants. Les petits Tropéziens avaient mieux l'habitude de l'étranger que les Luçais ou les Borméens, contre qui nous jouerions. Sur l'emploi du temps affiché à l'entrée du stade, nos heures étaient réservées sous la mention « Poussins ». Cette catégorie ne visait que moi. Au même âge, les autres étaient des hommes. Ils en avaient l'assurance, le délié dans les gestes, les emportements, une certaine forme de générosité, aussi, qui consiste à veiller sur un moins aguerri que soi. On me passa le ballon, au début, le temps de voir, et avant de le reprendre. On me flanqua arrrière droit. J'avais intégré l'équipe dite « de déplacement », j'aurais pu rester « en réserve ». Ils avaient donc commencé par être gentils, mes collègues-dans-la-vie (et non pas ceux d'école, ou des parents).

Pourtant, je m'aperçus qu'ils existaient, à l'école. Dans la même salle de classe. Je ne les avais pas vus. Ils font partie de ceux qui ont souvent en réserve un sourire pour vous, à la sortie du cours. « Et si on discutait tous les deux, à la récré ? », semblent dire leurs yeux, mais vous êtes passé devant, à les heurter, dans la presse. Bien entendu, j'ai des excuses : il était souvent question d'art, dans toutes mes familles propres et éloignées. L'art, pour eux, pour moi, dans leur existence quotidienne, avec un peu plus de ferveur dans leurs discussions, puisqu'ils avaient le temps de se concentrer davantage, c'était d'ajouter de la beauté à la beauté. D'en rajouter, même. Ils se « schikaillaient » à propos d'un peintre obs-

cur, et tel autre peintre avait-il été, ou ou non, son élève ? L'art dominait tout. Or il est possible, toujours tendu vers les étoiles, que vous suspectiez les autres de n'avoir pas d'art. Pas de goût. Pas de lectures. D'être démunis de tout. D'être bien moins riche qu'un pauvre. Avec ma famille propre (mes parents), on savait ce que ça voulait dire : on était pauvres. Dans le Sud, d'accord. Mais à manger tous les jours le restant d'un porridge froid, qui lui-même provenait d'un restant de... (Ma famille éloignée disparaissait pour le coup à l'horizon. Quel pari inoui ! La branche lointaine suspectait mes parents de manquer, subtilement, d'art. Et ces derniers, avec le temps, s'en tirer avec quelle majesté ! Quel brio ! Quel feu d'artifice permanent ! A vous rendre amoureux – et pas amoureux bêtement – du mot « Art ».)

Je crois que c'est Guitou qui est venu me parler le premier, après l'entraînement. A bien y réfléchir, c'était même le meilleur sur le terrain. Un passe-partout. Un de ceux qui ont ça dans le sang, cette vivacité en dribblant – hop ! hop ! Cette seconde pour nous qui en

Le lendemain, il m'offrait ses anciennes chaussures à crampons.

Il était seul à savoir à quel point il s'agissait d'un cadeau formidable

dure dix pour eux, le temps, en plus, de réorganiser la défense en criant, Toi ici, et toi là. Il était déjà un peu gros, il n'empêche. Avec les filles, il était doué d'un pouvoir étrange. Et tu crois que c'est moi qui lui aurais adressé la parole ?

Le lendemain, il m'offrait ses anciennes chaussures à crampons. Il était seul à savoir à quel point il s'agissait d'un cadeau formidable, d'une patine brillante comme un métal, les siennes. Les autres admettaient que ce devait être phénoménal, la différence pour moi, dans la « croûte », entre les « Guitou » et les tennis pourraves que je dérobais, en outre, au sac de gym scolaire. Il ne m'invitait jamais chez lui. Et, lorsqu'il venait me voir, il ne rentrait jamais dans l'aile de la vieille maison que des amis nous louaient, dans la campagne près de Gassin. On restait à l'extérieur en tournant gauchement nos pieds dans la poussière de la pinède. S'il en était allé autrement, Guitou aurait fait l'aveu de n'avoir pas – quoi ? de lectures, peut-être ? Que je sois un très médiocre footballeur lui importait peu – du moins hors le stade. Et il savait mieux que moi « faire plaisir » : il m'avait demandé de lui prêter un bon livre. Qu'il dut entamer, trois pages. Que je ne revis plus. A mon tour

de lui souffler la balle sous le nez, ainsi qu'à d'autres, j'accélère en direction de Sylvestre. « L'ange » – son surnom – n'était pas placé. On avait dû lui donner un poste à son arrivée, il ne s'y était pas tenu. Il arbora des tenues plus miteuses que les miennes – cela ne l'aurait pas gêné de jouer en slip. Il les portait cependant avec une telle désinvolture que le regard, en surplombant un match, s'arrêtait sur lui, sa touffe de cheveux sauvages. Il semblait qu'il fût toujours dans la partie lumineuse de l'herbe. Il attendait là on ne savait quoi, les yeux à demi-clos sous le soleil, fermé aux ordres et, aurait-on dit, au jeu. Il était à la fois plus âgé que nous et plus enfantin. Soudain, soit que notre situation l'exigeât, soit qu'il répondît à un code intérieur, il montait à l'avant, en pointe. Je crois avec le recul que l'attitude d'un d'en-face déclenchaît cela, c'était impalpable, cette manière que certains garçons avaient, de l'autre côté de la ligne d'envoi, non de gagner, mais d'écraser.

Sylvestre ne musardait pas. « L'ange » nous inscrivait un score dont nous avions curieusement un peu honte, des buts dérobés et farouches. Il était plus âgé que nous, donc. Il était aussi, à la communale, place des Lices, une année en dessous. Je fis quelques-uns de ses devoirs, intégralement. Il écopa de sanctions pour ne pas les avoir recopiés. La première fois qu'il m'invita chez lui, je sautai en l'air. Une cabane au fond du jardin, avec une fenêtre, un volet ! C'était là qu'il venait se réfugier tous les soirs, quand son père rentrait. Pas son lieu de résidence. Et son dabe, c'était du genre à cogner, un peu, sa mère d'abord, et puis, apercevant son fils, et trop heureux de trouver enfin un homme en face de lui (parce que la mère, en plus, il l'aime ! par rapport à ce qu'il porte en lui, il pourra la massacer), à lui coller au train avec une frénésie inconcevable. Mais la course s'arrêtait au perron. Le matin, Sylvestre attendait que son paternel soit parti pour aller prendre son petit déjeuner à la cuisine. Ah ! Certes ! Un petit déjeuner de luxe, avec maman debout et attentive à ses côtés, ne sachant plus quoi faire, versant maladroitement le jus d'orange.

Ah ! l'art aussi en prenait un coup... C'est vrai que, dans ces conditions-là, il louvoyait un peu vers une sortie cachée, l'art. Une entrée des artistes. Espèce de faux-cul, va ! Dans la chaude maisonnette de la forêt, où entraient le balancement noir et blanc des feuillages, on pouvait bien fixer les motifs du duvet sur le lit – des fleurs dégueulasses –, l'art faisait dire qu'il s'était éclipsé. Qu'il reviendrait, promis ! Qu'il s'absentait.

Ici, je prie le lecteur de bien vouloir m'excuser. Je voulais écrire ça à propos de football. Par priorité, et de cette façon-là. Or la place m'est comptée.

■ A l'occasion du Mondial, les éditions du Dilettante ont choisi six auteurs issus de leur « centre de formation », afin qu'ils détaillent leur vision du football.

Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

Les Coréens dopés au ginseng

On a fait des essais : il passe les tests antidopage. Les joueurs de l'équipe coréenne ont donc pu bénéficier des effets du stimulant local, qui devrait leur assurer de faire bonne figure au cours de la Coupe du monde. Ils ont été « dopés » au ginseng, l'*« elixir de vie »* national. L'Association du ginseng sauvage leur a fait don de seize boîtes de racines afin que l'équipe nationale figure parmi les seize qui disputeront les huitièmes de finale. Un cadeau de 100 millions de wons (100 000 euros). Dès les années 1950, le docteur I. Brekman, de l'Académie des sciences de Vladivostok, en Russie, avait démontré l'action du ginseng sur les performances athlétiques de coureurs de 3 000 mètres. Tous les espoirs sont donc permis...

Les Coréens ont la réputation d'être un des peuples les plus dynamiques du monde, faisant preuve d'une robustesse sans égal : *« Ppalli, ppalli »* (*« Vite, vite »*) est une expression qui revient constamment. Il faut aller vite, profiter du moment pour vendre, acheter, construire, vivre... Tiennent-ils cette vigueur de la consommation généralisée du ginseng, qui est, même s'il rapporte moins de devises que l'électronique ou les voitures, l'un des grands produits d'exportation du pays ? Autrefois offert en tribut à l'empereur de Chine et aujourd'hui présent lors des voyages pré-sidéntiels à l'étranger, le ginseng fait l'objet d'un monopole d'Etat : la Régie des tabacs et du ginseng.

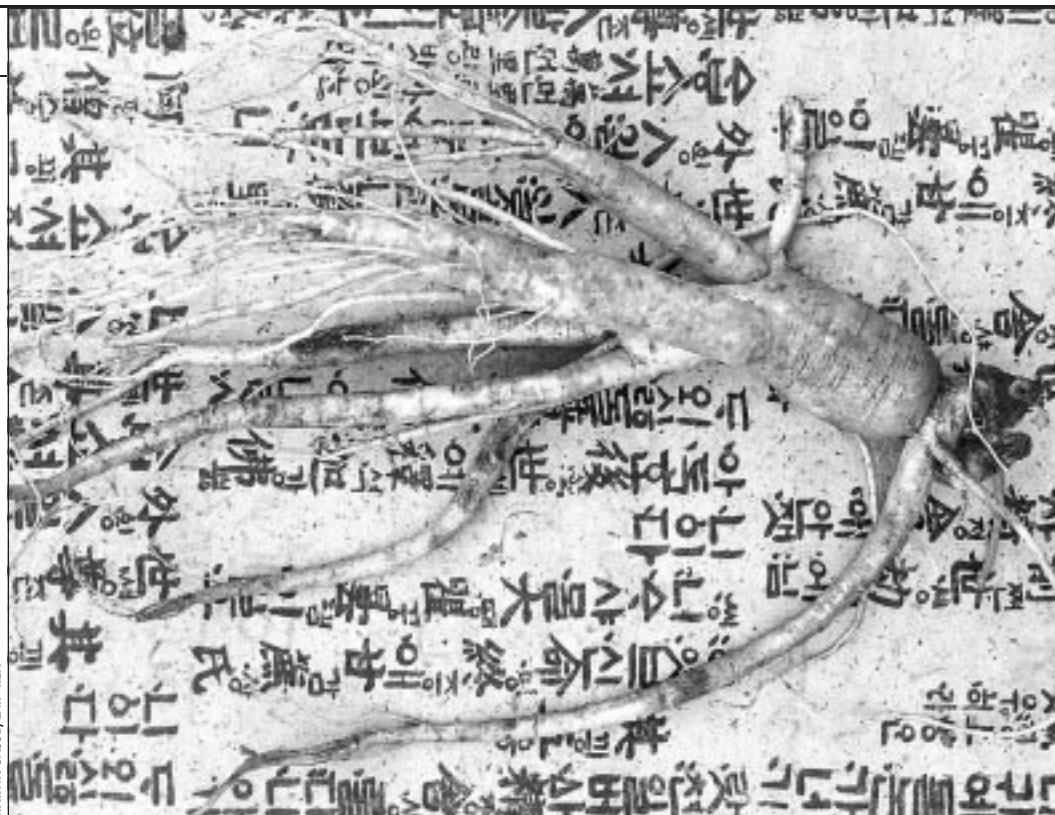
Plante mystérieuse et miraculeuse, « racine de la vie » et symbole de la pharmacopée traditionnelle coréenne, le ginseng a des vertus revigorantes pour l'organisme reconnues aujourd'hui par la médecine moderne, qui le considère longtemps avec dédain.

Il aide à lutter contre l'anémie, le vieillissement, les migraines, l'impuissance et il renforce le système immunitaire. Les magasins qui vendent du ginseng, dont le nom coréen *insam* vient de sa forme « humanoïde », et signifie « plante-homme », sont innombrables. A Kumsan, à côté de la ville de Taejon, dans la province de Chunchon-namdo, se tient chaque semaine le plus grand marché de ginseng de Corée. Plus d'une centaine de cultivateurs y vendent leurs produits, que l'on vient acheter de tout le pays : 80 % du ginseng passent par ce marché en plein air, haut en couleur.

TOUTE UNE MYSTIQUE

Les principes actifs du ginseng se trouvent dans la racine, qui, pelée, a une teinte blanc crème. Elle se consomme crue, séchée, en gélules, en granulés pour infusion, en pâte, en confit, en jus. Elle peut aussi être passée à la vapeur avec sa peau et donne le ginseng rouge, le plus prisé.

Le ginseng est si populaire que les Coréens en oublient presque qu'à l'origine c'est une médecine. Panacée connue en Asie depuis plus de deux millénaires, il porte le nom scientifique *Panax ginseng*. C. A. Meyer, du nom du botaniste russe qui le nomma ainsi en 1843. L'arbuste, qui appartient à la



Les racines de ginseng se consomment crues, séchées, en gélules, sous forme de granulés, en pâte, en confit, en jus. Passées à la vapeur avec leur peau, elles donnent du ginseng rouge, le plus prisé.

famille des araliacées, à croissance très lente, ne pousse qu'entre le 33^e et le 44^e parallèle dans des conditions d'hygrométrie moyenne, mais avec de larges amplitudes thermiques : conditions réunies dans la Corée centrale. On trouve du ginseng en Chine et en Russie, mais celui qui provient de Corée est considéré comme le meilleur. Les tentatives pour acclimater l'arbuste ailleurs ont été un échec.

Le ginseng est cultivé dans la péninsule depuis le XII^e siècle, mais le « vrai » ginseng, celui qui aurait le plus de vertus et entouré de toute une mystique, est le ginseng sauvage (*sansam* : le « ginseng de la montagne »). C'est la plante par excellence dont le concentré d'énergie yang puisée

au fin fond des gorges et des ravins est infiniment plus grand que le ginseng cultivé. Sa recherche tient d'une sorte de quête du Graal : spirituelle autant que physique, elle participe de rites ascétiques au fil d'une longue pérégrination sur les sentiers de montagne.

Car on ne devient pas chercheurs de ginseng sauvage simplement parce qu'on part à sa recherche. Il faut être initié par un authentique chercheur (*simman*). Les femmes, longtemps exclues, car l'énergie yin dont elles sont porteuses était considérée comme néfaste, peuvent désormais prendre part aux expéditions qui, autrefois, comportaient nombre d'interdits à observer avant de se mettre en chemin.

Ce n'est pas la valeur marchande du ginseng sauvage qui est importante (bien qu'une racine puisse se vendre plusieurs millions de wons), mais la quête elle-même, dans un esprit dégagé de toute avidité à trouver. Avec un cœur pur, la recherche devient une méditation au fil des pas et la découverte sera une récompense avant tout spirituelle. L'Association des chercheurs de ginseng sauvage, qui regroupe près de 400 personnes, aura bientôt sa mécénat : un musée à Hongchong-un, dans la province de Kangwon, considérée comme le « cœur du pays ». Il sera dirigé par un médaillé des Jeux asiatiques, Ahn Jee-young... Une fois de plus, le ginseng est lié aux performances physiques.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Groupe A

31/5	France	0	1	Sénégal
1/6	Uruguay	1	2	Danemark
6/6	France	-	-	Uruguay
6/6	Danemark	-	-	Sénégal
11/6	Danemark	-	-	France
11/6	Sénégal	-	-	Uruguay

Groupe E

1/6	Eire	1	1	Cameroun
1/6	Allemagne	8	0	Arabie S.
5/6	Allemagne	-	-	Eire
6/6	Cameroun	-	-	Arabie S.
11/6	Cameroun	-	-	Allemagne
11/6	Arabie S.	-	-	Eire

Groupe B

2/6	Paraguay	2	2	Afr. du Sud
2/6	Espagne	3	1	Slovénie
7/6	Espagne	-	-	Paraguay
8/6	Afr. du Sud	-	-	Slovénie
12/6	Afr. du Sud	-	-	Espagne
12/6	Slovénie	-	-	Paraguay

Groupe F

2/6	Angleterre	1	1	Suède
2/6	Argentine	1	0	Nigeria
7/6	Suède	-	-	Nigeria
7/6	Argentine	-	-	Angleterre
12/6	Suède	-	-	Argentine
12/6	Nigeria	-	-	Angleterre

Groupe C

3/6	Brésil	2	1	Turquie
4/6	Chine	0	2	Costa Rica
8/6	Brésil	-	-	Chine
9/6	Costa Rica	-	-	Turquie
13/6	Costa Rica	-	-	Brésil
13/6	Turquie	-	-	Chine

Groupe G

3/6	Croatie	0	1	Mexique
3/6	Italie	2	0	Equateur
8/6	Italie	-	-	Croatie
9/6	Mexique	-	-	Equateur
13/6	Mexique	-	-	Italie
13/6	Equateur	-	-	Croatie

Groupe D

4/6	Corée	2	0	Pologne
5/6	Etats-Unis	-	-	Portugal
10/6	Corée	-	-	Etats-Unis
10/6	Portugal	-	-	Pologne
11/6	Portugal	-	-	Corée
11/6	Pologne	-	-	Etats-Unis

Groupe H

4/6	Japon	2	2	Belgique
5/6	Russie	-	-	Tunisie
9/6	Japon	-	-	Russie
10/6	Tunisie	-	-	Belgique
14/6	Tunisie	-	-	Japon
14/6	Belgique	-	-	Russie

DÉPÈCHES

Record d'audience au Brésil

► En dépit de l'horaire très matinal du match Brésil-Turquie (2-1) dans le groupe C, la chaîne de télévision privée brésilienne TV Globo a réalisé une audience historique. Commencé, lundi 3 juin, à 6 heures du matin, le match a enregistré une audience moyenne de 64 points, contre 10 points seulement pour les actualités régionales diffusées à la même heure.

Les Uruguayens implorant saint Cono

► Lors du pèlerinage annuel à Florida (100 km au nord de Montevideo, capitale de l'Uruguay), de nombreux pèlerins et supporters uruguayens ont déposé, lundi 3 juin, au pied de la statue de saint Cono de nombreux maillots de la Celeste. Saint Cono, réputé pour ses miracles à l'adresse des pauvres, est également connu comme le patron des parieurs.

Manifestations en Biélorussie

► Plus de 300 amateurs de football se sont rassemblés, lundi 3 juin, dans le centre de Minsk, la capitale de la Biélorussie. La télévision publique n'ayant pas acheté les droits de retransmission du Mondial, il ne peuvent suivre les matches de la Coupe du monde. Les manifestants ont dénoncé l'attitude des autorités biélorusses, mais également celle des télévisions russes. Ces dernières ne retransmettent les matches que dans les limites de la Fédération de Russie.

40 % de rabais dans un magasin allemand

► Une chaîne de magasins allemande avait promis à ses clients une baisse de 5 % sur tous les produits Adidas pour chaque but marqué par la sélection nationale allemande. La victoire de la Mannschaft, samedi 1^{er} juin, face à l'Arabie saoudite (8-0) l'oblige à honorer sa promesse publicitaire à hauteur de 40 %. Cette ristourne était valable jusqu'à mercredi.

Les ralentis autorisés dans les stades

► Contrairement à leurs prédecesseurs, les spectateurs, dans les stades du Mondial, peuvent revoir les ralentis des principales actions. Cette pratique, non autorisée dans le passé au nom de la protection de l'arbitrage, a suscité des débats internes vifs, la FIFA cédant sans grand enthousiasme à la requête des organisateurs. Son porte-parole, Keith Cooper, a notamment affirmé que ces ralentis pouvaient mettre en difficulté l'arbitre de la rencontre en cas d'action litigieuse. Certaines rencontres, jugées à hauts risques, pourraient se voir privées de ralentis.

Rectificatif

► Dans la série « Goal » parue dans le supplément Mondial du *Monde* daté dimanche 2-lundi 3 juin, la photo illustrant l'article consacré au commentateur polonais Dariusz Szpakiowski était en fait celle de son homologue portugais.

Quelques heures auparavant, en fin d'après-midi, les cafés et les

restaurants de Tokyo étaient bondissants de joie au deuxième but marqué par les Coréens. « Le football n'est plus un sport européen ! Vive la Corée ! », exulte un jeune coiffeur. Les marchands des quatre saisons, assis sur leurs tabourets, avaient branché leur radio à tue-tête et, devant les magasins de télévision, étaient formés des petits groupes qui regardaient avidement les écrans sur lesquels s'agitaient des joueurs dont, si on ne faisait pas attention aux

Le Mondial

2002

JEUDI 6 JUIN 2002

www.lemonde.fr/mondial2002

Un grand souffle d'allégresse

■ En battant la Pologne (2-0), les Coréens ont livré le match le plus excitant depuis le début du Mondial

■ L'équipe de France se referme sur elle-même à la veille de la rencontre décisive contre l'Uruguay, jeudi, à Pusan



TEMPS FORTS

Jacquet

► Pour l'ancien sélectionneur des Bleus, l'Uruguay et le Danemark « ne devraient pas nous poser beaucoup de problèmes ». p. II

Le Monde
DE LA COUPE
Europe 1

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud

12h15 : un autre regard sur le Mondial

20h-22h30 : spécial Europe Sport

Japon

► Un excellent match nul (2-2) contre la Belgique. p. IV

Chine

► Des débuts manqués dans le concert des nations du football. p. V

Dilettante

► Troisième nouvelle de notre série, signée aujourd'hui Eric Holder. p. VI

Ginseng

► La racine magique des Coréens passe les tests antidopage. p. VII

LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

I have a dream

Quel plaisir ! Les Sud-Coréens nous ont offert un spectacle d'une absolue allégresse. Quelque chose à se réconcilier avec le football pour peu qu'on ait été brouillé avec. Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas vu ça. Un jeu débarrassé des calculs d'épicier, tout entier porté vers l'avant, à cent à l'heure et pendant quatre-vingt-dix minutes. Une organisation impeccable, une volonté de toutes les secondes. Onze garçons qui ont saisi leurs adversaires polonais aux basques, passé un petit quart d'heure d'observation, et qui ne les ont plus jamais lâchés. Le tout devant un public épatain, garçons et filles bruyants, disciplinés, à l'unisson. Et à la fin, tout ébaumis de bonheur par la victoire de leurs joueurs, des jeunes gens de leur âge.

Les Japonais n'ont pas été mal non plus,

dans le même registre de la joie, du talent et de la détermination réunis. A l'issue d'une rencontre, elle aussi très excitante, ils sont passés tout à côté de la victoire face à une solide équipe, la Belgique. Deux partout, et bien de l'espoir dans les coeurs nippons.

Et ces deux nations, que depuis des siècles tout dans l'Histoire oppose, entre lesquelles tant de sang a coulé, tant de méfiance demeure, se sont retrouvées unies dans la même exubérante fierté partagée.

I have a dream... C'était très, très bien.

Après avoir assisté à deux matches aussi jubilatoires, les polémiques et interrogations qui entourent l'avenir de l'équipe de France dans la compétition paraissent soudain bien médiocres, quand il s'agit d'abord de jouer au football. Jouer, avec l'envie débordante et contagieuse qui ani-

mait, ce mardi, Coréens et Japonais. Sur une banderole déployée dans les tribunes du stade de Pusan, on pouvait lire, en anglais : « Hiddink, fais que notre rêve devienne réalité » (Guus Hiddink est le sélectionneur néerlandais de la Corée). Cette partie de rêve, c'est bien ce dont aurait besoin l'équipe de France. Le goût du jeu, au sens premier, a déserté le clan, plus intéressé désormais par ses activités parasportives, ses contrats de pub, ses transferts à venir, la gestion de ses portefeuilles boursiers, et d'une manière générale son confort personnel, comme on a pu le lire dans notre numéro du 5 juin.

Entre raison et passion, ce bon vieux dilemme, il n'est plus temps de balancer. L'Uruguay, c'est ce jeudi. Aucune hésitation : choisir la passion.

Dès qu'il y a but, l'info est sur votre mobile





DÉPÈCHES

Le classement des buteurs

► Classement à l'issue de la journée de mardi 4 juin.
3 buts : Klose (All)
2 buts : Tomasson (Dan), Vieri (Ita)
1 but : Alexanderson (Sue), Arce (Par), Ballack (All), Batsiutta (Arg), Bierhoff (All), Blanco (Mex), Campbell (Ang), Cimirovic (Slo), Bouba Diop (Sen), Fernando Hierro (Esp), Fortune (Afs), Gomez (Cos), Hasan Sas (Tur), Holland (Irl), Hwang Sun Hong (Cds), Inamoto (Jap), Jancker (All), Linke (All), Mboma (Cam), T. Mokoena (Afs), Raul (Esp), Rivaldo (Bre), Rodriguez (Uru), Ronaldo (Bre), Santa Cruz (Par), Schneider (All), Suzuki (Jap), Valeron (Esp), Van Der Heyden (Bel), Wilmots (Bel), Wright (Cos), Yoo Sang Chul (Cds).

Le programme

► Jeudi 6 juin : France-Uruguay (groupe A), 13 h 30 (heure française) à Pusan (Corée) ; Danemark-Sénégal (gr. A), 8 h 30 à Taegu (Corée) ; Cameroun-Arabie saoudite (gr. E), 11 heures, à Saitama (Japon).

LE TÉLÉMÈTRE

CARAT SPORT, EUROPE 1, LE MONDE



3,657

Le nombre de spectateurs français (en millions) ayant vu le retour acrobatique de l'attaquant belge Marc Wilmots, qui a ouvert la marque de la rencontre Belgique-Japon (2-2), à la 57^e minute de jeu.

LE SCORE DE FRANCE-SENÉGAL	
L'audience du match d'ouverture, en nombre de téléspectateurs	
Au Japon	27 758 150
En France	10 441 000
En Italie	7 889 574
En Allemagne	6 113 375
En Corée	5 314 024
En Espagne	3 906 000

Source : CARAT SPORT

La deuxième chance des Bleus

■ France-Uruguay (groupe A, jeudi, 13 h 30). L'équipe de France doit s'imposer devant l'Uruguay pour retrouver de bonnes chances de qualification pour la suite de la Coupe du monde

■ Les Français, qui ne savent toujours pas s'ils pourront compter sur Zinedine Zidane, ont l'habitude des situations délicates. Ils s'attendent à un match physiquement engagé



Les soins continuent, mais la blessure au quadriceps de la cuisse gauche de Zidane évolue favorablement. Il peut désormais courir en conduisant un ballon, sous la surveillance du kiné Frédéric Mankowski.

Quand ils pénétreront, jeudi 6 juin, sur la pelouse de l'Asiad Main Stadium de Pusan pour y affronter l'Uruguay, les footballeurs de l'équipe de France ne penseront plus à leur revers du match d'ouverture de la Coupe du monde contre le Sénégal (1-0), six jours plus tôt, à Séoul. Marcel Desailly aura oublié les larmes que certains témoins ont vu couler sur ses joues dans les instants qui ont suivi la rencontre. Thierry Henry ne se souviendra plus des heures passées à visionner le match.

Les autres joueurs auront relégué loin dans leur mémoire la nuit blanche qui suivit leur retour à l'Hôtel Sheraton. Jeudi, les Bleus rentreront sur le terrain avec une seule idée en tête : gagner. Les tenants du titre n'ont pas le choix. En cas de nouvelle défaite associée – scénario-catastrophe – à un match nul entre le Sénégal et le Danemark, plus tôt dans la journée, ils seraient tout bonnement éliminés avant même la fin du premier tour.

Jouer dos au mur, les Bleus en ont l'habitude. C'est une situation qu'ils ont eu l'occasion d'éprouver à maintes reprises au cours de ces dernières années. Qu'il s'agisse de la prolongation de France-Paraguay lors du Mondial 1998, ou des dernières secondes de la finale de l'Euro 2000 contre l'Italie, les footballeurs français ont appris à se tirer d'affaires mal engagées, et quel que soit le contexte. Battre l'Uruguay, une équipe qui n'a pas fait forte impression lors de sa défaite contre le Danemark (1-2), ne semble pas une montagne infranchissable pour les hommes de Roger Lemerre. Même en l'absence, théorique, de Zinedine Zidane.

Jouera, jouera pas ? Les extrapolations sur le retour programmé du maestro des Bleus ont largement alimenté la chronique toute cette semaine. Des reporters se sont cachés dans des buissons d'épineux, unique possibilité de braver le huis clos de l'entraînement et voir « Zizou » reprendre la course. D'autres l'ont suivi jusqu'au centre médical de Séoul. Les supputations sont allées bon train. Mardi soir, 4 juin, le dernier communiqué émanant du staff médical des Bleus indiquait que « l'évolution est favorable

et les valeurs isokinétiques ont considérablement augmenté. Le travail sur le terrain progresse quotidiennement. » Mercredi 5 juin, dans l'entourage des Bleus, on indiquait toutefois qu'il faudrait « un miracle » pour que Zinedine Zidane joue.

QUI POUR REMPLACER ZIZOU ?

A l'inverse du match contre le Sénégal, l'identité de celui qui sera appelé à le remplacer fait mystère. Youri Djorkaeff, qui disputa le match d'ouverture, est incertain en raison d'une blessure aux ischio-

jambiers. Les deux autres candidats au poste ne font pas l'unanimité : Christophe Dugarry est en forme, mais il n'est pas un meneur de jeu naturel ; Johan Micoud en est un, mais sa personnalité introvertie ne laisse pas d'intriguer. Christophe Dugarry, lui, n'a rien dit, boudant la presse comme à l'époque où il se croyait incompris. De la même façon, rien n'a filtré sur l'éventuelle tentation de Roger Lemerre de modifier son système de jeu en intégrant un troisième milieu de terrain récupérateur.

Le sélectionneur sait combien ses deux joueurs postés devant la défense – Patrick Vieira et Emmanuel Petit – ont été sollicités contre le Sénégal. Les statistiques établies par la cellule d'observation des Bleus le montrent : ils ont touché environ 100 balles chacun au cours de la partie ; or Vieira et Petit n'en touchent que 50 à 60 dans un match « normal », c'est-à-dire avec Zinedine Zidane. Soulager les deux pistons de l'entre-jeu tricolore et solidifier l'assise défensive de l'équipe est une option à laquelle la majorité des joueurs « cadres » sont favorables. Le troisième récupérateur est même déjà tout désigné par ces derniers : il s'agit de Claude Makelele. « Je ne pense pas que je suis le Messie », a prévenu le joueur du Real Madrid, gêné, mais à moitié, de se sentir à ce point « désiré » par ses coéquipiers.

Une semaine après avoir éprouvé des difficultés dans le domaine physique, les Bleus s'attendent à un nouveau combat face à un adversaire dont ils redoutent qu'il pratique le jeu dur et la provocation. Le pays natal de Supervielle et Lautréamont ne produit plus, depuis longtemps, des poètes en matière de football. Usurpée ou pas, la mauvaise réputation des hommes de la Celeste ne les empêche pas de compter parmi eux un joueur surdoué, le milieu de terrain de l'Inter Milan, Alvaro Recoba, l'un des footballeurs les mieux payés au monde (8 millions d'euros par an). Une semaine après avoir souffert le martyre face au vibrionnant El-Hadji Diouf, la capacité des Bleus à contenir un joueur au volume de jeu exceptionnel pourrait être, à nouveau, la clé du match.

Frédéric Potet (à Séoul)

PATRICK VIEIRA, milieu de terrain

« On ne rentrera pas si tôt à la maison... »

Patrick Vieira, le milieu de terrain des Bleus et de l'équipe londonienne d'Arsenal, livre ses impressions sur la préparation du match décisif contre l'Uruguay qui doit avoir lieu à Pusan (Corée) jeudi 6 juin.

Dans quel état d'esprit abordez-vous le match de jeudi contre l'Uruguay ?

Nous avons été ébranlés par notre défaite contre le Sénégal. La nuit qui a suivi a été longue. Cela nous a fait mal de perdre. Depuis ce jour, nous nous sommes serré les coudes. Le groupe est plus solidaire qu'il n'a jamais été. C'est une chose que l'on ressent, dans la détermination des uns et des autres, dans des détails à l'entraînement ou encore dans les discours qu'a prononcé Roger Lemerre devant nous.

Le sélectionneur nous a dit que nous aurions beaucoup de regrets si nous passions à côté de quelque chose pendant cette Coupe du monde. Il ne veut pas que l'on quitte cette compétition sans s'être battus. Par ailleurs, la blessure de Zinedine Zidane a eu un effet sur nous : on s'est tous dit que nous avions de la chance de ne pas être blessés et que nous devions donner le meilleur de nous-mêmes.

Que savez-vous des Uruguayens, et de quelle façon faut-il les jouer ?

Il va surtout falloir être patients. Les footballeurs sud-américains sont souvent trucueux. Ils aiment bien jouer sur les nerfs de leurs adversaires. A nous de ne pas nous lancer à l'abordage. Contre le Sénégal, nous avons eu trop tendance à faire le jeu. Cela ne nous a pas réussi. Les Sénégalais nous ont laissé le ballon, et ils nous ont attendus. C'est, en fait, ce que nous aurions dû faire à leur place. Voilà pourquoi il faudra laisser l'initiative du jeu aux Uruguayens. De cette manière, on courra moins et on sera plus frais physiquement. Si l'on est bien en place défensivement, on pourra alors développer notre jeu de contre-attaque en lançant nos joueurs de devant.

Avez-vous conscience qu'en France de nombreuses personnes redoutent que vous rentriez prématurément à Paris ?

Je trouve tellement bas de nous de jeter la pierre. Ce n'est pas parce qu'on a perdu notre premier match qu'il faut tout remettre en cause. Au bout d'un certain moment, on ne fait plus attention à ce genre de considérations. Cela peut agir comme une source de motivation. Je suis serein. On ne rentrera pas à la maison aussi tôt que vous pouvez le penser.

Propos recueillis par F. Po. (à Séoul)

L'Uruguay et le Danemark, les deux prochains adversaires de l'équipe de France, sont à la portée des Bleus. J'ai assisté au match qui a opposé ces deux formations, le 1^{er} juin, à Ulsan, et qui s'est terminé par la victoire des Danois (2-1). Ni l'Uruguay ni le Danemark ne me paraissent en mesure d'inquiéter les champions du monde en titre.

L'Uruguay est une équipe sud-américaine typique. Sa construction du jeu est relativement lente, ses joueurs sont doués techniquement et sa force repose sur une seule individualité, le milieu de terrain Alvaro Recoba. C'est une équipe qui commet,

également, beaucoup de fautes sur l'adversaire. Rien de très méchant cependant, alors que tout le monde annonçait des joueurs provocateurs et violents. Il n'y a pas eu de gestes déplacés au cours du précédent match des Uruguayens ni de tacles trop appuyés. Le France-Sénégal de la veille avait été bien plus engagé.

Le fait d'affronter d'abord l'Uruguay, puis le Danemark, est une bonne chose pour l'équipe de France.

Les Sud-Américains me semblent être les joueurs les moins bien préparés du groupe A. J'en veux pour preuve les nombreuses incompréhensions que l'on a vues, chez eux, dans la construction du jeu. On sent des joueurs qui n'ont pas l'habitude d'évoluer ensemble. En outre, ils ne semblent pas

très au point physiquement. Contre le Danemark, le buteur Octavio Rodriguez a été pris de crampes à la 64^e minute. Je l'ai noté sur mon calepin tellement cela m'a surpris qu'on puisse avoir des crampes si tôt dans un match. Reste que les Uruguayens ont parmi eux un joueur qui est capable de tout, un footballeur totalement imprévisible : Alvaro Recoba et son pied gauche magique. Sa capacité à s'infiltrer dans les défenses me rappelle Diego Maradona.

Le Danemark, à l'inverse, est une équipe parfaitement bien organisée. C'est une sélection que l'on connaît bien puisque les tirages au sort nous désignent souvent les Danois comme adversaires. Ils sont fidèles à ce que l'on sait d'eux. Ils se livrent totalement, ils sont attirés vers l'avant et sont toujours bien en place dans un 4-4-2 traditionnel.

Leurs attaquants, Dennis Rommedahl, Ebbe Sand et Jon Dahl Tomasson, sont des gaillards solides qui se dépensent beaucoup et aiment bien permettre. Au final, ce n'est pas un football génial ni flamboyant comme du temps des frères Laudrup. Mais c'est un football précis et puissant.

Ces deux équipes ne devraient pas nous poser beaucoup de problèmes. Je suis d'autant plus optimiste que les Bleus savent comment il faut aborder les matches dits « dangereux ».

Les anciens, ceux qui sont là depuis au moins cinq ans, se sont trouvés plus d'une fois avec le dos au mur. Je sais comment ils vont se préparer avant ce match à haut risque, contre l'Uruguay. Tout va se jouer dans les heures qui précèdent la rencontre. Ils vont commencer leur concentration juste quand il le faut, ni trop tôt ni trop tard.

Et ils vont demander à ceux qui les accompagnent de les laisser seuls. C'est ce que je leur répète en rentrant dans les vestiaires : « Maintenant, on est entre nous. »

DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Je suis optimiste...



DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Je suis optimiste...

Le 1^{er} juin, à Ulsan, et qui s'est terminé par la victoire des Danois (2-1). Ni l'Uruguay ni le Danemark ne me paraissent en mesure d'inquiéter les champions du monde en titre.

Le fait d'affronter d'abord l'Uruguay, puis le Danemark, est une bonne chose pour l'équipe de France.

Les Sud-Américains me semblent être les joueurs les moins bien préparés du groupe A. J'en veux pour preuve les nombreuses incompréhensions que l'on a vues, chez eux, dans la construction du jeu. On sent des joueurs qui n'ont pas l'habitude d'évoluer ensemble. En outre, ils ne semblent pas

très au point physiquement. Contre le Danemark, le buteur Octavio Rodriguez a été pris de crampes à la 64^e minute. Je l'ai noté sur mon calepin tellement cela m'a surpris qu'on puisse avoir des crampes si tôt dans un match. Reste que les Uruguayens ont parmi eux un joueur qui est capable de tout, un footballeur totalement imprévisible : Alvaro Recoba et son pied gauche magique. Sa capacité à s'infiltrer dans les défenses me rappelle Diego Maradona.

Le Danemark, à l'inverse, est une équipe parfaitement bien organisée. C'est une sélection que l'on connaît bien puisque les tirages au sort nous désignent souvent les Danois comme adversaires. Ils sont fidèles à ce que l'on sait d'eux. Ils se livrent totalement, ils sont attirés vers l'avant et sont toujours bien en place dans un 4-4-2 traditionnel.

Leurs attaquants, Dennis Rommedahl, Ebbe Sand et Jon Dahl Tomasson, sont des gaillards solides qui se dépensent beaucoup et aiment bien permettre. Au final, ce n'est pas un football génial ni flamboyant comme du temps des frères Laudrup. Mais c'est un football précis et puissant.

Ces deux équipes ne devraient pas nous poser beaucoup de problèmes. Je suis d'autant plus optimiste que les Bleus savent comment il faut aborder les matches dits « dangereux ».

Les anciens, ceux qui sont là depuis au moins cinq ans, se sont trouvés plus d'une fois avec le dos au mur. Je sais comment ils vont se préparer avant ce match à haut risque, contre l'Uruguay. Tout va se jouer dans les heures qui précèdent la rencontre. Ils vont commencer leur concentration juste quand il le faut, ni trop tôt ni trop tard.

Et ils vont demander à ceux qui les accompagnent de les laisser seuls. C'est ce que je leur répète en rentrant dans les vestiaires : « Maintenant, on est entre nous. »

Spécial Coupe du Monde sur Europe 1

France - Uruguay

Et les commentaires de Robert Pires en direct dans Europe Sport 20h00-22h30

Le But par But
demain à partir de
13H30

Europe 1 c'est bien.

L'Uruguay se prépare dans le calme

■ La Celeste s'entraîne à l'écart de Séoul, loin de l'effervescence qui entoure l'équipe de France, son prochain adversaire, qu'elle rencontrera jeudi à 13 h 30. Les joueurs uruguayens affichent leur confiance, malgré la défaite concédée face au Danemark (1-2)

N'en déplaise aux idées toutes faites, le footballeur uruguayen apprécie la tranquillité et s'accorde aisément d'un excès de discréetion. Pour sa première participation à la phase finale d'une Coupe du monde depuis douze ans, la Celeste a choisi de poser ses malles loin des routes trop fréquentées, dans un complexe sportif niché sur les collines de Cheonan, à plus d'une heure de train au sud de Séoul.

Les joueurs n'en sortent qu'une fois par jour, en milieu d'après-midi, pour rejoindre leur terrain d'entraînement, un écrin de verdure situé à un jet de pierre. Ils y restent deux bonnes heures. Puis la troupe repart se réfugier dans l'ombre. Tout juste accepte-t-elle un bref arrêt devant les caméras des chaînes de télévision du pays, pour quelques phrases récitées d'une voix morne. Tous s'y prétendent de bonne grâce, même l'entraîneur,

Victor Pua, personnage ventripotent mais nettement plus souriant que la moyenne de ses confrères. Visiblement en paix avec lui-même, cet ancien joueur aux yeux aussi bleus que le maillot de sa sélection, accepte même, fait rarissime, que l'entraînement de son équipe soit filmé de bout en bout.

Détail presque convenu : un seul des 23 sélectionnés s'obstine à éviter la presse, traversant au pas de course le barrage des journalistes. Il se nomme Alvaro Recoba, porte au cou l'insigne de vedette nationale et, glissé entre les pages de son passeport, le titre de joueur le mieux payé de la planète. Un peu plus de huit millions d'euros net par saison, un salaire versé sans une grimace par l'Inter Milan, son club depuis presque cinq ans. Meneur de jeu et spécialiste des coups francs, ce fils d'un chauffeur de taxi des bas quartiers de Montevideo possède sans aucun doute les clefs du destin de son équipe.

Entrée dans la compétition avec des airs de meurt-faim, l'équipe uruguayenne a déjà avalé de travers, samedi 1^{er} juin, face au Danemark (1-2). « Pas trop grave, assure Diego Forlan, le défenseur de Manchester United. On a bien joué, mais

Rodriguez, l'arrière gauche de la Celeste : « Notre équipe manque encore d'expérience, cela nous a ajouté un vilain tour. Mais on est motivés et solidaires. L'Uruguay ne s'était plus qualifié pour la phase finale depuis douze ans, alors on est déjà très heureux d'être là. Et on sait tous qu'on peut aller très loin. »

La France ? Joueurs et entraîneurs en parlent à voix basse, comme ils le feraient dans une église, agenouillés devant la Vierge. « Ils sont champions du monde », répète Diego Forlan. « Leur défaite face au Sénégal ne changera pas leur façon de jouer contre nous », prédit Victor Pua. « Ils ont assez de mérite pour ne pas céder à la panique. Avec ou sans Zidane, les Français restent les Français, une équipe solide, confiante et bien organisée. »

Dario Silva, l'attaquant de pointe, porte un long bandage sur le mollet droit, souvenir douloureux d'un mauvais coup reçu lors du premier match. Fabian O'Neill, le

milieu de terrain de Pérouse, souffre d'une tendinite. Et Alvaro Recoba fait parfois le détour par l'infirmerie. Pourtant, l'entraîneur uruguayen a le visage sans ride d'un homme sans souci. « Tout va bien, glisse-t-il. Et le moral est bon. »

Surprise, Victor Pua se laisse même aller à dévoiler ses plans. Il se dit prêt à mélanger ses cartes, pour affronter les Bleus, jeudi 6 juin, en alignant un inédit 3-4-1-2. Devant Hector Carini, le gardien de la Juventus Turin, l'équipe uruguayenne jouerait donc avec trois vrais défenseurs, quatre milieux de terrain plutôt repliés vers l'arrière, un meneur de jeu isolé (Recoba), et deux attaquants, Dario Silva et Sebastian Abreu, le meilleur buteur du championnat du Mexique. La formule miracle ? L'entraîneur de la Celeste veut le croire. Au pays, 3,4 millions d'Uruguayens l'espèrent de tout leur cœur.

Alain Mercier (à Cheonan)

Incontestable au Sénégal, troisième gardien à Monaco

■ Danemark-Sénégal (groupe A, jeudi, 8 h 30). Tony Sylva, le portier des Lions, issu du centre de formation de la principauté, n'a joué que deux fois cette saison avec son club. Il compte sur cette Coupe du monde pour convaincre de son talent

Il n'est pas de question sur son état de forme, sur son moral ou sur la nature de ses rêves, la réponse se lit d'un seul regard sur son visage. Tony Sylva, le gardien de but des Lions du Sénégal, promène dans les couloirs du Hilton de Séoul la mine réjouie d'un gosse le matin du réveillon de Noël. Il a accroché à ses deux oreilles un large sourire hilare depuis la victoire (1-0) contre les Bleus, en match d'ouverture du Mondial, vendredi 31 mai. Et rien ne pourrait le décider à l'enlever. Pas même le long voyage vers Daegu, dans le sud du pays, où les Sénégalais doivent affronter les Danois, jeudi 6 juin. « Je suis heureux dans cette équipe », affirme-t-il d'une voix douce, parfois grêle plus forte qu'un murmure. « On forme un vrai groupe, presque comme une famille. En toutes circonstances, pas seulement les jours de victoire. »

Surtout, la sélection sénégalaise lui offre ce qui lui est refusé ailleurs : une place sur le terrain. Bruno Metsu, l'entraîneur des Lions, l'a désigné titulaire depuis quatorze rencontres. À Monaco, son club, ses apparitions sur la feuille de match se comptent sur les doigts d'une seule main. « J'ai joué deux fois, cette saison, glisse-t-il dans un soupir. Pour les deux dernières journées de championnat. Le reste du temps, je n'étais souvent même pas remplaçant. En tout, j'ai dû disputer cette année peut-être cinq autres rencontres avec l'équipe réserve. »

Troisième gardien d'un club monégasque assez fortuné pour en avoir recruté cinq, Tony Sylva n'est que le remplaçant du remplaçant. Le troisième choix de Didier Deschamps, l'entraîneur monégasque, après Flavio Roma et Stéphane Porato. « C'est terrible de ne jamais jouer, constate-t-il. On ne peut même pas prouver sa valeur. J'avoue que

j'ai du mal à le vivre, mais je ne vois vraiment pas ce que je peux faire. Sinon prendre mon mal en patience, sans rien dire, en espérant des jours meilleurs. Et en me donnant à fond à l'entraînement. J'y fais tout comme en match, avec le même sérieux et la même concentration. C'est le seul truc que j'ai trouvé pour garder le rythme de la compétition. »

« JE ME SUIS ACCROCHÉ »

Tony Sylva ne semblait pas destiné à embrasser un jour le métier de gardien de but. Gamin, il se préférait au centre du terrain, en milieu offensif. « J'avais le sens du dribble », glisse-t-il dans un sourire timide. Il a fait ses classes à Dakar, sur les terrains de quartiers, sans jamais vraiment imaginer en faire un jour sa profession. A 14 ans, la blessure du gardien de son équipe l'a poussé, presque malgré lui, à enfiler les gants. « Ce sont mes copains qui m'ont obligé à prendre sa place, raconte-t-il. Moi, je n'étais pas très chaud. Je trouvais qu'un gardien ne touchait pas assez de ballons. J'avais peur de m'ennuyer. » Trois ans plus tard, repéré par l'œil expert d'un agent recruteur de l'AS Monaco, il fait le voyage vers la principauté et le centre de formation : « J'avais 18 ans tout juste, et c'était la première fois de ma vie que je quittais Dakar. Parfois, il m'arrivait de me demander ce que je faisais là, si loin de chez moi. Mais je me suis accroché. »

Aujourd'hui, la question le taraude encore, mais plus pour les mêmes raisons. Arrivé à Monaco en 1993, il a souvent eu l'impression de gêner. Les dirigeants monégasques l'ont prêté un temps à Ajaccio, puis ils l'ont envoyé vers Epinal, avant de le prier de retourner en Corse. « Toujours à Ajaccio, mais plus dans le même club », précise-t-il



Tony Sylva, le gardien de l'équipe du Sénégal, s'interpose devant David Trezeguet, l'avant-centre de l'équipe de France, lors du match d'ouverture du Mondial, vendredi 31 mai.

dans un sourire, visiblement amusé de ces allers-retours entre l'île et le continent. Il est revenu en principauté au début de la dernière saison, en portant dans ses malles une motivation de débutant. « Mais rien n'y fait, constate-t-il. Je suis toujours le troisième, même après avoir été élu en début d'année meilleur gardien de la Coupe d'Afrique des nations. »

A 27 ans, Tony Sylva n'attend pas seulement de cette Coupe du monde 2002 une qualification au deuxième tour des Lions du Sénégal. Il espère aussi convaincre un club, en France ou ailleurs, de lui offrir une place de titulaire. Pour jouer, enfin. Et plus seulement dans les grandes occasions.

A. M. (à Séoul)



LA PHOTOGRAPHIE DE NAM HUN SUNG

La faim des fans

Dans un fast-food du centre de Séoul, mardi 4 juin, les clients délaissent leurs hamburgers, les yeux rivés sur l'écran de télévision qui diffuse le match entre la Corée du Sud et la Pologne (2-0). La population attend de son équipe qu'elle se qualifie au moins pour les huitièmes de finale.

FOOT BUSINESS

MICHEL DESBORDES

Une Coupe à tout prix

La coorganisation d'une Coupe du monde de football, une première dans l'histoire, présente des écueils non négligeables. La rivalité entre la Corée et le Japon a posé maints problèmes relationnels entre les deux comités d'organisation. Mais ces conflits ne sont rien, comparés aux coûts économiques engendrés : afin de suivre le rythme japonais, la Corée a dépensé 1,7 milliard d'euros. Elle a construit dix stades, sans même réutiliser l'enceinte olympique de Séoul. En 1998, la France avait dépensé 572 millions d'euros pour la construction du Stade de France et la rénovation de neuf autres installations, soit trois fois moins pour 64 matches (contre 32 en Corée).

Cette volonté de dépasser le voisin nippon a des conséquences économiques et financières désastreuses : le Comité d'organisation sud-coréen (Kowoc) a dû débourser pendant un temps des sommes qu'il ne déténait pas, car il a mis longtemps à trouver les six sponsors auxquels il avait droit. En plus, les billets se sont mal vendus et, contrairement à ce qui avait été affirmé au départ, le Kowoc a dû en écouter une partie en Chine et au Japon.

La population a été la première à payer les pots cassés : l'Etat a dû repousser le lancement de plusieurs projets nationaux prévus de longue date et jugés indispensables, alors que, dans le même temps, la baisse d'impôts prévue a été reportée à 2003. Selon la théorie keynésienne, le phénomène du multiplicateur (principe fondamental selon lequel une augmentation de l'investissement entraîne une augmentation plus importante de la croissance) pourrait sauver l'économie coréenne. Cela est lié à toutes les dépenses induites qui stimulent la consommation, comme celles des spectateurs.

On peut rester sceptique. En 1997-1999, la Coupe du monde n'aura eu qu'un effet à la marge sur la fréquentation de la France, première destination touristique mondiale (plus de 70 millions de visiteurs par an). Les estimations de l'impact de la compétition sur l'économie du Japon et de la Corée sont très fantaisistes, comprises entre 0,2 % et 2,2 %. L'attribution du Mondial à deux pays, l'attraction moyenne de la Corée du Sud pour les touristes et l'éloignement des principaux pays concernés à fort pouvoir d'achat laissent penser que ce pays pourra réaliser une opération du type « Montréal 1976 » (les Jeux olympiques avaient été un désastre pour la ville, dont les habitants ont payé des impôts locaux pendant vingt-cinq ans pour rembourser).

Stefan Szymanski, économiste du sport à Londres, estime qu'il « faut accepter les pertes économiques comme étant le prix à payer pour bénéficier des avantages sociopolitiques, l'organisation du Mondial ne pouvant qu'améliorer les relations entre Séoul et Tokyo ». Ici se pose la question du rôle de la Fédération internationale de football (Fifa) : ne doit-elle pas aiguiller les comités d'organisation et se poser la question de l'équité dans la répartition des recettes de la Coupe du monde (l'intégralité des droits TV lui revient) ? Sinon, comment peut-on un jour envisager que l'Afrique organise un jour cette compétition ?

Michel Desbordes est maître de conférences à l'université Paris-Sud-XI (Centre de recherche en sciences du sport).



LA REVUE DE PRESSE

MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

Peur sur la ville

D'octeur Beckham et Mister Hooligan... L'Anglais, durant le Mondial, a un double visage pour les Japonais. Dans le registre heureux, celui de la superstar branchée de l'équipe nationale : le meneur de jeu affole les jeunes filles avec sa coupe de cheveux et ses confidences très privées (« Je ne sais pas danser, mais au lit je suis une bête », lâche David dans le dernier *Marie-Claire* britannique). Dans le registre sans grâce – et parfois franchement répugnant –, l'autre visage de l'Anglais est celui du supporteur-sac-à-bière qui affole tout autant les populations préparées au pire depuis des semaines par les journaux. A l'approche du match à hauts risques entre l'Angleterre et l'Argentine, le 7 juin, les autorités japonaises ont multiplié les mises en garde par voie de presse. Conseil basique aux commerçants et aux habitants : ne laissez rien traîner qui puisse servir de projectiles. Pour faire contrepoids à l'hystérie d'une partie de la presse japonaise, l'ambassade britannique à Tokyo a diffusé une brochure pédagogique. Non, dit-elle en substance, nos supporters ne sont pas tous des chiens fous... Certes, ils se conduisent différemment de vous : avant et après un match, ils se retrouvent dans les bars pour boire de la bière et chanter. Mais ils veulent avant tout afficher leur amour de la mère patrie ! « S'il vous plaît, comprenez que, dans leur immense majorité, les supporters anglais sont calmes et gentils. Ne soyez pas épouvantés par leurs cris et leur forte corpulence. Soyez généreux envers eux et tentez de partager leur enthousiasme », demandent les autorités diplomatiques, qui suggèrent l'apprentissage de quelques formules-clés pour briser la glace : « Welcome », « Can I help you ? » Tous ces avertissements finissent par inquiéter plus que rassurer. Le *New York Times* note que « les Japonais, fiers d'avoir repoussé au cours des siècles les tribus ou armées mongoles, chinoises et russes, resteront sur leur garde durant un mois contre une éventuelle invasion des hooligans ».

BRÈVE
DE MICRO

EUROPE 1 (20 HEURES-22 H 30), EN DIRECT

« Les Coréens ont beaucoup appris depuis la Coupe des Confédérations. Ils ont de la vitesse, de la vivacité et le culot des débutants. »

Henri Biancheri, directeur technique de l'AS Monaco, mardi 4 juin, 21 h 55

La Coupe du monde sur votre téléphone

0 892 701 741
0,34 € la minute

24h/24, écoutez les résultats, les résumés des matchs...

Un service édité par Le Monde.fr et Europe1.fr

La Corée décomplexe le foot asiatique

■ Groupe D : Corée du Sud-Pologne 2-0. Le pays organisateur a enlevé la première victoire de son histoire en Coupe du monde

■ Les hommes de Guus Hiddink ont donné une leçon à leurs adversaires et enthousiasmé le public

Une boule de stress dans le gosier, les joueurs sortent des vestiaires. Le stade vibre de plaisir. « Korea Pae Han Min Goung ! » : « La Corée est une grande nation », chantent à tue-tête les 55 000 spectateurs du stade de Pusan. L'atmosphère est électrique, saisissante, enivrante. Mardi 4 juin, cette arène de béton aux allures de soucoupe volante est devenue, pendant quatre-vingt-dix minutes, le poumon d'orgueil de la Corée.

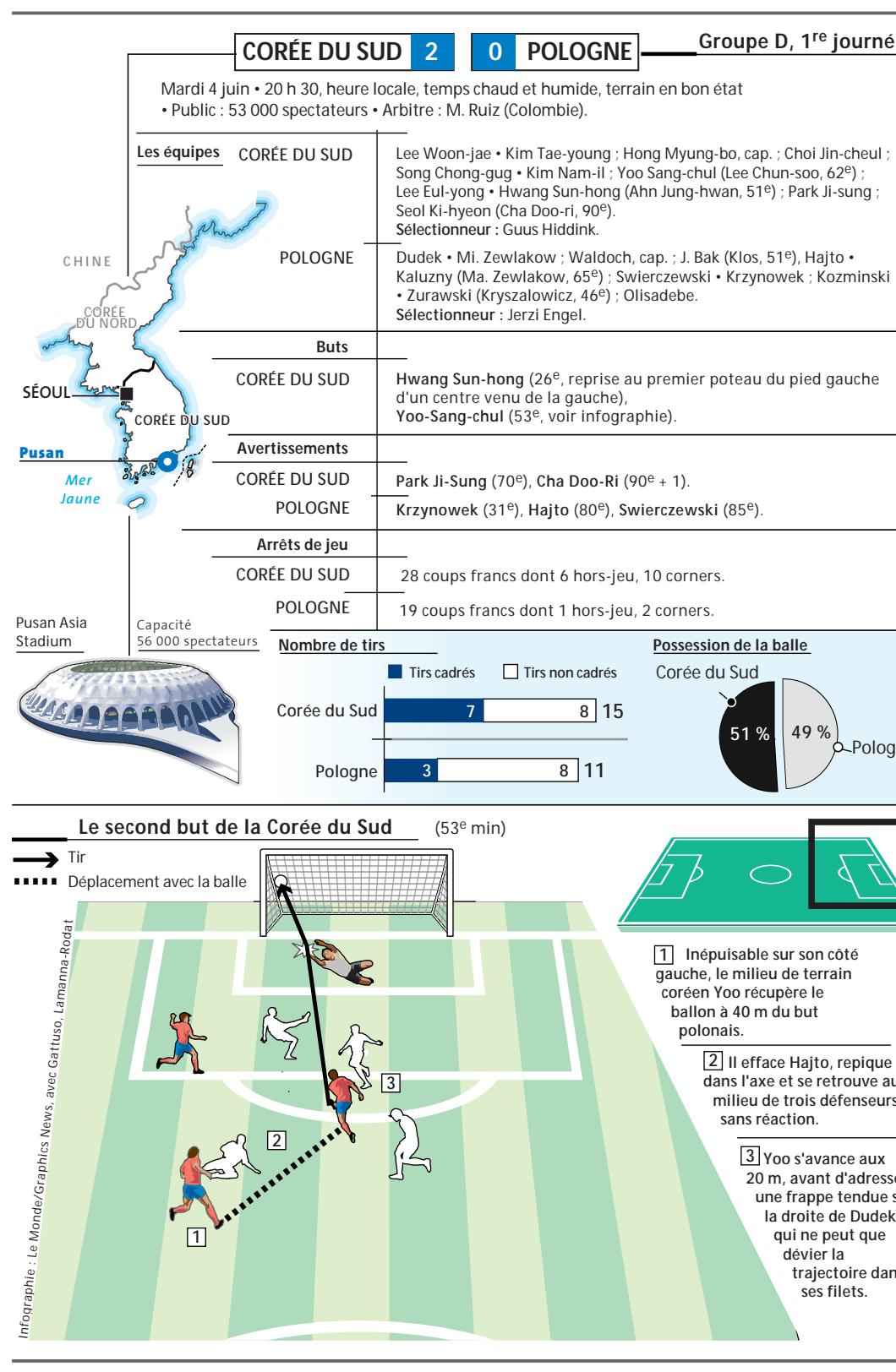
Dans le virage nord, les Diables rouges, le groupe officiel de supporters coréens, déployent un immense drapeau en frappant sur de petits tambours. Tous les spectateurs portent un vêtement rouge. Certains ont choisi le maillot de l'équipe nationale, d'autres ont préféré se fournir dans les marchés de rue où les tee-shirts à la gloire des Diables rouges se vendent comme des petits pains. Les tribunes sont écarlates. La poignée de supporters polonais, massés dans un coin sombre du stade, est presque invisible.

VAGUE DE BONHEUR

Tout le monde a oublié les manifestants qui défilaient en silence, avant le match, pour protester contre l'autoritarisme du gouvernement en matière de droit du travail et contre les atteintes à la liberté syndicale. Ce soir, il n'y a que le football qui compte. Impossible de résister à cette vague de bonheur qui submerge les gradins. La fièvre ambiante semble faire planer les hommes de Guus Hiddink. Ils n'ont pourtant pas le droit d'échouer. Leur mission ? Gagner, pour continuer de rêver à une qualification en huitièmes de finale.

Vifs, intrépides, rapides, ils asphyxient les Polonais dès le premier quart d'heure. En imposant leur jeu alerte à une touche de balle au milieu du terrain, ils cherchent systématiquement des appuis en retrait pour libérer des espaces et lancer en profondeur leurs attaquants Hwang Sun-hong et Seol Ki-hyeon. Dès la 9^e minute, sur un corner, ce dernier récupère le ballon de la tête mais échoue de peu. Quinze minutes plus tard, sur un centre de l'excellent milieu Lee Eul-yong, Hwang Sun-hong reprend le ballon du pied gauche et trompe le gardien de Liverpool,

Intographie : Le Monde/Graphics News, avec Gettyimages, AP



Jerzy Dudek, dans un trou de souris. Le stade rugit de plaisir. La suite de la rencontre est à l'avantage. Lourds, les Polonais paraissent pri sonniers de ce tourbillon rouge. Les coéquipiers de Piotr Swierczewski tentent de conserver le ballon en début de seconde mi-temps, mais les Coréens les punissent pour cette impertinence. Créatifs en diable dans tous les compartiments du jeu, les Asiatiques poursuivent leur odyssée. Grâce au milieu défensif Yoo Sang-chul, le score est définitivement scellé à la 53^e minute.

LE SCHÉMA DE HIDDINK

Un rythme échevelé, des passes au cordeau, des buts inspirés... les Coréens n'ont pas simplement assuré le spectacle. Ils ont aussi démontré, quelques heures après le match nul du Japon face à la Belgique, que le football asiatique s'était enfin libéré de ses complexes d'infériorité. Après quatre participations successives à des phases finales, la Corée a enlevé son premier match de Coupe du monde. Mais, au-delà du caractère historique de cette victoire, c'est l'aisance avec laquelle la Corée s'est jouée de la Pologne – première équipe européenne à avoir obtenu sa qualification pour ce Mondial – qui a marqué les esprits. Même défensivement, les Coréens ont gagné leurs duels sans jamais être inquiétés. Le technicien néerlandais Guus Hiddink a-t-il inventé un football total à la coréenne ? Peut-être. Toujours est-il que son schéma avec trois défenseurs, deux milieux récupérateurs, deux organisateurs qui jouent les courroies de transmission, un fauillier droit décalé et deux attaquants a fait des miracles.

« Quand je suis arrivé à la tête de cette équipe, on m'a dit que mon contrat serait rempli si je gagnais ce premier match, a souligné Guus Hiddink. Mais je crois maintenant que cette victoire n'est qu'une étape. » Considérée il y a peu comme l'équipe la plus faible du groupe D, la Corée a réalisé un premier tour de force. Le 10 juin, à Taegu, le pays coorganisateur affrontera les Etats-Unis avant de défier, le 14 juin à Inchon, le Portugal de Luis Figo. Les Américains et les Lusitaniens sont prévenus.

Paul Miquel (à Pusan)

Le Japon a tenu la dragée haute aux Diables rouges belges

■ Groupe H : Japon-Belgique 2-2. Le premier point jamais marqué en Coupe du monde par l'équipe nationale crée l'événement

En faisant match nul 2-2 contre la Belgique, mardi 4 juin, le Japon a fait plus que sauver son honneur. Incapable de marquer un point lors de sa première participation à la Coupe du monde, en 1998, le coorganisateur du Mondial 2002 a prouvé qu'il pouvait mettre en difficulté une nation de football et s'engage la tête haute dans la suite de la compétition. « C'est un point historique, le premier point du Japon en Coupe du monde, et je crois qu'il faut le célébrer à sa juste valeur, a déclaré Philippe Troussier, le sélectionneur français de l'équipe nippone. Mes joueurs n'ont pas été paralysés par l'enjeu et ont fait preuve de maturité. Ce premier point est un point de confiance, un point important qui doit renforcer notre conviction de pouvoir atteindre les huitièmes. »

En première mi-temps, les deux équipes se sont neutralisées. Si les Japonais ont, dès le départ, montré qu'ils étaient à la hauteur de leurs adversaires, ils ne sont pas parvenus à transformer en buts les actions entreprises par Takayuki Suzuki, Kazuyuki Toda et « Hide » Nakata. Moins nombreuses, les tentatives des Diables rouges étaient plus précises, à l'image d'une tête décochée par Marc Wilmots, que le gardien Seigo Narasaki repoussait de justesse.

Le rythme s'accélérera dès le début de la seconde mi-temps. Les Japonais étaient sur toutes les balles. Mais le premier but fut belge : Eric Van Meir, à la réception d'un dégagement manqué, parvenait à adresser un centre à un Marc Wilmots, en pleine possession de ses réflexes. Le capitaine des Diables rouges exécutait une bicyclette qui propulsait la balle dans les filets, à la stupéfaction des spectateurs. Les Belges n'avaient pas eu le temps de savourer que Takayuki Suzuki prenait de vitesse leur défense et poussait le ballon sur la droite du gardien Geert De

JAPON-BELGIQUE 2 - 2

Groupe H, 1^{re} tour
• Stade de Saitama (Japon)
• 63 060 spectateurs
• Arbitre : M. Mattus Vega (Costa Rica).

BUTS

JAPON : Suzuki (59^e), Inamoto (68^e). BELGIQUE : Wilmots (57^e), Van Der Heyden (75^e).

AVERTISSEMENTS

JAPON : Toda (31^e), Inamoto (54^e). BELGIQUE : Van Der Heyden (21^e), Verheyen (62^e), Peeters (66^e), Van Meir (82^e).

LES ÉQUIPES

- JAPON (sélectionneur : Troussier)
 - Narasaki & K. Nakata ; Morioka, cap. (Miyamoto, 73^e) ; Matsuda
 - Oto (Alex, 64^e) ; Inamoto ; Toda ; Ichikawa & H. Nakata ; Suzuki (Morishima, 71^e) ; Yanagisawa.
- BELGIQUE (sélectionneur : Waseige)
 - De Vlieger ; Van Der Heyden ; Van Buyten ; Van Meir ; Peeters
 - Goor ; Simons ; Vanderhaeghe
 - Walem (Sonck, 71^e) ; Wilmots, cap. ; Verheyen (Strupar, 83^e).



Inamoto, ici au coude à coude avec Vanderhaeghe, a été l'homme du match. Auteur d'un but, il a fait trembler les Belges jusqu'au bout.

plus de 58 000 à vibrer pour leur équipe. Mais, alors que le Japon semblait galvanisé par l'audace de ses joueurs, la Belgique égalisait à la 75^e minute par un lob de Peter Van Der Heyden. Le stade crut un moment à la victoire lorsque Junichi Inamoto fixa ses adversaires et feinta le gardien belge, avant de réaliser que l'arbitre avait préalablement sifflé une faute. A 22 ans,

Inamoto, qui évolue à Arsenal, a été sacré homme du match et a conquis le pays. Celui-ci croit désormais en ses chances. Il compte sur les hommes de Troussier pour confirmer cette entame le 9 juin contre la Russie et le 14 contre la Tunisie.

Brice Pedroletti (à Saitama)
Lire aussi page VII

Les Chinois ratent leur entrée dans le club des grands

Groupe C : Chine-Costa-Rica 0-2. Qualifiée pour la première fois en phase finale de Coupe du monde, l'équipe chinoise, inexpérimentée, a été largement dominée. Ses supporters tombent de haut

CHINE-COSTA RICA 0-2

Groupe C, 1^{er} tour
• World Cup Stadium de Kwangju (Corée du Sud)
• 27 217 spectateurs
• Arbitre : M. Vassaras (Grèce).

BUTS

COSTA RICA : Gomez (61^e), Wright (65^e).

AVERTISSEMENTS

CHINE : Li Tie (60^e), Xu Yunlong (72^e), Li Xiaopeng (77^e).

COSTA RICA : Marin (15^e), Solis (17^e), Gomez (79^e), Centeno (85^e).

LES ÉQUIPES

• CHINE (sélec. : Milutinovic)
Jiang Jin • Xu Yunlong • Fan Zhiyi (Yu Genwei, 74^e) ; Li Weifeng, Wu Chengyong • Li Tie ; Sun Jihai (Qu Bo, 26^e) ; Li Xiaopeng ; Ma Mingyu, cap. • Hao Haidong ; Yang Chen (Su Maozhen, 66^e).
• COSTA RICA (sélec. : Guimaraes)
Lonnis, cap. • Marin ; Wright ; Martinez • Wallace (Bryce, 70^e) ; Solis ; Centeno ; Castro • Fonseca (Medford, 57^e) ; Wanchope (Lopez, 80^e) ; Gomez.

Les sortilèges du sorcier Bora n'auront été, cette fois, d'aucun secours. Il en riait presque, Bora Milutinovic, l'entraîneur serbe, qui, tous les quatre ans depuis vingt ans, parvient à qualifier pour une Coupe du monde une « petite » équipe et à lui faire ensuite passer au moins le premier tour. Il y était parvenu avec le Mexique, puis avec le Costa Rica, les Etats-Unis, le Nigeria. Il avait qualifié la Chine pour la première fois depuis la création de la Coupe du monde, il y a quarante-quatre ans. Mais il n'ira sans doute pas plus loin avec cette équipe.

Tout, pourtant, semblait devoir lui sourire, mardi après-midi, à Kwangju. Un stade et un temps magnifiques, un adversaire qu'il connaissait bien pour l'avoir entraîné et, surtout, un public largement acquis à sa cause. Des Chinois qui, après avoir chanté l'hymne national à pleins poumons, huait l'arbitre à chaque décision défavorable à leur équipe. Des Chinois

venus de Pékin, Shanghai ou Canton, souvent jeunes... Des Chinois qui avaient déboursé l'équivalent de 1 000 euros pour un forfait, deux nuits d'hôtel et match. Pourquoi étaient-ils là ? « Parce que l'honneur est en jeu », répondait Liu Ying Jian, la cinquantaine, patron de Hanwang Technology, une entreprise de logiciels de Pékin. Bruce Sun, 26 ans, qui vit depuis neuf ans en Afrique du Sud, est, lui, venu « par loyauté, parce que la Chine est mon pays ». Li Xia Ling, une vingtaine d'années, tranchait net : « La Chine est le plus grand pays du monde. »

Elle l'est, sûrement, du moins est-ce ainsi que les organisateurs avaient « vendu » ce match entre le « géant » chinois, un milliard d'êtres et plus, et le minuscule Costa Rica (3,8 millions). La petite histoire retiendra que David a donc battu Goliath 2 à 0, dans le match le plus insipide et indigent qu'ait produit le tournoi jusqu'ici. « Los Ticos » ont mis une

mi-temps à s'apercevoir que les joueurs chinois, plus athlétiques, étaient d'une insoudable naïveté tactique et d'un niveau technique rudimentaire. Ils leur ont ensuite réglé leur compte en l'espace de quatre minutes (61^e et 65^e, buts de Gomez, le meilleur homme sur le terrain, et de Wright). S'ils ne s'étaient laissés aller à quelques grigris inutiles, ils auraient facilement doublé la mise.

« PAS DE MIRACLES »

On estime que plus de 600 millions de Chinois ont regardé le premier match de leur sélection. Les spectateurs, eux, avaient compris, et beaucoup ont quitté le stade pré-maturément pour ne pas avoir à entendre le coup de sifflet mettant fin à cette humiliation. Bora Milutinovic avait senti venir le coup. Avant la compétition, il avait annoncé que la Chine « avait déjà gagné son championnat en se qualifiant pour la Coupe du monde pour la première fois ». Devant la ferveur



Les joueurs costaricains ont mis une mi-temps à s'apercevoir que les Chinois (ici Su Maozhen, à droite) étaient d'une grande naïveté tactique.

populaire croissante, il avait vainement tenté d'appeler les Chinois à la raison. Deux semaines avant l'ouverture du tournoi, il avait publié une « lettre ouverte » dans laquelle il conseillait aux supporters de « ne pas attendre des miracles » d'une équipe jeune et inexpérimentée. Mais rien ne parvenait à ramener l'enthousiasme national à la raison. En Corée, une rumeur plus qu'insistante voulait que le président chinois, Jiang Zemin, vienne assister, le 8 juin, au match Chine-Brésil.

« Maintenant, je ne crois pas qu'il

viendra », disait, dépité, Liu, notre capitaliste rouge. Car, on allait l'oublier, il faut maintenant jouer le Brésil. Après la correction subie par l'Arabie saoudite samedi des pieds des Allemands (8-0), Li Weifeng, le meilleur joueur chinois, avait déclaré : « Si j'étais saoudien, j'aurais fait mes valises et je serais rentré à la maison. » On lui souhaite, pour le sport, d'aller jusqu'au troisième match, contre la Turquie.

Sylvain Cypel (à Kwangju)

GOOOAL !

LE TOUR DU MONDE DES COMMENTATEURS TÉLÉ

Le Danois du « Hutlihut »

Comment exprimer la joie et l'émotion lorsque l'équipe portant les couleurs du pays où l'on est né marque un but en finale d'une compétition prestigieuse ? Tout journaliste sportif s'est posé la question. La presse écrite offre une large palette de moyens pour retrancrire, à froid, ces sentiments parfois violemment chauvins. Mais la télévision ? Dans l'immédiateté, le commentateur n'a guère le choix. Il faut parler au plus pressé. Les Sud-Américains, par exemple, ne s'embarrassent pas de précautions : leurs « Goal ! goal ! goooal ! » retentissants les ont rendus célèbres.

Mais, lorsqu'on est danois, natif d'un pays luthérien où il est de bon ton de maîtriser tout sentiment, où donner une gifle à un enfant est passible d'une amende, où le bruit d'un vélo peut fendre le silence d'une rue de Copenhague, comment fait-on ? La question, certes, ne se pose que très rarement : voir le Danemark en finale d'une compétition de haut niveau est inhabituel. Mais, lorsque l'imprévisible se présente, comment réagir ? Flemming Toft s'est retrouvé dans cette position il y a dix ans, lors de l'Euro 1992, en Suède. Cet événement l'a marqué d'une empreinte indélébile.

A l'instar du peuple danois, le commentateur vedette de TV2 ne s'attendait vraiment pas à ce que le Onze national se hisse en finale. Et pour cause : il n'avait pas réussi à se qualifier. Mais le sort de l'équipe de Yougoslavie, pays alors en guerre, allait changer le cours des choses. Flemming Toft se souvient qu'il était déjà parti en vacances en Grèce lorsqu'il reçut un coup de fil de son employeur : « Fais tes valises et reviens, l'UEFA (l'Union européenne de football) a décidé de faire appel au Danemark pour remplacer la Yougoslavie. » Le mois de juin fut délicieux pour le journaliste, qui vibra à l'unisson de ses concitoyens à l'incroyable parcours des « Danish Dynamites ».

Les Scandinaves n'allaien pas faiblir le jour de la finale face à l'Allemagne et, lorsque Kim Vilfort assomma l'adversaire en inscrivant le deuxième but des Rouges et Blancs, l'émotion était à son comble : comment alors extérioriser cette vague de joie profonde ? Flemming Toft, en manque d'expressions, se surprit lui-même à éructer un mot surgi de nulle

part : « *Hutlihut !* ». Prononcez « *Houldihoul* ». « Je ne sais pas pourquoi j'ai crié ça, se demande-t-il encore aujourd'hui. Ce mot ne veut strictement rien dire du tout. » C'est sans doute pour cette raison que l'expression mystérieuse est devenue très populaire. Pour les Danois, Flemming Toft, personnage par ailleurs fort discret, et même un brin réservé, restera toujours « *M. Hutlihut* ». A tel point que, dix ans après avoir commis cet « écart » de langage qu'il n'a jamais reproduit depuis, le journaliste de TV2 continue à y être associé. Son absence de l'antenne pendant une demi-année, en 2000, le temps de s'occuper de la communication du FC Copenhague, l'un des principaux clubs du pays, n'a eu aucun effet. En

FLEMMING TOFT



Agé de 48 ans, Flemming Toft travaille pour la chaîne danoise TV2 depuis 1988. Il n'a manqué qu'une Coupe du monde depuis 1978.

avril, à deux mois du coup d'envoi du Mondial à Séoul, la filiale danoise du constructeur automobile sud-coréen Hyundai s'est adressée au reporter pour lui proposer de tourner dans une publicité. Moyennant un cachet non négligeable, il n'aurait eu que deux mots à dire : « *Hyundai, Hutlihut !* » « *J'ai refusé, glisse-t-il, je ne veux pas que mon image soit associée à un produit commercial.* »

D'autres s'en seraient-ils chargés pour lui ? Shubidua, l'un des groupes de pop les plus populaires du Danemark, s'est momentanément débaptisé pour sortir, sous le nom des Hutlihuts, un disque de deux chansons avant la Coupe du monde. Le titre-phare, qui se vend comme des petits pains, précise Flemming Toft avec fierté, s'intitule *Le Danemark est le meilleur*. Le commentateur devra-t-il improviser un nouveau cri de victoire lors de la finale, le 30 juin ?

Antoine Jacob



Une nouvelle guerre des étoiles



SFR soutient l'Équipe de France championne du monde 1998 contre l'Équipe d'Uruguay double championne du monde 1930 et 1950.

Vous serez toujours plus qu'un simple supporter

www.sfr.fr

Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

Beau comme l'antique

Le spectacle du football n'est pas toujours enthousiasmant et les pratiques qui l'entourent pas forcément reluisantes. Mais voilà, il s'agit du sport numéro un dans le monde, une culture planétaire à travers laquelle s'exprime avec le plus d'exaltation les identités, locales comme nationales.

Le basket-ball, le handball ou le rugby, qui se pratiquent, eux, avec les mains, sont des disciplines collectives tout aussi accessibles et dont le jeu est même plus rythmé. Elles tolèrent beaucoup moins d'imprécisions et d'erreurs que ce jeu pour manchots où il faut utiliser ses pieds, parties du corps pas vraiment avantageuses par la nature lorsqu'il s'agit de manier un ballon : elles ne sollicitent, à l'intérieur du cerveau, qu'une aire corticale ridiculement petite comparée à celle qui commande la préhension manuelle.

Sauf sans doute chez Zinedine Zidane, qui, lorsqu'il caresse la balle, donne l'impression d'avoir une main à la place du pied.

Pourquoi donc a-t-on besoin de s'intéresser, voire de s'enflammer, pour ce sport ? Un jour, même le plus abruti des hooligans a sans doute été vaguement effleuré par ce grave questionnement originel. Selon certains ethnologues, nos atomes crochus avec le foot remontent à la préhistoire.

L'organisation d'une équipe – des arrières pour bloquer et repousser l'adversaire ; une escouade très mobile en milieu de terrain pour lancer l'offensive ; des électrons libres sur le côté pour infiltrer les flancs ; des exécutrices des hautes œuvres installées en pointe pour porter l'estocade – évoquerait furieusement le dispositif des chasseurs de mammouths. La piste est intéressante.

Le sociologue Christian Bromberger avance une thèse plus en phase avec la civilisation présente. « Le football, dit-il, est un condensé de l'existence. Sur le mode de l'illusion réaliste, il théâtralise les valeurs cardinales du monde contemporain. »

Parallèlement aux exigences collectives qui mènent à la victoire, le foot porte aux nues la réussite individuelle, grossit démesurément la moindre erreur et a même inventé le but contre son camp. Activateur dramatique, l'aléa y est fréquemment décisif – les scores y sont plus serrés et les superstitions encore plus développées qu'ailleurs – comme pour rappeler qu'un petit rien peut changer une destinée. On y voit des naufrages suivis de rédemptions, on y rencontre le courage et la bassesse (pour gagner, il faut savoir simuler une faute, tirer discrètement le maillot de l'adversaire), les foudres de la justice immédiate, faillible mais sans appel, de l'arbitre.

Miroir de la société, le foot est aussi un antidote à l'omniprésence de la rationalité. « Il est paradoxal que des sociétés méritocratiques, obsédées par une juste mesure des compétences, ayant fait de la vérité et de l'équité leurs idéaux, se soient donné pour aune universelle de leurs confrontations un sport qui laisse un aussi vaste champ à l'erreur et à l'injustice », s'amuse Christian Bromberger.

Le ballon rond s'inscrit dans la dimension de la tragédie, telle que la définit Aristote : « Celle qui comprend tous les événements qui font passer les personnages du malheur au bonheur ou du bonheur au malheur. » Le foot, c'est beau comme l'antique.



Un éclat de football



par Eric Holder

Eric Holder est né en 1960, à Lille. Après avoir passé son enfance en Provence et exercé divers métiers, il s'est installé dans la Brie. Ses ouvrages aux éditions Le Dilettante : *La Belle Jardinière* (1994), *En compagnie des femmes* (1996), *Nouvelles du Nord et d'ailleurs* (1998) et *Masculins singuliers* (2001).

Quest-ce qui lui avait pris, ce jour-là ? Depuis le temps, je cherche, je ne trouve aucune réponse. C'était peut-être une fantaisie – je suis très bête, ça m'arrive très souvent, mais qu'est-ce que je sais de la fantaisie ? Et puis il a quelque chose d'à la fois plus joli et moins beau : c'était peut-être un bon père, un vrai bon père, le genre de père qui pense à son fils, et que la priorité pour lui, c'est qu'il s'adapte. Vite, bon sang, vite !

Avec le temps, si j'agite ce moment-là trop fort, la neige retombe dru dans la boule, j'y vois mal. A première vue, je dirais qu'on avait pris mes empreintes digitales sur un questionnaire visant à m'inclure, plus tard, au sein de quoi, dans quel fichage ? Je murmure, sinon, qu'il devait y avoir du tricolore partout, qu'il était mentionné en caractères sérieux que je ferais partie, dorénavant, d'une fédération nationale (j'avais 10 ans – on devrait amener les gamins plus tôt au foot : à 10 ans, on lit, on a même, dans la valise, des livres, et pas des moindres, pas de ceux qu'on oublie). Avec beaucoup de chance : des chefs-d'œuvre, justement. On donna des photos d'identité. Le tour fut joué.

Je m'appelle Bruno. Je pourrais avoir pour prénom François, ou Jean-Luc – c'étaient ceux des copains du Nord. Je viens de les récupérer dans l'entrée, entre la cave et l'étage. Je garde en mémoire avec la même netteté que le père était fier de moi, l'inscription terminée. Pour peu que je remue à nouveau le globe avec trop d'empressement, je dirais qu'il m'aurait pris le bras sans brutalité – Allez, quoi ! en le caressant un peu ! Nous aurions été boire quelque chose de bon dans un café (Un café du Sud ! On ne s'y fait jamais tout à fait. Quel soleil !). Mais il est possible qu'une certaine coupe de champagne, bu ensemble à 11 heures, à Draguignan, au sortir des épreuves du bac, ait oblitéré jusque dans mes futurs vieux jours toute cette catégorie de souvenirs entre nous. Il ne m'appelait – m'appelle – pas

Bruno. Dans le cas contraire, il savait qu'il m'aurait fait sursauter. Et si cela le prend à présent, il sait qu'il m'inquiète.

« Qu'il s'adapte. Vite, bon sang, vite. » Il y avait, oui, de l'urgence. J'étais arrivé deux mois auparavant, en provenance de Calais (Pas-de-Calais), à Saint-Tropez (Var). Et je n'avais pas un seul véritable ami en ville. En ville ? Saint-Tropez comptait 5 000 habitants du début d'octobre à la fin avril, lesquels n'avaient pas encore vendu la maison de la famille, et de la famille avant elle. Pour ne pas qu'on les comprenne, les camarades de la commune, sans s'en douter, transmettaient un provençal immémorial, tel qu'à Sainte-Maxime, de l'autre côté de la baie, on ne le comprenait pas. Deux événements marquaient l'année – on comptait pour rien qu'Untel, l'été, organisait une fête à tout casser, car qui se souciait d'Untel autrement que sur scène ? –, la Bravade, à la mi-mai ; la noria des tracteurs dans le village, à l'automne, qui portaient le raisin des vendanges à la coopérative. Pour ma part, Calais n'avait été que le dernier avatar d'un périlleux nordiste, Lille, Le Touquet, Hazebrouck, Saint-Omer, c'était à s'y perdre, mais toujours étaient apparues des constantes : il y avait eu des bonnes, on demandait à sortir de table (coutume qui demeurera dans le Sud, les tables seraient-elles des cageots). Le copain du samedi après-midi n'était pas invité sur bristol, mais nos parents avaient tenu conciliable.

On ne me mangea pas tout cru dans les vestiaires le premier jour, ni les suivants. Les petits Tropéziens avaient mieux l'habitude de l'étranger que les Lucois ou les Borméens, contre qui nous jouerions. Sur l'emploi du temps affiché à l'entrée du stade, nos heures étaient réservées sous la mention « Poussins ». Cette catégorie ne visait que moi. Au même âge, les autres étaient des hommes. Ils en avaient l'assurance, le délié dans les gestes, les emportements, une certaine forme de générosité, aussi, qui consiste à veiller sur un moins aguerri que soi. On me passa le ballon, au début, le temps de voir, et avant de le reprendre. On me flanqua arrrière droit. J'avais intégré l'équipe dite « de déplacement », j'aurais pu rester « en réserve ». Ils avaient donc commencé par être gentils, mes collègues-dans-la-vie (et non pas ceux d'école, ou des parents).

Pourtant, je m'aperçus qu'ils existaient, à l'école. Dans la même salle de classe. Je ne les avais pas vus. Ils font partie de ceux qui ont souvent en réserve un sourire pour vous, à la sortie du cours. « Et si on discutait tous les deux, à la récré ? », semblent dire leurs yeux, mais vous êtes passé devant, à les heurter, dans la presse. Bien entendu, j'ai des excuses : il était souvent question d'art, dans toutes mes familles propres et éloignées. L'art, pour eux, pour moi, dans leur existence quotidienne, avec un peu plus de ferveur dans leurs discussions, puisqu'ils avaient le temps de se concentrer davantage, c'était d'ajouter de la beauté à la beauté. D'en rajouter, même. Ils se « schikaillaient » à propos d'un peintre obs-

cur, et tel autre peintre avait-il été, ou ou non, son élève ? L'art dominait tout. Or il est possible, toujours tendu vers les étoiles, que vous suspectiez les autres de n'avoir pas d'art. Pas de goût. Pas de lectures. D'être démunis de tout. D'être bien moins riche qu'un pauvre. Avec ma famille propre (mes parents), on savait ce que ça voulait dire : on était pauvres. Dans le Sud, d'accord. Mais à manger tous les jours le restant d'un porridge froid, qui lui-même provenait d'un restant de... (Ma famille éloignée disparaissait pour le coup à l'horizon. Quel pari inoui ! La branche lointaine suspectait mes parents de manquer, subtilement, d'art. Et ces derniers, avec le temps, s'en tirer avec quelle majesté ! Quel brio ! Quel feu d'artifice permanent ! A vous rendre amoureux – et pas amoureux bêtement – du mot « Art ».)

Je crois que c'est Guitou qui est venu me parler le premier, après l'entraînement. A bien y réfléchir, c'était même le meilleur sur le terrain. Un passe-partout. Un de ceux qui ont ça dans le sang, cette vivacité en dribblant – hop ! hop ! Cette seconde pour nous qui en

Le lendemain, il m'offrait ses anciennes chaussures à crampons.

Il était seul à savoir à quel point il s'agissait d'un cadeau formidable

dure dix pour eux, le temps, en plus, de réorganiser la défense en criant, Toi ici, et toi là. Il était déjà un peu gros, il n'empêche. Avec les filles, il était doué d'un pouvoir étrange. Et tu crois que c'est moi qui lui aurais adressé la parole ?

Le lendemain, il m'offrait ses anciennes chaussures à crampons. Il était seul à savoir à quel point il s'agissait d'un cadeau formidable, d'une patine brillante comme un métal, les siennes. Les autres admettaient que ce devait être phénoménal, la différence pour moi, dans la « croûte », entre les « Guitou » et les tennis pourraves que je dérobais, en outre, au sac de gym scolaire. Il ne m'invitait jamais chez lui. Et, lorsqu'il venait me voir, il ne rentrait jamais dans l'aile de la vieille maison que des amis nous louaient, dans la campagne près de Gassin. On restait à l'extérieur en tournant gauchement nos pieds dans la poussière de la pinède. S'il en était allé autrement, Guitou aurait fait l'aveu de n'avoir pas – quoi ? de lectures, peut-être ? Que je sois un très médiocre footballeur lui importait peu – du moins hors le stade. Et il savait mieux que moi « faire plaisir » : il m'avait demandé de lui prêter un bon livre. Qu'il dut entamer, trois pages. Que je ne revis plus. A mon tour

de lui souffler la balle sous le nez, ainsi qu'à d'autres, j'accélère en direction de Sylvestre. « L'ange » – son surnom – n'était pas placé. On avait dû lui donner un poste à son arrivée, il ne s'y était pas tenu. Il arbora des tenues plus miteuses que les miennes – cela ne l'aurait pas gêné de jouer en slip. Il les portait cependant avec une telle désinvolture que le regard, en surplombant un match, s'arrêtait sur lui, sa touffe de cheveux sauvages. Il semblait qu'il fût toujours dans la partie lumineuse de l'herbe. Il attendait là on ne savait quoi, les yeux à demi-clos sous le soleil, fermé aux ordres et, aurait-on dit, au jeu. Il était à la fois plus âgé que nous et plus enfantin. Soudain, soit que notre situation l'exigeât, soit qu'il répondît à un code intérieur, il montait à l'avant, en pointe. Je crois avec le recul que l'attitude d'un d'en-face déclenchaît cela, c'était impalpable, cette manière que certains garçons avaient, de l'autre côté de la ligne d'envoi, non de gagner, mais d'écraser.

Sylvestre ne musardait pas. « L'ange » nous inscrivait un score dont nous avions curieusement un peu honte, des buts dérobés et farouches. Il était plus âgé que nous, donc. Il était aussi, à la communale, place des Lices, une année en dessous. Je fis quelques-uns de ses devoirs, intégralement. Il écopa de sanctions pour ne pas les avoir recopiés. La première fois qu'il m'invita chez lui, je sautai en l'air. Une cabane au fond du jardin, avec une fenêtre, un volet ! C'était là qu'il venait se réfugier tous les soirs, quand son père rentrait. Pas son lieu de résidence. Et son dabe, c'était du genre à cogner, un peu, sa mère d'abord, et puis, apercevant son fils, et trop heureux de trouver enfin un homme en face de lui (parce que la mère, en plus, il l'aime ! par rapport à ce qu'il porte en lui, il pourra la massacer), à lui coller au train avec une frénésie inconcevable. Mais la course s'arrêtait au perron. Le matin, Sylvestre attendait que son paternel soit parti pour aller prendre son petit déjeuner à la cuisine. Ah ! Certes ! Un petit déjeuner de luxe, avec maman debout et attentive à ses côtés, ne sachant plus quoi faire, versant maladroitement le jus d'orange.

Ah ! l'art aussi en prenait un coup... C'est vrai que, dans ces conditions-là, il louvoyait un peu vers une sortie cachée, l'art. Une entrée des artistes. Espèce de faux-cul, va ! Dans la chaude maisonnette de la forêt, où entraient le balancement noir et blanc des feuillages, on pouvait bien fixer les motifs du duvet sur le lit – des fleurs dégueulasses –, l'art faisait dire qu'il s'était éclipsé. Qu'il reviendrait, promis ! Qu'il s'absentait.

Ici, je prie le lecteur de bien vouloir m'excuser. Je voulais écrire ça à propos de football. Par priorité, et de cette façon-là. Or la place m'est comptée.

■ A l'occasion du Mondial, les éditions du Dilettante ont choisi six auteurs issus de leur « centre de formation », afin qu'ils détaillent leur vision du football.

Soleil-Levant et Matin-Calme

PAR PHILIPPE PONS

Les Coréens dopés au ginseng

On a fait des essais : il passe les tests antidopage. Les joueurs de l'équipe coréenne ont donc pu bénéficier des effets du stimulant local, qui devrait leur assurer de faire bonne figure au cours de la Coupe du monde. Ils ont été « dopés » au ginseng, l'*« elixir de vie »* national. L'Association du ginseng sauvage leur a fait don de seize boîtes de racines afin que l'équipe nationale figure parmi les seize qui disputeront les huitièmes de finale. Un cadeau de 100 millions de wons (100 000 euros). Dès les années 1950, le docteur I. Brekman, de l'Académie des sciences de Vladivostok, en Russie, avait démontré l'action du ginseng sur les performances athlétiques de coureurs de 3 000 mètres. Tous les espoirs sont donc permis...

Les Coréens ont la réputation d'être un des peuples les plus dynamiques du monde, faisant preuve d'une robustesse sans égal : « *Ppalli, ppalli* » (*« Vite, vite »*) est une expression qui revient constamment. Il faut aller vite, profiter du moment pour vendre, acheter, construire, vivre... Tiennent-ils cette vigueur de la consommation généralisée du ginseng, qui est, même s'il rapporte moins de devises que l'électronique ou les voitures, l'un des grands produits d'exportation du pays ? Autrefois offert en tribut à l'empereur de Chine et aujourd'hui présent lors des voyages pré-sidéntiels à l'étranger, le ginseng fait l'objet d'un monopole d'Etat : la Régie des tabacs et du ginseng.

Plante mystérieuse et miraculeuse, « racine de la vie » et symbole de la pharmacopée traditionnelle coréenne, le ginseng a des vertus revigorantes pour l'organisme reconnues aujourd'hui par la médecine moderne, qui le considère longtemps avec dédain.

Il aide à lutter contre l'anémie, le vieillissement, les migraines, l'impuissance et il renforce le système immunitaire. Les magasins qui vendent du ginseng, dont le nom coréen *insam* vient de sa forme « humanoïde », et signifie « plante-homme », sont innombrables. A Kumsan, à côté de la ville de Taejon, dans la province de Chunchon-namdo, se tient chaque semaine le plus grand marché de ginseng de Corée. Plus d'une centaine de cultivateurs y vendent leurs produits, que l'on vient acheter de tout le pays : 80 % du ginseng passent par ce marché en plein air, haut en couleur.

TOUTE UNE MYSTIQUE

Les principes actifs du ginseng se trouvent dans la racine, qui, pelée, a une teinte blanc crème. Elle se consomme crue, séchée, en gélules, en granulés pour infusion, en pâte, en confit, en jus. Elle peut aussi être passée à la vapeur avec sa peau et donne le ginseng rouge, le plus prisé.

Le ginseng est si populaire que les Coréens en oublient presque qu'à l'origine c'est une médecine. Panacée connue en Asie depuis plus de deux millénaires, il porte le nom scientifique *Panax ginseng*. C. A. Meyer, du nom du botaniste russe qui le nomma ainsi en 1843. L'arbuste, qui appartient à la



Les racines de ginseng se consomment crues, séchées, en gélules, sous forme de granulés, en pâte, en confit, en jus. Passées à la vapeur avec leur peau, elles donnent du ginseng rouge, le plus prisé.

famille des araliacées, à croissance très lente, ne pousse qu'entre le 33^e et le 44^e parallèle dans des conditions d'hygrométrie moyenne, mais avec de larges amplitudes thermiques : conditions réunies dans la Corée centrale. On trouve du ginseng en Chine et en Russie, mais celui qui provient de Corée est considéré comme le meilleur. Les tentatives pour acclimater l'arbuste ailleurs ont été un échec.

Le ginseng est cultivé dans la péninsule depuis le XII^e siècle, mais le « vrai » ginseng, celui qui aurait le plus de vertus et entouré de toute une mystique, est le ginseng sauvage (*sansam* : le « ginseng de la montagne »). C'est la plante par excellence dont le concentré d'énergie yang puisée

au fin fond des gorges et des ravins est infiniment plus grand que le ginseng cultivé. Sa recherche tient d'une sorte de quête du Graal : spirituelle autant que physique, elle participe de rites ascétiques au fil d'une longue pérégrination sur les sentiers de montagne.

Car on ne devient pas chercheurs de ginseng sauvage simplement parce qu'on part à sa recherche. Il faut être initié par un authentique chercheur (*simman*). Les femmes, longtemps exclues, car l'énergie yin dont elles sont porteuses était considérée comme néfaste, peuvent désormais prendre part aux expéditions qui, autrefois, comportaient nombre d'interdits à observer avant de se mettre en chemin.

Ce n'est pas la valeur marchande du ginseng sauvage qui est importante (bien qu'une racine puisse se vendre plusieurs millions de wons), mais la quête elle-même, dans un esprit dégagé de toute avidité à trouver. Avec un cœur pur, la recherche devient une méditation au fil des pas et la découverte sera une récompense avant tout spirituelle. L'Association des chercheurs de ginseng sauvage, qui regroupe près de 400 personnes, aura bientôt sa mécénat : un musée à Hongchong-gu, dans la province de Kangwon, considérée comme le « cœur du pays ». Il sera dirigé par un médaillé des Jeux asiatiques, Ahn Jee-young... Une fois de plus, le ginseng est lié aux performances physiques.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Groupe A

31/5	France	0	1	Sénégal
1/6	Uruguay	1	2	Danemark
6/6	France	-	-	Uruguay
6/6	Danemark	-	-	Sénégal
11/6	Danemark	-	-	France
11/6	Sénégal	-	-	Uruguay

Groupe E

1/6	Eire	1	1	Cameroun
1/6	Allemagne	8	0	Arabie S.
5/6	Allemagne	-	-	Eire
6/6	Cameroun	-	-	Arabie S.
11/6	Cameroun	-	-	Allemagne
11/6	Arabie S.	-	-	Eire

Groupe B

2/6	Paraguay	2	2	Afr. du Sud
2/6	Espagne	3	1	Slovénie
7/6	Espagne	-	-	Paraguay
8/6	Afr. du Sud	-	-	Slovénie
12/6	Afr. du Sud	-	-	Espagne
12/6	Slovénie	-	-	Paraguay

Groupe F

2/6	Angleterre	1	1	Suède
2/6	Argentine	1	0	Nigeria
7/6	Suède	-	-	Nigeria
7/6	Argentine	-	-	Angleterre
12/6	Suède	-	-	Argentine
12/6	Nigeria	-	-	Angleterre

Groupe C

3/6	Brésil	2	1	Turquie
4/6	Chine	0	2	Costa Rica
8/6	Brésil	-	-	Chine
9/6	Costa Rica	-	-	Turquie
13/6	Costa Rica	-	-	Brésil
13/6	Turquie	-	-	Chine

Groupe G

3/6	Croatie	0	1	Mexique
3/6	Italie	2	0	Equateur
8/6	Italie	-	-	Croatie
9/6	Mexique	-	-	Equateur
13/6	Mexique	-	-	Italie
13/6	Equateur	-	-	Croatie

Groupe D

4/6	Corée	2	0	Pologne
5/6	Etats-Unis	-	-	Portugal
10/6	Corée	-	-	Etats-Unis
10/6	Portugal	-	-	Pologne
11/6	Portugal	-	-	Corée
11/6	Pologne	-	-	Etats-Unis

Groupe H

4/6	Japon	2	2	Belgique
5/6	Russie	-	-	Tunisie
9/6	Japon	-	-	Russie
10/6	Tunisie	-	-	Belgique
14/6	Tunisie	-	-	Japon
14/6	Belgique	-	-	Russie

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro

0825 022 021

(0,15 € TTC/mn)

ou par Internet :

www.lemonde.fr

(rubrique « Services aux lecteurs »)

0 899 700 741

1,35 € l'appel + 0,34 € la minute

Alertes SMS : but par but, recevez à tout moment le score des matchs à l'affiche.



Un service édité par Le Monde.fr et Europe1.fr

LE MONDE / JEUDI 6 JUIN 2002 / VII

DÉPÈCHES

Record d'audience au Brésil

► En dépit de l'horaire très matinal du match Brésil-Turquie (2-1) dans le groupe C, la chaîne de télévision privée brésilienne TV Globo a réalisé une audience historique. Commencé, lundi 3 juin, à 6 heures du matin, le match a enregistré une audience moyenne de 64 points, contre 10 points seulement pour les actualités régionales diffusées à la même heure.

Les Uruguayens imploré saint Cono

► Lors du pèlerinage annuel à Florida (100 km au nord de Montevideo, capitale de l'Uruguay), de nombreux pèlerins et supporters uruguayens ont déposé, lundi 3 juin, au pied de la statue de saint Cono de nombreux maillots de la Celeste. Saint Cono, réputé pour ses miracles à l'adresse des pauvres, est également connu comme le patron des parieurs.

Manifestations en Biélorussie

► Plus de 300 amateurs de football se sont rassemblés, lundi 3 juin, dans le centre de Minsk, la capitale de la Biélorussie. La télévision publique n'ayant pas acheté les droits de retransmission du Mondial, il ne peuvent suivre les matches de la Coupe du monde. Les manifestants ont dénoncé l'attitude des autorités biélorusses, mais également celle des télévisions russes. Ces dernières ne retransmettent les matches que dans les limites de la Fédération de Russie.

40 % de rabais dans un magasin allemand

► Une chaîne de magasins allemande avait promis à ses clients une baisse de 5 % sur tous les produits Adidas pour chaque but marqué par la sélection nationale allemande. La victoire de la Mannschaft, samedi 1^{er} juin, face à l'Ar

ALLONS PLUS LOIN DANS LA PERFORMANCE



© P.P. - E.P.

ELSÈVE de L'Oréal
Shampooing officiel
de l'Équipe de France
de Football



L'ORÉAL
ELSÈVE
SHAMPOOING
ÉNERGIE



L'ORÉAL
PARIS

www.lorealparis.com